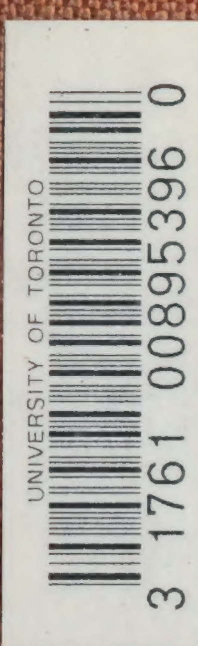
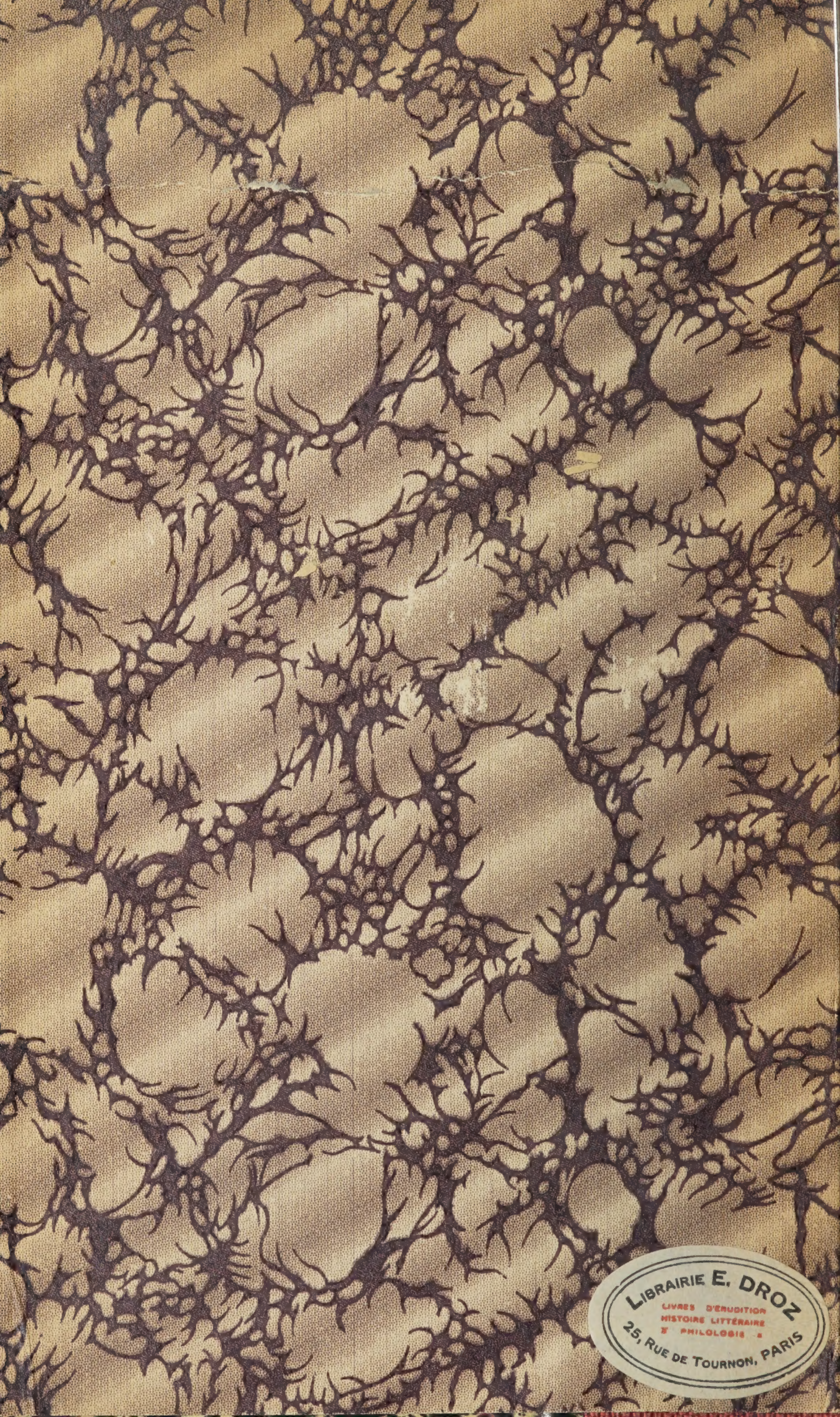
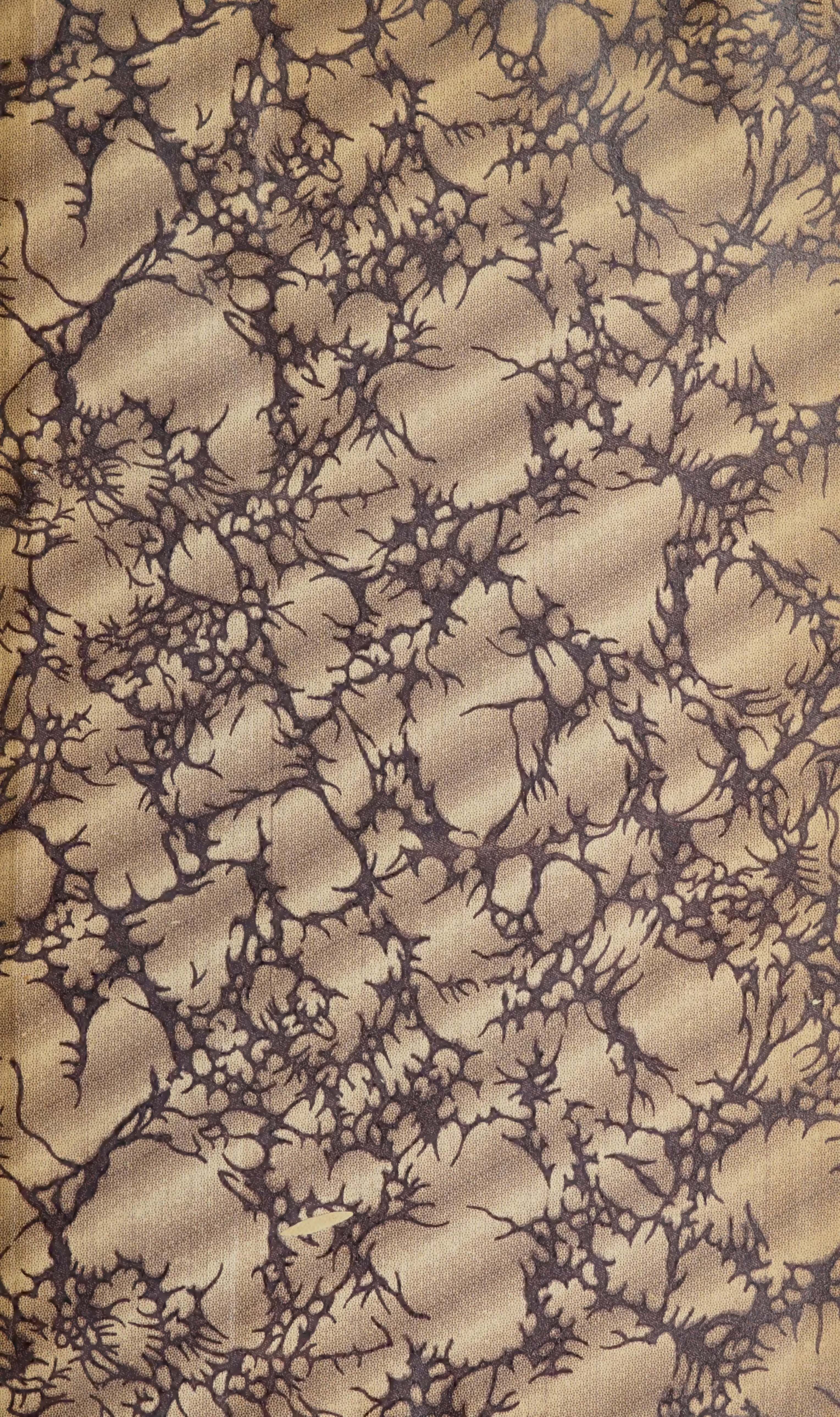

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00895396 0


Librairie E. Droz
Livres d'érudition
Histoire littéraire
& philologie
25, Rue de Tournon, Paris



BIBLIOTHÈQUE DU VIEUX PARIS

HENRI D'ALMÉRAS ET PAUL D'ESTRÉE

LES *Théâtres Libertins* au XVIIIe Siècle

L'AMOUR SUR LA SCÈNE ET DANS LES COULISSES
SPECTACLES DES PETITS APPARTEMENTS — THÉATRES DE SOCIÉTÉ
DE COLLÉ A LAUJON ET DE LA DU BARRY A LA GUIMARD
RÉPERTOIRES GALANTS — PARADES ET PIÈCES BADINES

Ouvrage orné de 8 planches hors texte



MARIE DUMESNIL

PARIS - IXe
H. DARAGON, ÉDITEUR
30, rue Duperré, 30

M D CCCC V

LES

THÉATRES LIBERTINS

IL A ÉTÉ TIRÉ :

20 exemplaires sur Japon Impérial (1 à 20)
Avec une double suite coloriée à la main

30 exemplaires sur Hollande Van Gelder (21 à 50)

S'adresser pour traiter à la Librairie H. DARAGON

BIBLIOTHÈQUE DU VIEUX PARIS

HENRI D'ALMÉRAS ET PAUL D'ESTRÉE



LES
Théâtres Libertins
au XVIIIe Siècle

L'AMOUR SUR LA SCÈNE ET DANS LES COULISSES
SPECTACLES DES PETITS APPARTEMENTS — THÉATRES DE SOCIÉTÉ
DE COLLÉ A LAUJON ET DE LA DU BARRY A LA GUIMARD
RÉPERTOIRES GALANTS — PARADES ET PIÈCES BADINES

Ouvrage orné de 8 planches hors texte



PARIS - IXe
H. DARAGON, ÉDITEUR
30, rue Duperré, 30

M D CCCC V

AVANT-PROPOS

Les Français ont toujours aimé le théâtre, mais jamais peut-être autant qu'au XVIIIe siècle. Ils ne se contentaient pas, à cette époque, des scènes publiques qui étaient cependant nombreuses, et pour donner une entière satisfaction à leur goût pour les spectacles comme à leur « cabotinomanie » des troupes de société s'étaient formées, à Paris et en province, dans un grand nombre d'hôtels ou de châteaux.

« La fureur incroyable de jouer la comédie, écrivaient, en 1770, les *Mémoires Secrets*, gagne journellement, et malgré le ridicule dont l'immortel auteur de la *Métromanie* (1) a couvert tous les histrions bourgeois, il n'est pas de procureur qui, dans sa bastide, ne veuille avoir des tréteaux et une troupe (2). »

Cette manie, en effet, était descendue de la noblesse

(1) Représentée pour la première fois au *Théâtre-Français*, le 10 janvier 1738.

(2) *Mémoires Secrets* (dits de Bachaumont), 17 mars 1770.

chez la bourgeoisie et de la bourgeoisie dans le peuple. Hors des salons mondains et des théâtres aristocratiques, où le luxe et l'esprit la relevaient, elle n'était, dans la plupart des cas, que prétentieuse et niaise, d'un comique extravagant qui ne devait rien au répertoire et se dégageait de la salle beaucoup plus que de la scène. On s'en rendra compte, quand on saura que ces acteurs bourgeois faisaient jouer le plus souvent leurs pièces, au risque de se montrer aussi coupables que ridicules.

Des incidents grotesques accompagnaient d'ordinaire ces représentations données devant un public qui s'évertuait à singer la bonne compagnie, par des comédieus improvisés qui auraient cru faire beaucoup d'honneur à Lekain ou à Molé en se comparant à eux.

« J'ai connu, raconte Dumersan, l'estimable La Chabeaussière, auteur d'*Azemia* et de quelques autres pièces, dont toute la famille jouait la comédie. C'est à lui qu'arriva l'aventure suivante : il rencontra dans une maison un monsieur qui racontait qu'il avait assisté à une comédie bourgeoise : « Ma foi, disait-il, cette comédie était une vraie caricature ! la personne qui jouait la grande coquette était bien ridicule ! — Hélas ! monsieur, dit La Chabeaussière qui crut être reconnu, c'était ma femme. — Ah ! ah ! dit le monsieur, fâché d'avoir fait une impolitesse, j'ai dit la grande coquette, je voulais dire l'amoureuse. — L'amoureuse ! reprit La Chabeaussière, c'était ma fille ! — A quoi pensais-je donc ! dit alors ce monsieur, je ne veux pas parler des femmes : c'était l'homme qui jouait le premier rôle qui était détestable. — Le premier rôle, répondit La Chabeaussière, c'était moi qui le jouais. — Parbleu ! reprit le monsieur,

désolé de se voir pris sur tous les points, vous le jouiez fort bien, mais la pièce était si mauvaise que tous les acteurs paraisssaient exécrables. — Mon Dieu ! Monsieur, dit La Chabaussière, la pièce était de moi (1). »

Nous n'avons pas, dans un ouvrage dont le sujet est nettement délimité, à donner une histoire (qui exigerait au moins trois ou quatre volumes) des spectacles d'amateurs au XVIIIe siècle, mais nous croyons devoir énumérer rapidement les plus importants pour qu'on puisse placer dans le cadre qui leur convient les théâtres libertins que nous nous proposons de faire revivre.

Il ne faut voir dans ce qui va suivre qu'une simple nomenclature, disposée, autant que possible, en suivant l'ordre chronologique.

Théâtre de la duchesse du Maine, à Sceaux (1703-1725).

Théâtre de la présidente Le Jay dans son hôtel (hôtel Sourdeac, n° 8), de la rue Garancière (c'est là que parut pour la première fois Adrienne Lecouvreur).

Théâtre de M. de Montgeron, intendant du Berry.

Théâtres de Société, fondé à l'hôtel de Soyecourt, faubourg Saint-Honoré (Lekain y joua en 1750 dans le *Mauvais Riche* de Baculard d'Arnaud), — à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, au Marais, — à l'hôtel Jaback, rue Saint-Merry (fondé par Lekain).

Société dramatique du château de Morville, 1737-1741 (au château de Morville, en Normandie, qui appartenait au marquis de Morville — et à Pantin où on avait loué un théâtre).

(1) DUMERSAN. — *Souvenirs dramatiques*, publiés dans le *Monde Dramatique*, n° du 20 mai 1841.

Théâtre des Porcherons, où on joua le 1er mars 1741 *La Petite Maison* du président Hénault (interprétée par Mme de Rochefort, Mme de Luxembourg, Mme du Deffand, M. d'Ussé, M. de Forcalquier, M. de Clermont, M. de Pont de Vesle).

Théâtre du baron de Thiers (fils du financier Crozat) au château de Tugny, près de Rhetel.

Société dramatique de Bagatelle, 1756-1787 (au château de Bagatelle qui appartenait vers le milieu du siècle à M. de Mauconseil).

Société dramatique du prince de Condé (à Chantilly ou à Senlis).

Théâtre de la duchesse de Bourbon (à Chantilly).

Théâtre du maréchal de Richelieu, à l'hôtel des Menus.

Théâtre de l'hôtel Villeroy (Mme Clairon et Lekain y jouèrent en novembre 1763 devant le roi de Danemark, en 1768 on y représenta *l'Honnête criminel* de Fenouillot de Falbaire, et le 12 mai 1770, *la Tour Enchantée,* opéra à machines dans lequel la duchesse de Villeroy avait un rôle).

Théâtre de Voltaire, rue Traversière (et plus tard à Ferney).

Théâtre de Paulmy d'Argenson.

Théâtre du baron d'Esclapon, dans son hôtel du faubourg Saint-Germain (c'est là que fut donnée, en 1767, une représentation au bénéfice de Molé).

Théâtre du comte de Rohault, à Auteuil.

Théâtre de la duchesse de Mazarin (on y joua, en septembre 1769, *La Partie de chasse d'Henri IV*).

Théâtre de Mme Dupin, à Chenonceaux.

Théâtre de Mme d'Epinay, à la Chevrette (et plus tard de M. de Magnanville, garde du trésor royal).

Théâtre des demoiselles Verrières, à Auteuil et dans leur hôtel de la Chaussée-d'Antin (on y joua, le 21 mars 1762, *Camille et Constance*, pièce en deux actes, mêlée d'ariettes, tirée par Colardeau d'un conte de La Fontaine, *La Courtisane amoureuse*).

Société dramatique de l'Ermitage (château près de Condé sur l'Escaut qui appartenait au duc de Croy), 1766-1772.

Théâtre du baron de la Garde ou Société dramatique de la Cour Neuve.

Théâtre du duc de Noailles.

Théâtre de Popincourt (théâtre de Société, dont il est parlé dans les *Mémoires* de Dazincourt et où jouèrent les comtes de Sabran, de Loménie, de Choiseul, Gouffier, la marquise de Folleville, etc.).

Théâtre du château de la Datière (aux Maupeou ; le comte de Semallé, page de Louis XVI, était un des meilleurs acteurs de la troupe).

Théâtres de Mme de Genlis.

Société dramatique de Chantilly, 1777. (On y donna, le 3 juin, pour la réception de Mademoiselle, une Fête villageoise dans un Hameau, par Laujon. Tous les rôles étaient tenus par la société du château).

Société dramatique de Charonne, 1770-1781 (chez Le Camus de Mézières, architecte du Roi. Une partie du répertoire se trouve dans un volume publié en 1781 : *Mes délassements ou les Fêtes de Charonne*).

Théâtre de M. de Vaudreuil, à son château de Gennes

villiers (*Le Mariage de Figaro* y fut joué pour la première fois à la fin d'avril 1784).

On ne connaît pas le XVIII[e] siècle si on n'a pas étudié ses théâtres de société, si on affecte de mépriser et d'ignorer, comme futiles et immorales, des œuvres charmantes, un peu libres sans doute, mais qui se sauvent par la verve et par l'esprit.

Ce sera, au besoin, notre excuse pour une étude, trop légère en apparence, très sérieuse au fond, qui risquera de choquer quelques imbéciles, mais qui pourra intéresser, nous nous plaisons à le croire, les lettrés et les curieux, pour qui nous l'avons écrite.

H. D'A. et P. D'E.

Pl. I



Une Parade

LES

THÉATRES LIBERTINS
AU XVIIIe SIÈCLE

I

LES SPÉCIALISTES DES PIÈCES GRIVOISES. GUEULLETTE ET SES THÉATRES. — LA PARADE AU XVIIIe SIÈCLE

Le Théâtre de Société au XVIIIe siècle, et surtout celui qui préférait être amusant plutôt que moral, a fait grand usage des parades. Nous devons donc rappeler, aussi brièvement que possible, ce qu'était, en ce temps-là, la parade, comment elle prit naissance et se développa, par quels fournisseurs de pièces « libres » elle fut illustrée.

Le premier en date est Thomas-Simon Gueullette, né à Paris le 2 juin 1683.

Son père, procureur au Châtelet, le lança dans la magistrature et sa vocation, à laquelle il obéit également, le lança dans les lettres. « On sait, dit son biographe, M. Henri Nicolle, qu'il poursuivit cette double carrière (celle de littérateur et celle de

juge) sans que l'une fit tort à l'autre, sans que jamais, soucieux des devoirs de sa charge, il en négligeât aucun (1). »

Nous ne raconterons de sa vie que ce qui concerne ses œuvres dramatiques et ses deux théâtres d'Auteuil et de Choisy (2), mais il n'est pas inutile de remarquer que ce spécialiste des spectacles *salés* (et salés rarement avec du sel attique) fut un très honnête homme et un très brave homme. « Son caractère était doux et gai, sa société plaisait à tous ses amis. Il avait d'ailleurs des qualités excellentes. A la mort de sa femme il fit remettre à ses héritiers tout le bien qu'elle avait laissé, et dont il devait jouir en propriété par le contrat de mariage (3) ».

Outre ses parades qui forment la partie la plus originale de son œuvre, Gueullette composa plusieurs pièces sérieuses, parmi lesquelles sept furent jouées au *Théâtre Italien,* mais sans qu'il ait jamais exigé de droit d'auteur. Comme ces pièces sont fort peu connues, nous en donnons l'énumération.

La Vie est un songe, tragi-comédie en 5 actes, en

(1) *Thomas-Simon Gueullette et les parades au XVIII[e] siècle,* par Henri Nicolle. *Revue de France,* 1874.

(2) Il a laissé des romans, des contes orientaux, des traductions, des éditions de Montaigne et de Rabelais, etc.

(3) *Le Cabinet des Fées*, 1786, t. XXXVII (*Notice des Auteurs,* par Mayer), p. 129.

prose, jouée le 17 février 1717 (traduction libre d'une pièce de Calderon, *la Vida es Sueno*).

Adamire ou *la Statue de l'Honneur*, tragi-comédie en 5 actes, jouée le 12 décembre 1717 (traduction d'une pièce italienne de Cigognini).

Les Comédiens par hasard, comédie en 3 actes en prose, mêlée de scènes italiennes, jouée le 10 mars 1718.

Arlequin Pluton, comédie française, en 3 actes, en prose, mêlée de scènes italiennes avec des divertissements, jouée le 19 février 1719.

Le Trésor supposé, comédie en 3 actes, jouée le 7 février 1720.

L'Amour précepteur, comédie en 3 actes, en prose, avec un divertissement, jouée le 25 juillet 1726.

L'Horoscope accompli, comédie en un acte en prose, avec divertissement, jouée le 6 juillet 1727.

Il existe à l'Arsenal (n° 52 bell. l. anc. catal. des Mss.) un ouvrage manuscrit de Gueullette, en 8 volumes, intitulé *Notices sur les œuvres de théâtre* et qui contient des renseignements assez curieux sur un grand nombre de pièces à la représentation desquelles l'auteur avait assisté.

Le bibliophile de Soleinne possédait un autre manuscrit acquis, lors de la vente de ses livres, par la Bibliothèque nationale, et qui a pour titre : PARADES ANCIENNES RÉDIGÉES PAR M. T. S. G. S. D. P. D. R. (M. Thomas Simon Gueullette,

substitut du procureur du Roi) 1740 et 1742 (1).

C'est dans ce recueil, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, que se trouve une très intéressante préface sur l'origine de la parade.

Gueullette faisait venir le mot parade de préparade, préparation au spectacle donné dans l'intérieur, et il la rattachait avec raison au théâtre forain. Ce genre, très ancien, il ne se flattait pas de l'avoir créé, mais de l'avoir introduit, moins grossier et plus littéraire, dans la bonne compagnie.

Que les parades remontassent à Thespis, dont le noble chariot devenait ainsi une voiture de charlatan, que les Romains les eussent connues sous le nom d'atellanes, c'est une thèse difficilement soutenable et dans laquelle l'annotateur de Rabelais et de Montaigne se laisse trop aller à son goût pour l'érudition. Collé, comme nous le verrons tout à l'heure, tombera dans le même travers en se donnant comme ancêtres Aristophane et Plaute.

Joués, si l'on peut employer ce mot, par l'opérateur ou le marchand d'orviétan et son valet, égayés et dramatisés par la verve intarissable des acteurs italiens, ces dialogues populaires devaient former au XVIIIe siècle, avec Gueullette, Fagan, Moncrif, Fuzelier, Piron, Collé, Tamponnet (2), etc., de véritables comédies.

(1) Bibl. nat. : Mss. n° 9340.

(2) Les frères Parfaict racontent que chaque fois que

Les personnages étaient toujours les mêmes, parce que le public ne se lassait pas de les voir : le maître (Cassandre) et son valet (Gilles), Léandre, Isabelle, etc. (1).

Comme Gueullette, Collé, dans une de ses œuvres posthumes (2), a longuement parlé de la parade et pour mieux se mettre à la hauteur de son sujet, il en a parlé en langage *poissard*.

Tamponnet, acteur et auteur, jouait à la Foire Saint-Laurent, il recevait vingt sous et la soupe (*Mémoires pour servir à l'histoire du Théâtre de la Foire*, 1743).

(1) « La parade, fort en vogue à cette époque (au XVIIIe siècle) ne comportait, ainsi que les canevas italiens dont elle procède, qu'un petit nombre de personnages aux types et costumes consacrés ; le vieux Cassandre, sa fille Zirzabelle (Isabelle), le beau Léandre, Arlequin et Gille ou Pierrot y étaient les protagonistes. Ce dernier, le plus populaire de tous, et dont le masque enfariné faisait naguère encore la joie de nos boulevards, se subdivisait en *Gille braillard* et en *Gille niais*. Le jargon de *Gille niais* était de mode chez les gens du monde, comme, de nos jours, l'argot des ateliers et des coulisses. Ce Gille niais, descendant direct du fameux La Palisse, fut, lui-même, père de Jeannot, lequel engendra Jocrisse qui donna le jour à Calino actuellement régnant. » Jules COUSIN. — *Le Comte de Clermont, sa Cour et ses maîtresses*, Paris, Académie des Bibliophiles, 1867.

(2) *Discours approfondi sur l'origine de la parade par l'auteur de Razibus*, publié, pour la première fois, par BARRIÈRE.

« Aristofade z'a été l'inventeur des parades... Chez les Romains Pelote, à ce que m'en a dit z'un régent des Grassins, n'avait été que le singe d'Aristofade, c'est z'à dire qu'il l'avait imité dans ses gaillardises et surtout dans ses jeux de mots latins, ses équivoques et ses gaîtés triviales qui appartiennent de droit à ce gendre...

« Je ne r'montrai z'a l'origine de la parade, qu'à datter, z'a vue de pays, de 1729 et 1730 (1) et je dirai ce que M. Sallé m'en a dit.

« M. Sallé était séquertaire de M. le comte de Maurepas et, en cette qualité, c'était lui qui composait toutes les parades que voulaient faire MM. les ducs de Vaujour, comte de Caylus, comte de Pont de Vesle, et autres marquis qui les inventaient sous sa dictée.

« Il me contait comme ça qu'il lui était z'arrivé d'avoir mené plus de vingt fois, en sa vie, entre quatre et cinq heures du soir, MM. le chevalier d'Orléans, grand prieur de France (fils légitimé du Régent), d'Argenson la guerre (le ministre), comtes de Maurepas et Caylus, dans les pièces des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Les gentilshommes étaient déguisés en reguingottes, leux

(2) Les parades de Gueullette sont antérieures, d'une vingtaine d'années, à celles de Sallé. Il est étonnant que Collé n'en fasse pas la remarque. Faut-il voir dans cet oubli un nouvel exemple de jalousie littéraire ?

chapeaux sur la tête ; et là ces beaux masques t'avaient le plaisir de voir *incognito* pour rien, représenter les parades que jouaient de dessus leurs balcons, en dehors, MM. les danseurs de corde, z'avant qu'ils donnassent leurs véritables représentations, où l'on payait.

« Ces parades, me continuait M. de Sallé, n'étaient z'auteres choses que des scènes détachées de l'ancien *Théâtre Italien* du bâtard de Ghérardi.

« Mais ces scènes croustilleuses, la magnière dont elles étaient rendues, la franche gaîté qu'ils y mettaient, les ordures gaillardes dont ils savaient les assaisonner, enfin jusqu'à leur prononciation vicieuse et pleine de cuirs, faisaient rire à crever tous ces seigneurs de la cour qui n'étaient pas tout à fait dans l'habitude d'être grossiers, z'et de voir chez le Roi des joyeusetés aussi libres.

« Que c'était de là, me poursuivait M. de Sallé, *qu'était née l'origine des parades de société* et qu'il lui était venu dans l'idée de contrefaire ces bouffonneries pour servir de divertissement z'après des soupers d'honnêtes femmes qui aiment ça.

« Qu'ainsi, me finissait M. de Sallé, ce fut de là même qu'il imagina de faire queutes seigneurs les auteurs du *Père respecté*, de *Cassandre aux Indes*, de *Blanc et Noir*, etc.

« Il ne me disait pas tout, le bonhomme : il ne me nommait pas les seigneurs, rapport z'à ce qu'il ne repernait jamais son esprit, quand z'il l'avait

z'une fois donné, mais j'ai su depuis, par M. de Beaumont, notte archevêque de Paris actuel, qui, dans sa jeunesse, z'a toujours été un gaillard comme il l'est encore, que le fameux *Remède à la mode*, parade imprimée dans le *Théâtre des Boulevards*, est de M. de Sallé qui en avait fait présent à M. le duc de la Vallière, qui, au jour d'aujordhuy, s'en croit très sincèrement l'auteur, que le *Père respecté* z'est encore de ce Sallé, quoique M. de Pont de Vesle m'ait dit z'à moi-même et qui plus est à feue Mlle Gaussin que s'te parade là z'était de sa façon : ce qu'il ne faut jamais croire, quand d'messieurs seigneurs vous diront de ces bourdes là. Car rapportez-vous-en à moi : quand des La Vallière, des Caylus, des Pont de Vesle se vantent d'avoir *fait*, ajoutez-y *fait faire*. C'est plus correct. »

Revenons à Gueullette. L'histoire de ses théâtres va nous indiquer comment il fut amené à composer des parades.

En 1711, un avocat que Gueullette qualifie d'illustre, Me Chevalier, avait eu l'idée, pour habituer son fils à la parole en public, de réunir dans des conférences quelques-uns de ses amis, tous plus ou moins apparentés à des familles de robins et plus ou moins livrés à l'étude du droit. Les plus assidus étaient Dumont, qui eut pu mettre au besoin le Code en vaudevilles ; Faroard, descendant de Chapelain et de Desmarets de Saint-Sorlin, et, par atavisme sans doute, auteur déjà très remar-

quable ; Galard, substitut du procureur général à la cour des Aides et qui devait devenir « un des arcs-boutants de la parade » et Fournier, avocat très facétieux, très porté à la littérature légère, comme ils l'étaient assez souvent en ce temps-là.

Après trois heures consacrées à d'austères travaux, à des discussions juridiques ou à des plaidoyers « en l'air », les amis de Me Chevalier et de son fils délassaient leur esprit par des divertissements de tout genre, depuis les cartes jusqu'à la promenade. Un jour, à la Foire Saint-Laurent, ils assistèrent ensemble à une parade, le *Chapeau de Fortunatus*, et elle les intéressa tellement qu'ils résolurent de l'exécuter le lendemain, avec les costumes.

Cet essai réussit si bien qu'ils prirent l'habitude de se rendre à la Foire, les jours où il n'y avait pas de conférences, et à rejouer « à l'impromptu » les farces auxquelles ils avaient assisté. D'ailleurs ils ne renoncèrent pas pour cela à un répertoire plus noble. En cette même année 1711, ils représentèrent entre eux le *Joueur*, de Regnard. Il est inutile d'ajouter que les conférences dévièrent de plus en plus de leur but primitif et que le pauvre Cujas eut grandement à se plaindre de la concurrence de Molière ou de Regnard.

Quelques années avant les tentatives dramatiques de Me Chevalier et de ses amis, Gueullette, vers 1707 ou 1708, donnait déjà des représenta-

tions dans un petit théâtre parfaitement organisé.

« Nous avions formé, dit-il dans sa *préface aux parades*, une société fort agréable des gens de notre âge, après avoir fait construire un théâtre très galant, à Auteuil, dans la maison du S[r] Fanier, maître à danser du Roi, laquelle était contiguë à celle de M. Dumont le père. Nous y avions joué à l'impromptu les plus comiques et les plus brillantes de l'ancien *Théâtre Italien*. Il n'y en avait que 7 ou 8 étudiées et jouées servilement par rapport aux jeunes demoiselles qui faisaient des rôles de Colombine, de Marinette et d'Isabelle, et à celui de Mezetin représenté par le S[r] Deschamps (1).

« Nous dansions, entre tous les actes, des ballets composés par le S[r] Fanier, dont le fils, un de nos acteurs, et qui est aujourd'hui maître et ordonnateur des ballets du roi de Pologne, exécutait les principales entrées, et nous donnâmes 8 représentations qui durèrent pendant les vacations de cette année.

« Nos divertissements d'Auteuil, toujours nouveaux, et variés par les danses et les couplets de chansons composés par MM. Dumont et Deschamps sur tout ce qui se passait à Auteuil et dans les

(1) François-Michel-Chrétien Deschamps, fils d'un gentilhomme de Champagne qui était capitaine de cavalerie, naquit en 1688 et mourut en 1747. Commis dans un bureau de finances, il consacrait ses loisirs à écrire des tragédies, dont une, *Caton d'Utique*, fut jouée avec succès au *Théâtre-Français*, le 25 janvier 1715.

villages voisins, nous attirèrent, outre nos amis priés, un concours étonnant de spectateurs du premier rang. Comme nous n'ouvrions la scène qu'à 11 heures du soir, quantité de seigneurs et de dames partaient en poste de Versailles après le souper du roi pour venir prendre part à nos plaisirs. A l'exemple de ce qui se passe à Venise, nous admettions le masque à nos spectacles, nous donnions le bal ensuite. Cela formait des nuits blanches dont on paraissait fort content et nos amusements produisirent à la *Grande*, alors la plus fameuse hôtellerie d'Auteuil, plus de 200 pistoles. »

Sur ces entrefaites, les acteurs des deux troupes de société qui avaient fini par se réunir proposèrent à Gueullette de disposer pour eux des *canevas*, sur lesquels ils pourraient broder des pièces. La plupart de ces pièces — presque toujours des parades — furent jouées avec succès dans la maison de M. Chevalier ; et Gueullette doubla souvent certains rôles, mais celui de Gille resta le monopole de Faroard, qui s'y montrait incomparable. « Pour M. Fournier, il copiait si parfaitement le nommé Quinville, acteur forain (1), que l'on s'y serait mépris. Il accompagnait son jeu d'un comique charmant et naturel, de rodomontades excellentes, et, dans le besoin, il grimaçait si singulièrement qu'il n'était pas possible de s'empêcher

(1) Quinville excellait dans les rôles de Cassandre.

d'éclater de rire lorsqu'il était sur la scène (1). »

Un passage de Gueullette, dans l'opuscule cité plus haut, nous apprend avec quelle rapidité s'improvisaient ces parades. « MM. Dumont, Faroard et Galard, dit-il, étant venus passer quelques jours chez moi à Maisons, près Charenton, en 1714, après une grande partie de ballon qui avait rassemblé devant ma maison tous les bourgeois et paysans du village, M. Faroard, qui était en camisole blanche, annonça, sans m'en rien dire auparavant, un divertissement d'un genre nouveau qu'il assura devoir durer deux bonnes heures et n'en demanda qu'une demie à l'assemblée pour nous y préparer. Je fus surpris de sa témérité. Cependant je me rendis d'assez bonne grâce à sa prière et à celle des bourgeois et habitants du lieu. Nous fabriquâmes sur le champ un canevas que même nous n'écrivîmes pas : une cornette plate de femme qui servit de béguin, un peu de farine et un chapeau de paille fournirent dans le moment le déguisement pour Gilles. Nous nous habillâmes le plus convenablement, c'est-à-dire le plus ridiculement qu'il nous fut possible et un assez grand perron qui était au-devant de ma porte nous ayant servi de salon, nous exécutâmes une parade assez longue avec un applaudissement universel. »

Qu'il jouât chez lui ou chez les Chevaliers,

(1) *Préface pour les parades.*

Gueullette avait, dans ses attributions, la composition des canevas et la garde du magasin des accessoires, accessoires réduits au minimum et qui pouvaient presque tenir dans ce qu'on appelait la *valise aux déguisements*.

A Choisy-Mademoiselle, qui devint plus tard Choisy-le-Roi, il possédait une maison de campagne, moitié château, moitié guinguette. C'est là qu'il transporta son théâtre. Il y fit représenter, en se réservant un des principaux rôles, car l'auteur dramatique chez lui n'avait d'autre but que fournir des pièces à l'acteur, sa première parade, non plus livrée à l'improvisation mais écrite d'un bout à l'autre, *L'Education de Gille* ou *A laver la tête d'un âne on perd sa lessive*.

La troupe, dont faisaient toujours partie Dumont fils, Faroard, Galard, etc., s'était augmentée d'un nouvel acteur, M. Pasquereau, caissier du receveur de la ville, d'une rare originalité par le naturel et très habile à se grimer. Malheureusement, ce Pasquereau mourut en 1741, la même année que Galard, et il fallut les remplacer. Un abbé se présenta. « Il fut accepté ; on lui proposa différents rôles mais pas un ne lui convenait. On lui demanda enfin ce qu'il savait : il répondit qu'il savait fort bien souffler. Là-dessus on lui fit cette réponse qui est devenue un proverbe : Monsieur l'Abbé, souffler n'est pas jouer (1) ».

(1) *Le Cabinet des Fées*, t. XXXVII, p. 132.

Gueulette n'hésita pas à prendre les acteurs qui lui étaient nécessaires dans sa famille et celle de ses amis. Il pensait, et c'est une théorie qui peut très bien se soutenir, que la gaîté, la bonne humeur, rendent les ménages non seulement heureux mais féconds.

« L'esprit toujours riant et joyeux, dit-il, nous ne laissions échapper aucune occasion de nous amuser et de mettre à profit tous nos moments de loisir. Nous avions eu le bonheur de trouver dans nos femmes des caractères liants et sociables, et de leur bien persuader que la gaîté de l'esprit faisait naître celle du corps. De là vient en effet cette vertu prolifique qui se trouve chez MM. Dumont et Faroard, dont le premier, après trente et un ans de mariage, vient de donner un citoyen à l'Etat. Leurs enfants, tous aimables, sont nés dans la joie, mais dans cette joie modérée et tranquille qui fait l'essence et le bonheur de la vie. A mon égard je n'ai pas donné des preuves de ma bravoure aussi vivantes que celles de ces messieurs. Il faut croire que le champ que je laboure n'a pas reçu d'en haut cette vertu productive (1). »

Dans son théâtre de Choisy, Gueullette ne se bornait pas à jouer ses pièces. Celles de ses amis, et notamment d'un écrivain bien oublié aujourd'hui,

(1) *Préface pour les parades.*

Le Brun (1) — avaient leur tour, mais les parades formaient le fond du répertoire.

Plus tard, il s'engoua des Marionnettes et s'amusa à les faire dialoguer. Ces Marionnettes, trop portées à la gaudriole, quoiqu'elles fussent de bois, et trop libres dans leurs propos, scandalisaient le curé de Choisy, qui considérait leur inspirateur comme un de ses plus mauvais paroissiens.

Or, un jour, pendant une représentation, Gueullette qui se chargeait d'ordinaire, et avec beaucoup de verve, de faire parler Polichinelle, avale sa pratique. La rondelle de fer blanc s'arrête dans le gosier et s'obstine, malgré tous les efforts, à ne vouloir ni monter ni descendre. On va chercher un chirurgien et le porte-lancette, désespérant de son savoir qui était probablement des plus médiocres, va chercher le curé. Celui-ci se hâte, impatient de remettre dans le droit chemin une âme égarée, et il se trouve devant un théâtre, en présence d'un homme très rouge, invraisemblablement rouge, qui essaie d'exprimer ses sentiments chrétiens mais qui ne peut qu'émettre, en les accompagnant d'horribles grimaces, des sons inarticulés compa-

(1) Né en 1680, fils d'un trésorier de France à la généralité de Paris, a donné quelques opéras, des comédies (parmi lesquelles l'*Etranger*, non représenté), un recueil d'épigrammes, de madrigaux et de chansons, des romans, des fables, etc. Il mourut à Paris, le 28 mars 1743.

rables au gloussement d'une poule en train de pondre. Indigné, convaincu qu'on ne l'a appelé que pour se moquer de lui, le curé recule, se dirige vers la porte, puis, au moment de sortir, se retourne, cherchant dans les débris de sa mémoire quelque terrible anathème pour châtier l'impie.

Gueullette va être excommunié, lorsque, heureusement, dans un dernier effort, il achève d'avaler la pratique. Il s'explique, proteste de ses bonnes intentions, et le curé, désarmé, s'en va en le bénissant.

Les petits comédiens de bois ne furent qu'une fantaisie et une exception dans la carrière dramatique du joyeux robin. Il composait ses parades pour des acteurs vivants et très vivants.

Cette partie de l'œuvre de Gueullette, qui est de beaucoup la plus intéressante, est aussi la plus ignorée. A vrai dire, il ne se souciait pas qu'elle fût trop connue et cette littérature légère lui parut sans doute, dans ses dernières années, indigne non pas de son esprit, mais de sa charge de substitut. Nous pouvons juger de ses scrupules, un peu excessifs, par cette lettre qu'il écrivait à Favart (1) :

(1) Cette lettre a été donnée par M. Henri Nicolle dans son étude sur Gueullette. Il n'en indique pas la date, mais elle fut certainement écrite à l'époque où l'auteur de toutes ces joyeuses pièces, après avoir fermé son *Théâtre de Société*, n'était plus et ne voulait plus être que M. le substitut du procureur du roi.

« Je vous envoie, Monsieur, ainsi que je vous l'ai promis, le recueil de mes parades (1) que je puis bien appeler *delicta juventutis meæ*. Comme je ne les ai arrangées qu'en espèce de canevas,je me serais bien gardé de les laisser voir au public. Mais n'ayant pu les refuser à M. de Paulmy (qui même en avait joué avec nous) sous condition qu'elles ne sortiraient point de ses mains, un infidèle copiste, comme vous le savez, Monsieur, en a mésusé. M. Fanier en ayant eu besoin en Saxe pour procurer quelques divertissements dans un genre nouveau au roi de Pologne et à la famille royale, me les demanda, il y a environ dix ans ; je les lui envoyai par la voie de l'ambassadeur, ne croyant pas, en faveur de notre très ancienne amitié, devoir le priver d'une satisfaction qui pouvait lui être utile. Elles lui procurèrent beaucoup de

(1) Ce recueil intitulé *Parades de M. Güeullette* et formant un volume in-4° : « d'une grosse écriture de copiste », appartenait au petit-fils de Favart, chez qui M. Henri Nicolle put, à une époque qu'il n'indique pas, mais vers 1860, le consulter. M. Favart, qui avait été peintre, graveur, diplomate, auteur dramatique et surtout collectionneur de livres, mourut en 1864. Il n'est fait aucune mention du recueil de parades dans le catalogue de vente de sa bibliothèque. Ajoutons que ce recueil, très incomplet, ne contenait pas *Carataca* et le *Muet aveugle*... qui sont cependant de Gueullette et se trouvent dans le *Théâtre des Boulevards*.

compliments de toute la cour par la façon dont il fit exécuter et dont il exécuta lui-même les scènes qu'il choisit et qu'il travailla d'après les canevas. Il me tint très religieusement la parole qu'il m'avait donnée de n'en tirer aucune copie, et, au premier voyage qu'il fit en France quelque temps après, il me remit le recueil que je vous envoie.

« Vous pouvez, Monsieur, aujourd'hui en faire tel usage qu'il vous plaira, aux conditions de me remettre mon manuscrit le plus tôt qu'il vous sera possible, de le faire copier chez vous afin qu'il ne soit point égaré.

« Je suis charmé de trouver cette occasion de vous prouver la considération, l'amitié, l'estime avec lesquelles je suis à vous, Monsieur, et à Mme Favart.

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« GUEULLETTE. »

« J'y joins deux autres parades que vous pouvez garder. Il y en a une troisième à ma campagne, intitulée *les Fausses Envies* et que je vous ferai copier. »

Gueullette, dont la verve était inépuisable, a composé un assez grand nombre de parades, mais l'absence de renseignements précis ne permet pas d'indiquer bien exactement toutes celles dont il fut l'auteur.

Les manuscrits que nous avons déjà cités (1), et un autre manuscrit, qui contient les scénario de

(1) Bibl. Nat., n°s 9340 et 9341.

Dominique (1), sont très probablement la copie du répertoire qui fut joué sur les théâtres d'Auteuil et de Choisy.

Le premier de ces manuscrits (N° 9340) a recueilli trente-cinq parades dont voici les titres :

Le Pet à vingt angles. Cracher noir. Le Chapeau de Fortunatus. Les Cornets et le Testament de Gilles. La Bouteille au cul. Le Point d'honneur. Le Petit Jacques. Tu feras le ménage. Le Castel. Les Valets hors de condition. Ma Conspiration. Le Docteur en teste. Les Lapins. Le Mort sur le banc, ou le comte de Regniabo. Gilles barbier. Les Repas imaginaires. Le Mémoire de dépense. Le Chat. Le Portrait. L'Araignée. Les Braves d'Ostende. Les Métiers. Le Tailleur. La Succession. Le Mariage de Gilles. Le Maître de grammaire. Le Maître à danser. Le Maître de civilité. L'Amant désespéré. Le Repas de noces. La Tarentule. Les Quatre cuillerées de soupe. Le Combat des poltrons. Le Cérémonial pour les coups de bâton. Le Muet aveugle, sourd et manchot.

Dans le manuscrit N° 9341 les parades qui

(2) Bibl. Nat., n° 9328. Ce manuscrit, comme les deux précédents, avait fait partie de la bibliothèque Soleinne. Pierre-François Biancolelli, appelé aussi Dominique, comme son père, était le fils du célèbre Arlequin, de la *Comédie Italienne*. Né à Paris, en 1681, il mourut le 18 avril 1734. Acteur très estimé, il a fait jouer (surtout au *Théâtre Italien*) un grand nombre de pièces et laissé des scénario qui avaient beaucoup de vogue.

portent des noms d'auteur sont les suivantes :

Le Doigt mouillé, par M. A. (par le sieur Armand (Huguet) comédien français).

Le Marchand de merde, tiré de Merlin Cocaïe, par Piron.

L'Amant poussif, par Collé.

Parmi les parades ci-dessus énumérées et en y ajoutant celles de la copie envoyée à Favart et celles qu'ont recueillies les trois volumes du Théâtre des Boulevards, on peut attribuer à Gueullette : *Caracataca Caracataqué. Le muet aveugle, sourd et manchot. Léandre fiacre. La Confiance des Cocus. La Chaste Isabelle. Isabelle double. Léandre magicien. Les Deux Doubles ou la Surprise surprenante. La Vache et le Veau. Le Courrier de Milan. La Pomme de Turquie. Le Mauvais Exemple. Léandre ambassadeur. Les Fausses Envies ou l'Andouille de Transylvanie. Le Calvil rouge et le Bigarreau. Les Cornets et le Testament de Gilles. La Bouteille au cul. Le Point d'honneur. Le Petit Jacques. Tu feras le ménage. Le Cartel. Les Valets hors de condition. La Conspiration. Le Docteur en teste. Les Chasses d'Ostende* (1).

Malgré leurs équivoques risquées, leurs gros mots, leur verve un peu épaisse, ces parades de

(1) C'est par erreur que M. Henri Nicolle mentionne comme étant de Gueullette : *Le Marchand de Merde* (de Piron), *Blanc et Noir* (de Sallé), *Le Père aux Indes*, intitulé aussi *Le Bonhomme Cassandre aux Indes* (de Sallé),

Gueullette sont plus joyeuses que grivoises. Elles rappellent Tabarin, mais un Tabarin plus affiné et qui aurait fréquenté le *Théâtre Italien*. Elles sont un écho très fidèle et très amusant des bruits de la rue, des discussions tragi-comiques qui troublaient les ménages populaires, de tous ces menus cocuages dont s'égayait tout un quartier. Les mœurs du petit peuple de Paris, des boutiquiers, des artisans et de leurs femmes, accortes commères, bavardes, fortes en gueule et légères au pourchas, y sont fidèlement reproduites par un écrivain d'esprit très satirique et dont la fantaisie savait s'armer d'une observation très aiguë.

Ce qui les distingue plus particulièrement, c'est le jet libre et franc, la note juste, la rapidité de l'allure et la vivacité du dialogue.

Tous les personnages ont la parole facile et prompte — on voit bien qu'ils sont de Paris — et le mot leur vient aux lèvres sans efforts, surtout quand ce mot est une injure.

Prenons, comme exemple, dans *les Deux Doubles ou la Surprise surprenante*, le duo non pas d'amour, mais de colère, qu'entonnent Cassandre et sa femme Isabelle, jaloux l'un de Léandre et l'autre de Catin, duo qui est naturellement accompagné

Le Remède à la mode (de Sallé), *L'Amant cochemard* (de Moncrif). *Ah! que voilà qui est beau!* (attribué au duc de La Vallière), *Isabelle grosse par vertu* (de Fagan).

de gifles et de coups de poing. Ces gifles et ces coups de poing, ceux qui les reçoivent n'en sont que les « dépositaires ». Le mari frappe Léandre sur la joue de sa femme et la femme corrige Catin sur la joue de son mari. Ces châtiments par procuration sont moins rares qu'on ne croit :

Cassandre

A Léandre ! Tiens, voilà pour toi !

Isabelle

A Catin ! Tiens, donne-lui ça !

Cassandre

Tiens, mets-ça à ta chapelle !

Isabelle

Tiens, accroche-ça à ton bénitier !

Cassandre

Tiens, envoie-lui ça par la poste.

Isabelle

Tiens, voilà pour en payer le port.

Pour terminer le débat, Isabelle appelle Cassandre : « Vilain chien, gueux de punais, vieux fiacre » et ce brave homme, très vexé (on le serait à moins) répond en la traitant de « vieille fouine » et de « carogne ».

Une scène d'un autre genre, dans *les Chasses d'Ostende*, suffira pour donner une idée de la verve gauloise de Gueullette.

Les deux personnages sont le Maître et son valet, Gilles :

Le Maître

Où diantre te fourres-tu donc ?

Gilles

Parbleu, maître, je ne peux pas être partout. J'étais allé à la cave tirer un petit coup de vinaigre avec Jacqueline.

Le Maître

Je crains bien plutôt que tu n'y soies descendu pour boire mon vin.

Gilles

Au contraire, maître, la dernière fois qu'un de vos tonneaux était en vidange et que vous accusiez Jacqueline de l'avoir bu...

Le Maître

Il est vrai que je me suis bien aperçu deux ou trois fois qu'elle avait l'haleine vineuse...

Gilles

Eh bien ! maître, cela a piqué au vif cette pauvre fille ; elle m'a montré le trou par où votre vin avait passé et je travaillais actuellement à le boucher quand vous m'avez appelé.

Le Maître

Le Ciel soit loué ! Il ne s'enfuira donc plus par là.

Gilles

Oh ! maître, je ne vous en réponds pas, mais quand Jacqueline me le montrera, je serai toujours prêt à le boucher.

Vers 1759, Gueullette, absorbé par des travaux

qu'il croyait plus sérieux, renonça pour toujours au théâtre. Il n'était plus jeune (1) et, dans sa vieillesse un peu chagrine, il voyait sans indulgence les efforts et les travaux de ceux qui suivaient ses traces et auxquels il reprochait, on peut le croire, de l'avoir trop bien imité. Il écrivait dans ses *Notices* : « Après nous être élevés peut-être par delà Sophocle, Euripide et Aristophane, nous tombons à ce qu'il y a de plus bas, à ce que les bateleurs joueront dans le préau de la foire pour divertir la populace. Ces pièces doivent être obscènes, déguisant mal la plus vile prostitution, en ne mettant aucune sorte de raison dans les incidents ; le ton de la plus mauvaise compagnie en fait ses délices, et la bonne s'étudie à ce jargon. Il court manuscrits de gros recueils de *Parades* ; on les met en vers et en musique. »

Ces reproches trop sévères surprennent sous la plume de Gueullette. Il aurait dû se montrer moins dur et moins injuste pour un genre, créé ou rajeuni par lui, et il n'avait vraiment pas à se plaindre de la mauvaise ou de la bonne compagnie, qui, avec le même empressement, recherchaient ses pièces, et les jouaient ou y assistaient avec le même plaisir.

(1) Il mourut le 22 décembre 1766, à 83 ans.

II

LES SPÉCIALISTES DES PIÈCES GRIVOISES : COLLÉ, GRANDVAL, CARMONTELLE, LAUJON

Gueullette venait à peine d'inaugurer sa carrière d'acteur de société, lorsque, le 14 avril 1709, à Paris, dans une vieille maison de la rue des Lavandières, naquit de Jérémie Collé « advocat de la cour, conseiller du Roy, substitut de M. le procureur du Roy au Châtelet, trésorier de la chancellerie du Palais » (voilà bien des titres pour un seul homme) et de Marguerite Rousset, sa légitime épouse, l'auteur dramatique qui devait être son rival, son heureux rival, dans la composition des parades, et peu à peu le faire oublier.

Cousin de Regnard — ce qui l'obligeait moralement à faire tôt ou tard du théâtre — Charles Collé ne songea pas d'abord à la littérature, ou, s'il y songea, ce fut d'une manière toute platonique. Pour gagner sa vie et obéir à ses parents, à qui le culte des Muses ne disait rien qui vaille, il chercha un

emploi. Avant d'écrire des actes, il en passa. Il fut, comme plus tard Scribe, Casimir Delavigne et bien d'autres, clerc de notaire, dans l'étude de Me Dutertre, puis commis, assez largement rétribué, chez M. de Meulan, receveur général de la généralité de Paris, et il continua à demeurer dans la maison de ce financier jusqu'au moment où il se maria (1).

Le 5 juillet 1756, à l'église Saint-Roch, où les registres lui donnent le titre d'*intéressé dans les affaires du Roy* (2), il épousa Pétronille-Nicole Bazire, fille d'un avocat au Parlement et qui avait treize ans de moins que lui.

« Depuis l'âge de dix-huit ans, écrivait-il dans son *Journal* à la date de mai 1757, j'ai toujours vécu chez les autres ; je n'ai pas encore goûté le plaisir d'être chez moi, d'être mon maître. J'en vais jouer avec celle que j'ai épousée secrètement il y a longtemps, et qui est en même temps ma femme, mon amie et ma maîtresse. »

Sans doute cette obligation de vivre chez les

(1) C'est là que Mlle Pauline de Meulan (plus tard Mme Guizot) le connut : « Je le vois encore, dit-elle, ce bon Collé, avec son grand nez et sa petite perruque, sa mine étonnée, son air grave et son impertubable et sérieuse gaîté, se divertissant de tout et ne riant de rien ». *Publiciste*, no du 8 vendém. an XIV (30 octobre 1805).

(2) C'est-à-dire ayant un intérêt dans une des sous-fermes.

autres n'allait pas sans quelques avantages, pour que Collé, vers 1763, s'empressât d'accepter les fonctions de lecteur et de secrétaire du duc d'Orléans, fonctions créées pour lui et qui augmentaient son budget de 2.000 livres par an.

Sa femme qu'il aimait tendrement, et presque avec exagération, mourut au mois de juin 1781. Il en éprouva une grande douleur. « Tout est fini pour moi dans la nature, écrivait-il le 22 juin à un de ses parents (1). » Il ne se consola jamais, et on a même prétendu (mais à tort probablement) que, pour rejoindre un peu plus tôt celle qu'il avait perdue, il essaya de se tuer (2).

Au mois de juin 1782, cet époux fidèle et plaintif vendit à Marmontel sa maison de campagne de Grignon qui avait appartenu à sa femme et qui lui rappelait de trop tristes souvenirs. Il se réfugia à Saint-Cloud et ne fit plus à Paris que de rares apparitions. Il mourut le 3 novembre 1783 (3), dans

(1) M. de V*** qui avait été nommé, en 1780, contrôleur-général à Roanne.

(2) Collé, dans son *Journal*, présente sa femme comme une intelligence hors ligne, qui lui donna toujours d'excellents conseils, même littéraires. Il assure (mais nous ne sommes pas obligés de le croire) que dans le milieu dissolu où il vivait, il ne cessa jamais de lui être fidèle,

(3) Les *Mémoires secrets* (3 novembre 1783) prétendent que, dans les dernières années de sa vie, son caractère s'était singulièrement aigri et qu'il mourut gâteux.

son petit appartement de la rue de la Michodière, et fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Roch (1).

Tout jeune, Collé avait montré un goût très vif pour le théâtre : « Pendant plusieurs années, disait-il plus tard, je n'entrais point dans la salle (du *Théâtre-Français*) sans qu'il me prît un frisson de plaisir, tel que celui que je sentis au premier rendez-vous que me donna la première honnête femme que j'eus à vingt ans et dont j'étais éperdûment amoureux (2).

A dix-sept ans, il se lia avec un des patrons du Caveau, le chansonnier Gallet, épicier à la pointe Sainte-Eustache (ou rue des Lombards, d'après Marmontel). On sait que Gallet, né en 1700, fit banqueroute en 1751 et se réfugia au Temple, asile privilégié des débiteurs insolvables. Il mourut en 1757 : « Ah ! Monsieur, disait Panard à Marmontel, je viens de pleurer sur la tombe de ce pauvre Gallet ; mais quelle tombe ! Ils me l'ont mis sous une

(1) « L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le 4 novembre, a été inhumé en cette église M. Charles Collé, lecteur de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans et l'un de ses secrénaires, décédé hier, garçon (*sic*), rue de la Michodière, âgé d'environ soixante-quinze ans. » *Registres de l'Eglise Saint-Roch.*

(2) Notice placée en tête de son *Journal*, dans l'édition publiée par Barbier (1807), p. 1.

gouttière, lui qui, depuis l'âge de raison, n'avait pas bu un verre d'eau (1) ».

Chez cet épicier fantaisiste qui ne but d'eau qu'après sa mort, Collé rencontra Panard et Crébillon fils qui, dans la suite, parvint à le détourner des *amphigouris*, des petits poèmes prétentieusement incompréhensibles, obscurs et entortillés, des sonnets d'Oronte par lesquels avait débuté son ambitieuse inexpérience.

Il était né pour produire des œuvres fortes et originales, et il le prouva bientôt.

Nous n'avons pas ici à parler de son théâtre « public » sur lequel tout a été dit, bien ou mal. Ses parades, où se révèle son véritable talent, sont infiniment moins connues. Il ne s'en est occupé lui-même qu'avec toute sorte de précautions, de réserve, de restrictions, presque de remords, comme s'il voulait désarmer la critique ou la dérouter. Il n'a pas su comprendre que ces pièces légères qu'il affectait de dédaigner, feraient plus pour sa gloire que les grandes machines dramatiques auxquelles il attachait tant d'importance, et que son plus incontestable chef-d'œuvre n'était pas *la Partie de chasse de Henri IV* ou *Dupuis et Desronais* mais *la Vérité dans le Vin*.

Enumérer, en donnant à chacune sa date, les parades et les comédies libres de Collé, c'est une

(1) *Mémoires* de Marmontel.

tâche assez difficile. Nous l'entreprenons sans être bien sûrs de la mener à bonne fin.

1731 : *Cocatrix*, tragédie amphigourique en vers en rimes riches, en un acte (cette pièce était généralement jouée dans les théâtres de société, précédée d'un prologue, *les Vendanges de la Folie*, avec *Ce que Dieu garde est bien gardé*, que précédait également un prologue, *Madame Prologue*).

1737 : *Alfonse, dit l'Impuissant*, tragédie en un acte (1) (imprimée en 1740, *à Origénie, chez Jean qui ne peut*).

1740 : *Razibus, ou Léandre faux Eunuque.*

1741 : *Léandre étalon* (intitulé aussi *Léandre hongre*).

1742 : *L'Amant poussif.*

1743 : *Les deux Gilles*, prologue de Ségonzac, arrangé par Collé.

1744 : *Léandre grosse.*

1745 : *La Mère rivale.*

1746 : *Le Mariage sans curé.*

1747 : *La Vérité dans le Vin.*

1748 : *Gilles chirurgien anglais* (imprimée en 1779, *Londres et Paris, Vve Duchesne (Lyon, Cellier)*, sous ce titre : *Le chirurgien anglais)*.

(1) « J'avais, en 1737, tourné en tragédie *Alphonse l'Impuissant*, parade du feu prédicateur La Chaussée. » *Préface générale ou Introduction à la lecture de mes manuscrits*, publiée, pour la première fois, par Honoré Bonhomme. *Correspondance inédite de Collé*, 1864, p. 365.

1749 : *Tragiflasque*, tragédie en trois actes.

1750 : *Le Rossignol ou le mariage secret*, comédie en un acte en prose et en vaudevilles (imprimée en 1764 : *La Haye et Paris, Duchesne)*.

1752 : *Le Jaloux corrigé*, opéra bouffon en un acte « parodié sur plusieurs ariettes de la *Serva Padrona*, dont la musique est de Teleman et de Pergolèse ; du *Joueur*, dont la musique est de Pergolèse, d'Orlandini et de Dolletti ; et du *Maître de musique*, dont la musique est du même Pergolèse ; avec un récitatif dans le goût italien, dont la musique ainsi que celle du *Divertissement* et du *Vaudeville*, est de M. Blavet... Il fut d'abord donné au château de Berny, chez M. le Comte de Clermont, le 18 novembre 1752, et ensuite sur le *Théâtre de l'Opéra*, pour la première fois le 1er mars 1753, et n'eut que six représentations. Il est gravé partition in-4°. Le sieur Manelle et la demoiselle Tonelli, acteurs bouffons italiens, chantèrent en français dans cette pièce, pour la première fois de leur vie (1) » — *Les belles Manières, La Rivale à Lesbos. Les Vendanges de la Folie*, prologue.

1753 : *L'Accouchement invisible. Isabelle précepteur. Le Galant Escroc* (imprimé en 1767 avec *les Adieux de la parade*, chez Gueffier fils).

1754 : *Les Adieux de la parade*, prologue en vers libres. *La Lecture*, prologue en prose.

(1) *Dictionnaire des Théâtres*, de Léris.

1761 : *Madame Prologue,* prologue.

1764 : *Le Bouquet de Thalie,* prologue.

1765 : *Les Accidents,* comédie en acte. *La Cassette magique,* prologue.

1767 : *L'Ile Sonnante* (jouée à Villers-Cotterets chez le duc d'Orléans, puis au *Théâtre Italien*) (1).

Lorsque parurent en 1756 les trois volumes du *Théâtre du Boulevard,* Collé ne reconnut comme siennes dans les parades réunies par ce recueil que *l'Amant poussif, Léandre hongre, la Mère Rivale et Léandre grosse.* Dans une lettre adressée à un écrivain qui l'avait félicité de ses pièces, il se plaignait des « ordures grossières » qu'on y avait ajoutées, « non qu'à cet égard, disait-il, je veuille faire la petite bouche, mais c'est que je me flatte de n'avoir jamais présenté ces sortes d'images que du côté agréable et plaisant ». Ces ordures supplémentaires, déposées dans l'ouvrage pour allécher le public, s'aggravaient d'après lui de fautes d'impression, d'altérations du texte, dont il rendait responsable l'éditeur du recueil, c'est-à-dire celui qui avait eu l'idée de le publier, Corbie, ancien valet

(1) On attribue à Collé une comédie de Société en cinq actes et en prose, le *Directeur démasqué,* non imprimée et dont la seule copie qui existe, d'après une note manuscrite de Paulmy, se trouve à l'*Arsenal* (Ms. n° 6712). Elle est bêtement ordurière, ce qui tendrait à prouver qu'elle n'est pas de Collé.

de chambre du marquis du Chatel, « le plus grand corsaire et le plus hardi écumeur de la littérature ». Pendant deux ans, il avait réussi à faire arrêter le petit commerce de cet industriel peu délicat, grâce à l'appui « de M. le duc d'Orléans, qui s'amusait à ces misères-là... mais à la fin, son avidité a surmonté tous ces obstacles pour nous donner l'édition la plus fautive et la plus bête de l'ouvrage le plus plat en soi que l'on puisse composer et qui n'est fait strictement que pour la société (1) ».

Ce procédé de Corbie avait vivement blessé Collé. Il y revient dans un autre passage de ses œuvres où il se montre encore plus sévère. « Soyez sûrs et certains, mes chers lecteurs, dit-il, que toutes les parades qui sont z'enterrées vives dans ce damné *Théâtre des Boulevards* sont de la faciende de M. de Sallé, à l'exception d'*Isabelle grosse par vertu*, qu'est de Fagan, une qu'est de Moncrif, en vers, *l'Amant cochemard*, une qu'est de Piron, *le Marchand de m....* et trois ou quatre de moi qui m'ont été volées par un savoyard décrotteur qui a substitué des cochonneries de la Halle z'à des gravelures agréables qui ont le ton de tout le monde. Le Ciel l'en a puni, car z'il n'a point de grâce pour ce crime-là. Il a fait fortune, banqueroute et z'est devenu fou.

(1) *Correspondance inédite de Collé*, p. 305.

La première lettre de son nom est Corbie (1). »

Peu scrupuleuse sans nul doute, la spéculation de Corbie était habile. Elle s'adaptait fort bien au goût de la bonne société pour les spectacles grivois, et de préférence pour les parades. Cette prédilection du grand monde, au XVIIIe siècle, pour des pièces populaires, naïves (au moins en apparence), mêlées de locutions parisiennes et de mots d'argot, très peu morales, cela va sans dire, puisqu'elles visaient à reproduire la réalité, on ne s'est pas assez rendu compte qu'elle était une réaction contre l'emphase et la boursouflure du Théâtre classique. Financiers, marquis, robins, qui ne croyaient guère au dévouement et à l'esprit de sacrifice, les ayant aussi peu pratiqués que rencontrés sur leur route, étaient excédés par les grands sentiments et les grands vers. Agamemnon les ennuyait (il nous ennuie encore) et Andromaque leur paraissait bien moins intéressante que Sophie Arnould ou la Guimard. Le moindre porteur d'eau qui parlait, à la bonne franquette, dans son grossier langage, avec accompagnement de cuirs et de pataquès, les amusait infiniment plus — sur la scène — que Pompée ou Cinna. En sortant de cette littérature pompeuse de Corneille et de Racine, ils éprou-

(1) Anecdote extraite d'un manuscrit autographe de Collé, dans le *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*, de BARBIER, III, 315.

vaient le besoin de s'encanailler, de vivre — littérairement — avec des hommes qui avaient pour eux l'avantage de leur ressembler par la bassesse des instincts, et de n'être que des hommes. Gilles, Arlequin, Cassandre, Isabelle, Janot, Jocrisse ou Manon, c'était, sous des noms d'emprunt, de la vie et de la vérité, de la vie journalière et de la vérité très gaie et très pittoresque. En concurrence avec ces nouveaux personnages, qui sortaient de la rue et même du ruisseau, les héros de l'ancien répertoire, depuis le fidèle Abner jusqu'à la tendre Iphigénie, sans oublier la chère Œnone, ne faisaient plus leurs frais.

Parmi ces parades, jouées dans tous les châteaux, dans tous les hôtels aristocratiques, celles de Collé étaient les plus goûtées. Il l'a constaté lui-même à plusieurs reprises, et ses contemporains, avec plus ou moins de sympathie, le constatent également.

« Je vois que depuis un an, écrit-il dans son journal au mois de juin 1769, on se jette avec avidité sur les pièces de mon *Théâtre de Société* et qu'on les joue partout cet hiver ; les comédiens eux-mêmes les ont jouées entre eux pour s'amuser. Ils sont même mandés dans des maisons particulières, pour y représenter, après souper, *La Vérité dans le Vin*, *La Tête à perruque*, *Le Galant Escroc*, etc. (1) ».

(1) Cette habitude du comédien d'aller jouer dans les maisons particulières n'était pas sans avoir quelques incon-

« Les femmes, disait-il huit ans plus tard (1), s'y sont accoutumées (à ces pièces libres) et on les joue même entre soi dans beaucoup de maisons de campagne. C'est là ce que j'appelle le sceau du succès, avec quelque vérité, ou, si l'on veut, avec quelque vanité ».

vénients pour eux : « A la première représentation (du *Jaloux honteux* de Dufresny, arrangé par Collé pour la *Comédie-Française*) qui devait s'en faire, la dame Préville s'est trouvée avoir une perte. Cette maladie sera longue, pourvu qu'elle ne l'empêche pas de jouer jamais la comédie. Cette chère dame s'est échauffé le sang à aller jouer dans toutes les maisons des comédies et des proverbes de Société. Elle n'a point fait d'autre métier depuis le mois de novembre et cela presque tous les jours jusqu'à deux et trois heures du matin. Avec son travail de comédie, est-il de santé qui pût y résister ? Son mari, Bellecourt et sa femme, Dugazon et Dallainval ont été les associés de Mme Préville dans ces divertissements qu'ils donnent. Si ces exercices violents n'altèrent pas aussi considérablement leur santé à tous, il faut que ces gens-là en aient une de fer ou de diamant. MM. les premiers gentilshommes (de la Chambre) avaient, il y a quatre ans, défendu aux Comédiens d'aller représenter en ville sous peine de 100 écus d'amende. Ils se sont relâchés... » *Journal de Collé*, février 1772.

(1) *Epanchements de l'amour-propre*, dans la *Correspondance inédite de Collé*, p. 291. Ce curieux chapitre de la vie littéraire de Collé avait été publié en partie, en guise de préface, dans la 2e éd. du *Théâtre de Société*, Paris, Gueffier, 1777, 3 v. in-12.

Nous accorderons à Collé qu'il y a dans ses confidences autant de vanité que de vérité. Il est certain que ses parades ont eu, pendant presque tout le XVIII[e] siècle, une grande vogue et qu'elles la méritaient.

Sans se prendre pour leur égal (quoiqu'il en eut bien envie) l'auteur de tant de comédies si savoureuses manifestait, en toute occasion, son respect pour les classiques, pour certains classiques. Heureusement il ne les imita pas trop et resta lui-même. Il se réclamait plus spécialement de Boileau et de La Fontaine. Du premier il avait le tour satirique et du second l'heureuse négligence. Cet « improvisateur », ce peintre des mœurs populaires, était un esprit très cultivé. Beaucoup de ses lettres sont remplies de citations latines et il regrettait de ne pas savoir le grec et de ne pouvoir lire Homère et Aristophane, comme il lisait Horace ou Virgile.

Le style était sa partie faible ; mais nous savons à quel point les auteurs dramatiques ont appris à s'en passer, sans inconvénient pour leur réputation. En revanche, il avait la verve, la *vis comica*, le sens de l'effet à produire, du détail à mettre en relief, et une ironie âpre qui fait de lui, comme on l'a très justement remarqué, un des précurseurs de notre Théâtre libre.

Ses parades, d'une très fine observation, d'une gaillardise robuste et franche, ont été jugées sévèrement et, pour dire le vrai mot, calomniées par

les *Mémoires Secrets* (1), mais Duclos les appréciait beaucoup, quoiqu'il ne fût pas d'un caractère très indulgent, et Grimm en a fait un éloge qu'on devine très sincère et sur lequel nous terminerons cette étude sur le Collé des Théâtres de Société (2) :

« Qu'un homme se mette de sang-froid à composer des ouvrages licencieux, je prendrai aussi mauvaise opinion de son cœur que de son esprit, mais que l'ivresse d'un moment, qu'une saillie involontaire lui fasse échapper malgré lui un couplet trop libre, je me garderai bien de le condamner, et lorsque le couplet est plein de talent, de feu, de goût et d'élégance, il me rappellera Anacréon et Horace, et je me souviendrai que les plus beaux esprits de tous les siècles ont toujours un peu donné dans le péché de la gaillardise. Que, pour cela, ils soient damnés dans l'autre monde, à la bonne heure ; mais dans celui-ci ils seront toujours bien aimables, et je crois que le préfet de l'enfer même ne pourra pas les confondre avec cette foule de méchants et de fripons, d'hypocrites,

(1) 27 février 1768, à propos de la 1re éd. du *Théâtre de Société*. « Il est vraiment de société, c'est-à-dire fort libre et fort ordurier, très propre à être joué chez des filles ou chez des grands princes. A quelques pièces près, toute imagination obscène en fera aisément autant ».

(2) Il disait « que *Rasibus* était (le *Cid*) de la Parade et que j'en étais le grand Corneille. Comme ça est vrai ! » Collé. — *Discours sur les origines de la parade.*

de cœurs durs et féroces, dont son séminaire doit être garni (1) ».

Avec Grandval nous descendons d'un degré et même de plusieurs degrés.

Avant de caractériser l'écrivain, donnons quelques détails sur l'homme, qui est d'ailleurs plus intéressant que ses œuvres.

Charles-François Racot de Grandval, né en 1710, mort à Paris le 25 septembre 1784, était le fils de Nicolas Racot de Grandval, maître-joueur de clavecin et auteur (très médiocre) d'un poème qui eut beaucoup de succès, *Cartouche ou le Vice puni*.

Sous le nom de Duval, Charles-François débuta le 19 novembre 1729 au *Théâtre-Français*, par le rôle d'Andronic dans une pièce (de Campistron) qui portait ce titre. Il épousa bientôt après une actrice du même théâtre, où elle jouait les grandes coquettes, Marie-Geneviève Dupré, fille d'un horloger de la rue de Seine. Jouait-elle les grandes coquettes à la ville comme à la scène, nous l'ignorons, mais ce qui n'est pas douteux c'est qu'ils firent un assez mauvais ménage.

Grandval réussissait aussi bien dans la comédie (où ses meilleurs rôles étaient ceux de *petits-maîtres*) que dans la tragédie. L'auteur des *Mémoires de Mlle Dumesnil* assure que « s'il n'avait pas eu un grasseyement un peu fort, auquel il fallait s'accou-

(1) *Correspondance littéraire de Grimm*, février 1763.

tumer, surtout dans le tragique, il aurait été le modèle le plus parfait dans les deux genres ».

Sa figure était très expressive. Il avait de l'assurance et de la grâce dans le maintien, beaucoup de vivacité et de chaleur.

Malgré ses exceptionnelles qualités, les habitués du *Théâtre-Français* ne se résignèrent jamais à son grasseyement de faubourien et il dut prendre sa retraite en 1762. Lorsque deux ans après, à cause de son peu de fortune, il voulut reparaître sur la scène, il y fut assez mal accueilli et une cabale, organisée par quelques-uns de ses ennemis... et de ses amis, le força à se retirer définitivement en 1768.

Un des historiens de la *Comédie-Française* a dit de cet acteur si peu gâté par le public : « Grandval avait un caractère doux, une probité sévère, une conduite irréprochable ; mais sa muse était un peu plus libre que ses mœurs (1) ».

A ce jugement si plein de bienveillance sur la conduite irréprochable de Grandval un petit couplet, qui date de 1733, pourra servir de correctif :

> Que Grandval b... la Bouillon,
> Lorsque son prince (2) la délaisse...

(1) Ricord, aîné. — *Les Fastes de la Comédie-Française*, Paris, 1821, p. 239.

(2) Le comte de Clermont.

Ah ! le voici. Ah ! le voilà,
Celui qui rit de tout cela (1).

Les acteurs, quand ils se mêlent d'écrire, ont souvent la main un peu lourde. Leur métier les prédispose à exagérer les effets, pour les rendre plus sûrs, et à demander à la grimace ce que le sourire risquerait de ne pas obtenir. On voit très vite, en les lisant, qu'ils sont obligés pour vivre de plaire à un public de spectateurs qui, comme tous les publics, se compose en grande partie de sots. Leur esprit, quand ils en ont — ce qui arrive quelquefois — force la note. C'est un esprit qui se grime, qui se contorsionne, et qui, en définitive, ne gagne pas à être examiné de trop près.

Grandval ne fait pas exception à la règle et même il pousse à l'excès les défauts habituels de la corporation, en y ajoutant d'autres défauts qui lui sont personnels.

Ses pièces — des parodies en général — semblent écrites pour des laquais beaucoup plus que pour des grands seigneurs, ce qui, d'ailleurs, ne diminua pas leur succès. La plaisanterie y est brutale, massive, mal amenée, souvent scatologique. On les dirait composées, pour distraire ses camarades, par un vidangeur frotté de littérature, quoique les vi-

(1) *Les Mœurs du Temps* (1733). *Chansonnier historique du XVIII*[e] *siècle*, VI, p. 28.

dangeurs soient généralement frottés d'autre chose.

La liste des personnages d'une des comédies de Grandval (1) donnera, croyons-nous, une idée de sa manière :

Sirop-au-cul, roi de Merdenchine.

Etronie, Amante de Sirop-au-cul, fille d'Etronius, roi détrôné par Saligot et réfugié à la cour de Sirop-au-cul.

Curidé, Confidente d'Etronie.

Dégoutant, Capitaine des gardes de Sirop-au-cul.

Morvenbouche, Confident de Sirop-au-cul.

Merdencour, Ambassadeur du Roi Saligot.

Pécorus
Sçavantinet
Barbarisme
Artichaud } Médecins et Grands du Royaume

Couleuvre, Apothicaire.

Chiant-lit
Cubreneux
Galenmain
Né-pourri } Gardes.

La scène se passe dans la Merdenchine au Palais de Sirop-au-cul. C'est de cette ville que vient le Musc.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans les pièces de Grandval ce sont les titres. L'auteur semble

(1) *Sirop-au-cul* ou *L'Heureuse délivrance.*



Parocelli Adinavit. — Ph. Le Bas Sculp.

FOIRE DE VENISE.

On trouve ici grands jeux, beaux spectacles, bon vin:
Ici maint Charlatan prouve avec éloquence
Que jamais aucun mal n'eut assez d'insolence
... n baume divin

Veut-on de l'avenir avoir quelque nouvelle.
On est par des Devins aussitost Contenté.
Il ne manque en ce lieu rien qu'une Bagatelle,
C'est seulement la vérité.

A Paris chez Le Bas, graveur du Roy, au bas de la rue de la Harpe vis à vis la rue Percée chez un Epicier

avoir dépensé, pour leur donner un tour fantaisiste, tout l'esprit dont il pouvait disposer : Il ne lui en est plus resté suffisamment pour l'intrigue et la composition :

L'Eunuque ou la Fidèle Infidélité, parade en vaudevilles, mêlée de prose et de vers (1 acte). *A Montmartre,* 1750.

Les Deux Biscuits, tragédie traduite de la langue que l'on parlait jadis au royaume d'Astracan et mise depuis peu en vers français (1 acte). *Se vend à Astracan, chez un libraire,* 1752.

Sirop-au-cul ou l'Heureuse Délivrance, tragédie héroï-merdifique par M***, comédien italien. *Au Temple du Goût,* s. l. n. d. (1754).

Léandre, Nanette ou le Double qui-pro-quo, parade en un acte en vers et en vaudevilles, achevée en 1755. *A Charlotte de Montmartre-Clignancourt,* 1756.

Le Tempérament, tragi-parade traduite de l'égyptien en français et réduite en un acte. *A Charlotte de Montmartre, achevée en octobre 1755* (1756). Il y a une autre édition imprimée la même année, *au Grand Caire* (1).

La Nouvelle Messaline, tragédie en un acte (en

(1) « C'est un ouvrage très libre, dit le *Dictionnaire* de Léris, et trop peu fait pour être lu. » La même remarque s'applique à toutes les pièces de Grandval.

vers) par Pyron, dit Prepucius (par Grandval), Ancône, chez Clit... 1773 (1).

Grandval fit jouer ses pièces et celles de son père sur le Théâtre de Mlle Dumesnil, dont il était un

(1) Le *Catalogue* de la Bibliothèque de Pont-de-Veles (1848) rédigé par le bibliophile Jacob, attribue à Grandval : *L'Oracle ou le Muphti rasé*, tragi-héroï-polico-comique ; *A Constantinople*, 1757 ; — *La Comtesse*, com.-parade (un acte en prose) ; *Londres, chez les libraires associés*, 1765 ; — *La Médecine de Cythère*, parade en 2 actes et vaudev. ; *A Clignancourt*, 1765.

La scatologie chez les Grandval était un peu une maladie de famille. Le père, le maître-joueur de clavecin,avait fait deux tragédies qui ne sont pas indignes de *Sirop-au-cul* et dont les titres sont également très bizarres ; *Combat à mort ou Mort héroïque de Propret, tragédie comme les autres, ni pour rire ni pour pleurer, dédiée à qui de droit. Avec un discours préliminaire pour critiquer les pièces dont celle-ci est prise. Qui sera représentée, lorsque les acteurs se porteront bien et que les actrices sçauront leur rolles. Par le sieur de Trois Etoiles tout au long qui aura bientôt un nom. Imprimé à la campagne, chez un marchand chapelier, au Creuset, s. d.* — *Le Pot de chambre cassé, Tragédie pour rire ou Comédie pour pleurer, dédiée à un habitant de l'Autre Monde. Avec un discours préliminaire sur l'excellence des nouvelles découvertes en poésie. Représentée pour la première fois à Ridiculomanie, capitale du grand Royaume de Bavardise, à l'occasion du mariage du Génie Pompon et de la Fée Clinquantine, le 12 de la Lune du Verseau, remise au Théâtre le 19 de la Lune de l'Ecrevisse, l'an 30 depuis le renou-*

peu mieux que l'ami. Carmontelle fut un des fournisseurs dramatiques de la Guimard.

Louis Carrogis, qui prit plus tard le nom de Carmontelle, était né, le 15 août 1717, de Philippe Carrogis, maître cordonnier, rue du Cœur-Volant, et de Marie-Jeanne Eybelly, fille d'un maître cordonnier de la rue des Vieux-Augustins. Il avait quatre frères dont un prit la boutique paternelle.

Il semble que ce fils et petit-fils de cordonnier aurait dû être entraîné, dès qu'il débuta dans les lettres, à adopter le genre poissard, où les cuirs abondaient. Au contraire, ses œuvres sont fines et élégantes, d'une distinction toute aristocratique. Alfred de Musset en jugeait ainsi puisqu'il ne se borna pas à les imiter, mais les plagia avec une insouciance vraiment stupéfiante.

Carmontelle était un esprit charmant qui méritait mieux que la protection dédaigneuse d'une danseuse de l'Opéra.« Au talent d'écrire il joignait celui de peindre avec facilité. Nous devons à son pinceau les portraits de la plupart des personnages célèbres du XVIIIe siècle ; il aimait aussi à composer des séries de scènes amusantes dessinées et coloriées sur un papier très fin, sur un transparent, que l'on appliquait sur une vitre. La Révolution vint mettre

vellement de l'ortographe (*sic*). *A Ridiculomanie. Chez Georges l'Admirateur, rue de la Raison perdue, à l'Enseigne de l'Antithèse. Avec Approbation et Privilège du bon goût* (1749).

un terme à la douce existence qu'il devait à ses talents si variés et à ses qualités si personnelles ; et dans les dernières années de sa vie, il fut réduit à déposer au Mont-de-piété ses volumineux manuscrits pour se procurer quelques secours » (1).

Il y a dans les proverbes dramatiques de Carmontelle (2) du Chardin et du Watteau. C'est délicat, pimpant et légèrement vrai, avec une pointe de réalisme. C'est très XVIIIe siècle. Des titres ingénieux, quelquefois empruntés à la Sagesse des Nations (3), servent de prétexte à de fines études de

(1) Dictionnaire de Le Bas, dans la collection de l'*Univers Pittoresque*. Carmontelle mourut, très vieux et très pauvre, le 26 décembre 1806, rue Vivienne, n° 22.

(2) Les premières pièces de Carmontelle datent de 1754. Son *Théâtre de Société* est très volumineux. Il a été publié de 1768 à 1825 : *Proverbes dramatiques*, Paris, Merlin, 1768, 2 v. — *Amusements de Société*, ou *Proverbes dramatiques*, Paris, Seb. Jorry, 1769, 2 v. — *Proverbes dramatiques*, Paris, Lefay, 1773, 2 vol. — *Proverbes dramatiques*, Amsterdam et Paris, Esprit et Laporte, 1781, 2 v. — *Proverbes et Comédies posthumes de Carmontel* (*sic*), précédés d'une notice par Mme la comtesse de Genlis, Paris, Ladvocat, 1825, 3 v.

(3) *La Sortie de la Comédie-Française. Les secondes Loges de l'Opéra le dimanche. Le chapon au gros sel. Le Peintre au cul-de-sac. Le Petit-Maître par Philosophie. L'homme qui craint d'aimer. Le Suisse de porte et le portrait. La Guinguette. L'Amateur du tragique. Le chien Jupiter. Le Mé-*

mœurs d'un érotisme élégant, fertile en sous-entendus et qui ne va jamais jusqu'à l'ordure.

Nous n'en dirons pas autant de Laujon, « bel esprit de société, chansonnier de table, composant de petites fêtes pour de grands princes et faisant de petits vers dans les grandes occasions » (1).

Né à Paris le 13 janvier 1727, Pierre Laujon était le fils d'un procureur au Parlement. Son père le destinait au barreau, mais il préféra le théâtre. Il avait seize ans lorsqu'en 1745 il fit jouer au *Théâtre Italien* (le 21 août) une parodie des *Fêtes de Thalie*, intitulée *La Fille, la Femme et la Veuve*, qui fut très applaudie. Deux ans après, il donna à l'*Opéra*, le 28 septembre 1747, une pastorale, musiquée par Boismortier, *Daphnis et Chloé*, tirée du roman de Longus.

On parla à la cour de cet écrivain précoce. Par snobisme beaucoup plus que par amour pour les lettres, le duc de Nivernois, le cardinal de Bernis, d'Argenson, d'Ayen se déclarèrent ses protecteurs. Il fut présenté à Mme de Pompadour, puis au comte de Clermont, qui fit de lui le secrétaire de son cabinet et bientôt après le secrétaire de ses

decin gourmand. Le Marchand de cerises. L'Ane dans le potager. L'Amant malgré lui. Le Feu ne va point sans fumée. L'Abbé de coure-dîner ou qui s'attend à l'accueil d'autrui dîne souvent par cœur, etc., etc.

(1) La Harpe. — *Correspondance dramatique.*

commandements, ce qui équivalait à une sorte d'intendance.

A la mort du comte de Clermont, Laujon, très souple courtisan, valet de lettres très expert dans l'art de flatter, passa chez les Condé, devint secrétaire des commandements du duc de Bourbon et dirigea les fêtes de Chantilly, comme il avait dirigé celles du château de Berny. En 1775 il succéda à Gentil Bernard comme « secrétaire général des dragons », place qui valait vingt mille livres de rente.

Bien renté, il se montra toujours, c'est une justice à lui rendre, très charitable et très généreux.

Lorsque ses maîtres émigrèrent, Laujon perdit d'un seul coup ses pensions, ses traitements et son logement au Palais Bourbon. Il fut obligé pour vivre de vendre sa bibliothèque.

Cet épicurien, que sa légèreté d'esprit rendait incapable de souffrir, supporta la mauvaise fortune presque aussi gaiement que la bonne. Il continua à chanter, d'une voix un peu cassée, des refrains qui n'étaient plus jeunes. Son passé de chansonnier lui valut quelques succès chez les *Enfants d'Apollon*, qui consacraient « leurs veilles » à célébrer, en vers de mirliton, le vin et les belles. Il fut un des membres les plus assidus des *Diners du Vaudeville,* de la *Goguette* et du *Caveau moderne.*

Il avait toujours désiré être élu à l'Académie, où il devait se trouver à sa place, puisque les médiocres n'y manquaient pas. « Laissons-le passer

par l'Institut », dit en souriant le bon Delille qui se prenait pour un grand poète. Laujon y entra en 1807 comme un vieux soldat entre aux Invalides.

Il mourut le 13 juillet 1811 à 85 ans, quinze ou vingt ans trop tard, après avoir enterré de ses mains puériles non seulement sa réputation précoce et passagère mais son époque. La postérité fut clémente à ce vieil enfant, qui n'eut pas une âme très noble, tant s'en faut, mais qui sut être aimable et bon. Un de ses confrères du Caveau lui consacra ces vers un peu flatteurs, un peu menteurs, comme tous les vers d'épitaphe.

Il vécut probe et sans envie,
Content des Muses et du sort.
Il fit chanter pendant sa vie,
Il fait pleurer après sa mort.

On doit reconnaître, pour être juste, que Laujon vaut beaucoup mieux que sa littérature, qui ne valait pas grand chose. A part l'*Amoureux de quinze ans* (1), dont l'idée est charmante, il n'a laissé que des œuvres sans lendemain, dont la nomenclature n'offrirait aucun intérêt (2).

(1) Joué en 1771 au *Théâtre Italien*. C'est de cette pièce qu'a été tirée la célèbre opérette, *Le Petit Duc*.

(2) Il en a soigneusement recueilli la plus grande partie dans ses *Œuvres choisies*, 4 v. in-8°, 1809 (réimprimées en 1811).

Laujon était condamné, par sa situation d'amuseur de princes, à exagérer ses défauts naturels, à n'avoir ni trop de goût dans l'esprit ni trop de réserve dans le style. Voilà pourquoi, auteur d'insipides pastorales et de grossières parades, il n'échappe à la fadeur que pour tomber dans la gravelure. C'était une des nécessités de sa charge plus encore qu'un des besoins de son talent.

III

LE THÉATRE LIBERTIN A LA COUR. — DE LA POMPADOUR A LA DUBARRY

Louis XV s'ennuyait. Il s'ennuya toute sa vie. Pour essayer de le distraire, Mme de Pompadour eut l'idée de lui donner des spectacles dont les acteurs et les actrices seraient des gens de la cour.

Le cabinet des médailles, au château de Versailles, fut transformé en un théâtre que construisit l'architecte Gabriel et que Boucher orna de peintures mythologiques. Ainsi fut créé, pour amuser un homme qui n'était pas amusable, le « spectacle des petits cabinets » ou « des petits appartements (1) ».

(1) En 1748, la Salle des petits cabinets fut remplacée par un nouveau théâtre dans la cage du grand escalier de marbre des Ambassadeurs. On pouvait l'enlever et le reconstruire à volonté.

Les spectacles de la cour avaient lieu, comme on sait, à Versailles, Fontainebleau, Compiègne ou Choisy. Ils com-

Alors qu'elle n'était encore que jeune fille, la future Mme de Pompadour, dans la société de M. Lenorman de Turneheom, avait joué la comédie. Un peu plus tard, elle avait été une des plus jolies actrices et une des plus goûtées du théâtre de M. de Villemur au château de Chantemerle. Elle s'occupa très activement de la formation de la troupe des petits cabinets.

Le duc de la Vallière (excellent acteur de société) était directeur. L'abbé de la Garde, secrétaire de Mme de Pompadour, exerçait, à la satisfaction générale, les délicates fonctions de souffleur. Crébillon le tragique et Gresset Vert-Vert assistaient souvent aux répétitions. Les costumières étaient Mlles Gaussin et Dangeville, du *Théâtre-Français*, qui avaient le titre de « femmes de chambre des petits appartements ».

Acteurs et actrices appartenaient à la plus haute noblesse et se montraient très exclusifs. « Bientôt les premiers choisis n'admirent qu'avec grand peine des jeunes gens dans la troupe... Ils ne faisaient jouer que leurs maîtresses et ils éloignaient le plus qu'ils pouvaient les aspirants, dans la crainte sans doute de voir partager les grâces. Ce fut le besoin urgent de sujets qui fit recevoir le vicomte de Rohan

mençaient ordinairement vers cinq heures. Quarante pièces françaises, vingt italiennes et cinq opéras formaient le répertoire de l'année commune (d'octobre à avril).

et le marquis de Beuvron (1). » On s'adjoignit cependant quelques artistes de profession, mais avec répugnance et parce qu'on ne pouvait s'en passer.

Les principaux acteurs étaient le maréchal de Saxe, les ducs d'Orléans, de Nivernois, de Duras, de Coigny, le comte de Maillebois, le chevalier de Clermont. On comptait parmi les meilleures actrices, Mlle de Pompadour (très bonne dans les rôles de soubrette), Mlle de Marchais, la duchesse de Brancas et la comtesse d'Estrades.

Ces aristocratiques cabotins avaient les mêmes travers et étalaient la même vanité que leurs camarades des théâtres publics. La possession des rôles les plus importants provoquait d'ardentes compétitions. « Une dispute eut lieu pour un pas de danse entre MM. de Courtanvaux et de Langeron. Le premier, élève du grand Dupré, était premier danseur, l'autre le doublait. Celui-ci pria un jour son ami de lui céder la *chaconne* qu'il avait dansée plusieurs fois, mais ce fut inutilement ; nouvelles instances, avec aussi peu de succès. Courtanvaux prétend qu'étant premier danseur, il doit faire ce qu'il lui plaît, et malgré tous les accommodements qu'on lui proposa, il parut dans la chaconne. Ce refus obstiné pensa être suivi d'une affaire grave, que des amis arrangèrent heureusement (2). »

(1) *Mémoires du duc de Richelieu*, 1829, t. V, p. 379.

(2) *Mémoires du duc de Richelieu*, t. V, p. 379. *La Cha-*

Le théâtre des petits appartements, assez peu apprécié par le Roi qui aspirait sans doute à des spectacles de plus haut goût, ne dura que deux carnavals (1747 et 1748) et ne donna qu'une quinzaine de représentations (comédies, pantomimes héroïques, ballets ou opéras) parmi lesquelles on peut citer :

L'Enfant prodigue, tragédie en cinq actes, en vers de dix syllabes, par Voltaire (représentée pour la première fois au *Théâtre-Français*, le 10 octobre 1736).

Le Méchant, comédie en 5 actes en vers, par Gresset (représentée pour la première fois au *Théâtre-Français* le 15 avril 1747).

Ismène, pastorale héroïque en un acte, paroles de Moncrif, musique de Rebel et Francœur (faisait partie des *Fragments*, qui comprenaient 3 actes séparés, *Linus*, *Almasis* et *Ismène*. Les deux derniers composés pour les petits appartements y furent représentés en 1747 et 1748).

Erigone, opéra en un acte, paroles de La Bruère, musique de Mondouville (joué aux petits appartements le 21 mars 1748).

conne était un air de danse très étendu et d'allure très lente qui servait de finale à un ballet. De même que la *Romaine* et la *Gaillarde*, elle venait d'Italie. Comme elle avait été inventée, dit-on, par un aveugle (*cecone*) on l'appela la *ciacone*, la danse de l'aveugle. Elle était déjà passée de mode à la fin du XVIIIe siècle.

Les spectacles donnés à Louis XV par la Dubarry, à Choisy, furent un peu moins artistiques et un peu plus corsés.

Attirée par le site de Choisy, Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, y avait fait construire, sur les dessins de François Mansard, un fort beau château. Le village, caché comme un nid dans la verdure, prit le nom de Choisy-Mademoiselle. Dans ce cadre charmant, dans ce mystérieux asile, où elle n'avait pas à craindre de trop indiscrètes curiosités, la cousine du grand Roi abrita ses amours tardives avec le duc de Lauzun.

Mlle de Montpensier donna le château de Choisy au grand dauphin ; et c'est là que cet élève de Bossuet recevait, avec des précautions infinies, sa maîtresse (et celle de beaucoup d'autres), l'actrice Fanchon Raisin (1).

« Il fallait, a écrit la princesse palatine, que la Raisin eut de grands agréments pour toucher le cœur épais de notre dauphin qui l'a beaucoup aimée. Un jour, il la fit appeler à Choisy. On la cacha dans un moulin, sans manger ni boire, car c'était un jour de jeûne ; le dauphin ne connaissait

(1) Françoise Pitel, dite Fanchon Longchamp, avait épousé un des meilleurs acteurs du *Théâtre-Français*, Jean-Baptiste Raisin, né en 1656, à Troyes, mort en 1693. Elle quitta le théâtre en 1701 et mourut le 3 septembre 1721, âgée de 60 ans.

pas de plus grand péché que de manger de la viande un jour maigre. Après le départ de la cour, il lui donna pour tout souper de la salade et du pain rôti dans l'huile. La Raisin en a ri elle-même et l'a raconté à diverses personnes. L'ayant appris, je demandais au dauphin à quoi il avait pensé en faisant jeûner ainsi sa maîtresse ; il répondit en riant : « Je voulais bien faire un péché, mais pas deux ».

Le très médiocre fils de Louis XIV échangea Choisy pour Meudon avec Mme de Villeroi qui lui remit en retour 400.000 livres. Choisy appartint ensuite au duc de Villeroi, à la princesse de Conti et enfin au duc de la Vallière qui, en 1739, le vendit à Louis XV. L'architecte Gabriel fut chargé d'agrandir le château et d'y ajouter des communs et des écuries.

Louis XV, roi fainéant, écrasé par le poids de sa grandeur, et qui aspirait à « assister à son règne » et à gouverner le moins possible, avait voulu avoir sa *petite maison*. Ce fut Choisy. Cette petite maison, dans un très beau et très luxueux décor, lui offrait ce qu'il appréciait par dessus tout : la liberté, l'intimité, et le plaisir de ne plus être que « Louis de Bourbon ». Il pouvait d'ailleurs se vanter qu'aucun de ses sujets, financier, robin, prélat ou grand seigneur, n'était assez riche ou assez fou pour loger ses maîtresses dans un château aussi confortable, aussi bien orné, et par conséquent aussi coûteux que le sien.

Dans le premier vestibule, un grand tableau d'Aved attirait les regards, le portrait en pied de Saïd-Pacha, ambassadeur de Turquie à la cour de France, en 1740. Les dessus de portes, très artistiques, formés d'amours ou de nymphes, étaient de Chardin, Boucher, Nattier et Francisque Desportes.

Deux sphères en faïence, de Chapelle, formaient le principal ornement du second vestibule. L'antichambre ne contenait qu'un baromètre et un thermomètre, énormes, par Passement.

La grande galerie était un véritable musée et un musée qui semblait destiné à n'inspirer que des idées nobles. On y voyait quatre tableaux de Pierre, qui représentaient l'Humanité, la Piété filiale, le Courage et l'Heureux Présage, et quatre tableaux de Lagrenée où étaient figurées, avec leurs accessoires habituels, la Justice, la Clémence, la Bonté et la Générosité. Toutes ces Vertus devaient se sentir bien dépaysées dans un château consacré à tous les vices.

Comme la plupart des Bourbons, Louis XV était chasseur. Par une délicate attention on avait placé dans sa chambre le fameux tableau d'Oudry, si admiré au salon de 1746, et qui se trouve aujourd'hui au Louvre, *le combat de quatre chiens contre un loup*.

La salle à manger, avec ses six vues des maisons royales, par Martin, et son magnifique plan de la forêt de Sénart, était une petite merveille d'ingé-

niosité. Jamais les domestiques — espions payés par ceux qu'ils trahissent — ne paraissaient pendant les repas. Un mécanisme, dû à quelque émule de Vaucanson, faisait s'entr'ouvrir le plancher et, lentement, comme dans une scène de féerie, la table montait des sous-sols, chargée de plats.

Louis XV ne lisait guère, mais Mme de Pompadour était bibliophile (ce pourquoi il lui sera beaucoup pardonné) et la Dubarry croyait l'être. Il y avait une bibliothèque à Choisy, placée sous la garde de Gentil Bernard.

Il y avait aussi deux chapelles, sans doute pour sauver les apparences, l'une (avec un beau plafond de Lafosse, figurant l'Assomption) réservée aux maîtres, l'autre, dite chapelle du grand commun, dans laquelle une toile de Carle Vanloo, au-dessus de l'autel, représentait sainte Clotilde aux genoux de saint Martin — et sainte Clotilde c'était Mme de Pompadour ! Le peintre n'avait pas osé donner à saint Martin les traits de Louis XV.

Habitué à ne pas lésiner quand il s'agissait de ses plaisirs, le roi avait beaucoup dépensé dans son luxueux château, livré depuis longtemps aux architectes, peintres, décorateurs, tous gens qui coûtent fort cher. Il éprouvait quelque inquiétude et peut-être quelques remords en songeant à la note, la note de l'année, qui atteignait un chiffre un peu excessif. Comment son contrôleur général,

Orry, qui jouait parfois les Colbert, prendrait-il la chose ? Il se décida à lui en parler.

— A propos, dit-il un peu négligemment, mais non sans un secret embarras, j'ai besoin de quelque argent pour régler un compte relatif à Choisy.

— A combien se monte-t-il, Sire ?

— A douze cent mille livres.

— Quoi ! Votre Majesté ne demande que cela. Qu'a-t-elle pu faire avec une somme aussi modique? Je vous avouerai que j'avais mis de côté pour cet objet quinze cent mille livres que je croyais insuffisantes.

Ce jour-là Louis XV trouva que son contrôleur général était un grand ministre.

Il avait pour Choisy, moins vaste que Versailles, plus confortable que Fontainebleau, une sorte de prédilection. Il s'était arrangé pour y vivre tranquille. Quand il y venait, la messe du village ne pouvait être annoncée que par deux ou trois coups de cloche, très légers, et le curé avait reçu l'ordre d'enterrer les morts dans le plus profond silence. Toutes les mesures étaient prises et bien prises pour que l'auguste villégiature ne fût pas troublée, même par les cérémonies religieuses.

De par le Roi, défense à Dieu,
De faire du bruit en ce lieu.

Les distractions, plus ou moins innocentes, sur-

tout moins, étaient nombreuses à Choisy. On y causait, on y jouait, on s'y aimait, on y goûtait le plaisir de spectacles assez pimentés, qui ne ressemblaient guère, sous le règne de Cotillon III, à ceux qu'avait organisés Mme de Pompadour.

Grisette déguisée en comtesse, la Dubarry avait des goûts un peu canailles — on a les goûts qu'on mérite. Elle était peuple et s'en vantait. Les héros de tragédies ou d'opéra la faisaient bâiller. Toutes ses préférences allaient aux pièces sans façon qu'on représentait, boulevard du Temple, et à ces comédiens gais, joyeux, familiers, qui ne reculaient ni devant le mot brutal ni devant le geste hardi. Jocrisse sentant sa veste, sur laquelle on a jeté de la... et disant : « Ça en est ! » l'intéressait beaucoup plus qu'Auguste pardonnant à Cinna. Elle était là dans son élément.

Une pièce ne l'amusait que lorsque l'auteur avait pris soin de la relever par un grain de poivre. On le savait, dans l'entourage du Roi, et on agit en conséquence. « C'était le temps où S. M. va et vient le plus, visite ses différents châteaux, et, changeant continuellement de place, trompe son ennui, en le divertissant. On voulut rendre le voyage de Choisy surtout agréable à Mme Dubarry par des spectacles qui pussent lui plaire et dont S. M. désirait marquer l'époque, comme le premier séjour de cette beauté en ce lieu (1). A raison de la présence de

(1) En 1769.

cette nouvelle divinité, mesdames (filles du roi) ne pouvaient plus s'y trouver : on put ainsi se livrer à toute la folie qu'inspirait le goût de la maîtresse. On imagina d'exécuter des pièces très gaies et un peu polissonnes. Les trois theâtres (*Français, Italien* et *Opéra*) concoururent aux fêtes. Malheureusement, l'exécution ne répondit pas à leur magnificence. Par un choix assez bizarre, les comédiens italiens jouèrent un *Alix et Alexis* (1), opéra comique de *Dom Antonio Poinsinetto*, c'est-à-dire d'Antoine Poinsinet, ainsi appelé alors par dérision, comme directeur d'une troupe de comédiens au service de S. M. catholique. La musique était du S^r La Borde, premier valet de chambre du Roi, qui avait eu l'indécence de proposer cette pièce dont Mlle Guimard avait eu les prémices sur son théâtre de Pantin...

« Ce qui fit le plus de plaisir au Roi dans ce voyage, ce fut de voir que les femmes de qualité, d'abord si révoltées contre sa maîtresse, qui avaient comploté entre elles de ne point se trouver où elle serait, se relâchaient peu à peu de leur morgue et se laissaient séduire par la douceur de son aménité. On en jugea par le nombre de quinze ou seize

(1) *Alix et Alexis*, « espèce de tragédie bourgeoise, en ariettes et en deux actes, empruntée d'un roman de Moncrif ». *Anecdotes dramatiques* (cette comédie de Poinsinet avait déjà été jouée sur des *Théâtres de Société*, en 1767).

qui se trouva à Choisy. Tout se passa dans la meilleure intelligence. Mme Dubarry y montrait cette liberté franche par où elle avait séduit S. M. Elle passait la plus grande partie du jour à sa toilette ; elle étudiait les diverses formes pour plaire à son amant ; elle se mettait souvent en *Flore*. Ces diverses métamorphoses étaient si longues qu'il fallait quelquefois reculer le service. Le Roi, enchanté, avait la bonté de s'y prêter ; et, lorsque c'était trop long, il lui faisait dire de venir à table, en petite robe. Les spectateurs étaient témoins des progrès que faisait chaque jour sa passion. Un de ces riens, si précieux entre les amants, fut une anecdote, que recueillirent avec avidité les courtisans. S. M. ayant laissé tomber son étui, Mme Dubarry le ramassa avec empressement, en mettant un genou en terre. Mais le monarque, se précipitant lui-même à ses pieds, lui dit : Madame, c'est à moi à prendre cette posture, et pour toute la vie ; galanterie digne de la vieille cour et bien opposée au ton leste et cavalier dont nos petits maîtres traitent aujourd'hui les femmes (1). »

Au mois de décembre de l'année 1771, on représenta, à Choisy, une pièce plus graveleuse que celle de Poinsinet, *La Vérité dans le Vin* « opéra-comique (c'est une erreur) du Sr Collé, si ordurier que

(1) *Anecdotes sur Mme la comtesse Dubarry* (par Pidansat de Mairobert), *Au Pont aux Dames*, 1776, p. 118.

plusieurs Dames de la cour, invitées à la fête, qui ne le connaissaient pas, en furent extrêmement décontenancées ; et ces femmes pudibondes ne contribuèrent pas le moins au divertissement de la comtesse » (1).

Si *La Vérité dans le Vin* amusa beaucoup Mme Dubarry, elle ne produisit pas le même effet sur Louis XV qui s'y ennuya royalement. Pendant que les acteurs s'évertuaient de leur mieux sans parvenir à le dérider, il jouait avec le petit chien de sa maîtresse, personnage fort important (nous voulons parler du petit chien) et à qui il ne manquait que la parole et un habit brodé d'or pour en faire un incomparable protecteur.

La représentation finie, il y eut un souper « à la table à ressorts », un souper de douze personnes parmi lesquelles trois dames seulement, trois dames sans préjugés, Mme Dubarry, la maréchale de Mirepoix et la marquise de Montmorency. Pendant tout le repas, l'acteur Larrivée, basse-taille de l'*Opéra*, et sa femme chantèrent des couplets aussi lestes que la comédie de Collé et dont le succès, comme il fallait s'y attendre, fut très vif.

Alix et Alexis et *La Vérité dans le Vin*, c'étaient, malgré leurs gravelures, des spectacles trop « littéraires » pour que l'ancien trottin de Mme Labille

(1) *Anecdotes sur Mme la comtesse Dubarry* (par Pidansat de Mairobert), *Au Pont aux Dames*, 1776, p. 200.

pût s'en contenter. Puisque l'étiquette s'opposait à ce qu'elle allât au Boulevard du Temple, elle fit venir, en 1772, le Boulevard du Temple à Choisy, dans la personne d'Audinot et de ses comédiens de bois. Audinot fut si flatté de cet honneur qu'il s'empressa de mettre sur son affiche :

Les Comédiens de bois de S. M. donneront aujourd'hui relâche au Théâtre pour jouer à la Cour.

L'habile directeur, qui savait à qui il avait à faire, choisit dans son répertoire une de ses pièces les plus croustillantes, *Il n'y a plus d'enfants*, comédie en un acte, en prose, par Nougaret qu'on venait de jouer à l'*Ambigu comique* (1771).

Les petits comédiens de bois, qui ne risquaient pas d'être intimidés par leur auguste auditoire, s'acquittèrent à merveille de leurs fonctions. On admira le naturel de leurs gestes. Mme Dubarry rit aux éclats et le Roi daigna sourire.

Le spectacle se termina par le ballet pantomime du *Chat Botté* (1) et par une espèce de « chahut » qu'on dansait dans les guinguettes, la *Fricassée*. Si Louis XIV avait assisté à cette représentation, il en aurait fait une maladie.

Un an après la représentation de la pièce de Nougaret, la favorite, pour égayer son vieil amant (ce qui lui devenait de moins en moins facile) le fit assister à un « monologue » qu'il trouva très piquant.

(1) Par Arnould.

« Ce fut à l'occasion de la nouvelle salle de la *Comédie-Française ;* matière aux divers projets qui tenaient les comédiens en suspens. Ceux-ci, jaloux de leur droit de propriété et croyant de le mieux conserver en restant à l'ancien emplacement, imaginèrent de faire intervenir les propriétaires des maisons et marchands du quartier. Une marchande de bière, nommé *la Loque,* fameuse entremetteuse qui avait eu occasion de connaître Mlle Lange, et fort connue du grand Dubarry (*le roué,* beau-frère de la comtesse) se chargea de porter la parole. Elle fit demander à la comtesse le jour où elle pourrait en avoir audience ; et celle-ci s'y prêta d'autant mieux qu'elle regarda le spectacle comme dans un genre analogue au goût du Roi et propre à le réjouir. On fit dire à cette harangère de n'emprunter aucune éloquence étrangère, et de parler sa langue naturelle. La vaste corpulence, le teint allumé, les sourcils noirs, le regard dur, la voix rauque de l'avocat femelle donnèrent à son élocution une teinte d'éloquence particulière, qui parut nouvelle à S. M. Elle ne perdit pas un mot du discours, mais pour ne pas intimider l'orateur, elle vit et entendit tout, cachée en un coin (1). »

Les amusements du roi n'amusaient guère ses sujets, qui en payaient la note.

(1) *Anecdotes sur Mme la Comtesse Dubarry,* p. 261.

Le faste a de l'Etat séché les réservoirs :
Le palais de Poppée insulte à nos misères,
L'amour a son trafic, et Vénus ses comptoirs.
La toilette d'Aleine est un bureau d'affaires... (1).

Il yeut un débordement de joie, dans tout le pays, lorsque le *Bien-Aimé* se décida à mourir. Il ne fut regretté que de ceux (ils étaient nombreux) qui, grâce à lui, volaient l'Etat :

Remplissant ses honteux destins
Louis a fini sa carrière.
Pleurez, Coquins ! pleurez, Put... !
Vous avez perdu votre père.

La Dubarry fut exilée et un poète satirique salua son départ involontaire par cette « complainte » :

Les ponts ont fait époque dans ma vie
Dit l'Ange en pleurs dans sa cellule en Brie.
Fille d'un moine et de Manon Giroux (cuisinière)
J'ai pris naissance au sein du Pont-au-Choux.
A peine a lui l'aurore de mes charmes,
Que le *Pont-Neuf* vit mes premières armes.
Au *Pont-au-Change* à plaisir je fêtois
Le tiers, le quart, soit noble, soit bourgeois.
L'art libertin de rallumer les flammes
Au *Pont-Royal* me mit le sceptre en main :

(1) L'auteur de ces vers, qui tenait à son repos, a oublié de les signer.

Un si haut fait me loge au *Pont-aux-Dames* (1),
Où j'ai bien peur de finir mon destin.

Nous n'avons pas à nous occuper dans cette étude du théâtre de Trianon et des autres théâtres de Marie-Antoinette. Le répertoire n'y eut jamais rien de libertin, sauf peut-être les acteurs et actrices qui y jouaient. La seule pièce un peu légère qu'on puisse citer est *La Princesse A. E. I. O. U.* représentée en septembre 1777, et qui n'était d'ailleurs qu'une « jocrissiade » dans le genre de celle de Vadé (2). « On n'y trouve rien contre les bonnes mœurs, disent les *Mémoires Secrets*, mais une gaîté polissonne et des propos si poissards qu'on a été obligé d'avoir recours aux poissardes les plus consommées pour exercer et styler les acteurs. Les hommes étaient habillés en femmes, et les femmes en hommes : c'était une dérision, une farce générale. »

Que dans les coulisses de ce théâtre charmant, où régnait le flirtage, où se rencontrèrent, avec un plaisir réciproque, des femmes jeunes, jolies, coquettes et des hommes très entreprenants, il y ait eu des échanges de galants propos et qu'on ne se soit même pas contenté des paroles qui, pour ex-

(1) Le couvent où l'avait exilée une lettre de cachet au lendemain de la mort de Louis XV.

(2) V. *Mémoires Secrets*, 14 octobre 1777.

primer l'amour, paraîtront toujours insuffisantes, c'est possible ou plutôt c'est certain — car le diable ne perd jamais ses droits — mais il est non moins certain que les pièces jouées à Trianon (en y comprenant *La Princesse A. E. I. O. U*) n'avaient rien qui put effaroucher sérieusement la pudeur des dames de la cour, dont la plupart, sur d'autres scènes privées, avaient assisté à des représentations beaucoup plus libres.

IV

JEUX DE PRINCES

Le duc d'Orléans

Père et fils. — Un Protecteur des lettres. — Influence du conjugalisme sur l'amour des Théâtres. — Au Pied du lit et au Bois de Boulogne. — Un grand Seigneur impresario. — L'Armoire de Villers-Cotterets. — Petits Couplets et Grandes Colères.

Après le maître, ses sujets ; après le Roi de France, ses grands dignitaires ; après le chef de la maison de Bourbon, ses parents. Et le premier de tous, le duc d'Orléans, petit-fils du Régent et père du futur Philippe Egalité, qui eût été digne, dans les temps antiques, de diriger la marche incertaine du chariot de Thespis.

Ce prince était un passionné du théâtre et du théâtre nomade. Il promenait sa douce manie du Palais-Royal à Saint-Cloud, de Bagnolet à Villers-Cotterets, du faubourg Saint-Martin à la rue Ca-

det et de la rue Cadet au faubourg du Roule. Dans chacune de ces résidences — petite maison ou palais princier — il avait fait construire une salle de spectacle, ou convertir un salon en théâtre à l'aide d'aménagements appropriés. Et là, directeur d'une troupe d'acteurs, occasionnels ou professionnels, dont il était, par intermittences, le camarade toujours applaudi, il donnait, devant un public d'élite, des représentations de l'ordre le plus varié.

Il empruntait volontiers aux Français leur riche répertoire ; il en jouait les comédies classiques anciennes ou nouvelles, et quelquefois les tragédies. Plus rarement encore il offrait à ses invités le régal de l'opéra comique. Mais, par exemple, ce qu'il leur prodiguait, c'étaient les primeurs de la Comédie Italienne ou du Théâtre forain, et surtout des parades que de bons faiseurs confectionnaient à son intention, parades tabarinesques, assaisonnées du sel le plus gros et du poivre le plus brûlant, qui semblaient au maître le dernier mot de l'Art dramatique.

On s'expliquerait difficilement cette perversion du goût, si l'on ne connaissait le caractère, les habitudes et les entours de ce prince, qui n'était alors que duc de Chartres et à qui nous conserverons provisoirement ce titre pour le distinguer de son père, le duc d'Orléans. Celui-ci, fils du Régent, fut peut-être, par un de ces contrastes qu'appellent souvent les lois de l'hérédité, l'homme le plus dé-

vot, le plus chaste et le plus timoré de son siècle. Il avait l'humeur chagrine et le cerveau faible. Il avait en horreur les plaisir profanes, fuyait les conseils du Roi où sa place était cependant marquée et s'enfermait avec délices dans l'Abbaye de Sainte-Geneviève, au milieu des moines qui faisaient son unique compagnie.

Sans ressembler précisément à son aïeul, le duc de Chartres avait un tempérament absolument opposé à celui de son père. C'était, dans sa prime jeunesse, au dire de ses biographes, un bon gros garçon, qui avait la tournure, les traits et jusqu'au « teint » de sa mère, « allemand comme elle jusqu'au bout des ongles », médiocre appréciateur des grâces et des finesses de l'esprit, mais « bon, juste et droit, homme de parole et de sens » (1). Il aimait les joyeuses et bruyantes sociétés, n'était pas très délicat sur le choix de ses plaisirs, ni de ses affections, dépensait sans compter, jouait avec frénésie, mais était aussi charitable que généreux.

Son mariage avec Louise-Henriette de Bourbon-Conti, princesse du sang, devait singulièrement influer sur la direction de sa vie. Les *Mémoires* du marquis d'Argenson qui fut, comme le Comte, son frère, chancelier de la maison d'Orléans, sont forts instructifs à cet égard, et leur témoignage fait autorité.

(1) Marquis D'Argenson. — *Journal et Mémoires* (édition Rathery) 9 vol. in-8, Paris, 1859, t. II, p. 386.

Déjà, le prieur de Sainte-Geneviève (on appelait ainsi le duc d'Orléans) avait assez mal accueilli les pourparlers préliminaires du futur mariage. La première fois qu'il en avait été question devant lui, il n'avait pu s'empêcher de s'écrier : « Il y a dans cette race des Conti bosse et folie : la jeune princesse pourrait bien s'en ressentir. Quant à Madame sa mère, elle va partout, ainsi que ses sœurs, le c... levé avec son Monsieur d'Aiguillon. Il faudra vivre sous la tutelle d'une telle belle-mère ou s'y brouiller ».

Cependant, cette prescience des conséquences prochaines d'un atavisme fâcheux ne fit pas obstacle au mariage projeté. Les deux époux furent tout d'abord fort épris l'un de l'autre. La belle et fringante duchesse s'affichait avec son mari, dans tous les coins du Palais-Royal, à la façon de « Madame sa mère avec son Monsieur d'Aiguillon ». Chamfort cite un exemple topique de ce... sans-gêne princier. Le jeune couple était allé rendre visite à sa grand'mère, la duchesse douairière d'Orléans, bâtarde légitimée de Louis XIV. La vieille dame était souffrante et couchée. Elle s'assoupit dans le cours de la conversation ; et, vraisemblablement, pour ne pas laisser languir celle-ci, nos jeunes mariés ne trouvèrent pas de plus sûr moyen que de s'égayer « sur le pied du lit de la malade ». Leurs joyeux propos furent tellement vifs que la douairière s'en réveilla. « Ah ! fit-elle à sa petite bru, il vous était ré-

servé, Madame, de faire rougir du mariage ».

Le duc et la duchesse de Chartres n'en usaient pas plus discrètement avec les plaisirs de toute sorte qui constituaient alors l'unique occupation des princes du sang et des plus grands seigneurs de la cour. C'était chaque jour des fêtes nouvelles, entraînant de formidables dépenses. A Paris, dans les salons du Palais-Royal, le *biribi*, le *pharaon*, le *trente-et-quarante* ruinaient les joueurs assez imprudents pour affronter ces nobles tripots. Au château de Saint-Cloud, se pressaient, impatients d'assister aux spectacles et aux bals, une foule de courtisans dont ces frais de représentation achevaient d'épuiser les ressources. Le duc et la duchesse étaient les premiers à donner l'exemple de cette dissipation néfaste, avec une fougue et une inconscience qui devaient porter un coup funeste à leur bonheur conjugal.

En effet, cinq ans ne s'étaient pas écoulés que le ménage était en pleine dissolution. Les deux époux se rencontraient seulement à l'heure des repas ; et, suivant le témoignage d'un contemporain, chacun d'eux « faisait lit à part ». Le mari avait dans les faubourgs une petite maison, où « il voyait des filles avec précaution », dit notre historien (1), qui ajoute, par manière de conclusion : « Ces divorces,

(1) Marquis D'Argenson. — *Journal et Mémoires*, t. V, p. 279, 441.

très communs aujourd'hui, sont le fait des femmes qui, avec un peu d'attention, conserveraient l'amant dans le mari ».

Il est vrai que la duchesse de Chartres avait devancé depuis longtemps le sien dans la voie de l'infidélité. Elle avait alors pour amant le comte de Drummond-Melfort et ne s'en cachait guère, comme l'écrit d'Argenson :

« La duchesse de Chartres (1), voulant faire ses adieux au petit Melfort, son amant, qui était déjà censé parti pour son régiment, lui a donné rendez-vous au bois de Boulogne, d'où elle a renvoyé son carrosse, ses pages, valets de pied et femmes. Quand on a vu ce retour de suite à Saint-Cloud, on a voulu les faire retourner, mais on ne savait pas où trouver la princesse qui était égarée dans les bois, aventure fort ridicule. »

Six mois après, toujours d'après le même mémorialiste, la situation avait singulièrement empiré :

La duchesse de Chartres (2) est déclarée grosse de deux mois. M. le duc de Chartres continue à dissiper ses biens et ne paie personne. A la tête de cette maison ne sont que des gens fins et doubles, qui ménagent à merveille la chèvre et le chou et ne s'acquittent point de leur véritable devoir. Le duc

(1) Marquis d'Argenson. — *Journal et Mémoires*, t. V, p. 494.

(2) T. VI, p. 86.

de Chartres est entouré de misérables godelureaux qui le portent à toutes les dépenses du libertinage. On le fait courir toutes les nuits de boucan en boucan, de petites maisons de courtisanes, de vin et de débauche, puis la chasse, des courses à Villers-Cotterets et à d'autres campagnes ; il ne se couche jamais que le matin, il dort peu, et s'échauffe le sang.

« La duchesse a toujours le même amant avec beaucoup d'autres, elle s'est trouvée grosse. On a engagé son époux à couvrir cette œuvre de quelques nuits avec elle pour se croire l'auteur d'un ouvrage complet ».

Or, c'est surtout de cette époque que date le penchant très vif du duc de Chartres pour le théâtre de société, en compagnie de ces « misérables godelureaux » qui étaient tout à la fois ses auteurs, ses metteurs en scène, ses comédiens et son public. Peut-être cherchait-il l'oubli de ses infortunes conjugales dans l'amusant tracas que donne aux impresarii de circonstance l'organisation de représentations théâtrales. Toujours est-il que nous voyons, en 1748, un de ses gentilshommes, M. de Montauban, venir trouver l'auteur dramatique Collé (1) pour lui demander, de la part du prince, une « lecture de l'Evêque d'Avranches », c'est-à-dire de *La Vérité*

(1) Collé. — *Journal et Mémoires* (édition H. Bonhomme), Paris, 1868, 3 v. in-8, t. I, p. 16.

dans le Vin. L'évêque d'Avranches était, dans l'origine, un des personnages de la pièce, que remplaça « par décence », à la scène, Milord Sindérèse. Collé, qui devait être, par la suite, lecteur, secrétaire et surtout intendant des menus plaisirs du prince, ne connaissait pas encore le duc de Chartres ; il lui fut donc présenté, à l'occasion de cette lecture pour laquelle « Monseigneur daigna lui permettre de s'asseoir ». Il y gagna un intérêt dans les sous-fermes d'Orléans, qu'il avait sollicité, par provision, de l'obligeante entremise du comte de Montauban.

Le *Journal* de Collé, qui s'ouvre à cette date, est, dans certaines de ses parties, une monographie, non moins imagée que vivante, des fêtes et spectacles donnés par le duc dans ses diverses résidences. Ici, c'est la description de salles édifiées par un habile artiste ou de décorations improvisées par l'ingéniosité d'amateurs tels que Laujon et Collé ; là, c'est le compte rendu, la critique, même parfois un peu aigre, de reprises ou de premières destinées à un public de choix, et de leur interprétation, trop souvent inégale ; plus loin se laissent entrevoir des intrigues de coulisses, où s'enlèvent, en pleine lumière, les silhouettes des spectateurs eux-mêmes ; mais, partout, se montre, s'agite, bourdonne, comme un hanneton dans les frondaisons printanières, ce gros prince, très remuant en dépit de la goutte, et si entêté de ses

amusements favoris, que son régisseur de la scène prend un malin plaisir à démontrer la turbulence et l'incohérence de campagnes théâtrales, avortant du fait même de leur organisateur (1) :

« Il veut jouer *La Vérité dans le Vin, Le Galant escroc*, trois ou quatre de mes prologues, remettre *Joconde*, donner le vieux *Dupuis* (et *Desronais*), l'*Hermite*, des parades... Que ne veut-il pas jouer ? Et tout cela se réduira, je le parie, à deux pièces nouvelles au plus, le *Jaloux honteux*, par laquelle, j'imagine, ils ouvriront leur théâtre, et le *Dervis* après. Joignez à ces deux pièces un prologue ou deux et une parade et voilà ce qu'ils mangeront, quelque appétit qu'ils montrent à présent... »

Mais de cette nomenclature se dégage, on le sent bien, le goût dominant du maître, sa préférence marquée pour la comédie-bouffe ou pour la parade, dont les coqs-à-l'âne, les calembredaines et les facéties à double sens épanouissent le rire et soulèvent l'hilarité de celui que la malignité publique appellera un jour « le père Quatrecentlivres ».

La première manifestation de cette nature que note le *Journal* de Collé (et certainement elle fut précédée de beaucoup d'autres) est la représentation, en 1748, de *La Vérité dans le Vin*, à Villers-Cotterets. Le duc y mettait un certain amour-propre d'auteur. N'avait-il pas collaboré peu ou

(1) Collé. — *Journal*, t. II, p. 257.

prou à la pièce, en y proposant des coupures ou des modifications, et surtout en faisant remplacer le personnage de l'évêque d'Avranches par celui de Milord Sindérèse ?

La disposition intérieure du château de Villers-Cotterets pouvait-elle se prêter à l'aménagement d'une salle de spectacle ? Nous n'avons trouvé aucun document qui en donne la certitude. D'autre part, les histoires locales n'en signalent point l'existence. Il est probable toutefois que les communs du château devaient conserver, sous de vastes hangars, les portants, les planchers, le rideau, les décors, les accessoires, en un mot tout le matériel de ces espèces de *guignols* qu'on appelait alors *Théâtres portatifs* et que des ouvriers montaient ou démontaient en un tour de main, dans tel ou tel salon, telle ou telle galerie, qui leur était indiquée. La seule trace que nous ayons pu découvrir des représentations données à Villers-Cotterets est cet article d'un inventaire dressé au château, en 1759, après la mort de la duchesse et publié par le *Bulletin historique de Soissons* de 1872.

« Dans une armoire des habits de comédie, deux robes de taffetas rose, un habit de taffetas blanc garni de chiné, une robe de gros de Tours lilas broché et argent, un habit taffetas brun, un gris, un vert, un de droguet gris, sept costumes paysanne en toile de coton garnis de rubans de couleur. »

Comment *La Vérité dans le Vin* fut-elle accueillie

à Villers-Cotterets ? Le *Journal* de Collé n'en dit rien. Fut-elle seulement jouée ? Un vieux proverbe veut qu'on ne doive jamais parler de corde dans la maison d'un pendu. Eut-il été moins maladroit de rire d'un mari malheureux, dans le château d'un prince, que la voix publique prétendait si copieusement trompé et qui le savait à n'en pas douter, bien qu'un de ces couplets satiriques (1), dont il n'ignorait pas l'existence, affirmât, peut-être ironiquement, le contraire :

Que le duc de Chartre ébloui
Des charmes de sa chaste femme,
Croie que son fils (2) est de lui,
Qu'un autre à bon droit le réclame ;
Qu'en oubliant sa dignité,
Dans sa chambre disant la messe,
Son père à la divinité
Croie faire agréer sa faiblesse,
Ah ! le voilà, ah ! le voici,
Celui qui n'en a nul souci

Entre temps, Louis le Pieux, duc d'Orléans, pour n'en pas perdre une de ses patenôtres, recouvrait néanmoins un peu de cette « dignité » que lui déniaient si gratuitement les chansonniers anonymes. Voyant combien ses pressentiments et

(1) *Recueil Clairembault Maurepas* (édition Raunié), t. VII, p. 125.
(2) Le futur Philippe Egalité.

ses préventions contre sa bru étaient justifiés par l'événement, il se refusait à reconnaître comme de sa maison les enfants nés ou à naître de la duchesse de Chartres. Il voulut même que son fils les désavouât juridiquement. Quand il eut fait part de son intention à l'un de ses conseillers intimes, l'abbé Ladvocat :

— Vous n'y songez pas, Monseigneur, lui répondit le prêtre ; vous allez soulever autour de vous la honte et le scandale ; et Votre Altesse aura contre elle la loi, la morale et les mauvais plaisants. Oubliez-vous, Monseigneur, le fameux : *Pater is est*, etc...

Le duc d'Orléans, furieux, destitua de ses fonctions l'abbé Ladvocat ; mais tous les jurisconsultes auxquels il s'adressa se rangeant à l'avis de son fidèle conseiller, il dut renoncer à son projet primitif. Toutefois, résolu à ne point capituler, il argua de formalités omises dans les actes de naissance des jeunes princes, pour ne pas reconnaître officiellement les enfants de son fils.

Quant à celui-ci, il aurait pu chanter pour son propre compte le refrain du couplet où la malignité publique le drapait de si belle manière ; car, quelques mois après ses premières infortunes conjugales, il se réconciliait avec sa trop galante épouse... sur le terrain de la comédie. Les mémoires de Collé et ceux du marquis d'Argenson s'accordent, en effet, à relater qu'en février 1750, le duc et la

duchesse de Chartres « donnèrent à Saint-Cloud de grands spectacles où courut tout Paris » et qu'ils « jouèrent ensemble la comédie », dans une série de fêtes qui « acheva de ruiner la belle jeunesse ».

La délicieuse maison de Saint-Cloud. — Le philosophe marié. — La fin d'un dévot. — Le nouveau duc d'Orléans et ses théâtres. — Au faubourg Saint-Martin : Isabelle précepteur.

La « délicieuse maison de Saint-Cloud », ainsi que l'appelle un de ses historiens, avait-elle une salle de spectacle, depuis qu'elle faisait partie de l'apanage des ducs d'Orléans ? Il serait bien difficile de se prononcer à cet égard, Poncet de la Grave (1), historien que nous venons de citer et qui est assurément le mieux documenté en l'espèce, n'apportant, comme contribution, que les renseignements les plus vagues. Ce qu'on en peut conclure, c'est que Saint-Cloud avait probablement un *théâtre portatif*. Voici, en effet, ce que Poncet de la Grave écrit à l'occasion d'une fête donnée, en 1680, à Louis XIV par *Monsieur* (son frère).

« Le lieu du théâtre était préparé dans l'ancien

(1) Poncet de la Grave. — *Mémoires sur les maisons royales Saint-Cloud*, etc., Paris 1788, 4 v. in-12, t. III, pp. 196 et suiv.

salon. Des paravents d'une très grande beauté, entre lesquels étaient des guéridons d'argent portant des girandoles garnies de bougies, faisaient la décoration de ce théâtre. Entre chaque guéridon, on voyait des pots remplis de toutes sortes de fleurs avec des vases et des cuvettes d'argent.

« Au fond du théâtre il y avait un amphithéâtre dressé dans la grande croisée du côté de Paris. Cet amphithéâtre était plein de girandoles garnies de bougies, de vases et d'autres ouvrages d'argent, remplis de fleurs. On avait décoré les autres croisées de ce salon dans le même goût. »

Plus loin, Poncet de la Grave dit encore, en parlant de *l'Automne à Saint-Cloud*, « comédie en musique » jouée quelques années après « par les plus jolies demoiselles du pays » sur « le théâtre » du château, avec accompagnement de ballets, de machines et de changements à vue :

« La décoration (1) représentait, dans les côtés du théâtre, des bois et des plaines, et dans l'enfoncement un magnifique palais plein de feux d'artifice et environné de fontaines de vin jaillissantes. La nymphe de Versailles et la nymphe de Saint-Cloud parurent sur le théâtre et chantèrent un dialogue. »

Enfin notre auteur rapporte qu'en 1687 la fameuse

(1) Poncet de la Grave. — *Mémoire sur les maisons*, etc., t. IV, p. 8.

ambassade de Siam, reçue en grande cérémonie à Saint-Cloud, y fut favorisée d'un spectacle « dans la salle de la Comédie ».

Fut-ce sur ce théâtre ou sur un autre que le duc et la duchesse de Chartres s'offrirent à l'admiration et aux applaudissements de leurs nobles invités? La question reste indécise. Toujours est-il que le nouveau fournisseur du prince, Collé, d'ordinaire si difficile, sortit enthousiasmé de la représentation. Les deux illustres acteurs avaient joué, paraît-il, avec une verve et une gaîté incomparables. Ils auraient pu en remontrer à un professionnel émérite qui leur donnait la réplique, le vieux comédien Duchemin, honnête homme, aussi intelligent qu'estimé. Ils comptaient encore, parmi leurs camarades occasionnels, le chevalier Du Pont, Mme de Forcalquier et le comte de Montauban qui se montra excellent, suivant son habitude.

Mais il faut convenir que le choix de la pièce était au moins étrange quant à son titre... *Le Philosophe marié.*

En vérité, ce duc de Chartres était le plus patient des hommes et le plus bonasse des maris. En 1750 et 1751, la galanterie de sa femme est la fable de la cour et de la ville. Il n'en chaut guère au bon prince. Et d'Argenson de s'indigner : « M. le duc de Chartres, dit-il, a molli. Il a revu sa femme et lui a parlé. Il a même reçu Melfort pour ses affaires de régiment... Ou sottise, ou mollesse, cela le dé-

crédite absolument. » Lorsqu'il était brouillé avec la duchesse, ajoute le mémorialiste, il y gagnait du moins de diminuer ses folles dépenses. Il sortit cependant de son apathie conjugale dans les derniers jours de l'année 1751. Fût-ce sous la pression de l'opinion publique ? Il n'était pas jusqu'au comte de Clermont — la longanimité faite homme — qui n'eût voulu, à la place de son cousin de Chartres, bâtonner de la belle manière cet impudent Melfort. Fût-ce plutôt sur les représentations du Roi, qui, à l'exemple de son aïeul Louis XIV, se permettait volontiers toutes les licences, mais n'en tolérait aucune dans sa famille ? D'Argenson ne cherche pas à pénétrer le secret d'une aussi brusque volte-face : il constate simplement le fait :

« 18 novembre 1751. — M. le duc de Chartres (1) a déclaré à Fontainebleau, à Mme la duchesse de Chartres, qu'il lui défendait de voir davantage le jeune Melfort son amant, qu'autrement, il la ferait enfermer dans un couvent. Ce prince a fait faire les mêmes menaces, et plus fortes, à M. Melfort. La princesse s'en est courroucée et ne veut plus dîner avec son mari. Or, elle est grosse, et cela peut donner des soupçons aux Français que l'enfant ne serait pas Bourbon... »

(1) Marquis D'Argenson. — *Journal*, etc., t. VII, pp. 21, 23.

Feu de paille !... à huit jours de là, le galant retournait au Palais-Royal où, comme d'habitude, il « passait les jours et les nuits avec la princesse ». Il est vrai que, de son côté, le mari se consolait assez gaîment de son infortune dans les bras de la Coupée, une jeune et spirituelle actrice de l'*Opéra*.

La guerre se rallumait entre les deux époux, dès le commencement de 1752, et pour un motif des plus futiles. Un appartement était vacant au Palais-Royal et chacun d'eux prétendait s'en réserver la jouissance. La cause est portée devant le duc d'Orléans qui était le seul propriétaire ; et bientôt l'incident prend des proportions tragiques. L'abbé de Sainte-Geneviève est à l'agonie. Aussi, dès que les deux parties sont introduites auprès de lui pour faire valoir leurs revendications respectives, prie-t-il qu'on le laisse mourir en repos. Mais, soudain, il se ravise ; le souvenir des rancunes passées s'est réveillé dans cette âme de dévot ; il invite sa belle-fille à s'asseoir à son chevet ; et, là, il lui reproche son inconduite, et la menace publiquement de la colère divine. Par un de ces pressentiments qui semblent marquer la dernière heure de l'homme, cet esprit étroit et fanatique avait prévu le coup funeste que méditait contre sa maison la... *rosserie* — qu'on nous passe le mot — de sa bru et dont la perspicacité de d'Argenson avait su percer le machiavélisme, déjoué d'ailleurs par la mort prématurée de son auteur :

« Ce ménage (1) promet grande brouillerie après la mort du père. La haine des époux est parvenue à l'irréconciliation, mais la duchesse de Chartres a autant d'esprit et de fermeté que le duc a peu de l'un et de l'autre, de sorte qu'il est facile de prévoir qu'elle va le rendre souverainement malheureux dans son domestique. Elle ne cherche qu'à ameuter tous les princes du sang contre lui, à tourner contre lui la fureur du Roi et de la favorite, la Pompadour, à quoi l'aide sa mère, la princesse de Conti, dont la grande passion est l'abaissement de la branche d'Orléans. Et, malheureusement, le duc de Chartres n'est capable, ni de bon conseil, ni de l'exécuter, ni de le demander. Il n'est entouré que de jeunes gens aussi frivoles que voluptueux et étourdis. »

Ces « voluptueux » et ces « étourdis », que le pessimisme du grand seigneur philosophe, prophétisant déjà la Révolution, qualifiait plus brutalement encore d' « escrocs » n'étaient, en somme, que d'aimables compagnons et de joyeux viveurs, des parasites assurément, comme il s'en trouve à la cour de tous les princes, mais empressés à payer de leur personne pour la plus grande satisfaction d'un maître, à qui la mort d'un père, plutôt gêneur et rébarbatif, laissait enfin la libre disposition d'une immense fortune.

(1) Marquis D'Argenson. — *Journal*, t. VII, p. 89.

En effet, le nouveau duc d'Orléans allait pouvoir s'abandonner sans contrainte à sa passion favorite pour le théâtre; passion qui mène fatalement à celle des constructions dispendieuses et que flattait l'économe du prince, le fin et rusé Silhouette, bientôt contrôleur général. Le Palais-Royal, le château de Villers-Cotterets, le pavillon de chasse de Clichy-la-Garenne et la maison de plaisance de Bagnolet devaient coûter, pour leur transformation complète, une somme de huit millions, payée en partie par un autre héritage, celui de la feue reine d'Espagne. Mais ces dépenses, sans cesse accrues par des fantaisies nouvelles, ne tardèrent pas à tarir les ressources du prodigue qui, dès 1753, se faisait rendre une pension annuelle de cinquante mille écus sur la cassette royale, à laquelle il avait libéralement renoncé l'année précédente.

Entre temps, s'élevaient dans les diverses habitations du prince, sur les dessins des premiers artistes de Paris et sous la surveillance des architectes les plus expérimentés, des salles de spectacle d'une rare élégance, dont, hélas ! il ne reste plus trace; bien mieux, la plupart des maisons qui abritaient ces merveilles d'harmonieuse décoration et de goût exquis, ont elles-mêmes disparu : tel l'immeuble que signale Collé dans son *Journal* de janvier 1754.

« Le duc d'Orléans (1) a acheté une petite mai-

(1) Collé. — *Journal*, t. I, p. 388.

son faubourg Saint-Martin, vis-à-vis la porte de derrière de la foire Saint-Laurent. Il y fait construire un théâtre qui ne sera, à vue de pays, achevé au plus tôt que le 15 du mois prochain. Les décorations sont faites sur les dessins et conduites par M. Pierre, peintre célèbre et premier peintre de ce prince. La salle a 43 pieds de largeur. Je parlerai d'une façon plus détaillée de ce théâtre à la prochaine occasion. »

Et, en effet, à quelques mois de là, notre auteur nous donne, accompagnée de réflexions qui témoignent de son tempérament dramatique, son impression sur la nouvelle salle, qui, d'ailleurs, ne fut inaugurée qu'au mois de mars :

« Il faut dire (1) que rien n'est plus joli et plus élégant que le théâtre et que la salle. Les décorations sont faites avec une intelligence et un goût supérieurs. M. Pierre, premier peintre de M. le duc d'Orléans, m'a donné les dessins et a conduit toute la besogne ; et tout le monde est convenu qu'il avait fait un petit chef-d'œuvre. La décoration qui représente la chambre de la parade est une chose unique pour l'imitation de la nature. Rien ne prête davantage à l'illusion de l'action que d'avoir des décorations faites pour les pièces qu'on joue. »

A vrai dire, « les pièces qu'on y joua », ce jour-là, étaient de la façon de Collé. L'une d'elles, *Isa-*

(1) Collé. — *Journal*, t. I, p. 416.

belle précepteur, mérite qu'on s'y arrête : car nulle, peut-être, ne caractérise mieux la manière de l'auteur, s'efforçant de concilier le souci de sa probité littéraire avec le plaisir de son auguste client. Et nous ne saurions trop rappeler, à ce propos, une note de Collé dans son discours sur l'*Origine de la parade,* note où s'affirme, en style forain, cette double préoccupation, trop souvent contradictoire, du courtisan zélé et de l'écrivain indépendant.

« Monseigneur le duc d'Orléans (1), n'étant encore que duc de Chartres, n'a-t-il pas joué lui-même la parade?... Je le tirai tout d'suite de d'là, dès que Monsieur son ch'père fut mort. T'heureusement, z'alors, je lui bâclai mon *Théâtre de Société* (2). Mais la parade lui plaisait beaucoup, zet beaucoup trop. Il la faisait même d'aucunes fois terminer nos spectaques de comédie. Zelle était aussi infiniment zagréable aux jeunes seigneurs nos espectateurs, ce qui leur faisait médiocrement d'honneur. Dans la *Mère rivale* zet dans *Isabelle précepteur,* Monseigneur jouait supérieurement le rôle de Mme Cassandre. Je ne dirai pas qu il était excellent Gilles, zà cause de sa dignité de prince du sang et qu'on trouverait ça déplacé, mais faut tout

(1) Collé. — *Correspondance inédite* (éd. H.Bonhomme), Paris, 1864, in-8, p. 385.

(2) Collé. — *Théâtre de Société,* La Haye, 1777, 3 v. in-12.

passer zà une jeunesse comme il était et puis qui avait aux parades que quatre ou cinq seigneurs spectateurs. »

Mais ce que ne dit pas Collé, c'est que, même dans ces parades dont il semble faire si bon marché, son ingéniosité professionnelle glisse des scènes de véritable comédie, de cette comédie vécue, réelle, aux traits tant soit peu caustiques, amers et hardis, auxquels leur auteur doit de passer pour un précurseur de notre Théâtre Libre. Tel est l'aspect imprévu et original que nous présente *Isabelle précepteur* qui, autant que nous avons pu nous en assurer, ne fut jamais imprimée et dont nous avons retrouvé le texte intégral dans la collection Soleinne (1) à la Bibliothèque Nationale.

Une courte analyse, appuyée de quelques extraits, de cette parade, haute en goût et en couleur, en fera suffisamment apprécier la saveur.

Mme Cassandre, marchande de falourdes, entend que son fils, Alexis Léandre, jeune coquebin... d'environ trente ans, ne devienne l'époux d'Isabelle, qu'autant qu'il aura terminé ses études. Aussi, pour achever une éducation si en retard, Isabelle, qui n'est pas connue de Mme Cassandre, se décide-t-elle à se présenter comme précepteur chez la

(1) *Bibliothèque Nationale*, fonds français, manuscrit 9241, *passim*.

marchande de falourdes sous le nom de l'abbé Concombre. Elle est agréée ; mais n'a-t-elle pas la bonne, ou plutôt, la mauvaise fortune de plaire à Mme Cassandre qui prétend l'épouser ? Isabelle en fait la confidence à son oncle Cabril, maître à danser, que Gilles, le premier garçon de la commerçante, a mandé pour donner des leçons à sa patronne ; car la bonne dame s'est avisée, à l'exemple du Bourgeois Gentilhomme, de vouloir apprendre, sur le tard, la danse, la musique, voire l'escrime. Isabelle supplie donc son oncle de l'aider à se débarrasser de cette volcanique personne, de même que, dans une scène suivante, Gilles, fort épris de sa maîtresse, qui était toute disposée à le prendre pour mari avant l'entrée de Concombre dans la maison, implore l'assistance de Cabril contre cet abbé de malheur. J'ai trouvé un moyen, dit le maître à danser.

Gilles

Et quel est ce moyen-là?

Cabril

Je commence par l'y montrer... *(Il lui parle à l'oreille)*. Après çà je la pousserai... *(à l'oreille)*. Si elle le prend bien... *(à l'oreille)* moyennant çà, elle enverra l'abbé *(à l'oreille)*.

Voici Mme Cassandre et Cabril en présence : la scène est plaisamment imitée de Molière ; le maître de danse met hors d'haleine, dans le cours de sa

leçon, la grosse marchande de falourdes ; puis, au moment de partir :

Cabril

On dit comme ça que vous épousez l'abbé Concombre.

Madame Cassandre

Eh bien, quand ça serait...

Cabril

Ecoutez, Madame, je n'ai qu'une chose à vous dire là-dessus, c'est qu'il n'y a pas t'un an qu'il chantait z'à la Chapelle du Roi.

Madame Cassandre

Queuqu'ça dit.

Cabril

Ça dit, pardieu, qu'il est taillé pour ça.

Madame Cassandre

Queuqu'ça signifie encore.

Cabril

Ça signifie que c'est z'un castrat à votre service, mais un fier castrat même.

Madame Cassandre

Quoi ! z'il est... Quoi, tout de bon z'il est...

Cabril

Oh ! il est *netto, netto*...

Désespoir de Mme Cassandre, suivi bientôt des plus vifs transports d'indignation : « Que j'suis malheureuse ! s'écrie-t-elle ; quoi, l'abbé Concombre que j'adore d'amour serait z'eunucle !... Je m'arrangeais pour l'épouser !... Z'eunucle !... »

Elle voudrait douter encore, mais Gilles lui confirme le fait qu'il tient de Cabril.

Gilles

... Ses ennemis disent qu'il est z'eunucle... Je le croirais assez, mais quand ce serait, ça n'empêche pas qu'il ne soit z'un très honnête homme.

Madame Cassandre

Un z'eunucle !... Et tu appelles ça z'un honnête homme !

Gilles

Et pourquoi pas ?

Madame Cassandre

Comment, z'un homme qui trompe les femmes, tu z'appelles ça z'un honnête homme, gueux que tu es !

Gilles

Queuqu'ça fait donc !

Madame Cassandre

Comment, vieux chien, un z'eunucle, z'un coquin qui fait semblant d'être un homme...

Et elle sort, exaspérée, en intimant l'ordre à Gilles d'aller lui chercher au plus vite cet abuseur de pauvres femmes. A cette scène en succède une d'un tout autre caractère, une des plus audacieuses qu'ait jamais écrites Collé et qui, sans sortir du sujet où l'a circonscrite l'auteur, est une satire très vive contre l'éducation du temps et contre l'abus de la flagellation qui, entre les mains de prêtres

jeunes, ardents, sans scrupules, pouvait aboutir aux pires turpitudes... Quel piment pour l'auditoire blasé du prince !

LÉANDRE, ISABELLE

Isabelle

Eh bien, notre ami, nous avons bien fait notre devoir aujourd'hui...

Léandre

Oui, monsieur l'abbé...

Isabelle

Venez donc, que je vous baise d'avance ! (*Elle le baise au front*). Mais si ce n'est pas vrai t'aussi, je vous punirai de même que je vous caresse, j'en serai fâchée, mais c'est pour votre bien, mon fils.

Léandre

Mais, monsieur l'abbé, queu plaisir trouvez-vous donc zà me fesser régulièrement deux fois par jour !

Isabelle

Z'en bonne foi, croyez-vous, mon cher enfant, que ce soit un plaisir pour moi (*Elle le caresse*).

Léandre

Eh dame ! monsieur, faut bien que vous y ayez du plaisir ; zencore si vous ne me donniez le fouet qu'avec la main, comme vous avez fait ce matin pendant que j'étais dans mon lit, passe pour ça...

Isabelle

Oh ! non, ce n'sera plus t'avec la main. Je m'en suis repenti, j'en ai z'eu des remords (*Elle le caresse*).

Léandre

Z'en ce cas, ne me l'donnez plus du tout...

Isabelle

Oh ! mon petit ami, vous l'aurez si vous le méritez (*Elle le caresse*). J'en serai t'au désespoir, mais ne voyez-vous pas que je ne vous donne le fouet, mon cœur, que pour vous rendre plus vite propre z'au mariage.

Léandre

Bon ! queu conte !

Isabelle

Ne vous ai-je pas dit cent fois que, quoique vous ayiez 27 ans, madame votre mère veut que vous sachiez queute chose paravant de vous marier zà ma sœur.

Léandre

Ste sœur qu'vous m'avez dit qui vous ressemble comme deux gouttes d'eau, mon bon ami

Isabelle

Oui z'à elle-même (*A part*). Hélas ! c'est bien moi-même.

Léandre, caressant Isabelle.

Oh ! j'aimerai bien vot' sœur qui vous ressemble, car vous êtes bien comme tout, vous, l'abbé.

Isabelle

Oh ! point du tout.

Léandre

Si fait, si fait dà. Ah ! que n'êtes-vous vot' sœur?

Isabelle, affectueusement.

Eh pourquoi ça, mon fils ?

Léandre

C'est que je vous aime... oh ! c'est que je vous aime... beaucoup, queute sévère que vous soyez...

Isabelle

Ah ! cher enfant, cher enfant (*Elle le caresse*). Je vous aime bien tendrement zaussi.

Léandre

Ah ! c'est moi qui vous aime davantage. Je sens bien... Oh ! je sens bien... ce que je sens peut-être.

Isabelle

Ah ! mon fils, mon fils, je vous aime mille fois plus que vous ne m'aimez.

Léandre

Monsieur l'abbé, que je vous baise encore !

Isabelle, avec des soupirs contraints et reprenant l'air sérieux.

En v'là z'assez, en v'là z'assez (*A part*). Contenons-nous, ça irait trop loin (*Haut*). Allons, Alexis, travaillons sérieusement, ne nous amusons plus tà la bagatelle. Finissons. Voyons votre version, Monsieur ; expliquez-moi ce sixième décalogue de Virgile.

Léandre

Attendez que je vous le tire (*Il sort son Virgile de sa poche et lit : Formosum pastor Corydon ardebat Alexim.*

Isabelle

Faites-moi la consterruction de ça.

Léandre

Pastor Corydon, le curé de Cordoue.

Isabelle

Fort bien, très bien cela.

Léandre

Ardebat, brûlait vif.

Isabelle

Oh ! mal, fort mal, très mal...

Léandre

Alexim, Alexis, *formosum,* qui était bien.

Isabelle

Tendez la main... brûlait vif Alexis !

Léandre

Pourquoi me donner une férule ?

Isabelle

Tendez, Monsieur, tendez...

Léandre, reculant sa main.

Eh bien ! la v'là !

Isabelle

Z'allongez, z'allongez-moi ce bras-là. *Porrige membrum* (*Elle donne une férule à Léandre*). Apernez, Monsieur, que le curé de Cordoue, *Ardebat*

Alexim, brûlait d'amour pour Alexis, mais que jamais le curé de Cordoue n'a brûlé vif Alexis.

Léandre, regardant sa main.

Ça me fait mal, dà.

Isabelle

J'en suis fâché, mon fils, voyons si vous aurez mieux réussi dans votre thème.

Léandre

Oh ! oui, mon bon ami.

Isabelle

Lisez-moi d'abord le français.

Léandre, lit en écolier.

J'aime le coin de ma rue.

Isabelle

Z'arrêtez, comment z'avez-vous mis ça en latin : *J'aime le coin de ma rue.*

Léandre

Amo cunnum ruthi mei.

Isabelle

Cunnum le coin ? J'en suis tau désespoir, mais vous aurez le fouet, mon ami.

Léandre

Hi, hi, hi, hi, mais *cunnum* veut dire coin, hi, hi, hi, hi.

Isabelle

Allons, allons, *cunnum* veut dire le milieu, mon ami, tapernez ça de moi (*Elle tire son martinet*). Allons, soumettez-vous...

Léandre

Hi, hi, hi, hi, je mettrai zau milieu zune autre fois...

Isabelle

Non, vous aurez le fouet, *cunnum* coin ! Vous avez cherché ce mot-là dans votre dictionnaire zà queute article indécent, allons, allons...

Léandre

Hi, hi, hi, hi, je n'le mettrai plus, hi, hi, hi, hi, je n'le mettrai plus.

Isabelle

Allons donc, Monsieur, mettez-vous en disposition de recevoir six coups... point tant d'façon.

Léandre

Hi, hi, hi, hi, je l'mettrai mieux, hi, hi, hi, hi, je l'mettrai mieux.

Isabelle

Non, non, vous en aurez six coups.

Léandre, faisant semblant de se déboutonner.

Hi, hi, hi, que six au moins, rien que six.

Isabelle

Je vous en donnerai douze si vous me faites tattendre.

Heureusement, Mme Cassandre arrive à temps pour sauver le condamné qu'elle expulse sur l'heure ; et dès qu'elle se trouve seule en face d'Isabelle, elle lui jette le mot de *monstre*...

Isabelle

Que voulez-vous dire ?

Madame Cassandre

J'entends par monstre d'être de ces messieurs... là, de ces messieurs...

Isabelle

Moi je suis si peu de ces messieurs qu'c'est tout le contraire.

Madame Cassandre

Eh ! non d'ces messieurs tà voix claire qui chantent à la chapelle du Roi.

Isabelle

J'n'y ai jamais chanté, j'n'entends pas ça.

Madame Cassandre

Eh bien, puisqu'il faut vous le dire, z'il se répand des bruits horribles. On veut que vous soyez tun castrat, oui, zun castrat...

Et comme elle veut « une preuve palpable », elle s'élance sur l'abbé Concombre... pour se la procurer. Mais Isabelle l'a prévenue en se découvrant la poitrine.

Madame Cassandre

Dieu ! l'abbé n'est qu'une femme, je sis f...ichue.

Isabelle

Au contraire, Madame, car j'sis Zirzabelle.

Et, comme bien on pense, avec le consentement de Mme Cassandre, le faux abbé Concombre

déniaisera désormais, sans martinet ni férule, son innocent élève, pendant que Gilles deviendra l'heureux époux de la marchande de falourdes.

Collé avait donné la primeur de cette scabreuse parade au *Théâtre du faubourg Saint-Martin*, mais, par un caprice de son humeur fantasque, il n'avait pas voulu suivre le travail des répétitions, ni assister à la première, en raison, prétendait-il, de la santé chancelante de sa mère. Mais cette apparente indifférence ne va pas jusqu'à se désintéresser de l'interprétation de la pièce, ni de l'accueil qu'elle a reçu. Il en note donc le succès et constate que si les acteurs, la Gaussin en tête, ne savaient pas leur rôle, M. de Danezan avait joué le sien en maître, parce qu'il le possédait parfaitement. Ce M.de Danezan était un ami de la maison, homme du monde et grand amateur de comédie. dont M[me] de Genlis vantera plus tard dans ses *Mémoires* (1) le talent aimable et la rare affabilité.

Le ménage à trois. — Le théâtre du faubourg Saint-Martin et son répertoire. — Le théâtre du faubourg du Roule. — Une ancêtre de Francillon. — Poésie de princesse. — La petite Marquise. — Le théâtre de Bagnolet : le Remède à la mode.

Six mois après, le duc d'Orléans donnait à Bagnolet une seconde représentation d'*Isabelle pré-*

(1) M[me] de Genlis. — *Mémoires*, 8 v. in-8, 1825, Paris, t. I, p. 343.

cepteur, et dans une de ces rares périodes d'accalmie que lui consentait sa femme, car la duchesse était de la fête que l'adroit Collé avait, comme il dit, « précédée d'annonces vigoureuses » ; et il remarque que la princesse et ses femmes rirent beaucoup du spectacle ; « mais, ajoute-t-il, elles en auront dit sans doute beaucoup de mal après la représentation, afin de donner au moins quelque porte de derrière à la décence ».

Il faut dire qu'à cette époque la duchesse avait reçu ce qu'on appelle communément un « sérieux avis au lecteur ». Elle avait été atteinte de la petite vérole et en avait miraculeusement réchappé. Le mal avait trouvé un terrain des mieux préparés dans cette constitution déjà minée par les veillées et par les fatigues de toute nature, altérée par l'abus des ragoûts épicés et des liqueurs alcooliques, « gâtée » enfin, prétend d'Argenson, par les... avaries notoires de ses amants, le marquis des Issarts, entr'autres. Le médecin Petit la sauva par l'application de larges vésicatoires aux pieds. Pendant le cours de sa maladie, elle demandait humblement pardon à son mari de ses fautes passées, le remerciait avec effusion de l'intérêt qu'il prenait à sa santé et des soins qu'il lui prodiguait. Et, cependant, se tenait assidu à son chevet, son dernier amant, le chevalier de Polignac — éternelle comédie du trio classique du mari, de la femme et de... l'autre, souvent le moins heureux des trois.

Quelques lignes de Collé, datées du 4 janvier 1754, nous apprennent que le duc d'Orléans avait encore un théâtre dans sa petite maison de la rue Cadet puisque, sur cette scène, ses acteurs ordinaires firent « une répétition en habits du *Rossignol* que nous devons jouer pour la première fois avec *Tragiflasque* devant M[lle] de Charolais (une Bourbon-Condé), lorsque le nouveau théâtre (celui du faubourg Saint-Martin) sera achevé ».

Quelle était cette salle de spectacle ? Nous l'ignorons. L'organisateur des fêtes dramatiques du prince, qui en décrit si complaisamment le cadre, ne nous donne aucun renseignement sur celui-ci. Aussi serions-nous tenté de croire qu'il était surtout réservé aux répétitions de pièces qu'attendaient des salles plus vastes ou des scènes mieux agencées. Toutefois il est certain qu'on ne s'y... ennuyait pas. Car, à l'issue du 4 janvier, la troupe s'y partageait un souper des plus fins, où Collé chantait, au dessert, un canon se terminant sur ce vœu qui souhaite à l'amphytrion d'accomplir le plus glorieux des travaux d'Hercule :

Qu'avec des dés qui sont sans prix (1),
En jouant au jeu de Cypris,
Il fasse (*trois fois*) au moins dix.

Le programme du spectacle ressortissait encore complètement au domaine de Collé. Le *Rossignol*

(1) Collé. — *Journal*, t. I, p. 390.

était une adaptation du conte de Boccace, rimé par Lafontaine et dont la paternité fut longtemps contestée à l'immortel fabuliste. Collé en avait conservé la scène capitale, c'est-à-dire la surprise *in naturalibus* du couple amoureux par le prétendu que le père voulait imposer à sa fille ; seulement, pour atténuer ce que la situation avait de risqué, l'auteur avoue, avec une ingénuité qui n'est pas dépourvue de malice, que ses deux amants sont légitimement « mariés » à cette heure psychologique : « mais, ajoute-t-il, on ne peut guère jouer la pièce qu'en société ».

Quant à l'autre, *Tragiflasque,* en vers et trois scènes, c'était « le résultat » d'une gageure qu'avait proposée et gagnée le poète, en pariant cent louis qu'il ferait en un mois une tragi-comédie sur le même sujet traité par Mme du Boccage, mais moins exécrable que l'œuvre de cette dame.

Le *Théâtre du faubourg Saint-Martin* vit-il l'exécution de ce programme ? Notre mémorialiste n'en reparle plus ; mais, fournisseur fécond et fidèle de Son Altesse, il lui prépara, pour la même scène et la même année, une autre adaptation d'un conte de La Fontaine, *Nicaise,* comédie en deux actes, qui fut accompagnée d'une parade toujours de Collé, *Léandre étalon.* Le bon courtisan faisait évoluer sa comédie, dont le duc d'Orléans tenait le principal rôle, aux environs de Saint-Cloud, en

raison du voisinage du château. La distribution était ainsi composée (1) :

Bartholin	*M. le Duc d'Orléans.*
Sa femme	*Mlle Gaussin.*
Mme Jérôme	*Mme Fovel.*
Nicaise	*M. Danezan.*
Quatre garçons de la Noce. .	*MM. de Montauban, le Vicomte de la Tour du Pin, Saint Martin et moi.*

Ce fut lui, d'ailleurs, Collé, qui débita le « compliment » de *Nicaise,* « pièce à traits hardis et peintures un peu vives », autre histoire de cocquebin, un Fortunio rustique, si timide qu'il en laisse passer l'heure du berger et qu'il se voit préférer un amant d'âge plus mûr, mais de stratégie moins indécise.

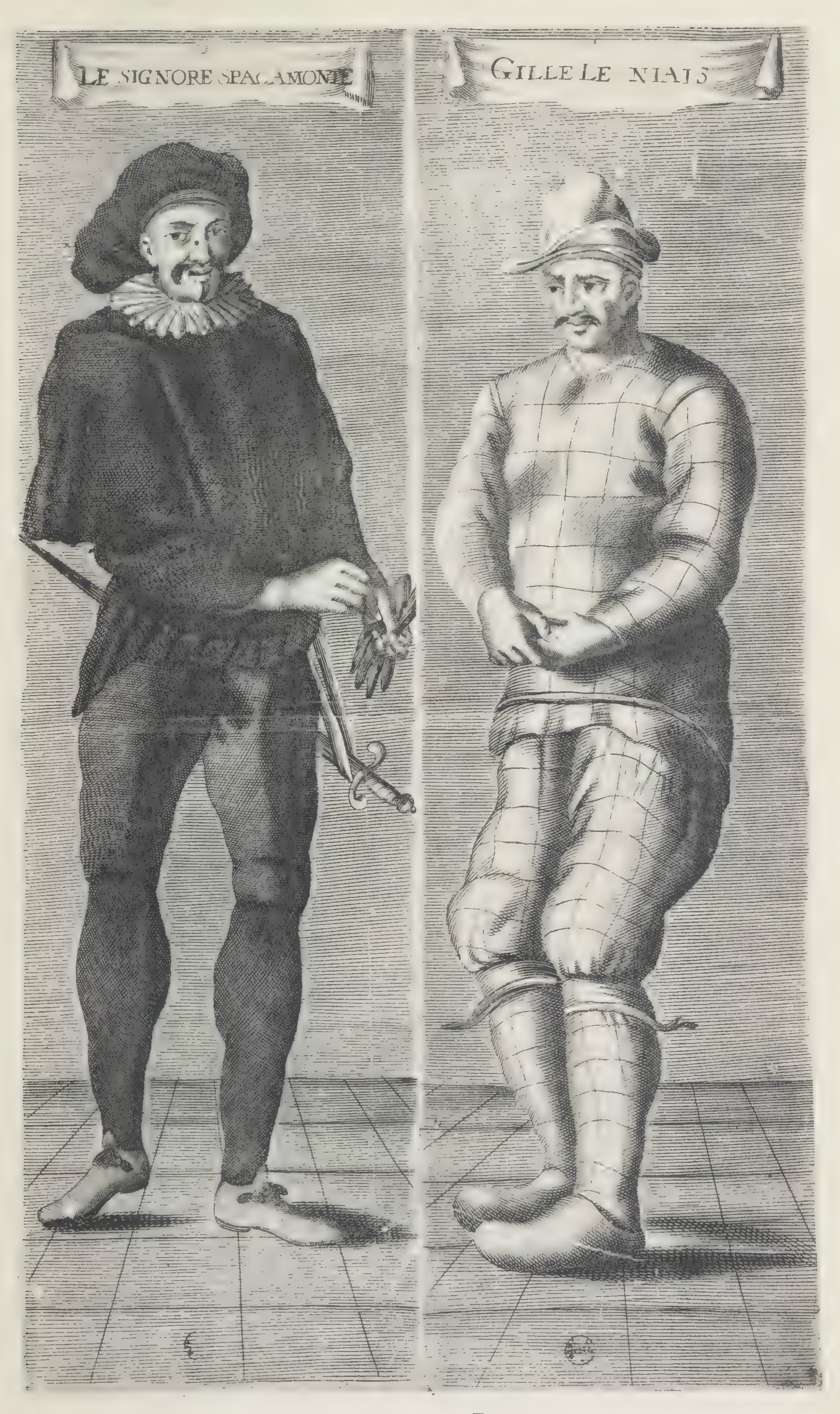
Dans cette comédie (le compliment en convient) « les dames ne sont pas épargnées » ; ce qu'elles « pardonneront à l'auteur dès qu'elles sauront « qu'il est muet », l'inquisiteur d'Espagne « l'ayant fait brûler pour son bien, au mois d'août 1750, par un temps fort chaud ». Ce boniment forain était du pur galimatias, un de ces *amphigouris* chers à Collé qui se vantait d'avoir inventé le mot et le genre. En réalité — et le journal est là pour le dire — notre auteur est enchanté de sa pièce : il la trouve

(1) Collé. — *Journal,* t. I, p. 413.

bien composée, dans un style naturel, « qui en adoucit le fonds » ; et il conclut que « ses expressions sont aussi réservées et décentes que le sujet l'est peu. » Cette explosion de vanité s'autorise de l'approbation du public qui estima suffisante la moralité de la fable comique et s'accorda même à reconnaître que le *Rossignol* « pouvait être joué devant des femmes. » Collé est plus particulièrement satisfait de l'interprétation : « à l'exception de M. le duc d'Orléans qui ne savait pas son rôle, écrit-il, la pièce a été bien exécutée ; Mlle Gaussin a surtout joué divinement ». L'insuffisance du premier sujet avait été le point noir de cette belle soirée, d'autant que l'auteur avait rimé ces couplets égrillards pour le prince qui dut sans doute les chanter fort mal ou ne pas les chanter du tout (1).

Pour faire un bouquet à Climène,
J'attends que le printemps ramène
Les dons que Flore réservait,
Car présenter une jacinthe,
Le cul trempé dans un navet,
C'est la nature trop contrainte.
Je choisis d'abord une rose
Mais vive, mais à peine éclose,
Jasmin, œillet et romarin,
Qu'avec adresse je compasse,

(1) Collé. *Journal*, t. I, p. 415.



Acteurs de Parades

Mais c'est surtout le maître brin
Que je sais placer avec grâce,

Une note de Collé explique ainsi le sens, autrement inintelligible, du cinquième vers du premier couplet. « C'est la mode, depuis un an ou environ de creuser un navet, d'y mettre un oignon de jacinthe avec de l'eau ; la jacinthe pousse des fleurs et le navet des feuilles en dehors.

Collé attribuait encore une « grande partie des scènes de *Nicaise* » à la mise en scène dont avait bénéficié la pièce : « moyennant la décoration, disait-il, le spectateur suit des yeux le sujet et ne le perd pas un moment de vue ». Il était moins satisfait de son *Léandre étalon* (1) : « les cinq premières scènes ne sont que des dialogues et par conséquent la pièce n'est pas suffisamment actionnée ». Collé a raison ; sa parade est d'ailleurs dépourvue d'esprit et de gaîté : elle est franchement mauvaise, vice rédhibitoire dans un genre qui demande, pour être supportable, beaucoup d'entrain et de légèreté.

Le duc d'Orléans était toujours hanté de la manie du bâtiment ; et, comme bien on pense, le devis de chacune de ses constructions nouvelles comportait l'établissement d'une salle de spectacle. C'est ainsi qu'il dota, en 1755, d'un théâtre excep-

(1) *Parades inédites de Collé*, Hambourg et Paris, 1864, pp. 53 et suiv.

tionnellement remarquable, sa petite maison du faubourg du Roule, que la fantaisie de son fils allait bientôt métamorphoser en cette somptueuse *Folie de Chartres,* dont notre parc Monceaux, même avec tous ses enchantements, n'offre qu'une image imparfaite et amoindrie. Collé, scrupuleux historien d'une époque qui ne lui laissa pas moins de gloire que de regrets, célèbre, sur le mode pompeux, l'inauguration de la nouvelle salle :

« Le 7 février 1755 (1), on fit l'ouverture du théâtre de M. le duc d'Orléans, au faubourg du Roule. Cette nouvelle salle, qui a été construite et peinte sous les ordres et sur les dessins de M. Pierre, est une espèce de ruine d'un amphithéâtre des Romains. Les connaisseurs l'ont trouvée trop noble et taillée trop dans le grand pour les pièces que l'on y doit représenter ; mais Pierre répond à ce reproche qu'il a fait cette salle *pour le maître* et non pour les comédies qu'on y doit jouer. Je ne vois point au reste ce que la noblesse de la salle peut gâter aux farces même qu'on y donnera ; mais il faut trouver et redire à tout ; voilà l'esprit de ce siècle et de tous les siècles... » et, ne craignons pas de le dire, l'esprit de Collé...

Le maître, lui, risquait fort de ne pas voir la fin des constructions qu'il avait entreprises, ni le commencement de celles qu'il projetait. Gros et

(1) Collé. — *Journal,* t. II, p. 2.

replet, adonné aux plaisirs de la table, craignant la marche et se refusant aux exercices que l'hygiène bien comprise exige des tempéraments pléthoriques, le duc d'Orléans était rongé de rhumatismes et de goutte. Il venait de recevoir cependant, comme sa femme l'année précédente, un avertissement des plus salutaires. Une congestion cérébrale paraissant imminente, les médecins l'avaient copieusement saigné ; et la Faculté, assemblée en corps, l'avait menacé d'un dénouement prochain et fatal, s'il n'observait pas un régime sévère, et surtout s'il ne se donnait pas plus de mouvement. Vraisemblablement, la surveillance inquiète de son théâtre ambulatoire ne suffisait plus à la conservation de sa santé.

De son côté, la duchesse d'Orléans courait à grands pas à sa perte. Elle avait repris, avec plus d'emportement que jamais, son train de vie ordinaire. Déjà, dans la distribution de ses faciles faveurs, elle apportait cette indifférence des distinctions sociales proclamée plus tard par son indigne fils, et s'en allait, Messaline au petit pied, solliciter effrontément par la ville toutes les convoitises, s'il faut en croire cette anecdote de Du Gas de Bois Saint-Just (1).

« Mme la duchesse d'Orléans oubliait quelquefois

(1) *Du Gas de Bois Saint-Just,* Paris, Versailles et les provinces, t. I, p. 210.

sa dignité jusqu'à vouloir être prise pour une fille publique. C'est dans ce dessein que, s'étant placée un jour au spectacle dans un coin des quatrièmes loges, appelées communément le *Paradis*, elle y fut accostée par un jeune homme qui ne cherchait que des conquêtes faciles et qui, la trouvant à son gré, après plusieurs propos tels qu'on en tient dans ce cas-là, lui dit qu'il se proposait d'aller souper chez elle.

« La princesse accepte, prend son bras, et ils descendent ensemble. A peine sont-ils au bas de l'escalier qu'on crie :

« — La voiture de S. A. Mme la duchesse d'Orléans.

« En même temps, deux écuyers se présentent respectueusement pour offrir la main à la personne que le jeune homme accompagnait. Il s'aperçoit aussitôt de son erreur et veut s'enfuir. La princesse l'arrêtant : — Monsieur, lui dit-elle, vous m'avez promis de venir souper chez moi. Est-ce que vous ne voulez plus tenir votre parole ?

« — Madame, c'était au Paradis où tout le monde est égal, mais ici-bas ce n'est plus la même chose.

« Et, après un profond salut, il se perdit dans la foule. »

Le cynisme de la princesse devait survivre à sa mort même : il s'augmentait de toute la haine que cette femme avait vouée à son mari, depuis le jour

où elle lui avait réclamé, dans les termes les plus extravagants, ses lettres d'amour, celles de la première heure. A la dernière, alors que l'agonie la saisissait, elle eut encore la force de jeter un suprême outrage à la face de l'homme qu'elle exécrait. Collé, qui la connaissait bien et qui s'est rencontré avec d'Argenson dans la détermination exacte, quoique poussée au noir, de cette psychologie féminine, met à nu toute la perversité du personnage :

« On m'a donné (1) ces jours-ci les couplets faits par feue Mme la duchesse d'Orléans et qu'avant de mourir elle remit dans un portefeuille fermé à la marquise de Polignac. On jugera par ces horreurs du caractère de cette princesse qui, d'ailleurs, est morte en riant et avec la plus grande intrépidité.

« Cette princesse ne manquait point d'esprit, mais elle était sans âme et sans aucune espèce de sensibilité. Elle n'en avait pas même pour son amant. Les chansons qu'elle a laissées sont faites sur ses meilleurs amis ou du moins sur ceux avec lesquels elle vivait dans la plus grande intimité. Il n'y a donc dans tout cela que de la malignité, de la noirceur et de la dépravation de cœur sans esprit et sans grâce. Si ce n'était pas une princesse du sang et à l'article de la mort, qui eût fait ces dé-

(1) Collé. — *Journal*, t. II, pp. 116 et 193.

testables couplets, on n'y aurait fait aucune attention. »

Notre mémorialiste n'ose pas dire toute la vérité. Ces couplets étaient dirigés contre le duc d'Orléans ; et ce n'était que par ricochet, qu'ils atteignaient les amis de la princesse. Le *Chansonnier de Maurepas* (1) les publie sous le titre de *Testament* ; et certainement les fournisseurs ordinaires de ce Sottisier n'eurent pas grand'peine à les composer : ils se contentèrent de transcrire cette manière de pamphlet que quelques extraits suffiront à faire connaître :

Mon gros mari, tout consolé,
Par ma mort se croira vengé
　　Des cornes qu'à sa tête
　　Ont placé mes conquêtes.

Vous le verrez chez sa p...
Bien renfermé soir et matin,
　　Négligeant la décence ;
　　Il est du sang de France.

Polignac, mon très sot amant,
Me vit mourir indécemment.
　　Hélas ! c'est une bête
　　Qui sert au tête à tête.

(1) *Recueil Clairembault Maurepas* (édition Raunié), Paris, 1884, t. VII, p. 384.

Monseigneur, votre Mesnildot
Sera toujours votre m...
Sa femme fut ma m...
Faites beaucoup pour elle.

Adieu, messieurs les ennuyeux,
Vous me fûtes bien odieux,
Allez vous faire faire... eh bien !
Comme faisait ma mère,
Vous m'entendez bien.

L'amie du prince, que la mourante gratifiait du vocable familier à Vert-Vert impénitent, était une demoiselle Le Marquis, danseuse de l'*Opéra*, célèbre depuis longtemps déjà dans les fastes de la galanterie parisienne. Les rapports, toujours si documentés et si pittoresques, de l'inspecteur de police Meusnier ont consacré à cette aimable personne une biographie des plus instructives dont le duc d'Orléans ne devait ignorer aucun détail ; mais, nous le savons du reste, le bon prince était sans préjugés ; il n'avait pas le mauvais goût de demander compte de leur passé aux femmes qu'il honorait de sa protection. Aussi eut-il garde de s'offusquer d'une liaison antérieure de Mlle Le Marquis avec M. de Villeroy, liaison très tourmentée et presque scandaleuse, qu'avait en quelque sorte sanctionnée la naissance de plusieurs enfants.

La Le Marquis, à l'époque où le duc d'Orléans l'élevait au rang de sultane favorite, c'est-à-dire un an

avant la mort de sa femme, n'avait certes plus cette fraîcheur de jeunesse, ni cet éclat de beauté qui la rendaient jadis si désirable ; mais elle avait acquis, dans son constant contact avec les classes les plus polies de la société, ce vernis d'élégance enjouée et quasi spirituelle, dont étaient volontiers coutumières « les filles du monde » du XVIIIe siècle, et dont les grandes « demi-mondaines » du XXe n'ont guère conservé les traditions. Mûrie par l'expérience et douée du sens de l'observation, la « fille d'Opéra » avait su comprendre le prince du sang, flatter ses goûts et souscrire à ses faiblesses. Déjà, son éducation professionnelle l'y prédisposait ; puis elle aimait réellement le cabotinage aristocratique qui lui rappelait sans doute... l'autre, celui de ses débuts, l'âpre souci du lendemain dans la noire misère de l'heure présente.

Au reste, le moment était propice. Depuis quatre ans les divers théâtres de Son Altesse Royale faisaient relâche. La santé chancelante de Monseigneur, son départ pour la guerre, et plus encore l'embarras de ses finances avaient quelque peu contrarié les velléités artistiques de l'auguste impresario. Mais le ciel s'était rasséréné, la goutte avait disparu : et, suprême faveur de la fortune ! — le duc d'Orléans avait pu s'écrier, à l'exemple d'un illustre ami de son féal Collé :

> Ci gît ma femme ! Ah ! qu'elle est bien
> Pour son repos et pour le mien.

Aussi ce brave homme de mari ne voulut-il pas attendre que sa première année de deuil fût révolue pour célébrer sa délivrance par la reprise solennelle de son répertoire favori. Et, comme pour en mieux consacrer la date inoubliable, il fit construire une nouvelle salle de spectacle qui fut inaugurée dans les derniers jours de 1759. Ce fut Bagnolet, la résidence préférée du prince, qui fixa désormais, et pour plusieurs années, les pénates errantes de cette Thalie court-vêtue.

Mlle Le Marquis était tout naturellement désignée pour être la souveraine de ce petit royaume comique. Elle en sut tenir agréablement le sceptre, avec autant d'adresse et de bonne grâce qu'elle faisait les honneurs de la maison aux amis du prince. Collé, qui ne brille pas d'ordinaire par l'indulgence, écrivait de la Le Marquis (1) : « Elle est franche, serviable, la meilleure enfant du monde, du moins à ce qu'il m'a toujours paru. Elle a beaucoup d'esprit naturel, du goût, un tact délicat. Elle s'est toujours très bien conduite, depuis neuf ans qu'elle est la maîtresse de Monseigneur. » Si, dans ses rapports quotidiens, l'inspecteur de police Marais lui reproche « une hauteur insupportable (2) » vis-à-vis de la séduisante Camille Vézian

(1) Collé. — t. III, p. 212.

(2) *Journal des inspecteurs de M. de Sartine*, Bruxelles, 1863, in-12, pp. 20, 160, 250.

qui fréquentait assidûment à Bagnolet et qui dut « s'en retirer peu à peu », c'est que la Le Marquis avait flairé une redoutable rivale en cette gracieuse personne, « bien faite, pleine d'art et de coquetterie dans sa parure et d'une politesse infinie ». Autrement la reine de Bagnolet était accueillante pour tous ; et sa petite cour put jouir, certain jour, de ce singulier spectacle — spectacle vécu celui-là — de la Montalet, nouvelle maîtresse de Villeroy, tenant compagnie à Mlle Le Marquis, l'ancienne amie de ce bourreau des cœurs. Mais la société de Bagnolet n'en aimait pas moins la dame de la maison, qu'elle appelait familièrement *marquise*, nom que nous lui donnerons désormais, et qui était peut-être bien une épigramme à l'adresse de l'autre, la *Grande marquise*... de Versailles.

La campagne théâtrale de 1759-1760 ne laissa pas que d'être brillante. Le duc d'Orléans en avait très sérieusement élaboré le plan avec Collé qu'il convoquait fort souvent à Bagnolet, en compagnie du « petit Laujon », un nouvel auteur patroné par le comte de Clermont, et sur lequel cette bonne pièce de Collé nous donnera bientôt les plus charitables appréciations. Marquise assistait, bien entendu, aux séances du Comité et se chargeait volontiers d'en exécuter les décisions. La troupe s'était renforcée de M. de Barbantane, du marquis de Villeroy, « acteurs exécrables », au dire de Collé ; les autres recrues, le vicomte de Polignac, Laujon,

M[me] Drouin et Marquise, étaient passables ; le duc d'Orléans parfait.

Collé n'était plus le seul fournisseur attitré du prince. Laujon était admis à l'honneur d'écrire les couplets, les annonces, les prologues ; mais, malheureusement, il fallait subir les « drogues » d'un gentilhomme de lettres, le vicomte de Polignac, qu'on « applaudissait à tout rompre » et qu'on « redemandait à grands cris » parce qu'il était « plein d'honneur et fort galant homme ».

Quant au programme, il restait invariablement le même, celui que nous connaissons déjà, composé de comédies anciennes ou modernes, mais toujours suivies de ces parades fortement épicées où le maître de la maison tenait si volontiers sa partie.

L'une d'elles, le *Remède à la mode* (1), œuvre de Collé qui fut imprimée, par la suite, dans le *Théâtre des Boulevards*, retiendra notre attention, non que cette farce licencieuse fasse grand honneur à son auteur ; elle est par trop grossière ; mais elle nous permet de bien connaître les procédés du *paradiste*.

Le *Remède à la mode* est en effet l'éternel scénario de la vieille comédie italienne, repris par le Théâtre forain, scénario dans lequel Cassandre, père ou tuteur d'Isabelle, la défend contre les entreprises amoureuses de Léandre, le bien-aimé, secondé tantôt par Arlequin, tantôt par Gilles.

(1) *Théâtre des Boulevards*.

Dans l'espèce, Cassandre (l'ancien Arnolphe de Molière et le futur Bartholo de Beaumarchais) prétend épouser sa pupille Isabelle, malgré que Gilles son compère et ami s'efforce de lui démontrer l'absurdité d'un tel projet. A vrai dire, Gilles penche secrètement pour son « fillot » Léandre. Celui-ci, précurseur d'Almaviva, imagine, pour entrer dans la place, de s'y présenter, comme marchand d'animaux extraordinaires, accompagné de son valet Arlequin, déguisé en monstre, protecteur de la virginité des filles, qu'il vendra, en cette qualité, à Cassandre. Par malheur, la ruse est éventée ; la peau d'Arlequin reste entre les mains du tuteur qui fouaille d'importance le maître fourbe. Mais Arlequin a l'esprit inventif ; grâce à un nouveau stratagème où l'échelle classique, favorable aux amants, joue le principal rôle, il compte enlever Isabelle ; mais c'est Cassandre, travesti en femme, qu'il reçoit dans ses bras. Nouvel échange de gifles et de coups de pied. Enfin, la troisième tentative aura plein succès. Comme hier encore les ingénues de Molière, et comme demain Rosine, Isabelle jouant à la malade, survient Léandre en apothicaire. Mais laissons la parole aux personnages de Collé.

SCÈNE XXIII

Cassandre, seul

. Dieu me pardonne la parole, voici l'apothicaire. O petit Cupidon, que ne me transformes-tu dans ce moment en seringue, j'aurais le plaisir d'entrer... Ah ! que cette idée est voluptueuse, elle me met tout hors de moi.

SCÈNE XXIV

LÉANDRE en apothicaire, *GILLES*, *CASSANDRE*

Cassandre

Allons, promptement, Monsieur, allons, soulagez une pauvre fille qui vous attend pour faire ses nécessités. Votre remède est-il prêt ?

Léandre

Toujours tout prêt, Monsieur, et je vais lui en porter un dont je me flatte qu'elle sera contente.

Cassandre

Suivez-moi, Monsieur, je vais vous mettre moi-même en fonction.

Gilles

Fi donc, Monsieur, Isabelle ne voudrait pas que vous voyiez son gros visage ; et puis M. l'apothi-

caire est comme le greffier de Vaugirard, il ne saurait rien faire quand on le regarde.

Léandre

Il est vrai, Monsieur, que si la distraction me prenait, cela m'empêcherait peut-être de le mettre comme il faut.

Cassandre

Allez donc, monsieur l'apothicaire, mais surtout mettez bien du beurre, car elle est fort délicate.

Léandre

J'y mettrai tout ce qu'il faudra.

(*Il entre chez Cassandre.*)

SCÈNE XXV

CASSANDRE, GILLES

Cassandre

Sans cette maudite colique, je crois que je serais venu à bout à la fin du temps à persuader Isabelle de la force de mon amour, je suis actuellement dans une défaillance.

Gilles

Pour calmer votre inquiétude, en guise de lavement, nous devrions boire un coup en attendant qu'Isabelle ait pris le sien.

Cassandre

Ah ! mon ami, j'ai perdu courage, et j'attends qu'Isabelle ait rendu son lavement pour le re-

prendre ; mais il me semble que j'entends Isabelle qui se plaint.

Gilles

Dame, Monsieur, la première fois qu'on prend un remède... Monsieur l'apothicaire, mettez du beurre.

Cassandre

Voyons un peu ce que c'est.. la porte est fermée.. voyons par la serrure... Ah ! qu'ai-je vu ! Ah ! Gilles.. L'apothicaire...

Gilles

Eh bien, Monsieur...

Cassandre, il regarde toujours.

Il se trompe.

Gilles

La distraction, Monsieur, la distraction.

Cassandre, il regarde toujours.

Ah ! je le reconnais, c'est ce scélérat de Léandre. Je suis au désespoir.

Gilles

De quoi vous fâchez-vous ? Morguienne, épousez-la quand vous voudrez, v'la de la postérité toute faite.

Cassandre

Ah ! mon ami, je suis trahi ; mais, pour me venger, je prétends lui faire épouser son Isabelle pour avoir le plaisir de le faire cocu.

Gilles

Il faut qu'il ne vous craigne guère, car il m'a dit

qu'il vous la donnerait à garder. Venez, venez, monsieur Léandre, la paix est faite.

SCÈNE DERNIÈRE

LÉANDRE, GILLES, CASSANDRE

Léandre

Je vous propose assurément, Monsieur, une grosse quantité d'excuses pour la liberté que j'ai prise chez vous.

Cassandre

Ce qui est fait est fait, monsieur l'apothicaire. Il n'y a plus rien à faire ; je vous la donne pour vous payer du lavement.

Gilles

Elle ne rendra pas celui-là d'aujourd'hui.

Notons, en passant, que le style mi-poissard mi-forain, adopté par Collé dans les premières scènes, disparaît complètement des dernières.

Comment on fêtait « le patron ». — Comment on fêtait la Marquise. — Rupture. — Le gros père. — Un théâtre moral.

Dans cette même année, pour la clôture de la saison théâtrale, ce fut Laujon qui fut chargé

de composer l'inévitable parade. Naturellement, Collé, en bon confrère, la trouve détestable. Il en déclare la musique, écrite par Dumoutier et La Borde, commune et vulgaire. Quant à la parade elle-même, intitulée *Léandre fou*, « les gens les moins délicats ne peuvent soutenir l'idée d'un âne que l'on veut faire entendre qui... Et cette idée, présentée dans une ariette dont la musique oblige à répéter quarante fois les mots qui rendent cette dégoûtante image, ne peut à la fin que faire soulever le cœur ». Assurément, l'effet harmonique cherché par Laujon était assez malpropre ; mais le tableau, évoqué dans l'avant-dernière scène du *Remède à la mode*, est-il donc si fin et si délicat ?

C'était pourtant l'esthétique chère au maître de la maison ; et elle lui était même devenue si nécessaire, que, dans les pièces qui en étaient dépourvues, les fournisseurs du prince la ramenaient sous forme de vaudevilles, d'annonces, de prologues, et qu'au besoin, en l'absence de toute solennité dramatique, ils profitaient de la fête du seigneur de Bagnolet ou d'un anniversaire de Marquise, pour improviser un divertissement quelconque, haut en couleur et fort en poivre, la seule ambroisie que pût savourer avec délices ce fils des dieux.

Ce fut ainsi que, le 30 avril 1760, veille de la saint Philippe, Collé donna « au patron » une petite fête qui eut, dit-il le plus modestement du

monde, un très grand succès, quoique tout fût manqué, décors, illumination, mise en scène, costumes, ceux-ci absolument grotesques, sauf le travestissement de Collé, de Laujon et d'un autre habitué, nommé Saint-Martin. Et, comme il fallait que notre grincheux s'en prît à quelqu'un de ces accrocs, il en faisait supporter toute la responsabilité à Marquise d'abord, puis à Laujon :

« L'illumination (1) de la guinguette était maigre et mal distribuée ; enfin l'on n'avait fait aucune répétition des lazzis, des scènes et du local ; il n'y avait pas assez de violons ; il n'y en avait que deux et une basse... La décoration en était misérable : Mlle Marquise avait voulu aller à l'épargne. Elle avait négligé également de caractériser par les habits et de varier les personnages répandus sur différentes tables. Le tumulte qui doit se trouver parmi les gens qui sont à boire n'y fut point rendu. »

D'autre part, Laujon, « déguisé en Ramponneau », interpellait Marquise qui tenait le rôle d'une bouquetière, fille du fameux cabaretier, et profitait de la circonstance pour débiter les vers « fadasses » qu'il avait composés en l'honneur de maître. Lui, Collé, faisait le personnage d'un poète refusant de communiquer à qui que ce fût ses tablettes et finissant toutefois par les laisser lire au prince.

(1) Collé. — *Journal*, t. II, pp. 227.

Ces « feuilles », comme il les appelle, devaient être le *clou* de la fête. Nous citerons les plus piquantes :

IIe feuille (1).

« Idée extraordinaire de ballet pour la Comédie Italienne. C'est... les *Fredaines du Conclave.* Pour que cette imagination pleine de folie pût passer à la police, il faudrait prendre les habits des cardinaux de la Chine, ou ceux des cardinaux bonzes ; il faut déguiser cette folie spirituelle aux yeux du Gouvernement qui est très chipotier avec les auteurs... »

Ve feuille.

« Les convulsionnaires me fichent malheur. Il y a longtemps que j'ai envie de faire un vaudeville chenu sur ces drôles-là. Pour le rendre agréable, il faut y employer l'allégorie. Je l'intitulerai donc le *Secours de la langue en amour.* Cela serait bien ordurier, bien bon... »

VIe feuille.

« Il faut que je peigne à la turque les philosophes de ce temps-ci. Ces bougres-là ont fait tomber la

(1) Collé. — *Journat*, t. II, pp. 229.

presse de la rue de la Huchette où l'on imprime nos chansons.

A mon tour je veux casser le cou à leur Cyclopèdie en faisant une parade sous le titre de *Polichinelle philosophe* ou le *Philosophe de bois de noyer...*

VIIe feuille et dernière.

« J'ai dessein, il y a longtemps, de faire un vaudeville à l'encontre de *ces messieurs.* Ce sont des réprouvés qui sont contre nature ; et ce péché-là mériterait une satire infernale ; mais je ne sais comment m'y prendre pour ne pas blesser la pudeur en les chansonnant.

« Je suis bien malheureux qu'il n'y ait pas la rime à b....; sans cette difficulté je ferais contre eux quelque chose de décent. »

La fête donnée, par ordre du prince, le 25 septembre 1763, en l'honneur de Marquise — elle revenait de Hollande — exerça plus heureusement peut-être la verve grivoise des deux poètes : du moins Collé, qui avait enfin reconnu franchement son injustice pour Laujon, s'extasie sur le talent dont a fait preuve en cette circonstance son collaborateur ; car c'est lui, Collé, qui a fourni le canevas ; et c'est Laujon qui « l'a rempli avec toute la gentillesse et la grâce possibles ; son idylle sur

l'hiver est ravissante. » Au programme figurait encore la *Tête à perruque*, que suivait la parade des *Belles manières*, précédée de cette annonce en vaudevilles :

Air : *Dondon, dondon* (1)

Des marchands que le diable berce
Vont au Mexique, vont en Perse
Porter leurs pas.
Amants, sans faire de traverse,
Tenez-vous-en au doux commerce
Des Pays-Bas.

Ce n'est point ses épiceries,
Son tabac, ni ses broderies
Dont on fait cas ;
Mais chemise fine et de Frise
Donne goût pour la marchandise
Des Pays-Bas.

Cette facétie de Collé ne serait-elle pas le prototype des couplets classiques sur les *Départements* ou sur l'*Ecu de France !*

Il 'avait suffi du joli geste de Mlle de Montmorency, costumée en Nymphe et dardant sur Henri IV le javelot dont elle était armée, pour affoler le Béarnais quinquagénaire (2). Le duc

(1) Collé. — *Journal*, t. II, p. 230.

(2) Tallemant des Réaux. — Historiettes (édition Montmerqué et Paulin, Paris), 9 v. in-8, t, I, p. 170.

d'Orléans, que ses familiers comparaient si complaisamment à son aïeul et pour qui, par parenthèse, Collé avait écrit sa célèbre *Partie de Chasse de Henri IV*, n'eut pas plutôt entendu Mme de Montesson l'appeler de sa voix la plus câline « gros père » qu'il en devint passionnément amoureux.

C'était la fin du règne de Marquise : ce fut aussi la fin du Theâtre de Bagnolet. Les commérages de cour prétendirent que le duc de Chartres avait joué le principal rôle dans le dénouement d'une liaison qui semblait indissoluble. Il avait surpris, à Bagnolet, disait-on, son père avec Marquise travestie en homme, et cette découverte avait rempli de confusion le duc d'Orléans. D'abord l'excellent prince ne se laissait pas si facilement déferrer ; et puis, déjà à cette époque, son fils n'était pas un tel parangon de vertu qu'il dût s'offenser d'une révélation qui était le secret de Polichinelle. En réalité, le duc d'Orléans commençait à se lasser de sa maîtresse ; et des raisons d'économie l'obligeaient à reviser sérieusement son budget des beaux-arts. Marquise et Bagnolet furent sacrifiés du même coup. Cette exécution se produisait en 1766. Toutefois, à la fin de l'année, la fête de Marquise, qui tombait le jour de Noël, fut encore célébrée par son amant, mais dans les petits appartements du Palais-Royal. La rupture n'en était pas moins consommée ; et Collé, qui avait décidément gardé un bon souvenir de l'ancienne favorite, re-

grette une disgrâce, d'autant plus pénible pour Marquise que (1) « l'ambition est sa passion favorite. Je ne l'ai jamais crue trop sensible à l'amour ; toutes ces raisons vont faire son malheur dans les premiers moments qui doivent naturellement lui paraître bien durs. »

Au reste, il eût été difficile à la pauvre fille d'Opéra de lutter victorieusement contre la grande dame qu'était sa rivale. Femme d'un lieutenant-général des armées du Roi, beaucoup plus âgé qu'elle, Mme de Montesson avait su inspirer, suivant le mot de Mme du Deffand (2) « un amour effréné » au duc d'Orléans, non seulement parce qu'elle lui avait dit gentiment « gros père », mais encore parce qu'elle avait mis au service de cet incorrigible impresario les talents d'une comédienne consommée. Elle aussi, elle avait compris la part importante que tenait dans la vie du prince la passion des spectacles ; et elle s'entendait à flatter cette douce manie par toutes les séductions que peut exercer sur son cœur véritablement épris une femme belle, aimable, intelligente, qui veut cependant rester honnête pour n'en conserver que mieux sa puissance et son prestige. Elle avait une figure des plus agréables et un esprit des plus

(1) Collé. — *Journal*, t. III, p. 109.

(2) Mme du Deffand. — *Correspondance* (lettre du 23 mai 1773).

ornés ; elle savait peindre avec goût, pincer de la harpe avec grâce, jouer la comédie aussi bien que les professionnels et faire valoir le plus joli timbre de voix. « Elle était étonnante dans les pièces à ariettes », dit Collé qui s'y connaissait. Mais plus adroite que Marquise, elle se défendit d'accorder la moindre faveur au duc d'Orléans, tant que son mari vécut ; et lorsqu'elle devint veuve, elle ne se rendit aux désirs de son amant que le jour où celui-ci l'eût épousée « en face d'Eglise » comme on disait alors. Bref, Mme de Montesson eût été parfaite, si elle n'eût entrepris de réformer, au nom de la morale, le répertoire dramatique de son futur mari et surtout de lui imposer ses propres œuvres dont l'ensemble constitue le plus banal et le plus maussade des théâtres.

Ce fut alors, et vers la fin de cette année 1766, où le duc d'Orléans avait reçu le coup de foudre, que la salle de spectacle de Villers-Cotterets fixa ses préférences. Il y joua la comédie avec MMmes de Montesson, de Ségur et de Barbantane, et n'en revint que plus épris de l'enchanteresse qui le tenait sous le charme. Il prétendit même faire partager à Collé son culte pour sa nouvelle idole en le convertissant à l'esthétique de Mme de Montesson ; mais il ne paraît pas avoir persuadé son infatigable fournisseur :

« J'ai trouvé M. le duc d'Orléans, écrit Collé, enchanté de son voyage de Villers-Cotterets ; il m'a

paru qu'il s'y était prodigieusement amusé. Il y a joué la comédie avec des femmes du monde ; et je vois qu'il a le projet de continuer l'année prochaine, puisqu'il m'a commandé de lui faire une pièce moitié ariettes et moitié vaudevilles pour le théâtre de Villers-Cotterets. Celui de Bagnolet en a dans l'aile probablement ; j'en suis fâché. Ce dernier était plus dans mon genre et plus aisé par les libertés et même les licences que je pouvais y prendre. Quoiqu'il en soit, je cherche par mer et par terre un sujet à traiter ; j'ai bien peur de ne rien faire qui vaille et que la pédante décence ne me rende froid comme un landier ; je ne me gênerai cependant que jusqu'à un certain point. Ils corrigeront comme ils voudront et comme ils pourront (1). »

Mme de Genlis, la nièce de Mme de Montesson, donne dans ses *Mémoires* (2) un croquis assez plaisant de ces représentations, telles que les réglait sa tante :

« Nous jouâmes *Vertumne et Pomone*. Je jouais Vertumne qui est déguisé en femme, ma tante jouait Pomone ; elle avait imaginé de se faire faire un habit garni de pommes d'api et autres fruits. Mme d'Egmont dit qu'elle ressemblait à une

(1) Collé. — *Journal*, t. III, p. 105.

(2) Mme de Genlis. — *Mémoires*, t. I, pp. 342-343, 349.

serre chaude. Cet habit était lourd, ma tante était petite et n'avait pas une jolie taille ; sa voix était trop faible pour un rôle d'opéra : elle échoua tout à fait dans celui-ci.

« Le fameux comédien Granval nous faisait répéter nos rôles ; il joua même avec nous. M. le duc d'Orléans jouait fort rondement les rôles de paysan. Je vis là, à nos répétitions, Collé et Sedaine qui n'étaient aimables ni l'un ni l'autre. Carmontelle, lecteur de M. le duc d'Orléans, venait dans le salon, à l'issue du dîner, pour peindre dans un grand livre tous les personnages qui arrivaient à Villers-Cotterets. »

Si Mme de Genlis est peu indulgente pour Mme de Montesson, elle l'est moins encore pour celle qui avait précédé sa tante dans le cœur de son oncle... par alliance, pour Marquise qu'elle appelle superbement « une courtisane. » En vérité, il sied bien à cette « honneste dame » de faire tant l'effarouchée et même de prétendre, en se voilant la face, que le duc d'Orléans donna une autre courtisane, la Duthé, à son fils « pour sa santé », quand il appert d'un livre récemment publié et du témoignage même de cette « prude femme » — Mme de Genlis s'entend — qu'elle fut bel et bien la maîtresse du duc de Chartres.

Du moins, la Marquise, elle, était libre ; elle n'était pas mariée ; et quand « le bon prince, dont le goût était usé, se fût éloigné d'elle, sans toute-

fois l'abandonner jamais », elle se consacra uniquement à l'éducation de trois enfants qu'elle en avait eus, avec une régularité de mœurs et une correction de tenue qui furent fort remarqués de ses contemporains. Quinze ans après sa disgrâce, elle était encore regrettée au Palais-Royal, écrit Collé, par les gens les plus sensés ; « on fait l'éloge de sa bonne tête et de la manière prudente et honnête dont elle élève ses enfants (1) ».

Le duc d'Orléans lui portait encore un tendre intérêt ; et, par politique, Mme de Montesson, tant qu'elle ne fut pas l'épouse morganatique du prince, ferma les yeux sur des entrevues, en apparence fort licites, dont les *Mémoires secrets* de Bachaumont (2) nous donnent cette impression : « Dans les petits soupers que fait M. le duc d'Orléans avec Mlle Marquise, aujourd'hui Mme de Villemonble (du nom d'une terre qu'elle possédait) on se livre à cette aimable gaîté, à cette liberté franche qui fait l'âme de la société et que les princes seraient trop malheureux de ne pas connaître. Les gens de lettres qui ont l'honneur d'y être admis, excités par tout ce qui peut aiguiser l'esprit, y produisent, d'ordinaire, de bons mots, des saillies, des chansons délicates... »

(1) Collé. — *Journal*, t. III, p. 111 et 112.

(2) *Mémoires secrets* (de Bachaumont), 8 et 10 octobre 1770.

Evidemment, les délassements qu'offrait au duc d'Orléans Mme de Montesson étaient de nature plus sévère. Toutefois, voulant les entourer d'un cadre séduisant et qui lui fût personnel, elle fit aménager dans son hôtel une salle de spectacle, de forme ovale et d'une élégante simplicité, dont les *Mémoires* (1) de Stanislas Girardin, donnent cette courte description : « L'amphithéâtre venait par gradins jusqu'à un rang de loges circulaires occupées par les femmes de la Cour du duc d'Orléans qui se rendaient au théâtre extrêmement parées et paraissant toutes jolies sous l'éclat de la lumière ».

Mais, hélas ! on n'y jouait plus les comédies et les parades de Collé ; on n'y chantait plus les couplets de Laujon.

Le genre ennuyeux y régnait en seul maître. Le bon temps était-il donc à jamais passé ?

Retour olfactif de la parade : le Benjamin d'la Daronne. — Jours d'amertume. — Louis-Philippe et M. de Pourceaugnac.

Quand le diable devient vieux, il se fait ermite, dit la Sagesse des Nations ; mais, ce que la Sagesse des Nations devrait ajouter, c'est que les

(1) *Mémoires de Stanislas Girardin*, Paris, 1834, p. 65.

cornes et les griffes du Malin, si diminuées soient-elles, reparaissent à l'occasion.

Aux dernières heures de sa vie, le duc d'Orléans connut ce renouveau.

Assagi et comme domestiqué par Mme de Montesson, le pauvre prince s'était résigné à la maigre littérature de sa femme. Celle-ci l'avait peu à peu sevré du régal légèrement faisandé de sa jeunesse et de son âge mûr. Le duc d'Orléans dut le plaisir d'y remettre la dent à la délicate attention de la duchesse de Gontaut.

En 1784, cette grande dame, à l'issue d'un souper qu'elle avait offert au duc d'Orléans, lui donna le spectacle d'une parade inédite, vraisemblablement commandée pour la circonstance. Cette comédie-bouffe, dans le goût et sur le modèle des farces de Collé, était parodiée de l'*Ami de la Maison* par M. de Blois et avait pour titre *Le Benjamin d'la Daronne* où la *Boîte aux pataquès* (1). Elle fut jouée dans « le théâtre portatif de la Reine » et nous ne croyons pas qu'elle ait été jamais imprimée.

Ce *Benjamin d'la Daronne* (terme d'argot qui signifie la *patronne*) est un certain Caffardet, manière de pédant, que Mme Merluche, une riche poissarde, prétend faire épouser à sa fille Isabelle,

(1) *Bibliothèque nationale*, manuscrits, fonds français, 9268.

dont il est le précepteur. Mais la jeune personne préfère, — et c'est de toute justice, — à ce petit neveu de Trissotin, le fils de M. Cassandre, son cousin germain Pierrot, qui appréhende le prochain triomphe de son rival, et s'en explique vivement avec Isabelle :

PIERROT, ISABELLE

Pierrot

...J'naime pas que c'doucereux d'Caffardet vous en montre si long.

Isabelle

Et pourquoi ça ?

Pierrot

Pourquoi ça ? parce que ça fait que les autres vous paraissent p'tits. Tous les hommes ne pourraient pas t'avoir z'un si grand esprit qu'lui.

Isabelle

Ah ! doucement, cousin, n'gouaillez pas sur son mérite. Vous savez qu'ma mère.

Pierrot

Oh ! oui, j'sais qu'cest le benjamin d'la daronne ; elle le mijote et l'mitonne comme un saint Guignolet.

Isabelle

Et quoiqu'ça vous fait, ça ?

Pierrot

Oh ! tout ça m'fiche malheur.

Isabelle

Mais j'vous trouve bien cocasse de l'prendre sur c'ton là.

Pierrot

Dites moi z'un peu, là, si vot'mère n'devrait pas t'être honteuse d'vous enfermer tous les jours des heures sur vot'soupente tête pour tête avec lui, l'Benjamin.

Isabelle

N'y a pas d'erreur, c'est un savant.

Pierrot

Un savant? N'y a q'lui qui l'dit. Parguienne, j'vous montrerai c'te science là tout aussi ben q'lui. N'faut pas t'être grand sorcier pour vous faire aller et v'nir la main sur un gros affutiau qu'il appelle un globe et qui n'est aut'chose qu'un potiron.

Isabelle

Je n'ai pas encore l'intellect ben ouvert à c'que dit Caffardet, je n'entends pas l'amour par signes, y faut qu'je le sente.

Pierrot

Eh bien, mamzell', j'vous en ravise de r'chef, puisque faut vous l'insinuer pour qu'vous l'sentiez.

Isabelle

Eh ben! v'la parler et j'entends ça.

Pierrot

Oui, mais j'enrage d'voir qu'un autre vous l'prouve p'têtre, tandis que je n'fais q'vous l'dire.

Comme on voit, le procédé de M. de Blois n'est pas sensiblement inférieur à celui de Collé et consorts : l'auteur demande, lui aussi, le secret d'égayer son noble auditoire au système banal des allusions graveleuses et au jeu facile des mots à double sens.

Mme Merluche qui se méfie de son neveu Pierrot et tient à s'en débarrasser pour faire la place nette à son protégé Caffardet, oblige Cassandre, serviteur et instrument de toutes ses volontés, à engager son fils dans « l'armée de la guerre ». Pierrot n'en est pas autrement ravi, il est peu guerrier, par tempérament, mais il fait contre mauvaise fortune bon cœur :

PIERROT, CASSANDRE, ISABELLE

Pierrot

Ah ! mon ch'père, comptez sur ma vaillance. Oui, je sacrifierai pour l'Etat les trois quarts et demi d'mes membres, pourvu cependant qu'il me reste z'un p'tit brin d'vie pour faire sentir à ma chère Zirzabelle toute la violence d'ma passion.

Isabelle

Il me fait trembler.

Cassandre

Bien, bien, mon fils ; à ce nobel trait j'reconnais mon sang !

Pierrot

Mais, mon ch'père, avant d'men aller, si j'pouvais prendre z'un pain sur la fournée ?

Isabelle

Quoiq'vous entendez dire par là, môsieu ?

Cassandre

Qu'eue chienne d'raison tu nous fais là ? Mais t'as donc perdu la trémontade d'vouloir te marier pour planter là ta femme ?

Pierrot

Mais, mon père, si j'suis t'occis à l'armée d'la guerre, ce s'ra toujours autant d'planté ; et puis p'têt'ben que de c'coup là il en adviendrait d'ma race.

La scène suivante, au moins aussi libre que les précédentes, montre avec quelle adresse l'astucieux Caffardet a su capter l'esprit de la crédule Mme Merluche.

CAFFARDET, Mme MERLUCHE

Caffardet

Les hommes ont par devant eux la fermeté et la cheville ouvrière des conséquences de la vie humaine ; mais la femme, en revanche, possède la véritable pierre de touche sur laquelle on l'aiguise et possède de plus encore le creuset du bonheur humain, sans lequel la propagation, la génération,

le vrai plaisir de notre existence ne subsisterait plus, et sans lequel, dis-je, nous serions mous, indolents et nous irions, tête baissée, comme de vils animaux domestiques.

Madame Merluche

Ah ! Caffardet, q'vous avez d'esprit. Vous n'ouvrez jamais la bouche que pour dire d'jolies p'tites mignardises à double entente...

Caffardet

...Pour en revenir à Isabelle, elle a de petites mignardises assez gentilles ; elle aura même, comme vous, de l'élasticité dans les mouvements de la machine, mais cette grande ouverture d'esprit, ce grand conflit d'imagination, pardon, je ne crois pas qu'elle en ait hérité...

Madame Merluche

Ah ! cher Caffardet d'mon âme, si vous pouviez t'insinuer à ma fille z'un petit bout d'vot gros bon sens, queu plaisir vous lui feriez !

Caffardet

Je ne demande pas mieux, Madame, que de lui insinuer tout ce que j'en ai ; mais j'aurais peur que son cousin Pierrot ne cherchât à lui introduire dans son imagination de mauvaises idées. Elle l'a si fragile !

Mais Caffardet ne se doute guère du bon tour que lui jouera l'innocente dans le cours de la leçon qu'il va lui donner et qui débute ainsi :

CAFFARDET, ISABELLE

Caffardet

...Nous allons parcourir la rue Saint-Honoré, les environs de l'*Opéra*...

Isabelle

L'*Opéra*, ah ! qj'aurais ben voulu l'voir !

Caffardet

Oui, c'est là, chère Isabelle, c'est sur ce grand théâtre que vous êtes digne de paraître. Si l'on vous voyait au milieu des Alard, des Heinel, des Guimard...

Isabelle

J'ai bien entendu parler d'ces belles demoiselles-là, mais je n'les ai jamais vues.

Caffardet

Toutes ces charmantes danseuses sont pétries de grâce, de légèreté, de délicatesse ; mais elles n'ont pas, comme vous, cette douce simplicité, cette jolie petite nature que nos véritables gourmets prennent tant de plaisir à défricher.

Après avoir bien allumé son professeur, Isabelle lui demande un modèle d'écriture qui sera pour Caffardet l'occasion d'une déclaration incandescente à l'adresse de son élève, déclaration dans laquelle il aura l'imprudence de tourner en ridicule Mme Merluche. Ah ! le bon billet qu'a Isabelle !

Et notre ingénue d'en profiter pour menacer son professeur de mettre le modèle d'écriture sous les yeux de sa mère, s'il ne consent de bonne volonté à favoriser les prétentions de Pierrot. Caffardet estime sans doute qu'il aurait trop à perdre, en s'attirant la disgrâce de Mme Merluche ; car, pour rentrer en possession du « petit papier », il plaide, au grand étonnement de la dame, mais si éloquemment, la cause de son rival, que celui-ci est agréé par la mère comme fiancé d'Isabelle.

Ce brave homme qu'était le duc d'Orléans, d'allure vulgaire et d'appétit grossier sans doute, mais inoffensif, bienfaisant et généreux, se vit en butte, dans les dernières heures de sa vie, à des outrages que n'avait connus ni sa jeunesse, ni son âge mûr. C'était, il est vrai, le temps des pamphlets les plus odieux et des libelles les plus immondes. Puis le père payait pour le fils que rendaient méprisable son esprit de lucre et son immoralité : d'où ce noël (1) qui fit le tour de la Cour et de la Ville en 1782.

Pesant quatre cents livres,
Monseigneur d'Orléans
Parut, quoiqu'il fût ivre,
Parmi les courtisans.

(1) *Satires ou choix des meilleures pièces de vers qui ont précédé et suivi la Révolution*, Paris, an I de la liberté.

Il contait ses chagrins
Au préfet de Toulouse,
« Plaignez, lui dit-il, mon destin
Mon fils vit avec des catins,
Et moi je les épouse.
En calculant d'avance
Son nouveau bâtiment,
En toute diligence
Chartres vint un instant.
« Dans ma société,
Dit-il, je me concentre,
Je n'ai plus qu'un petit hôtel
D'un palais j'ai fait un b...
Et je suis dans mon centre ».

La femme que le duc d'Orléans avait choisie comme compagne et qui, de l'aveu de tous, fut irréprochable, n'en était pas mieux respectée. — *L'Espion anglais* (1), un livre satirique, d'ailleurs aussi injuste que méchant, reconnaît l'ignominie de ces attaques dans son compte-rendu d'un poème licencieux *La F****, qui mettait en cause les deux femmes du prince : « L'auteur se permet l'écart le plus indécent sur la liaison du duc d'Orléans et de Mme de Montesson, et, poussant la licence jusqu'à insulter aux mânes de la feue duchesse, il révèle au grand jour le secret des penchants de cette princesse

(1) *L'Espion anglais*, Londres, 1785, 10 v. t. IV, p. 54.

pour MM. de l'Aigle et de Melfort et ne rougit pas de les peindre victimes des caresses empoisonnées de Son Altesse. »

Une autre fois, ce sont ses familiers, ses amis, qui sont accusés des pires bassesses : « Une de ces nuits, écrit au baron suédois de Kagenec un de ces nouvellistes qui prenait ses informations dans le Cercle de l'illustre Métra (1), une de ces nuits sur la table de pharaon, chez le duc d'Orléans, c'est-à-dire chez Mme de Montesson, son épouse, on a enlevé de dessus la table un billet au porteur de mille écus. Le nommé Noël, banquier ne voyant autour de lui que des gens de la première volée, fut fort agité et ne savait trop comment s'y prendre. Il se détermina enfin à demander le billet. Le comte de Coigny vida ses poches et demanda que chacun en fit autant, mais cet avis ne fut pas suivi. M. le duc d'Orléans fit appeler, le lendemain, M. Le Noir, le lieutenant général de police, pour lui dénoncer le fait et le chargea de découvrir le filou. Le magistrat lui dit : — J'y donnerai mes soins, Monseigneur, mais on s'expose à plus que cela, quand on reçoit chez soi mauvaise compagnie et même des coquins et des escrocs connus. »

L'attribution à un fonctionnaire d'une telle inconvenance n'est guère admissible ; mais le seul

(1) *Correspondance du baron de Kagenec*, éditée par Leouzon le Duc, Paris 1884, 12 mars 1780.

fait de la lui prêter en dit assez sur l'état des esprits à cette époque. Aussi, qui sait si la mort ne fut pas une délivrance pour le duc d'Orléans ? Il succomba, prétendirent ses médecins, aux suites d'une fluxion de poitrine... d'un « chagrin de cœur » affirme un autre correspondant, dont M. de Lescure a publié les lettres-nouvelles (1). Toujours est-il que ce gai compagnon finit tristement, lui qui avait tant aimé rire. Son auteur favori, Collé, l'avait précédé de deux ans dans la tombe ; et — coïncidence bizarre — sa maîtresse, Mme de Villemonble, et sa seconde femme, Mme de Montesson, devaient mourir toutes deux à Paris la même année et le même mois.

Par un de ces phénomènes d'atavisme qui ne sont plus pour nous surprendre, son petit-fils, le roi Louis-Philippe, eut, en matière de théâtre, les mêmes goûts que son aïeul, non pas peut-être sa prédilection pour les mots et pour les scènes double sens, mais il adorait, comme lui, les bouffonneries au gros sel ; et nous nous rappelons avoir lu, écrite de sa propre main, sur un programme de spectacle des Tuileries, cette mention à l'article Pourceaugnac : *Surtout, beaucoup de seringues* !

(1) *Correspondance secrète sur Louis XVI et Marie-Antoinette* (édit. Lescure), Paris, 1865, 2 v. in-8, in-12, t. I, p. 608.

V

JEUX DES PRINCES

Le comte de Clermont.

De tous les notables amateurs — princes, grands seigneurs, fermiers généraux, rois ou reines de la rampe — qui, au XVIIIe siècle, hébergèrent, pour parler le langage du temps, Melpomène ou Thalie, voici le plus typique, le plus curieux à étudier, le plus intéressant à connaître. Il était destiné assurément, fantoche débonnaire, à s'entourer d'acteurs et d'actrices, à se complaire aux choses du théâtre, car la nature avait fait de lui un personnage d'opérette, un de ces rois extravagants, dont la couronne est de carton dont le sceptre a quelque chose d'une marotte, et qui trompés, bafoués, ridicules, restent malgré tout sympathiques.

Né en 1709 de Louis III de Bourbon et de Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, le comte de Clermont descendait

du grand Condé, mais en descendait beaucoup trop (1). On aurait dit qu'une de ces fées malfaisantes, qui abondent dans les vieilles légendes populaires, l'avait condamné à ne pouvoir jamais utiliser des qualités incontestables :

Moitié plumet, moitié rabat,

abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés, sans être dévot ni peut-être religieux, académicien par droit de naissance sans être lettré, soldat courageux mais très médiocre général, il fut réduit par la destinée à occuper les plus hautes charges et à ne briller dans aucune. Ses contemporains ne le prirent jamais au sérieux et, sans doute, il ne se prit pas au sérieux lui-même.

Est-ce un Abbé ? demande une des innombrables épigrammes qui lui furent décochées, et dont il se soucia fort peu.

Est-ce un Abbé ? L'Eglise le renie.
Un Général ? Mars l'a bien maltraité :
Mais il lui reste au moins l'Académie ;
N'y fut-il pas muet par dignité ! (2)

(1) V. sur le curieux personnage : *Le Comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses*, par Jules Cousin, Paris, Académie des Bibliophiles, 1867.

(2) Il s'abstint, par orgueil et encore plus par prudence, de tout discours de réception.

Qu'est-il enfin ? Que son mérite est mince !
Hélas ! j'ai beau lui chercher un talent ;
Un titre auguste éclaire son néant ;
Pour son malheur le pauvre homme est un Prince (1).

Ce titre de prince nuisit beaucoup, en effet, à sa réputation. On attendait de lui, à cause de son nom, à cause de son rang, de grandes choses, et il ne fut qu'un « bon homme » libéral, généreux, très affable, dépourvu d'ambition et désireux de vivre tranquille entre ses amis et ses maîtresses ; bref, un duc d'Orléans... à la femme près.

Tandis que d'autres marchaient vaillamment à la conquête de la gloire, se mêlaient des affaires publiques, aspiraient à gouverner le pays, il résolut, après quelques héroïques efforts mal récompensés, de se consacrer à son propre bonheur.

Le goût du comte de Clermont pour le théâtre, si on l'examine de près, fut la conséquence de son goût, très vif, pour les jeunes et jolies femmes qui ajoutaient à un métier plus lucratif celui de déclamer des vers ou de la prose sur de grandes ou de petites scènes. Au lieu de collectionner des monnaies, des tableaux ou des estampes, il collectionna des actrices, qui lui coûtaient beaucoup plus cher. On doit donc, pour bien le connaître, avant d'écrire l'histoire de son théâtre, rappeler aussi rapidement

(1) *Vie privée de Louis XV* (par MOUFLE D'ANGERVILLE), 1781, t. III, p. 389.

que possible l'histoire de ses maîtresses, de ses maîtresses « dramatiques ».

La première fut Adrienne Lecouvreur, qu'une légende nous présente comme victime de la jalousie de la duchesse de Bouillon. Les grandes dames du XVIIIe siècle admettaient très bien les passions en partie double. Elles faisaient au caprice sa part, et cette fidélité, dont elles se sentaient fort incapables, elles ne se donnaient pas le ridicule de l'exiger de leurs amants.

Une actrice moins célèbre, Mlle Quoniam, chanteuse à l'*Opéra* et fille d'un rôtisseur, remplaça Arienne Lecouvreur, dans le cœur du comte de Clermont. Il la quitta, la reprit, et finit par la céder, en 1733, à son neveu, le prince de Conti, qui venait de se marier, mais que son titre et les traditions de sa famille obligeaient à avoir une maîtresse.

Débarrassé de Mlle Quoniam, le comte de Clermont, dans les derniers mois de l'année 1733, « s'empara » (1) d'une autre danseuse beaucoup plus en vue, la Camargo, et, jaloux du public, qui chaque soir pouvait l'admirer, il lui fit quitter l'*Opéra*. Il la garda pendant huit années, qu'elle dut trouver un peu longues, dans son château de Berny, et deux enfants naquirent de cet internement passionnel.

(1) C'est le mot dont se sert l'inspecteur de police Meusnier, dans un rapport du 5 décembre 1753.

En 1741, le président de Rieux, fils de Samuel Bernard, avait une maîtresse « pas jolie, mais bien faite », dit Barbier dans son journal, Mlle Leduc, vaguement danseuse à l'*Opéra*, et à laquelle il tenait beaucoup. Le comte de Clermont la lui enleva. Pour se venger ou pour essayer de se consoler, le président de Rieux se rabattit sur la Camargo et lui envoya, comme don de joyeux avènement, mille louis dans une écuelle d'or.

Les Leduc étaient les filles d'un portier du Luxembourg. Elles avaient débuté très modestement, dans la vie galante, avec des amants de rencontre, des « laquais à la quarantaine », c'est-à-dire des domestiques ambulants logés dans les hôtels garnis. Leur fortune ne tarda pas à s'améliorer ; surtout celle de la cadette, qui, très ambitieuse, réussit à remplacer, comme on vient de le voir, un simple magistrat, d'ailleurs fort riche, par un prince du sang.

Le comte de Clermont approchait de l'âge difficile où Léandre devient Géronte. A force de soumission et d'attentions coûteuses, il essayait de se faire pardonner de n'être plus assez jeune, sans se douter que c'est la seule chose que les femmes ne pardonnent pas. Il entourait sa nouvelle maîtresse d'un luxe qu'elle savourait et étalait en parvenue de l'amour mais dont elle ne lui savait aucun gré.

Le mercredi et le jeudi saint de l'année 1741, la Leduc, couverte de diamants, escortée par deux

de ses amies, la Cartou et une fille d'Opéra, qui jouaient le rôle de dames de compagnie, parut dans une calèche bleu et argent, garnie à l'intérieur de velours bleu brodé d'argent et attelée de six petits chevaux (1). Trois carrosses suivaient, dans lesquels paradaient des actrices. Un mousquetaire, le chevalier de Langle, conduisait une voiture légère, un fauteuil de canne, et « voltigeait tantôt derrière, tantôt à côté de l'équipage, suivant la rencontre et la largeur du chemin ». Agacé par ces évolutions, le sieur Rolland, qui faisait les fonctions de chevalier d'honneur de la Leduc, donna un coup de fouet au cheval du mousquetaire et celui-ci répondit par un coup de fouet à l'écuyer.

La Leduc, indignée, passa la tête hors de la calèche et interpella le chevalier de Langle :

— Fi donc ! Monsieur, s'écria-t-elle, avec une attitude de déesse outragée... Cela est épouvantable... Est-ce que vous ne connaissez pas l'équipage du prince ? (2)

— Je sais, Mademoiselle, répondit-il, le respect que je dois au prince, mais quand des gens comme vous et cet homme-là me manqueront, je saurai les faire souvenir de leur devoir (3).

(1) V. *Journal de Barbier*, année 1741, *Mélange de Bois Jourdain*, t. III, p. 89.

(2) *Mélanges de Bois Jourdain.*

(3) *Id.*

Comme les mousquetaires qui se trouvaient là menaçaient de tirer l'épée pour soutenir leur camarade, l'incident n'eut pas d'autres suites, mais il amusa beaucoup les badauds, les gobe-mouches à l'affût du scandale, qui ne laissèrent pas échapper cette occasion de rendre encore plus ridicule, si c'était possible, le comte de Clermont. Le roi leur donna l'exemple dans cette chanson, citée par le *Journal* de Barbier :

Un char à ta catin,
Mon cousin,
Ce n'est pas son allure ;
Un coche à Pataclin (1),
Mon cousin,
Et un habit de bure,
Ah ! voilà l'allure, l'allure,
Mon cousin.
Ah ! voilà son allure.

La raillerie était encore plus mordante dans une chanson qui a pour titre les *Amours du comte de Clermont* (2).

Tout le public vous rit au nez,
Monsieur l'abbé,
Tout le public vous rit au nez

(1) Directrice de la Salpétrière.

(2) *Chansonnier Historique du* XVIIIe *siècle*, année 1742, t. VI, p. 315.

C'est une farce,
De voir une garce
Dans le beau char où vous la promenez
Tout le public vous rit au nez.

Qui l'aurait jamais deviné,
Monsieur l'abbé ?
Qui l'aurait jamais deviné ?
Qu'une donzelle
Tournât la cervelle
Au petit-fils du grand Condé.

Quoique Mlle Leduc, titrée marquise de Tourvoie, d'un petit fief appartenant à Berny, ne se piquât pas d'une fidélité qui n'était pas dans ses habitudes (1), elle supportait assez mal l'obligation de vivre avec un homme qu'elle n'aimait pas et dont l'affection l'ennuyait. Déjà, en février ou mars 1743, elle avait menacé de le quitter.

« M. le comte de Clermont, écrivait au mois de

(1) « Le Prince était à Compiègne. La D^lle Leduc était à Berny et se promenait dans les bosquets avec le général Laujon, secrétaire du comte de Clermont. Apparemment que le lieu leur plut et que l'eau leur vint à la bouche, puisque M. de Montalet, gentilhomme du prince, qui était aussi à Berny, ce jour-là, les surprit, comme dit Rabelais, « faisant la bête à deux dos et frottant joyeusement leur lard ». Cette aventure est aujourd'hui divulguée par toute la maison : il n'y a guère que le Prince qui l'ignore. » *Note de police*, août 1753.

mars le chevalier policier de Mouhy, est dans la désolation et ronge son frein à Berny. Il est positif que la demoiselle Leduc lui a donné son congé. Le motif de la querelle vient de ce que le prince voulait qu'elle quittât l'*Opéra* ; et la petite fille lui a signifié qu'elle voulait y rester. Des reproches de la part de l'amant ont suivi ce refus ; la demoiselle s'est retranchée sur l'ennui dont elle était dévorée depuis qu'elle était sa maîtresse. Les gros mots et les menaces ont succédé. Ces procédés ont aigri la demoiselle : elle a profité de l'absence du prince pour renvoyer tous les domestiques qu'elle tenait de lui, pour lui mander qu'elle ne voulait jamais le revoir. On dit que la petite Clairon pourrait bien consoler M. le comte des rigueurs de la Leduc ». Quelques jours après, une réconciliation avait lieu entre l'amant et la maîtresse, l'une retenue par l'argent, l'autre par l'amour, et le chevalier de Mouhy pouvait ajouter à sa note de police, le 4 mars : « On dit que M. de Clermont a fait la paix avec Mlle Leduc et que tout est raccommodé (1) ».

Ce pseudo-mariage d'un Cassandre, né pour être dupe et des autres et de lui-même, et d'une catin,

(1) Ces notes font suite à l'édition du *Journal de Barbier* en 8 v. in-8. M. Paul d'Estrée a établi dans une étude parue à la *Nouvelle Revue Rétrospective* qu'il fallait les attribuer au chevalier de Mouhy.



Grave par Helman en 1777

LE CHARLATAN FRANCOIS.

transformée en marquise d'opéra-bouffe, durait encore en 1752, lorsque le comte de Clermont enrichit son sérail dramatique d'une nouvelle recrue, la Gaussin.

Un rapport de police du 17 février 1752 (1), nous donne de curieux renseignements sur cette aimable actrice.

« Mlle Gaussin est fille d'une ouvreuse de loges qui était à la *Comédie-Française*. Elle fait 1.200 livres de rente à sa mère qui loge au café de Baptiste, rue de la Comédie. Elle a eu pour père putatif un archer de je ne sais quelle bande, mais son véritable père est feu Baron, le grand comédien, qui b.... un beau jour sa mère sur le pied du lit.

« Elle commença à paraître sur le théâtre à l'âge de 12 ans et y débuta par un petit rôle dans *Les Amazones modernes* (2) avec la demoiselle Dangeville et la femme de Dubreuil.

« En 1730, M. le duc de Gesvres, ayant rassemblé à Saint-Ouen une quantité de seigneurs et de dames qui s'amusaient à jouer la comédie et cette troupe ayant entrepris de jouer un jour le *Comte*

(1) Ce rapport n'est pas de la main de Meusnier.

(2) Comédie en 3 actes en prose, par Fuzelier et Le Grand, jouée pour la première fois au *Théâtre-Français*, le 29 octobre 1727.

d'Essex (1), où Mme la duchesse (2) de Gontaut (3) devait rendre le rôle d'Elisabeth, il leur manqua une actrice pour faire celui d'Elvire, et M. le duc chargea un nommé Cauvin, à présent huissier du clergé, de leur chercher un sujet qui pût remplir ce vide. Il s'adressa à Mlle Gaussin qui demeurait pour lors rue Saint-André-des-Arts, à un cinquième, avec sa mère. Elle accepta la proposition et partit le lendemain pour Saint-Ouen où elle s'acquitta si bien de son petit rôle qu'on la pria de continuer à jouer dans cette compagnie le reste de l'été et elle s'acquit la protection de M. le duc de Gesvres qui lui promit de se souvenir d'elle dans l'occasion.

« Après cela elle s'engagea dans la troupe des Comédiens de Lille et resta environ deux ans en cette ville...

« Elle prit le parti de retourner à Paris et y ramena avec elle un capitaine du régiment de Pié-

(1) Tragédie de Thomas Corneille jouée pour la première fois à l'Hôtel de Bourgogne en janvier 1678.

(2) *Marquise*, correction de la main du lieutenant de police Berryer.

(3) A côté de ce passage le lieutenant de police a mis en accolade cette note : « Dame du Palais de la Reine. Elle disait que si elle n'était duchesse (*sic*) elle voudrait être comédienne. Elle est morte fort jeune et a été sur le compte du feu marquis de Pézé, colonel du régiment du Roi mort en Italie ».

mont (1) dont elle s'était amourachée, et par l'ordre de M. le duc de Gesvres elle débuta aux *Français*, il y a près de dix-neuf ans, par le rôle de Junie dans *Britannicus*. Son début eut un succès prodigieux. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu sur ce théâtre une si belle tête. M. le comte de Clermont fut le premier qui s'y prit. Il en passa sa fantaisie. Ensuite, le marquis de Vassé, tué en 1734 en Italie, la prit et lui fit deux enfants d'un coup, après quoi il la quitta pour prendre la demoiselle Saint-Germain, danseuse de l'*Opéra*.

« Notre actrice ne chôma pas longtemps. M. le comte de Tressan, neveu de l'archevêque de Rouen et brigadier des armées du Roi, prit bien vite la place du marquis ; et, au bout de 10 mois, la féconde Gaussin le rendit père d'une fille qui peut avoir à cette heure 15 ans, laquelle est fort jolie. Elle est à Paris dans un couvent, rue de Grenelle-Saint-Germain. La demoiselle Gaussin lui a écrit (au comte de Tressan), il y a six mois, pour lui recommander sa fille qu'elle compte marier à un jeune homme de province, pour lequel elle travaille à le faire entrer dans les affaires. Ledit comte lui fit réponse qu'il ne l'avait pas oubliée et qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour lui en donner des marques.

(1) « Nommé la Qeinterie, » *Note du lieutenant de police.*

« Le comte fit place au marquis de Courtenvaux qui ne sema pas non plus que ses prédécesseurs dans une terre ingrate. Il en eut deux ou trois enfants et vécut 7 ou 8 ans avec elle. Il lui a fait une pension en la quittant.

« Elle eut ensuite Fierville, comédien français, qui finit par lui voler à Versailles une aigrette de 12.000 livres. Cette aventure eut des suites. A force de recherches on découvrit le voleur et, malgré les sollicitations de la demoiselle Gaussin qui fit l'impossible pour le sauver, il fut chassé de la Comédie et obligé de se sauver de France.

« Le sieur Grandval la consola de cette disgrâce.

« Dans ce temps, le feu ayant pris à sa toilette, on lui accorda une représentation pour elle afin de réparer ce malheur.

« M. Helvétius, ci-devant fermier général, l'a eue un temps. Ensuite notre héroïne vendit en détail.

« Un nommé Duché, dont on ignore la qualité, vécut en belle passion et bourgeoisement avec elle... Lorsqu'elle fut dégoûtée de cette passion, elle s'attacha au sieur Drouin qu'elle aima tendrement et qui se rendit indigne de son amitié par ses mauvais procédés. Elle eut encore un enfant de sa façon, et, lorsqu'ils se séparèrent, la demoiselle Gaussin se servit d'un certain sot personnage qui faisait ses affaires, qu'elle appelle son cousin, qui

se nomme Mesnard. Elle l'a placé depuis deux ans secrétaire chez M. le duc de la Vallier. Ledit cousin lui vola dans la suite une tabatière très belle garnie d'or, un jour qu'elle faisait ses paquets pour aller à Fontainebleau. Il en fut quitte pour essuyer quelques jours froide mine de sa part.

« Depuis M. de Courtenvaux, notre héroïne n'avait eu que des aventures assez bourgeoises. Le prince de Hesse-Cassel partagea ses inclinations entre elle et les demoiselles de Metz et La Batte. Elle en devint grosse et accoucha d'un enfant quelque temps après le départ du prince dont elle a reçu de forts beaux présents.

« M. le chevalier de Bonnal, quelques mois après, prit service chez elle : c'est la dernière aventure qu'on connaisse à cette actrice. On croit même que celles qu'elle aura dans la suite ne grossiront pas beaucoup son histoire. Elle a vendu la meilleure partie de ses bijoux pour faire l'acquisition d'une maison, rue du Marais, qui rapporte 1.200 livres. On ne sait si elle est payée en entier, parce qu'elle s'est confiée au dit cousin dont nous avons déjà parlé... Elle loge dans cette maison. C'est en quoi consiste presque toute sa fortune, avec mille livres que le roi lui fait de pension. Elle est fort souvent chez M. le comte de Clermont... »

Mlle Gaussin était fort souvent chez le comte de Clermont, d'abord parce qu'elle dirigeait avec Duchemin et Rosely sa troupe de Berny et de la Ro-

quette et ensuite parce qu'il lui réservait, quoi qu'elle ne fût plus très jeune, les fonctions de maîtresse surnuméraire et intermittente (1).

Sur l'emplacement de la caverne de Sablac, là où avait vécu saint Benoît, les abbés de Saint-Germain-des-Prés s'étaient fait construire leur maison de campagne. Bâti par François Mansard, le château appartint au chancelier de Bellièvre, puis au ministre de Lionne. Il fut embelli, ainsi que les jardins, à la fin du XVII[e] siècle, par le cardinal de Furstemberg, abbé de Saint-Germain-des-Prés, et avec un tel luxe que depuis, pour donner

(1) L'anecdote suivante en fournit la preuve : « Il lui est arrivé (à M[me] Lekain) par son arrogance une scène fort désagréable chez M. le comte de Clermont. Ce prince donnait à Berny une fête à M[lle] Leduc pour son bouquet. La Dame Lekain devait jouer un rôle dans une comédie que l'on jouait ce jour-là. Comme de toutes les femmes qui jouaient la comédie chez le Prince, il n'y a que M[lle] Gaussin qui soit admise à sa table, la dame Lekain refusa de se mettre à la table des autres femmes et demanda à manger dans sa chambre, ce qui lui fut refusé, et le Prince lui fit dire qu'il n'admettait à sa table que les femmes qu'il avait l'honneur d'admettre dans son lit et qu'il y avait des chevaux d'attelés pour la conduire à Paris, qu'il lui conseillait d'en profiter ou qu'elle courait le risque d'être sur le pavé de Berny. » Ce rapport n'est pas de Meusnier mais il se trouve dans les papiers Meusnier. Arsenal, Ms. 10237.

satisfaction à l'opinion publique, on fut obligé de sacrifier une grande partie des ornements. Ce qui restait faisait de cette maison de campagne une des plus belles et des plus agréables des environs de Paris. Les fleurs rares y abondaient, et la gourmandise des moines, pour ne pas être prise au dépourvu, avait multiplié dans le potager et le jardin fruitier les meilleurs fruits et les meilleurs légumes.

« Quatre pavillons, écrivait Dulaure (1), occupent les côtés du château : en face est un canal fourni par la petite Bièvre. Ce canal borde les bois et sert de clôture au parc de ce côté-là.

« Dans le jardin, on trouve des jeux d'escarpolette, de bagues, etc. Il est orné d'un bois au bout duquel est un très grand bassin rond, avec un champignon au milieu. Des pelouses décorées de vases, un joli labyrinthe, des pièces d'eau occupent le reste du terrain. »

De 1747 à 1757, le comte de Clermont passa presque tout son temps dans ce magnifique château de Berny, où il fit construire, en souvenir des fêtes de Sceaux, un théâtre dont Laujon, son secrétaire intime, était le surintendant (2), Collé l'impresario,

(1) *Nouvelle Description des environs de Paris*, 1786.

(2) Laujon avait été nommé en 1750 secrétaire des commandements du comte de Clermont. Le théâtre de Berny fonctionnait déjà depuis plusieurs années.

et où on jouait l'opéra français, l'opéra comique, l'opéra bouffon, le vaudeville et même la parade.

L'orchestre comprenait plusieurs virtuoses *di primo cartello* et, entre autres, le flûtiste Blavet, si habile, que deux jeunes mariés passèrent la nuit à l'écouter. On ne saurait donner preuve plus décisive du talent d'un musicien.

La troupe dirigée, nous l'avons vu, par Duchemin (1), Rosely (2) et Mlle Gaussin et qui, à en croire Collé, ne pèche pas généralement par excès d'indulgence, était supérieure à celle de la Comédie Italienne, comptait surtout des amateurs, mais bien stylés et choisis avec soin. Mlle Leduc cadette y figurait au premier rang comme danseuse et comme comédienne. Voici d'ailleurs la composition de cette troupe sur laquelle nous croyons de-

(1) Jean-Pierre Duchemin, qui avait débuté au *Théâtre-Français* le 27 décembre 1717, prit sa retraite le 19 mars 1740 et mourut le 3 février 1753. « Cet acteur, dit le *Dictionnaire* de Léris, excellait dans les rôles de financier, tels que celui de Lisimond dans le *Glorieux*, et dans ceux à manteau et de caractère, comme le *Grondeur* ».

(2) Raissouche Montet dit Rosely ou Roselly, débuta au *Théâtre-Français* le 24 octobre 1742, par le rôle d'Andronic, dans la tragédie de ce nom, fut reçu le 17 décembre de la même année, et mourut le 22 décembre 1750, tué en duel près de Saint-Sulpice par son camarade Ribou, pour un rôle qu'ils se disputaient.

voir insister, parce qu'elle forme le type le plus complet, le plus parfait des groupements de ce genre. Les détails que nous donnons sont extraits d'un manuscrit de l'Arsenal.

Acteurs :

Comte de Clermont. — 1° : Paysans. 2° : Rôles à manteau sérieux. 3° : Financiers.

M. de Montazet (1). — 1° : Amoureux sensés. 2° : Amis. 3° : Rôles à manteau raisonnables 4° : M. des Soupirs et rôles de ce genre. 5° : Rôles chantants soit de comédie, soit d'opéra ou d'opéra comique.

M. Dromgold (2). — 1° : Amoureux. 2° : Baillis. 3° : Rôles raisonnables. 4° : Rôles chantants de comédie ou d'opéra. 5° : Paysans. 6° : Gilles braillards dans les parades. 7° : Rôles de femmes dans les comédies poissardes.

M. du Blaizil. — Grands et petits amoureux.

Le baron du Ray (3). — 1° : Paysans. 2° : Valets. 3° : Pères. 4° : Grisons. 5° : Ivrognes.

(1) Colonel du régiment d'Enghien en 1758, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780. C'était l'homme à tout faire du théâtre.

(2) Dromgold ou de Romgold secrétaire des commandements du comte de Clermont, avant Laujon.

(3) Officier.

Laujon. — 1° : Valets. 2° : Marquis ridicules. 3° : Paysans de toute espèce. 4° : Crispins. 5° : Niais. 6° : Isabelles dans les parades. 7° : Niais dans les opéras comiques. 8° : Rôles à manteau ridicules. 9° : Abbés. 10° : Robins et rôles de charge.

M. Mollin. — 1° : Amis. 2° : Valets en second. 3° : Rôles chantants dans l'opéra-comique. 4° : Amoureux en second.

M. Marchais (1). — 1° : Amis. 2° : Rôles raisonnables. 3° : Petits amoureux.

M. Daguirandes (2). — 1° : Financiers. 2° : Pères. 3° : Rôles à manteau. 4° : Rôles chantants dans les opéras-comiques hors les amoureux.

M. Baton. — 1° : Rôles à manteau. 2° : Rôles à charge. 3° : Abbés. 4° : Léandres de parade.

M. Delvemont. — Petits rôles raisonnables.

(1) M. de Marchais, premier valet de chambre du Roi, gouverneur du Louvre, chevalier de Saint-Louis, jouissait, on ne sait trop pourquoi, d'une très grande considération. Sa femme, « étonnamment petite, dit Jules Cousin dans son étude sur le comte de Clermont, avait un pied de poupée et une tête énorme ornée des plus beaux cheveux cendrés qu'on put voir. » Spirituelle, instruite, très intrigante, elle se donnait des attitudes de femme de salon et se piquait de faire des élections à l'Académie. Maîtresse de d'Angivilliers, directeur des bâtiments du Roi, elle l'épousa après la mort de M. de Marchais.

(2) Capitaine des chasses du comte de Clermont.

Actrices :

Mlle Gaussin. — (Jouait l'opéra-comique dans les rôles de Cassandre et de Gilles niais).

Mlle Leduc cadette. — 1° : Meunières. 2° : Soubrettes. 3° : Coquettes. 4° : Ridicules. 5° : Cassandres dans les parades.

Mlle Asvedo (1). — 1° : Ridicules. 2° : Soubrettes

(1) « Mlle Asvedo, disait Rosimond, directeur du théâtre de la Rochelle, est une femme très propre à différents caractères et c'est ce qu'il faut en province où les « femmes doubles » sont encore plus rares qu'à Paris. » Aussi l'avait-il engagée, lui avait-il versé 400 livres pour ses frais de voyage ; mais Asvedo poussait cette duplicité si précieuse au point de recevoir l'argent pour se rendre à la Rochelle tout en demeurant à Paris. Elle était liée avec Mlle Lekain et Préville qui la cachaient (1758). L'intendant de la Rochelle la réclamait au lieutenant de police et à Saint-Florentin, le ministre d'Etat qui ordonnait l'arrestation et le transférement d'Asvedo à la Rochelle aux frais du directeur. La troupe passa de la Rochelle à Orléans, l'intendant de cette ville la réclamait encore pour le directeur. Elle ne partait toujours pas. Mêmes cérémonies à Rouen. Le lieutenant de police perdit patience et il fit enfermer Asvedo au For-l'Evêque et il fallut que l'inspecteur la Janière la conduisît « contrainte et forcée » à Rouen, comme elle le déclarait elle-même. Frantz-Funck-Brentano, *La Bastille des Comédiens*, p. 193.

en second. — 3° : Rôles sensés. 4° : Secondes amoureuses. 5° : Mères.

Mlle Descoteaux. — 1° : Soubrettes. 2° : Amoureuses en second. 3° : Agnès. 4° : Gilles niais dans les parades.

Mlle Dubois. — 1° : Amoureuses. 2° : Rôles chantants dans les opéras-comiques.

De la troupe de Berny faisaient également partie, mais d'une manière moins régulière, MM. Batonnet, Bazin, Bernault, de Billy, de Bonnal, de Boulainvilliers (1), de Bressay, de Buisson, de Comeiras (2), de Chaumont, de Chaules, Gourdin, Hugues, de la Tour, de Laurès (3), Le Brun, Carle Leduc, Mo-

(1) C'était le fils de ce président de Rieux à qui le comte de Clermont avait enlevé la Leduc.

(2) Comeiras, du Blaizil, Sainte-Croix étaient des officiers qui avaient fait campagne avec le comte de Clermont.

(3) Antoine de Laurès, né à Gignac dans le Languedoc, était le fils d'un conseiller à la Cour des Aides de Montpellier. Plusieurs fois lauréat de l'Académie Française, maître ès jeux floraux, il avait comme principale ressource la pension que lui faisait le comte de Clermont. Compromis dans les intrigues qui se formaient autour de son protecteur, il fut disgracié et mourut dans un état voisin de la misère. La plupart de ses pièces n'ont pas été représentées. Il a composé pour le théâtre de Berny la *Statue*, et la *Fête de Cythère*, opéra en un acte, musique de Blavet, joué le 19 novembre 1753.

reau (1), de Polignac, Richer, de Sainte-Croix, de Varenne, les Roussel, aîné et cadet, le comte et le chevalier de Fumel (2) et Mmes Bernault, Daintot, Folio, Fouré, Gallodier, Girard, Lavault, de Marchais, de Villemont, de Varenne (3).

En dehors de pièces de la Comédie française ou italienne, plus ou moins consacrées par le succès, cette troupe très homogène, pleine de zèle et d'amour-propre, jouait des œuvres qui avaient été spécialement faites pour elle.

En 1747, le théâtre de Berny avait été inauguré par une pièce, *Barbarin* ou le *fourbe puni*, qui était de Dromgold et dont le comte de Clermont avait la faiblesse de se croire l'auteur. « Quand la comédie

(1) Valet de chambre du Prince. Il excellait dans les rôles d'ivrognes.

(2) Le comte de Fumel avait été un des nombreux amants de la Leduc, à l'époque où elle était entrée à l'*Opéra*.

(3) Une Mlle de Varenne, d'après un rapport de Meusnier, était fille du procureur Pelée de Varenne, qui demeurait dans l'île Saint-Louis. Un frère du comte de Clermont, le comte de Charolais (celui qui s'amusait à tuer les couvreurs sur les toits) l'enleva et l'installa rue Saint-Thomas du Louvre, où elle « détaillait » comme on disait alors. Il s'agit ici, croyons-nous, d'une fille de condition, parente pauvre d'un colonel du régiment de Lorraine. Elle devint la maîtresse du prince de Grimberghen qui lui laissa un legs de 200 000 livres.

fut achevée, raconte Collé dans son *Journal*, Son Altesse l'appela simplement *notre pièce*, puis ma pièce » et il ajoute que, consulté par le Prince, quelques années plus tard, sur cet informe essai, il se risqua à faire quelques critiques qui furent parfaitement accueillies.

Le comte de Clermont, dans cette comédie, qui eut naturellement beaucoup de succès, jouait le rôle de Mondor, « auteur de qualité », et M[lle] Leduc celui d'Elise. Pendant les répétitions, la jeune actrice improvisée avait commencé, si nous en croyons l'inspecteur de police Meusnier, à se montrer très aimable pour Laujon, mais elle l'était encore plus pour « un monsieur qui demeure rue Saint-Marc, quartier Montmartre », de Pont-Jourdain, écuyer de main chez le Roi, qu'elle avisait « des jours d'absence de M. de Clermont ».

Barbarin ou le *fourbe puni* fut repris le 6 octobre 1750 et en décembre 1751.

Le 24 août 1751, pour la fête du prince, dans le jardin illuminé à giorno et où on avait dressé un théâtre, la troupe de Berny représenta une parade de Collé, *Gilles chirurgien anglais* (1), et le 18 novembre un opéra-comique du même auteur, le *Rossignol* ou le *Mariage secret.*

« La dame de Tourvoie (la Leduc), dit Collé à

(1) Donné pour la première fois en 1750 à la fête d'Etioles, chez le mari de la Pompadour.

propos de *Gilles chirurgien anglais*, coiffée et habillée à l'antique, avec un page qui lui portait la queue, suivie des habitants de son village, du magister, du bedeau, du bailli, présentait un bouquet énorme au prince et amenait la fête ». Le bailli prononçait ensuite le compliment traditionnel et la représentation de la pièce clôturait ce divertissement.

La *Statue*, comédie en un acte en prose, du chevalier de Laurès, fut jouée les 24 et 25 août 1753 (1).

L'année suivante, Collé donna, au théâtre de Berny, les *Amants déguisés*, opéra-comique parade, et les 24 et 25 août 1755, la troupe joua une comédie de Marivaux qui avait été spécialement composée pour le comte de Clermont, *La Femme fidèle*.

Une des plus jolies pièces d'Anseaume et de Duni, le *Peintre amoureux de son modèle*, représentée à la Foire Saint-Laurent le 25 août 1757, avait obtenu un très brillant succès. Poinsinet en fit une parodie, *Gilles garçon peintre* (musique de La Borde) qui fut représentée la même année par la troupe du comte de Clermont.

Bien moins important que celui de Berny, le théâtre de la Roquette avait été inauguré le 19 novembre 1754 par une comédie de La Chaussée, la

(1) Le Chevalier de Laurès fit imprimer cette pièce en 1771 sous le titre de *La Fausse Statue*, avec une dédicace à Mlle Gaussin qui avait eu le principal rôle.

Rancune officieuse, commandée spécialement à ce poète, dont ce fut la dernière œuvre —il mourut le 17 mars 1754, — et par une comédie-ballet en un acte, le *Temps passé*, première partie du *Triomphe du Temps* de Le Grand (1). La *Provinciale* de Marivaux fit ses débuts sur cette petite scène, pour laquelle elle avait été composée.

Plusieurs pièces jouées chez le comte de Clermont ne sont connues que par leur titre. Nous en donnons l'énumération par lettre alphabétique en ajoutant pour quelques-unes les renseignements qu'il nous a été possible de recueillir :

Le *Consentement surpris*.

La *Gageure des trois commères*, parade en un acte (les trois commères étaient Bressay, Dromgold et Laujon, les trois compères M[mes] Gaussin, Leduc et Asvedo).

La *Grotte des spectacles*, grand ballet-spectacle avec gnomes, sylphides, salamandres, etc. Toute la troupe y paraissait.

Isabelle commissaire et bouffon italien, parade de Laujon.

Isabelle précepteur, parade de Collé (1753).

Léandre ambassadeur en Perse, parade de Laujon.

(1) Le *Triomphe du Temps*, représenté au *Théâtre-Français* le 18 octobre 1725, formait trois petites pièces qui pouvaient se jouer séparément et avaient pour titres, le *Temps passé*, le *Temps présent* et le *Temps futur*.

La *Moucheuse de chandelles*, parade.

A propos des répertoires de Berny et de la Roquette (et en général à propos des répertoires de la plupart des Théâtres de Société) il convient de rappeler une remarque que nous avons déjà faite et qui a bien son importance. Il était beaucoup plus léger qu'on aurait pu le croire, d'après les apparences. Les familiers du comte de Clermont et le comte de Clermont lui-même appréciaient fort les spectacles corsés. Quand une pièce était trop morale, on n'hésitait pas à l'agrémenter de gravelures. Laujon semble avoir eu la spécialité de ces arrangements, annonces, couplets, prologues, etc.

C'est lui sans doute qui composa cet « avertissement » débité dans la salle un peu avant la représentation de *Tanzaï et Neadarné*, de Collé (1).

L'Eau Céleste

ou

le Secret de la fée Moustache

« Messieurs et surtout Mesdames,

« Vous êtes avertis que le signor Porto-Vénéré, parfumeur et chimiste italien, a recouvré le *secret*

(1) Tragi-comédie en un acte, en vers alexandrins, tirée du roman de Crebillon fils qui porte le même titre.

de la fée Moustache, perdu depuis si longtemps, et que l'on retrouve dans son *Eau Céleste*, avec toutes les mêmes vertus et propriétés.

« Par l'effet de cette eau, les hommes se trouvent toujours mal à leur aise de la façon la plus agréable. En Italie, tout ce qu'il y a de grand en femmes, a fait, avec succès, l'épreuve de ce spécifique.

« L'eau céleste, vendue à Paris, reviendra à 10 sequins la prise. Par ce prix qui doit, on l'avoue, paraître exorbitant, on juge bien que cette eau n'est faite que pour des femmes un peu aisées.

« Il est de la plus grande conséquence de prévenir les dames qui s'en serviront, sur le danger qu'il y aurait à prendre plus d'une prise de cette eau par jour. Si l'on allait jusqu'à deux prises, dans la même journée, on se trouverait, au moins pendant un an, incapables de répondre aux avances les plus polies de son amant ; et si l'on avait malheureusement l'imprudence ou le délire d'aller jusqu'à trois ou quatre prises, il est indubitable que la femme qui en ferait la folie se trouverait le cœur fermé pour toujours aux impressions les plus agréables, qu'elle ne pourrait plus recevoir, même de l'amant le plus tendre, le plus touchant et qui aurait l'esprit le plus adroit et le plus insinuant.

« Le signor Porto-Veneré demeure toujours à Rome, place Nonne, à côté du Palais Pamphile, dans une petite porte étroite, à l'enseigne du Petit Cœur. »

Chargé du rôle de Zirzabelle dans Gilles garçon peintre, Laujon ajouta à la pièce de Poinsinet des couplets très libres dont on jugera par celui-ci :

Quand z'un galant vient galamment
Nous dir' queut' chos' de ben charmant
Et qu'on s'amus' de son queut' chose,
Y' z'est d'un' fille à sentiment
D'ben cacher l'plaisir qu'çà lui cause,
Plus l'on en sent,
Plus l'on en prend,
Moins faut l'montrer à son amant.

Lorsque les troupes de Berny et de Bagnolet décidèrent, en 1754, de se réunir pour jouer ensemble une parade chez le comte de Clermont et choisirent *Léandre ambassadeur en Perse* (qui devait être précédé par *Isabelle commissaire et bouffon italien)* un accident se produisit. Le roulier qui transportait les décors de Bagnolet à Berny versa dans une ornière. On demanda à Laujon de faire une annonce — amusante — sur l'accident et il composa cette « ronde grivoise » qui ouvrit le spectacle.

LE ROULIER

Tout en menant ma charrette
A moi l'péri pour vous m'ner çà
Aye, hue, oh !
J'vis l'une demoisell' qui se crotte

Sauf vot' respect jusqu'au q.
Eh diah, eh diah, eh diah,
Eh tir' cadet, tire
Faut qu'un roulier roule, roule,
Et toujours joyeusement.

J'pus pas voir crotter les charmes
De c'te bell' petit' dondon
Aye, hue, oh !
J'la montis dans c'te voiture,
Ça m'gagnit son amiquié.
Eh diah, eh diah, eh diah,
Et tir' cadet, tire
Faut qu'un roulier roule, roule
Et toujours joyeusement

J'vous lui d'mand' comme ell' se nomme
(Comm' fait z'un queuquun d'galant)
Aye, hue, oh !
A' m'répond : « T'nez je crois qu'y gêle »
J'lui dis : J'ne crois pas ça, moi.
Eh diah, eh diah, eh diah,
Et tir' cadet, tire,
Faut qu'un roulier roule, roule,
Et toujours joyeusement.

La bell' sent queut' chos' qui craque
A' m'dit : « Vous allez m'verser »
Aye, hue, oh !
En disant ça v'là l'orgnière
Où c'que j'gliss' jusqu'au moyeu.

Eh diah, eh diah, eh diah
Et tir', cadet, tire,
Faut qu'un roulier roule, roule,
Et toujours joyeusement.

La bell' fit un cri... d'merluche
Qui fit peur à mon cadet ;
Aye, hue, oh !
J'vous r'mis ma dondon par terre.
Pour soulager l'bricolin.
Eh diah, eh diah, et diah
Et tir, cadet, tire,
Faut qu'un roulier roule, roule,
Et toujours joyeusement.

Cette ronde eut beaucoup de succès. Auteurs et spectateurs se félicitèrent d'un heureux accident qui avait fourni à Laujon, expert en la matière, de si agréables sous-entendus.

De toutes les pièces qui furent jouées sur les théâtres de Berny ou de la Roquette, aucune ne rentre plus que la *Vérité dans le Vin* (1) de Collé

(1) *La Vérité dans le Vin* ou « les *Désagréments de la Galanterie*, comédie en un acte et en prose. Les *Désagréments de la Galanterie* est le titre véritable de cette comédie qui est plus connue cependant sous celui de *La Vérité dans le Vin*. Le but moral de cette pièce est la punition de la galanterie. C'est dans cette intention que l'auteur a chargé de ridicules excessifs les deux femmes galantes qu'il y a introduites... C'est dans cette vue qu'il a fait passer celle

dans le cadre des spectacles de société. On en jugera par une rapide analyse dans laquelle nous intercalerons une des scènes les mieux venues et les plus amusantes.

L'abbé Kensington, neveu de milord Sindérèse, est l'amant de la présidente Nacquart qui a donné sa parole, ainsi que son mari, au président et à la présidente Dupuis, de marier sa fille à leur fils. Dupuis vient rappeler sa promesse à Mme Nacquart et l'engage à rompre avec l'abbé qui a tous les vices, qui la compromet et « n'est pas du tout ce qu'il lui faut ». Elle partage d'autant plus cette manière de voir qu'elle a un goût très vif pour un prince allemand, mais l'abbé ne veut pas être

qui fait son principal personnage par les dégoûts les plus cruels et les plus humiliants. Conséquemment, c'est pour cette raison que le vrai et le seul titre de cette comédie doit être les *Désagréments de la Galanterie*. » (Note de Collé, dans son *Journal*.)

Collé a pu s'amuser à dire que sa pièce était morale, il avait trop d'esprit pour le croire. La vogue de cette comédie, la préférence que lui accordent des amateurs très épris de choses légères, prouvent suffisamment qu'elle ne s'était proposé, quoi qu'en dise l'auteur, aucun but d'édification, Avant ou après la représentation de Berny, elle fut jouée avec le plus grand succès sur plusieurs théâtres de société (celui du duc d'Orléans, celui de Mme de Meaux, fille du comédien Dufresne, etc.), qui n'avaient avec la morale que de très lointains rapports.

quitté le premier et précisément il vient rapporter à la Nacquart son portrait et ses lettres, comme « suite de leur conversation d'hier ». Désolation de la Présidente qui recommence à aimer son ancien amant aussitôt qu'elle s'aperçoit qu'il ne l'aime plus. Elle essaie de le retenir, il résiste, et, dans un accès de colère, elle le chasse, au moment où survient le mari.

Ce mari est le bon cocu de théâtre, l'éternel cocu qui est le dernier à connaître la trahison de sa femme et veut absolument la réconcilier avec son amant. L'abbé, toujours persifleur, prétend raconter au Président la cause de la querelle, devant sa femme qui tremble à la seule pensée de cette révélation.

Les deux époux restés ensemble, Nacquart apprend à sa femme que Kensington se dispose à abandonner le petit collet, que, grâce à son oncle, milord Sindérèse, il deviendra un excellent parti et qu'il est résolu à lui donner sa fille. La Présidente proteste et accuse l'abbé d'être le dernier des hommes. Grande colère de Nacquart qui reproche à sa femme de l'avoir brouillé, depuis deux ans, avec onze ou douze de ses meilleurs amis, et sort en faisant claquer les portes.

Successivement arrive Sindérèse, qui défend la candidature de son neveu, le président Dupuis qui la combat — et enfin l'abbé lui-même, qui est ivre, et qui veut absolument raconter à Nacquart,

aussi ivre que lui, l'histoire de ses infortunes conjugales. La Présidente, après s'être efforcée d'empêcher ces révélations, n'a d'autre parti à prendre que de céder la place :

L'Abbé, d'un air tendre et vif

C'est que tu sais bien que je suis ton ami, ton véritable ami... et, cependant, depuis cinq ou six mois, je me reproche de te cacher un secret... qui te regarde.

Le Président, pesamment

Qui me regarde... moi ?... Monsieur, c'est fort mal... Eh bien ! c'est très mal, par exemple, entre amis... a-t-on rien de caché... l'un pour l'autre ?

L'Abbé

C'est ce que je me suis dit... mais ce qui m'a empêché de te découvrir ce secret là... c'est que je crains qu'il ne te fâche.

Le Président

Qu'il me fâche... moi, moi... qu'il me fâche... le pauvre homme...

L'Abbé

Oui, toi... toi-même... tiens, si tu veux que je te le dise... jure-moi auparavant que cela ne te fera aucune peine.

Le Président

Oh ! je te le jure... eh ! qu'est-ce que cela me fait à moi ?

L'Abbé

Eh bien !... Président, tu es... un honnête homme... tu es un honnête homme.

Le Président

Eh bien ! est-ce là un secret ?

L'Abbé

Attends donc... tu es un honnête homme... mais ta femme...

Le Président

Ma femme... ma femme...

L'Abbé

N'est pas une honnête femme... Veux-tu que je te le dise ?

Le Président

Cela n'est pas vrai, morbleu !... cela n'est pas vrai. C'est une femme d'honneur que ma femme... la Présidente est vertueuse... et même ce sont toujours des querelles... quand j'en veux venir... Je te dis qu'elle est froide, moi... voyons.

L'Abbé

Oh ! mais... puisque tu te fâches et que tu ne me crois pas... je ne te dirai plus rien, moi... dès que cela ne te fait plus de plaisir... Est-ce pour moi que je te dis cela ?... Qu'est-ce qui m'en revient ?

Le Président, vivement

Cela n'est pas vrai, morbleu ! cela n'est pas vrai... parce que c'est faux... montrez-moi, mon petit monsieur, comme cela est vrai... donnez-moi cette satisfaction-là.

L'Abbé

Oh ! tu vas en avoir le plaisir... tiens, je te le prouve, je te le prouve... parce que, *primo*, vous êtes un honnête homme... mais ta femme... ta femme est une catin.

Le Président, hors de lui

Mais quelles preuves en as-tu ?... dis donc, dis, dis-le, dis donc... c'est que, vois-tu, je suis si sûr de la Présidente qu'à moins... que tu ne l'aies vu... et si encore... je ne le croirais pas.

L'Abbé, pleurant de tendresse

Tiens, mon cher Président... mon bon ami... hi hi hi hi...

Le Président

Pourquoi t'affliges-tu ?... Pour moi ?... A qui en as-tu ?... Moi je n'en crois rien.

L'Abbé, pleurant encore

Tu n'y es pas, mon très cher ami... C'est que je suis un coquin, un misérable... un roué... En vérité, cher ami, si tu es ce que presque tous les maris sont à Paris... il faut t'en prendre à ta femme... ce n'est pas ma faute.

Le Président, d'un air assuré

Je ne le suis pas... oh ! mon pauvre ami, si ce n'est que cela... ne te désole point tant. Je te dis que je ne le suis pas, moi, parce que j'en suis sûr.

L'Abbé

Oh ! mon ami, sur mon honneur, tu l'es... oh ! tu

l'es... Cela n'est que trop vrai... et tiens... que je te rappelle... te souviens-tu du jour des Rois qu'il gelait à pierre fendre?

Le Président

Il faisait froid?... eh bien!... quand je me souviendrais?

L'Abbé

Tu fus dîner avec milord Sindérèse, mon cher oncle... chez une femme de mérite... qui est même fort ennuyeuse... quoiqu'elle ait soixante ans passés.

Le Président

Cela est juste... eh bien?...

L'Abbé

Eh bien! je n'y fus pas, moi... quoique je fusse prié de cette partie fine avec vous autres. Eh bien! la Présidente me fit rester avec elle. Est-ce ma faute?

Le Président

Eh bien! quel mal y a-t-il à tout cela?

L'Abbé

Elle me dit que je te ressemblais... est-ce ma faute?

Le Président

Et quand tu me ressemblerais?... où est donc le malheur?... le grand malheur?

L'Abbé, d'un air badin

Ne te presse donc point... Ensuite elle m'embrassa en me disant... c'est mon mari... c'est toi, cher ami, que j'embrasse (car elle t'aime dans le

fond). C'est mon mari que je baise.... Est-ce ma faute?

Le Président

Eh bien ! qu'est-ce qu'il y a donc là de si grave? Est-ce que je prends garde à ces mi... mi... minuties-là, et surtout avec toi, petit follet !

L'Abbé, en riant

Un moment... un moment... Comme il faisait chaud, elle ôta son fichu... oh ! il faut le dire, elle a tout ceci... admirable. Est-ce ma faute?

Le Président

Mais est-ce ta faute... est-ce ta faute? que veux-tu dire?

L'Abbé, pleurant

Que veux-tu que je te dise? que veux-tu que je te dise, mon très cher ami?... je suis assez indigné, assez abandonné de Dieu, pour, cher ami,... ne m'en parle pas davantage... c'est une affaire faite. Tu vois bien, à présent,... que ce ne sont pas les ouï-dire, tu vois bien que c'est par moi-même... que je suis certain que tu es ce que tu ne mérites sûrement pas d'être, et surtout de la façon d'un ami comme moi.

Le Président

Je n'en reviens point... je n'en reviens point.

L'Abbé, pleurant

Mais, cher ami, est-ce ma faute?... Mets-toi en ma place... pouvais-je faire autrement? Il eut fallu

être un ange... là, dis, est-ce ma faute? Non, c'est que je t'en fais juge.

Le Président

Non, ce n'est point ta faute... tu n'as aucun tort. Tu as fait ton métier, toi, l'abbé — mais la Présidente est une malheureuse.

L'Abbé

Oh! c'est mal à elle... Moi qui ne lui refusais jamais rien, je l'ai prise en aversion depuis ce temps-là (*en pleurant*) de m'avoir forcé, le pistolet sur la gorge... à faire cette espièglerie-là à mon ami... à mon meilleur ami... mon plus cher ami.

Le Président

Je ne t'en sais pas mauvais gré, à toi, l'abbé. Cela t'a fait plaisir, je ne t'en veux pas pour cela... au contraire, j'aurais toujours pour toi la reconnaissance... que mérite le secret que tu viens de me confier... mais, écoute donc, il ne faut pas aller dire cela à d'autres au moins.

L'Abbé

Cher ami, tu conçois bien qu'il n'y a que toi au monde à qui cette confidence-là puisse être faite... D'ailleurs je ne le dirai pas même à mon confesseur.

Le Président, affectueusement

Cher abbé ! mon très cher abbé !... Tu ne pourrais me donner une plus grande marque de confiance et d'amitié... que ce secret-là... Je n'oublie-

rai jamais le service que tu me rends, mais la Présidente s'en souviendra.

L'Abbé

Pour moi, je ne lui pardonnerai de mes jours... et ce matin quand je l'ai quittée (*en riant*), car je l'ai quittée ce matin, je l'ai traitée indignement, parce que je ne puis la souffrir, depuis qu'elle t'a manqué. Cela est plus fort que moi... et si j'étais en ta place je la ferais enfermer dans un bon couvent.

Le Président

C'est à quoi la bonne dame doit s'attendre.

L'Abbé, tendrement

En ce cas, quand nous l'aurons fait cloîtrer, si tu veux, mon cher ami, mon très cher ami, venir loger avec moi... dans une petite maison des Porcherons... nous vivrons ensemble.

Mais, sur ces entrefaites, arrive la femme qui proteste de son innocence, et l'abbé reconnaît en *a parté* qu'il « a fait une ânerie » en lui rendant ses lettres qui sont la seule preuve de son adultère. La Présidente mettant à profit l'ivresse de son mari exige qu'il chasse l'abbé, sinon elle introduira une demande en séparation. Complètement dégrisé, irrité par le persiflage de Kensington, le Président le chasse en lui annonçant qu'il avait l'intention de lui donner sa fille mais qu'elle épousera le fils de son ami Dubois. L'Abbé s'en va et le bon Naquart

se jette aux genoux de sa femme pour implorer son pardon. Tout est bien qui finit bien.

Le comte de Clermont joua-t-il dans cette pièce de Collé ? C'est assez probable, car de toutes ses vanités il n'avait gardé que celle de paraître sur les planches, et il y réussissait un peu mieux que sur les champs de bataille. Le rôle du Président lui convenait à merveille comme à Laujon, son secrétaire et son suppléant, celui de l'abbé. Il avait cette confiance absolue qui distingue les maris et qui caractérise aussi les amants qui ont passé l'âge de plaire et qu'on ne supporte que pour leur argent. Trompé par ses maîtresses et ses amis, il s'obstinait à n'en rien savoir et s'en trouvait bien. Dans son domaine de Berny, où les fêtes se succédaient presque sans répit, cet abbé de Saint-Germain-des-Prés, ou plutôt cet abbé de Thélème, coulait des jours heureux, se délectait à entendre des gravelures, et se préoccupait aussi peu que possible de son salut.

Cependant il finit par éprouver quelques remords et, quand il fut vieux, il regretta d'avoir été trop jeune et trop longtemps. Il ferma, pour cause de liquidation personnelle, ses théâtres de Berny et de la Roquette, congédia ses dernières maîtresses, depuis longtemps devenues des maîtresses honoraires, appela à son aide le peu qui lui restait de religion, et mourut en 1771, en état de grâce.

VI

JEUX DE PRINCES

Le prince de Conti. Le comte de Provence.

« C'est un composé de vingt ou trente hommes. Il est fier, il est affable, ambitieux et philosophe tour à tour ; frondeur, gourmand, paresseux, noble, crapuleux ; l'idole et l'exemple de la bonne compagnie, n'aimant la mauvaise que par un libertinage de tête, mais y mettant beaucoup d'amour-propre ; généreux, éloquent, le plus beau, le plus majestueux des hommes, une manière et un style à lui, bon ami, franc, aimable, instruit, aimant Montaigne et Rabelais, ayant quelquefois de leur langage, tenant un peu de M. de Vendôme et du grand Condé, voulant jouer un rôle mais n'ayant pas assez de tenue dans l'esprit ; voulant être craint et n'étant qu'aimé ; croyant mener le Parlement et n'étant qu'un duc de Beaufort pour le peuple ; propre à tout et capable de rien. »

Tel est le portrait, pas trop flatté, que trace le prince de Ligne (1) de Louis-François de Bourbon, prince de Conti, né à Paris le 13 août 1717, fils de ce malicieux bossu qui, sur le point de s'absenter, disait à sa femme : « Ah ! ça, Madame, ne me faites point cocu, pendant que je n'y serai pas » et à qui sa femme répondait : « Partez tranquille, Monsieur, je n'ai envie de vous faire cocu que quand je vous vois. »

Très jeune, le prince de Conti s'était déjà signalé par le scandale de ses amours, raillées par les chansonniers du temps.

Une nouvelle fort plaisante,
Qui paraît même intéressante :
Allez dedans la rue Chapon
Et vous y trouverez deux filles (2)
Entretenues tout de bon
Par un merle et une chenille (3).

(1) *Lettres et Pensées*, 1809, p. 9.

(2) Les demoiselles Barbarini, dont une (la maîtresse du prince de Conti) débuta comme danseuse à l'*Opéra* en 1739. « Il a dansé hier une nouvelle danseuse à l'*Opéra*. Elle est italienne et se nomme la Barbarini. Elle saute très haut et a de grosses jambes mais danse avec précision. Elle ne laisse pas d'avoir des grâces dans son dégingandage. » *Mémoires du marquis d'Argenson* (à la date du 15 juillet 1739.)

(3) Le comte de Choiseul et le marquis de la Carte.

Le merle chante comme un diable
Et la chenille abominable
Cherche à lui disputer le pas ;
Mais pour apaiser leur querelle
Est survenu un fier à bras (1)
Qui s'est saisi de la plus belle (2).

Pour lui procurer un dérivatif dont il avait grand besoin, on envoya le prince de Conti en Bavière où il fit, très brillamment, en 1741, ses premières armes. Trois ans après il reçut le commandement d'un corps de 20.000 hommes envoyés pour soumettre le Piémont, de concert avec les Espagnols. Il s'empara de Montalban, de Villefranche, de Château-Dauphin, et, sous les murs de Coni, eut deux chevaux tués sous lui et sa cuirasse percée de deux balles. En 1745 il fit la campagne d'Allemagne, et en 1746, celle de Flandre, où il prit Mons.

Disgracié à cause de son esprit d'opposition et plus encore à cause de sa valeur militaire qui l'avait trop fait remarquer, le prince de Conti revint à Paris, où, fuyant la Cour, boudant sous sa tente, il affecta de ne plus s'occuper

(1) Le prince de Conti.

(2) *Chansonnier Historique du* XVIIIe *siècle* (année 1740), t. VI, p. 275.

que d'art, de littérature (1)... et d'amour (2).

Il se piquait de philosophie, pour suivre la mode, et comme la prodigalité était chez lui aussi accentuée que la religion, il pouvait dire, en voyant passer un jour son trésorier et son aumônier : « Voilà les deux hommes les plus inutiles de ma maison ».

Très épris de musique et de théâtre, il avait pris l'habitude de donner tous les lundis, dans son grand salon des Quatre-Glaces, au Temple, ou un concert ou un spectacle : manifestations artistiques consacrées par une estampe restée célèbre. Un curieux passage de la notice placée en tête des *Mé-*

(1) Il protégea plusieurs écrivains et entre autres Beaumarchais : « Ses bontés envers le sieur de Beaumarchais, motivées sur l'utilité dont était ce proxénète aux plaisirs du prince, auraient dû rester plus secrètes. On lui a reproché d'avoir trop montré sa bienveillance pour lui, de l'avoir couvert d'une protection trop éclatante au moment de sa flétrissure (en 1774), affectation vraiment louable s'il se fût agi de protéger en effet l'innocence opprimée, mais indécente à l'égard d'un homme diffamé depuis longtemps par l'opinion publique, dont ceux mêmes qui riaient le plus de ses sarcasmes, détestaient la méchanceté, l'impudence et la scélératesse. » *L'Espion Anglais*, Londres, 1780, t. IV, p. 67.

(2) Sa générosité à l'égard de ses maîtresses était inépuisable. « Il n'est presque aucune fille d'opéra qui n'ait un contrat de lui sans compter les autres. » *L'Espion Anglais*, *id.*

moires de Préville (1), nous apprend qu'il ne se contentait pas de voir jouer, avec plaisir, les pièces des autres, mais qu'il avait la faiblesse de se prendre lui-même pour un auteur dramatique :

« Le prince de Conti aimait beaucoup les spectacles et faisait souvent jouer la comédie à l'Ile-Adam. Un beau jour, il prit fantaisie à ce prince de s'essayer dans le genre dramatique. Il fit une comédie, mit Préville dans le secret, et le chargea de la lire à plusieurs des comédiens français réunis à l'Ile-Adam, comme une production d'un jeune homme auquel s'intéressait Son Altesse, qui était censé assister à la lecture en qualité de protecteur. Préville lit en effet la pièce et la fait tellement valoir que le prince, à chaque instant, est prêt à se trahir. Enfin arrive un scène où l'habile comédien poussa l'expression à un tel degré que l'auteur n'y tient plus, se lève et s'écrie : « Ah ! coquin, tu joues ma pièce comme un ange ! » Cet incident ne parut pas à l'auditoire un des moins piquants de l'ouvrage. »

Ancien fief des Villiers de l'Ile-Adam, la seigneurie de l'Ile-Adam avait ensuite appartenu aux Montmorency. Après l'exécution du connétable de Montmorency, en 1632, elle passa aux Condé, puis aux Conti qui y fondèrent un prieuré de bénédictins.

(1) *Mémoires de Préville et Dazincourt*, Paris, 1823. Notice par Ourry, p. 14.

Situé dans une très agréable position à l'extrémité de l'île charmante que forme l'Oise, le château qu'avait fait construire, mi-partie en pierres, mi-partie en briques, le prince de Conti, était un des plus beaux de la banlieue parisienne. On admirait surtout ses vastes écuries et son orangerie que ne surpassait pas celle de Versailles (1).

C'est dans ce magifique château que le prince de Conti donnait asile à la société aimable et joyeuse qu'on appelait le *Paganisme de l'Ile-Adam*. La comtesse de Boufflers en faisait les honneurs. Les habitués étaient le prince de Beauveu, le comte de Jarnac, le comte de Chabot, le prince d'Henin, le duc de Lauzun. Ils s'y rencontraient avec de jolies femmes sans préjugés, comme la comtesse d'Egmont, la vicomtesse de Cambis, Mme de Vierville et Mlle Bagarotti. Pont de Veyle y venait souvent et aussi des personnages très graves, le président Henault, le philosophe Hume, d'autres encore, qui savaient se souvenir, dans ce milieu où on craignait par dessus tout l'ennui, qu'ils avaient été jeunes.

A l'Ile-Adam comme à Berny se succédaient des fêtes plus ou moins mythologiques ; et dans les spectacles qui y étaient fréquemment donnés, on

(1) Ce château fut détruit sous la Révolution. Vers le milieu du siècle passé, il en restait encore deux pavillons et quelques dépendances qu'avait oubliées la bande noire.

excluait avec soin les pièces qui avaient l'inconvénient d'être trop morales.

Au mois d'avril 1762, le prince de Conti emprunta à la Comédie italienne Mlle Neissel et donna à Audinot la direction de son théâtre (1), probablement grâce à la recommandation d'un assez triste sire, le sieur Guérin, qui était son chirurgien et surtout son « rabatteur » (2).

Même en ce temps-là, les acteurs des grands et des petits théâtres, trop gâtés par le public, se montraient, sur la scène et hors de la scène, singulièrement capricieux. Sans doute on ne les sifflait pas assez. Audinot, à plusieurs reprises, avait refusé de jouer à l'Ile-Adam (3), et le séjour de

(1) « Le feu prince de Conti, l'ayant pris en amitié (Audinot) le fit jouer dans la troupe de Versailles, de là à l'Ile-Adam, à Bordeaux et de là aux Italiens où il eut beaucoup de peine à être souffert ». *Le Desœuvré ou l'Espion du Boulevard du Temple* (par Mayeur de Saint-Paul), Londres, 1782, p. 80.

(2) Sur ce Guérin, V. *Mémoires Secrets*, t. V, p. 266.— Le *Journal des Inspecteurs de M. de Sartine* et les *Rapports de Marais* (voir *Revue des Revues*, article : *La fin d'une société*), donnent également des renseignements... confidentiels d'allure très vive sur ce chirurgien et son illustre client.

(3) « J'ai insolemment, je l'avoue, refusé, sous de faux prétextes, de faire jouer ma petite troupe, ou tout au moins une partie, à la fête d'un homme d'Etat (le prince

ce château où il avait eu à subir, dit-on, les mystifications de Quétant, auteur du *Maréchal* (1), ne lui plaisait pas beaucoup. Il abandonna très vite sa direction et partit pour Bordeaux, mais en laissant au prince de Conti son répertoire.

Ce fut en effet le répertoire d'Audinot qu'on joua le plus souvent à l'Ile-Adam, ces pièces du boulevard qui étaient d'ordinaire assez anodines, *mais qui s'agrémentaient de gravelures supplémentaires quand on les représentait chez les grands*. Cette remarque, qui nous semble importante et qui ne s'applique pas seulement au théâtre du prince de Conti, nous dispense d'énumérer ces comédies, ces études de mœurs populaires, fort innocentes quand on les avait « épurées » pour l'impression, et qui ne plaisaient à leur aristocratique public que par

de Conti), dont la clémence soutient encore mon abject individu... Quand j'étais à l'Ile-Adam et que le prince me faisait dire de me tenir prêt à l'amuser, quoiqu'il me payât bien pour le faire, je m'esquivais furtivement, et je venais à Paris me soustraire à sa vengeance dans quelques temples de l'amour, seuls lieux d'immunité que je connusse alors. » *Confession générale d'Audinot* (pamphlet publié en 1774) réimpression de 1880, p. 17.

(1) *Le Maréchal Ferrant*, opéra-comique en un acte en prose, par Quetant, musique de Philidor, donné pour la première fois à l'*Opéra-Comique*, le 22 août 1761. La présence de Quetant à l'Ile-Adam indique qu'on y jouait ses pièces.

des grivoiseries, réservées à une société d'intimes, et dont il ne reste aucune trace.

Le théâtre du château de l'Ile-Adam, construit par l'architecte Damin, avait ses loges disposées d'une manière toute nouvelle d'après le principe du balcon en retrait. Les décors en étaient très luxueux et la mise en scène plus soignée, plus exacte, que chez le comte de Clermont. Lorsqu'on joua, le 15 avril 1763, *les Comédiens du Marais*, de Favart, le théâtre reproduisit ces scènes rudimentaires que les acteurs de campagne élèvent à la hâte dans les villages où ils promènent leur mauvaise fortune et leurs vanités indestructibles. Les coulisses étaient formées par quatre paravents, qui n'étaient plus neufs, qui peut-être ne l'avaient jamais été, et le rideau n'était qu'une toile mouvante, usée par les intempéries, victime elle aussi des longues et stériles tournées d'un bout à l'autre de la France.

Indépendamment de ce théâtre, très bien agencé, il arrivait parfois qu'on en installât une autre, provisoire et portatif, dans la salle à manger. Mme de Genlis (1) y joua le *Savetier et le Financier* (2) avec M. de Danezan qui, dans le rôle du

(1) V. ses *Mémoires*.

(2) Il s'agit probablement de l'opéra-comique de Sedaine (musique de Philidor) *Blaise le Savetier*, joué pour la première fois à l'*Opéra-Comique* le 9 mars 1759.

savetier, porteur d'un panier plein d'oignons, eut un très grand succès.

Le prince de Conti, dont la vie avait été entièrement consacrée au plaisir, après quelques tentatives pour acquérir de la gloire, ne se démentit pas à ses derniers moments. Depuis un an, il était très malade et ne consultait ses médecins que pour discuter avec eux et ne pas suivre leurs ordonnances. Cette méthode, qu'il trouvait très originale, ne parvint pas à le guérir. D'ailleurs la mort ne l'effrayait pas. Dans son dernier voyage à l'Ile-Adam, en 1776, il se fit apporter un cercueil de plomb qu'il avait commandé, s'y coucha et plaisanta agréablement sur les sensations qu'il éprouvait. Il refusa de recevoir les secours de l'Eglise et défendit sa porte à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, qui, à deux reprises, essaya sans succès de pénétrer dans la place.

Cet aimable épicurien mourut au mois d'août de l'année 1776, conservant jusqu'à la fin son affection pour *l'idole de l'Ile-Adam*, la marquise de Boufflers, qu'il institua sa légataire universelle.

« Après les filles, disait Pidansat de Mairobert, les brocanteurs sont ceux qui perdent le plus à la mort du prince de Conti. Il s'est livré depuis quelques années à la manie de la curiosité et des tableaux. J'ai visité la collection de ces derniers : elle est très nombreuse et il y a beaucoup de morceaux du grand genre et des plus habiles maîtres.

Son inventaire sera fort singulier : on parle de 800 tabatières et de 4.000 bagues, mais celles-ci ne seront pas sûrement montrées toutes au public. Voici ce qu'on raconte sur l'origine de leur multitude. On prétend que le défunt avait la fantaisie puérile de constater chacune de ses conquêtes amoureuses par une légère dépouille. Il fallait que la femme honorée de sa couche lui donnât sa tabatière ou son anneau, qu'il payait bien sans doute, et sur le champ il étiquetait cette acquisition au nom de l'ancienne propriétaire (1). »

Voilà une collection qui avait dû être assez agréable à former.

Le comte de Provence, qui fut aussi un amateur de spectacles grivois, ne ressemblait guère au prince de Conti. La « bonhomie » n'était ni son fort ni son faible, et en fait d'anneaux et de tabatières, il paraît s'être borné au minimum. Dans aucun genre, il n'avait rien d'un héros.

Par contre, plus intelligent et plus instruit que ses deux frères, qui reconnaissaient sa supériorité, le comte de Provence (2) avait montré, dès sa prime jeunesse, un goût très vif pour les lettres, qu'il poussa même jusqu'à un certain pédantisme d'académicien de province. Il s'était fait, pour se

(1) *L'Espion Anglais*, t. IV, p. 74, v. aussi *Mémoires Secrets*, 25 août 1776.

(2) Né le 17 septembre 1755.

donner un rôle ou se créer une attitude, le protecteur des gens de lettres, de ceux du moins qui savaient le flatter, Rulhières, l'abbé de Lattaignant, l'abbé Arnaud, Laporte du Theil, Ducis, etc.

On lui attribua (sans parler de ses libelles meurtriers contre Marie-Antoinette) un pamphlet contre Turgot, *Le Songe de M. de Maurepas.*

Il y avait chez le comte de Provence du bel esprit, du Trissotin de bonne compagnie et un peu moins cuistre que celui de Molière. Il recherchait le délicat, le quintessencié, au risque de n'atteindre parfois que le ridicule. Donnons un exemple de ces essais malencontreux.

Au mois d'octobre 1785, cette pauvre reine Marie-Antoinette, cette « Gretchen » couronnée, d'esprit trop futile et de cœur trop tendre, qui ne songeait qu'à organiser des petites parties et d'aimables jeux, eut l'idée d'aller par eau, sur la Seine, jusqu'à Fontainebleau. Elle s'embarqua près du Pont Royal, avec une partie de sa cour intime, sur un yacht orné avec beaucoup de goût, un yacht d'opéra-comique, égayé par des fleurs et des rubans, et qui avait l'air de faire voile vers Cythère. La reine, que ravissait sa « poétique » excursion, devait passer sous les fenêtres du château de Sainte-Assise, où se trouvait alors le duc d'Orléans. Monsieur voulut fournir à ce prince un moyen ingénieux, original, d'arrêter, de retenir la voyageuse, et lui envoya un filet dont les mailles étaient d'argent et qu'accom-

pagnaient ces vers (non signés) pour Mme de Montesson :

A vous, charmante enchanteresse,
O Montesson ! l'envoi s'adresse.
Docile à mon avis follet,
Avec confiance, osez tendre,
Sur le champ, ce galant filet
Et quelque grâce s'y prendra.

Malheureusement, cet « avis follet » ne fut pas compris. Le duc d'Orléans crut avoir affaire à un de ces mystificateurs qui pullulaient à la fin du XVIIIe siècle et il envoya le filet au lieutenant de police, Thiroux de Crosne. Marie-Antoinette, malgré les instances de Mme de Montesson, enchanteresse un peu défraîchie, ne s'arrêta pas dans le château du duc d'Orléans, et le comte de Provence, étonné et vexé de l'insuccès de sa combinaison, s'écria, dit-on : « Avec tout leur esprit, qu'ils sont donc bêtes à Sainte-Assise ! »

C'étaient là des jeux innocents. Le théâtre de Brunoy le fut un peu moins.

Le bon roi Dagobert avait légué à l'Abbaye de Saint-Denis, qui s'empressa de la vendre au prieuré d'Essonne, une « villa » c'est-à-dire, une grande ferme royale, appelée *Brunadum in Bregio* (1) et

(1) Les étymologistes, qui ne reculent devant rien, lui ont donné comme origine le nom de Brennus. On ne s'attendait guère à voir Brennus en cette affaire.

située à quelques kilomètres de Montgeron, dans l'arrondissement de Corbeil.

Cette villa mérovingienne, devenue la seigneurie de Brunoy et pourvue d'un château, fut acquise, en 1598, par Christophe de Lannoix et une de ses descendantes, Anne-Elisabeth de Lannoix, l'apporta en dot, en 1656, à son mari Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, prince d'Harcourt.

Le fils d'un petit commis aux vivres de Mairan, en Dauphiné, Jean Paris de Montmartel, qui avait amassé, comme banquier de la Cour, une énorme fortune et qui aspirait à faire figure de grand seigneur, acheta, en 1722, la terre de Brunoy, érigée quelques années plus tard par Louis XV en marquisat. Le château, très ancien, était un peu délabré. Pour le restaurer et l'embellir, le financier enmarquisé dépensa des sommes immenses. Le luxe des appartements, dont l'ornement principal était une précieuse galerie de tableaux, ne fut surpassé que par la beauté des jardins, ornés de pièces d'eau, de vases et de statues.

Jean Paris de Montmartel mourut en 1766 en laissant à son fils une fortune d'une vingtaine de millions.

Ce fils, le marquis de Brunoy, appelé plus familièrement, à cause de son goût pour la boisson, Nicolas Tuyau, se réfugia, s'enterra dans sa magnifique maison de campagne, parce qu'on lui avait reproché à la Cour sa noblesse trop récente.

L'histoire de ses excentricités ne rentre pas dans notre sujet (1). Il les multiplia tellement et avec une si déplorable persistance qu'elles le firent interdire et incarcérer. Ses curateurs vendirent la terre de Brunoy au comte de Provence (2).

Monsieur donna à Brunoy de très belles fêtes. Il y reçut plusieurs fois la reine, sa belle-sœur, qu'il détestait avec beaucoup d'amabilité. Le 7 octobre 1776, Marie-Antoinette, dès qu'elle mit le pied dans les jardins, y trouva cinquante chevaliers qui paraissaient endormis et qui, à son aspect, se levèrent, saisirent leurs lances et, divisés en deux bandes, l'une avec des chevaux blancs, l'autre avec des chevaux noirs, organisèrent un tournoi. L'organisateur de cette fête héroïque connaissait évidemment son Arioste.

Dans le château négligé pendant dix ans par le marquis de Brunoy, qui appartenait à cette catégorie de propriétaires qui ne font jamais de réparations, dans le château restauré, rajeuni, l'archi-

(1) V. le curieux opuscule de Loredan Larchey, *Gens singuliers*.

(2) Un édit du mois d'août 1777, enregistré au Parlement le 5 mai 1778, érigeait la seigneurie de Brunoy en duché-pairie, qui ne devait relever que de la Couronne. Cet édit ne reçut pas d'exécution. En 1815, Louis XVIII donna au duc de Wellington le titre de marquis de Brunoy.

tecte Chalgrin avait construit un théâtre de dimensions très réduites mais commode et élégant.

Le comte de Provence et ses amis, par orgueil sans doute, se bornaient au rôle de spectateurs. Les acteurs étaient pris dans la troupe de la *Comédie-Française* ou empruntés à des théâtres de société, celui de Mme de Villeroy, par exemple, ou celui de la Guimard.

Le public se composait de grandes dames, jeunes et jolies en général, mais d'une réputation si douteuse ou plutôt si certaine, que Chalgrin qui, en sa qualité de bourgeois, se croyait tenu à quelques égards pour la morale, n'osa jamais amener sa femme. Le roi y vint une fois. La reine s'abstint résolument d'y paraître.

Les pièces jouées au Théâtre de Brunoy, on les appelait le « répertoire de la feue reine ». Il s'agissait de la reine Marie Leczinska qui, tout en étant très pieuse, aimait beaucoup les comédies gaies et même un peu plus que gaies.

Ce Théâtre quelque peu clandestin et qui, trop connu, aurait risqué d'effaroucher la pudeur de Louis XVI, s'enveloppa volontairement de mystère. Il ne fonctionna d'ailleurs que peu de temps.

L'inauguration se fit avec un drame patriotique de Du Rozoy, un épisode du règne de Henri IV, *La Reddition de Paris* (musique de Biarchi) mais le lendemain commença avec l'*Amant Statue*, de Desfontaines, la série des pièces légères. Le même

jour que cette comédie, « si libre qu'il fallut envoyer chercher au dehors une nouvelle provision d'éventails », furent jouées :

A trompeur, trompeur et demi (1) (par Desessarts, Dugazon, Dazincourt et un certain Musson, mystificateur de premier ordre).

Cassandre astrologue, d'Augustin de Piis (pièce commandée spécialement pour le Théâtre de Brunoy).

« La reine, ce jour-là, avait affecté de se rendre à Paris pour assister à l'opéra ; elle parvint (et elle fit bien) à y amener Madame elle-même, la comtesse d'Artois et Mme Elisabeth (2). »

On donna dans la suite le *Galant Escroc*, de Collé (3), parade dans laquelle Fleury joua le rôle

(1) « Divertissement pantomime inventé et exécuté par le sieur Mainbray et représenté par la grande Troupe Étrangère sur le théâtre de Restier et de la veuve La Vigne, à la foire Saint-Germain, le samedi 2 février 1742 ». *Dictionnaire des Théâtres*. Les acteurs étaient : Ferguson (le père de Colombine), Mlle Quinault (Colombine), La Tour (Arlequin), Roberts (Pierrot), Germain (Sancho Pança), Mlle Restier cadette (l'Amour), Denis (le Meunier).

(2) *Mémoires Fleury*, t. I, p. 263.

(3) Le *Galant Escroc* avait été joué par plusieurs troupes de société et aussi, en 1768 (ce dont l'auteur lui-même était fort scandalisé) au théâtre de Bordeaux : « La première actrice de la troupe de Bordeaux vint pour demander au maréchal de Richelieu la permission de jouer à Bor-



Le Duc d'Orléans

du comte de Gulphar et *Isabelle grosse par vertu* de Fagan.

Le Théâtre du comte de Provence vécut peu. Il était mal vu par Marie-Antoinette, qui n'aimait pas son beau-frère et à qui celui-ci le rendait bien. Louis XVI, qui d'abord s'y était beaucoup amusé, avait fini par le trouver un peu trop libre.

deaux *l'Honnête Criminel* de Fenouillot de Falbaire. Le maréchal la lui refusa. — Mais, Monseigneur, dit cette actrice, vous nous avez bien fait jouer le *Galant Escroc* dont les licences... — Cela est différent, interrompit le maréchal ; je m'attirerais des reproches de la part du ministre et de la prêtraille en vous permettant *l'Honnête Criminel* au lieu que les indécences du *Galant Escroc*... Eh bien ! vous dites donc que les femmes de Bordeaux ont fait la grimace en voyant jouer cette comédie ? — Oh ! oui, Monseigneur elles l'ont trouvée d'une force... d'une force... — Tant mieux ! reprit le maréchal, elles y reviendront. Jouez-la souvent.

« Et moi je ne reviens point qu'on ait laissé jouer cette pièce sur un théâtre public. » *Journal* de Collé, mars 1768, t. III, p. 188.

VII

LE THÉATRE CHEZ LES GRANDS SEIGNEURS

Lé duc de la Vallière, le duc de Grammont, le marquis de Montalembert, le comte de Maurepas.

En décembre 1736, Collé travaillait à sa tragédie héroï-comique, *Alphonse l'Impuissant*, achevée vers le milieu du carême de 1737, grâce à la collaboration de Saurin qui écrivit entièrement la deuxième scène (1).

L'auteur indique dans son journal pourquoi il était si pressé de terminer sa pièce :

« De jeunes et jolis ducs — car pour lors j'étais enducaillé — devaient la jouer la Semaine sainte. Ils mettaient de l'*air* à en fixer la représentation à cette époque, comme on le verra ; ils choisissaient même dans cette semaine le beau jour à l'opéra ; ils trouvaient ce choix-là du meilleur ton.

(1) Tout le reste était de Collé, sauf une vingtaine de vers qu'il emprunta par manière de parodie à La Chaussée.

« Je fus prêt dans les jours gras. Les rôles distribués et sus, nous partîmes pour Champs le lundi saint. Cette terre appartenait alors à M. le duc de Vaujours (1) qui l'a vendue depuis à la Pompadour. Ce fut au château de Champs que se firent les répétitions. On détermina la représentation et on la mit au jour du Vendredi saint.

« Nous déployâmes inutilement, Duclos (2) et moi, notre éloquence bourgeoise pour la renvoyer à un jour des fêtes de Pâques. Nos sages remontrances furent traitées par MM. les ducs de Vau-

(1) Louis-César de la Baume le Blanc, duc de la Vallière, petit neveu de la maîtresse de Louis XIV, naquit en 1708 et mourut en 1780. Grand veneur de France, il fit surtout la chasse aux livres. C'est dans son château de Montrouge où il passait presque tout son temps qu'il rassembla les immenses collections de livres qui ont fait sa réputation. Sa bibliothèque fut achetée en 1788 par le comte d'Artois et donnée à l'Arsenal. Il en existe deux catalogues : l'un en 3 v. in-8° (par Guillaume de Bure et van Praet, 1783), l'autre en 6 v. in-8° (par Nyon, 1788).

Le duc de la Vallière avait beaucoup de goût pour le théâtre. Nous avons vu qu'il fut le directeur de la troupe formée par Mme de Pompadour.

(2) Duclos avait composé pour le théâtre de Champs une parodie tragique, *La mort de Mardi Gras*, pleine d'esprit mais « sans imagination ». Il s'en dégoûta et la jeta au feu. La représentation projetée pour le Vendredi saint de l'année 1737 et qui fut interdite par le cardinal de Fleury devait se terminer par *Razibus*, parade de Collé.

jours, d'Aumont, de Duras, par les marquis de Surgères et d'Ermenonville et par les comtes de Martel et de Saxe, comme l'auraient pu être les remontrances d'un parlement Maupeou. Ils nous regardèrent comme de pauvres imbéciles, des marguilliers et des *a pocos*.

« Cependant la Vieille Eminence, Monseigneur le Cardinal Fleury, qui vivait et qui régnait alors, fut averti sous mains de cette malsonnante résolution par un des acteurs, par celui qui avait le plus insisté pour mettre notre représentation au grand Vendredi. Le comédien, comte de Saxe, avait trahi la troupe (1). »

« Ces aimables seigneurs reçurent à Champs un ordre du roi qui leur enjoignait de retourner dans

(1) Collé assure que le comte de Saxe avait commis cette trahison pour obtenir, en récompense, d'être envoyé dans une cour étrangère : « Ce charmant comte, ajoute-t-il, est le même précisément qui découvrit, dit-on, à ce méchant borgne du duc de Bourbon l'intrigue de la duchesse sa femme avec le beau M. de Bissy, lequel fut tué au siège de Maëstricht du dernier coup de canon qui y fut tiré. Cet affreux monsieur (le comte de Saxe) était un rival dédaigné et sa jalousie traîtresse coûta la vie à cette malheureuse princesse qui fut, à ce que tout le monde assura dans le temps, empoisonnée par son ogre de mari, qu'elle ne pouvait pas se dispenser, humainement parlant, de traiter autrement qu'elle l'avait fait. C'était du moins alors le vœu public. »

le moment à Paris. Tous ces comédiens, ducs marquis et comtes, furent donc obligés de plier bagage, de laisser là leur théâtre et d'emporter une grande quantité de très beaux poissons qui n'était pas destinée mais qui fut cependant servie à souper à trois ou quatre barboteuses que M. le duc d'Aumont envoya chercher où vous savez. Ce fut dans sa petite maison que l'on porta les débris du repas et beaucoup d'humeur. Jamais souper ne fut plus triste, ni plus ennuyeux, quoique je n'en aie guère fait de plus court (1) ».

Quelque temps après, les comédiens titrés, le duc de Vaujours et ses amis, obéissant à une tradition qui n'est pas près de disparaître, se mirent, dans un souper chez Lallement de Betz, à dauber sur leurs auteurs. Ils traitèrent Duclos de « bavard impérieux », d' « homme grossier » et d' « homme de café ». Ils reprochèrent à Collé, qui ne buvait que du lait, le délabrement de son estomac et, le confondant avec l'épicier Gallet, personnage assez méprisable, ils l'accusèrent d'être un « usurier à la petite semaine ».

Naturellement, ces propos, rendus plus agressifs par de copieuses libations, furent rapportés aux intéressés ou du moins à l'un d'entre eux qui était justement le plus irritable, Collé. Celui-ci se précipita chez Duclos qui l'écouta sans manifester la

(1) *Journal* de Collé.

moindre colère et fut d'avis qu'il fallait traiter « ces gens-là » par le mépris. Duclos connaissait la fable du pot de terre et du pot de fer, et au fond il se félicitait qu'on ne l'ait traité que de pilier de café et de bavard, mais Collé, qui aurait sans doute passé condamnation sur les injures adressées à son estomac, ne voulait pas qu'on le considérât comme un prêteur à la petite semaine. Il courut chez le duc de Vaujours qui essaya vainement de le calmer : « Je lui donnai, dit-il, ma parole d'honneur que de mes jours je ne mangerais avec eux. Je la leur ai tenue (1) ». Cette vengeance n'était pas bien terrible. Mieux valait la dédaigneuse indifférence de Duclos.

Représentée depuis — et avec un succès qui nous surprend un peu — sur plusieurs scènes de société, la tragédie « badine » d'*Alphonse l'Impuissant* (2), commença, comme on vient de le voir, à faire parler d'elle en 1737, et fut répétée, sinon jouée, à cette époque chez le duc de la Vallière (3). L'ana-

(1) *Journal.*

(2) En un acte et en vers.

(3) « En 1738, dit Collé dans son *Journal*, M. le duc de la Vallière fit imprimer par Prault sur le manuscrit qu'il en avait *Alphonse l'Impuissant*, que je n'ai pas voulu réimprimer dans mon *Théâtre de Société*... M. le duc de la Vallière oublia de m'en envoyer dans le temps quelques exemplaires. Ils coûtaient 15 sols : j'en achetai pour 15 francs pour les donner à des amis. »

lyse de cette pièce doit en conséquence avoir sa place dans le chapitre consacré à cet amateur de littérature grivoise.

Le sujet est pris dans l'histoire d'Alphonse VI, roi de Portugal, époux de la princesse de Savoie-Nemours, qui divorça d'avec lui, parce que de toutes les qualités qu'une femme aime à trouver chez son mari, il lui manquait celle qu'elle préfère.

Le roi de Portugal, Alphonse, marié à la reine Léonor, est absolument incapable, à son grand regret, d'être père. Pour comble d'infortune, si dans un an ce malheureux n'a pas d'enfant, on proclamera roi son beau-frère, Alvarès, héritier présomptif de la couronne.

Telle est l'explication faite dans un monologue par Alcimadure, ennemi d'Alvarès, confident d'Alphonse et d'autant plus porté à le plaindre qu'il est lui-même (ce que tout le monde ignore) eunuque. Il explique aussi, entre parenthèses et dans le récit des malheurs de son roi, son propre malheur :

Dès mes plus jeunes ans amené dans Byzance,
Des monstres prirent soin d'élever mon enfance,
Aux plus affreux excès portant la cruauté,
M'enlevèrent le sceau de la virilité.
Leur aveugle fureur, leur noire barbarie
Aux horreurs d'un sérail consacrèrent ma vie,
Et pour m'anéantir, sans me priver du jour,
Ne laissèrent en moi nulle prise à l'Amour...

Alcimadure est bientôt rejoint par Alphonse VI et ces deux hommes, si incomplets, exhalent leurs plaintes. On voit que rien ne peut les consoler. Le roi apprend, non pas à Alcimadure qui sait depuis longtemps à quoi s'en tenir, mais au public, comment il se convainquit, avec un douloureux étonnement, de son insuffisance conjugale :

Quand j'épousai la Reine elle était mère et veuve ;
De sa fécondité l'Espagne avait la preuve.
Je fus accusé seul et le peuple indécent
Me surnomma dès lors Alphonse l'Impuissant.
A quoi n'eut pas recours ma honteuse industrie !
Je prenais mon néant pour une léthargie.
Juste Ciel ! Que ne ne puis-je oublier cette nuit,
Qui de mon triste sort ne m'a que trop instruit !
Tout inspirait l'Amour, dans cette nuit fatale.
Cent lustres éclairaient la couche nuptiale,
Flore l'embellissait des plus brillantes fleurs,
Et Zéphyre exhalait ses plus douces odeurs !
Sur le lit conjugal la Reine à demie nue...
Oh ! Ciel, que de beautés elle offrait à ma vue !
Pour un corps tout de glace inutiles ressorts !
Peins-toi, si tu le peux, ma rage, mes transports :
Sans cesse complaisante et sans cesse trompée,
La Reine, au fond du cœur mortellement frappée,
Disait que pour moi seul, sensible à mon malheur,
Elle bornait l'Amour aux seuls plaisir du cœur...

Finalement, Alphonse, pour faire obstacle aux ambitieux projets d'Alvarès, prie son fidèle confi-

dent de lui rendre le service d'entrer, la nuit, dans la chambre et dans le lit de Léonor :

Et ne lui donne pas le temps de s'étonner.

C'est en vain que le noble eunuque essaie de se soustraire à une mission de confiance qu'il se sait très incapable de remplir. Le roi, qui compte sur lui, s'en va sans que son confident ait pu s'expliquer.

Resté seul, avec son déshonneur, Alcimadure combine un plan de campagne qu'il juge très habile. Il s'efforcera de persuader à la reine qu'elle doit prendre un amant, dans l'intérêt de son mari. Bientôt après nous la voyons à l'œuvre :

Alcimadure à Léonor,

Les Rois ne peuvent pas tout faire par eux-mêmes,
Tout se rapporte au Roi sans qu'il en soit l'auteur.,.
Ainsi les héritiers que vous aurez sans lui
Sont à lui, comme à vous, quoiqu'ils viennent d'autrui.

Léonor

Penses tu m'éblouir par ces raisons forcées
Et par l'éclat trompeur de tes fausses pensées ?
Ma vertu, mon honneur...

Alcimadure

L'opinion d'autrui
Est ce qui fait l'honneur des femmes d'aujourd'hui,
D'une femme galante à celle qu'on croit sage
Toute la différence est le secret.

Léonor

L'outrage

Peut-il aller plus loin ?

Alcimadure

Dans un amant discret

Vous trouverez, Madame, à l'ombre du secret,
Les plaisirs les plus vifs, sans perdre de l'estime...

Désolé de constater que la reine est une honnête femme, Alcimadure lui révèle — car c'est un homme très perspicace — qu'elle aime Alvarès. Et, en effet, elle l'aime, mais retenue par de louables scrupules, elle hésite à en faire l'aveu.

Sur ces entrefaites arrive Alvarès qui proteste de sa « flamme » et supplie Léonor de soumettre son mari à l'épreuve du *Congrès*. Elle n'ose dire ni oui ni non.

Alcidamure a imaginé un autre plan. Il pousse Alvarès à pénétrer pendant la nuit chez la reine. Le jeune prince, quoique cette combinaison lui plaise assez, fait quelques objections :

La différence, ami, d'Alphonse et d'Alvarès
A l'instant frappera la Reine de trop près.

Alcimadure

Agissez sans parler, n'éveillez point la Reine,
Au doux sommeil le Roi l'accoutume sans peine.
Passez rapidement du plaisir au désir,
Et du désir soudain revenez au plaisir.
Une femme d'honneur prend cela pour un songe
Et ne s'éveille point afin qu'il se prolonge...

La nuit est venue. Le drame touche à son dénouement. Alvarès a pénétré chez la reine qui dort ou qui affecte de dormir. L'artificieux eunuque se tient prêt à l'expédier, sans bruit, dans un monde meilleur quand il sortira. Mais, de son côté, le roi, persuadé que c'est Alcimadure qui est avec Léonor, a résolu de l'assassiner, aussitôt qu'il lui aura rendu le service de donner un héritier à la couronne. Ainsi le secret d'Etat sera enseveli dans un éternel silence.

A pas furtifs, l'amant sort de la chambre et Alphonse qui, dans l'obscurité, le prend pour son fidèle ministre le frappe d'un coup de poignard. Alcimadure accourt, armé d'un poignard lui aussi ; et ils sont également stupéfaits, l'un de trouver là le roi, l'autre d'avoir tué Alvarès.

Il ne sont pas encore revenus de leur surprise que le rideau tombe.

La pièce de Collé, sans avoir une grande valeur littéraire, est le type de ces parodies qui se proposaient de tourner en ridicule la tragédie classique, et qu'on jouait, presque aussi souvent que les parades, dans les Théâtres de Société.

Le Théâtre de Champs n'eut qu'une existence précaire et une médiocre importance. Il n'en fut pas de même de ceux du duc de Grammont, installés dans ses deux petites maisons à Puteaux et à Clichy.

Le duc de Grammont, personnage assez insignifiant et qui ne fut pas même capable, malgré ses illustres parentés, d'être ministre, avait épousé la sœur du duc de Choiseul « virago replète, au teint éclatant, aux yeux vifs et petits, à la voix rauque, qui, sous une enveloppe commune, cachait une âme élevée, vraie et généreuse, et qui devait montrer une grande énergie au tribunal révolutionnaire, non pour se défendre, mais pour sauver (pour essayer de sauver) la duchesse du Chatelet, qui périt avec elle sur l'échafaud (1) ». Lauzun qui l'avait connue, et de très près, nous dit qu'elle était laide « mais d'une de ces laideurs qui plaisent généralement ; on pouvait avec raison l'appeler une femme désirable (2) ».

Comme dans la plupart des ménages — aristocratiques — au XVIIIe siècle, les deux époux se trompaient de leur mieux, et plutôt que de s'ennuyer ensemble, s'amusaient chacun de son côté. Il en résultait parfois des brouilles, bientôt suivies de réconciliations plus ou moins intéressées.

« Le bruit court dans le monde, dit un rapport de police, en 1769, que M. le duc de Grammont n'est pas éloigné de se raccommoder avec Mme la duchesse son épouse, et que sa femme se trouve

(1) *Ruelles, Salons et Cabarets*, par Emile COLOMBEY, Paris, 1892, t. II, p. 144.

(2) *Mémoires du duc de Lauzun.*

être présentement enceinte, mais que M. le duc, peu inquiet des auteurs de cette grossesse qu'on nomme tout bas, se prêtera volontiers à cette réconciliation apparente, moyennant qu'on lui augmente ses revenus et qu'on lui donne comptant une somme d'argent dont il a besoin (1). »

Cet homme sans préjugés devait en effet avoir besoin d'argent pour ses deux théâtres de Puteaux (2) et de la Barrière Blanche, rue de Clichy, et pour les actrices d'occasion qui y jouaient.

Il y avait d'abord, avec le privilège de tenir les principaux rôles, parce qu'elle était la maîtresse en titre, la demoiselle Fauconnier, « courtisane renommée », qui vivait en 1773 avec Palissot. Celui-ci la quitta pour épouser la fille d'un bonnetier (3).

L'Inspecteur de police Meusnier nous fait connaître deux autres de ses actrices, la demoiselle Lemière et la demoiselle Ponchon.

Commençons par la demoiselle Ponchon. « Elle est grasse, a beaucoup de gorge, blanche, les yeux noirs, vifs et enfoncés, âgée d'environ 22 ans. Elle est élève de De Visse qui est passé depuis à Londres. Pour la première fois elle a dansé à Puteaux sur le théâtre de M. de Grammont. C'est là où

(1) Rapport de police de Marais, 15 juin 1764.
(2) Le théâtre de Puteaux fut construit en 1749.
(3) V. *Mémoires Secrets*, 26 mai 1773.

M. de Francœur lui a fait des offres de services qu'elle n'a pas rejetées et, le 10 mars 1750, étayée de sa protection, elle a débuté à l'*Opéra* (1). »

La demoiselle Ponchon ne fut pour le duc de Grammont qu'une étoile... filante. Il garda plus longtemps la demoiselle Lemière :

« On assure qu'elle a fait la conquête de M. le duc de Grammont. Voici sur quoi l'on se fonde :

« Le 7 décembre dernier (1750) il y a eu une répétition dans sa petite maison de la Barrière Blanche, où il se trouva très peu de monde. Chaque partie était composée de deux musiciens. Mlle Romainville et Mlle De Vosse y étaient, ainsi que M. de Maisonrouge, mais la demoiselle Lemière y présidait et faisait le rôle de princesse avec M. le duc de Grammont, qui se contraignait un peu devant Lemière père, qui, par décence, avait accompagné sa fille. Cependant il les pria tous à souper.

L'histoire rapporte qu'étant au dessert, le duc de Grammont sortit de table et appela la demoiselle Lemière dans un petit cabinet où il lui fit présent d'une bague d'environ 20 louis. A leur retour, les convives trouvèrent qu'ils avaient été bien longtemps pour ne traiter que de cette affaire.

(1) Rapport Meusnier, 10 mars 1751. Arsenal. Mss. 10235. Mlle Ponchon était encore à l'*Opéra* en 1755 en qualité de « danseuse dans les ballets ». V. *les Spectacles de Paris* (par l'abbé de la Porte) année 1755.

Mais, crainte d'alarmer la pudeur de la demoiselle Lemière, la plaisanterie ne fut pas poussée plus loin. Ils se remirent à table jusqu'à 3 heures après minuit que M. le duc de Grammont put la reconduire chez elle (1). »

Dans son rapport du 8 octobre 1756, Meusnier ajoutait : « M[lle] Lemière qui, depuis quatre ans qu'elle était avec le duc de Grammont, soupirait au moins depuis trois après sa liberté, s'est enfin déterminée à le quitter, dimanche 26 septembre, sous le prétexte d'aller à la messe avec une demoiselle Marin, aussi chanteuse à la musique du duc, elles ont été se retrancher rue Troussevache, chez une espèce de chirurgien nommé Hutte. De là elles ont donné de leurs nouvelles à Levasseur, inspecteur de l'*Opéra*, qui en a fait part sur le champ à M. le Prévot des marchands (2) ».

A Puteaux comme à Clichy, il ne se passait pas de semaine qu'il n'y eût concert ou comédie. Le duc de Grammont se montrait fort éclectique dans ses goûts. Musique ou théâtre, peu lui importait, pourvu qu'il eut autour de lui de jolies femmes et que les pièces représentées fussent en général assez grivoises pour leur plaire.

(1) Rapport de Meusnier, 21 janvier 1751. Arsenal. M[ss]. 10237. M[lle] Lemière était une actrice de l'*Opéra*.

(2) Rapport de Meusnier, 8 octobre 1756. Arsenal. M[ss]. 10237.

L'inauguration des deux théâtres avait eu lieu, la même année, en 1749. Laujon en était un des fournisseurs. On joua au mois de février 1750, un opéra ballet auquel il avait travaillé, les *Amusements lyriques.*

Les *Amusements lyriques* (1) formaient trois actes ou plutôt trois entrées :

Azor et Thémire, paroles de Laujon, musique de Levasseur ;

Apollon et Climène, paroles du comte de Senneterre (2) et de l'abbé de la Porte, musique de Leclair (3) ;

Le Bal militaire, paroles de Roy (4), musique de Martin.

Avec des opéras et des ballets, qui permettaient

(1) Impr. en 1750.

(2) Auteur d'un opéra, les *Jeux olympiques* (musique de Blavet) qui fut joué le 25 août 1753 au château de Berny.

(3) Leclair, habile violoniste, avait composé, en 1746, la musique de *Sylla et Glaucus.*

(4) Pierre-Charles Roy, dont on a dit qu'il fut « le poète le plus bâtonné de France et de Navarre » et qui vivait très joyeusement des amours fantaisistes de sa femme, est l'auteur de deux comédies, non imprimées, *Les Captifs* (*Théatre-Français,* 28 septembre 1714) et les *Anonymes* (*Théatre-Italien,* 14 mars 1724) et d'un grand nombre de livrets d'opéra, dont quelques-uns sont fort remarquables.

à la Fauconnier d'exhiber tantôt sa voix, tantôt ses jambes, la troupe de Puteaux et de Clichy avait dans son répertoire (tenu, autant que possible, secret, par crainte du scandale) des comédies très libres ou qu'ils savaient rendre très libres. La *Veuve*, de Collé, fut jouée par ces amateurs en mai 1767. Cette pièce n'avait rien d'inconvenant mais on peut admettre qu'elle subit quelques modifications avant d'être offerte à un public qui n'appréciait guère les spectacles innocents. En voici le sujet qui nous semble assez original :

« La veuve d'un négociant de Saint-Malo, femme très riche et jeune encore, aime un chevalier du Lauret, capitaine de cavalerie, dont elle est aimée ; mais elle ne veut point l'épouser parce qu'elle a déjà fait la triste expérience que le mariage est le tombeau de l'amour. Un oncle du chevalier lui donne de grands biens en faveur de ce mariage, mais la veuve résiste toujours. La suivante de cette veuve se scandalise de l'attachement libre de sa maîtresse, parce qu'elle n'en tire aucun avantage ; et un commandeur, ami de la veuve et du chevalier, veut en vain parvenir aussi à les unir ; il n'y a que la nouvelle de la perte de la fortune du chevalier, engloutie dans un naufrage, qui détermine la veuve à lui offrir sa main (1) ».

(1) Comme *Dupuis et Desronais*, la *Veuve* (jouée en 1756) avait été tirée par Collé d'un recueil de petits romans, *Les*

Il faut avouer qu'avec son amour libre et son désintéressement, cette veuve de l'ancien répertoire était une âme bien singulière.

Une lettre adressée, le 9 mars 1767, par un policier amateur, le marquis de Follius, au lieutenant de police Sartine (1), nous donne d'intéressants détails sur une représentation, un peu agitée, qui avait eu lieu quelques jours auparavant chez M. le duc de Grammont :

« Vous êtes instruit que samedi dernier on représenta une comédie chez M. le duc de Grammont. Il m'avait prié de joindre mes soins aux siens pour l'exécution, l'ordre et la conduite de ce spectacle. Je m'étais, de plus, chargé de composer l'orchestre de musiciens de société, auxquels j'avais promis de fournir des voitures tant pour l'aller que pour le retour. A cet effet, j'avais donné l'ordre à mon laquais de m'aller chercher trois voitures de place. Il était venu m'avertir sur le théâtre où je causais avec M. le duc en attendant, que les trois voitures étaient à la porte.

« Je l'envoyai pour se tenir auprès, pour prévenir toute discussion, le cas échéant que quelqu'un

Illustres Françaises, par Chasles. Cette pièce n'eut que très peu de succès à Paris, mais en revanche elle en eut beaucoup en province, où on croyait davantage aux jeunes veuves capables d'épouser un amant ruiné.

(1) *Arsenal.* Archives de la Bastille, dossier 12203.

voulut s'en emparer. Il les avait laissées à la garde de deux autres domestiques de ses camarades, l'un desquels m'avait servi dans la pièce et que j'avais même mené exprès pour être plus assuré de voitures.

« De tous ces spectateurs il ne restait que ceux pour qui étaient destinées les voitures et moi.

« La garde qui avait été envoyée par votre ordre était retirée depuis peu d'instants.

« Lorsque j'arrivai à la porte, je trouvais mon laquais aux prises avec deux jeunes gens qui avaient tous deux l'épée à la main ; je les reconnus pour être deux acteurs qui avaient joué dans la pièce... »

Suit le récit de la bataille, et de ses conséquences, récit qui prend près de trois grandes pages et qui, somme toute, conclut à ce que les deux agresseurs nommés *Auvray* et *Chambert* « deux jeunes étourdis », qui étaient dans leur tort, soient poursuivis, non pas au criminel, mais en simple police pour y recevoir la leçon que comporte leur « insolence.»

« Auvray était ci-devant commis dans le bureau des Grands-Augustins et ce bureau n'ayant plus lieu, il mange, en petit maître insolent, trois mois d'appointements qui ont été donnés de gratification à tous les commis qui y travaillaient. Le sieur Chambert, son ami, demeure chez un procureur rue du Paon... il n'a pas le ton moins important qu'Auvray. Celui-ci a déjà eu plusieurs

affaires de vivacité et est bien capable d'en faire d'autres ».

Un officier de police, De Bar, reçut l'ordre de faire enquête sur les faits et trouva que la plainte de Follins était parfaitement justifiée. *Auvray* était en effet un vaniteux, un querelleur, un friand de la lame, qui avait déjà eu quelques affaires sur le pavé de Paris. Quant à *Chambert*, c'était la première : il était très jeune mais il avait inconsidérémment pris partie dans la querelle et De Bar ajoutait : « Ce qui rend ces jeunes gens plus blâmables, est qu'ils connaissaient parfaitement M. le marquis de Follins ainsi que son domestique, y étant reçus très fréquemment, par rapport à Mlle Langlois avec laquelle M. le marquis de Follins demeure et qui faisait chez elle des répétitions des pièces qu'ils devaient jouer ensemble ».

Auvray resta un mois au For-Lévêque et, sur sa promesse d'être « plus circonspect », fut remis en liberté.

Le marquis de Montalembert, maréchal de camp, avait succédé au comte de Clermont dans la petite maison de la rue de la Roquette et il y continuait, quoique avec un peu moins de luxe, la même existence semée de plaisirs et de fêtes. Sur le théâtre, à peine modifié, étaient représentées des pièces grivoises et dans la troupe d'amateurs qui les jouaient le chevalier de Saint-Georges montrait

un remarquable talent (1). Ce personnage bizarre, un peu héros, un peu aventurier, crut devoir ajouter à tous ses rôles celui d'amant de la marquise de Montalembert qui était la fille d'un inspecteur des domaines de la Couronne. En 1785, naquit de ce rapprochement un enfant, assez foncé de teint, et dont le bruit public rendit responsable l'entreprenant mulâtre. La Révolution mit fin presqu'en même temps au théâtre et au mariage du marquis de Montalembert (2). Divorcé d'avec sa femme, il épousa une dame Cadet, qui appartenait à la fa-

(1) « M. de Saint-George (*sic*) est un mulâtre, c'est-à-dire fils d'une négresse : c'est un homme doué d'une foule de dons de la nature : il est très adroit à tous les exercices du corps, il tire des armes d'une façon supérieure, il joue du violon de même, il est en outre un très valeureux champion en amour et recherché de toutes les femmes instruites de son talent merveilleux, malgré la laideur de sa figure. Comme un grand amateur de musique, il a été admis à en faire avec la Reine. M[me] de Montesson voulant se l'attacher pour ses spectacles, a fait créer par M. le Duc d'Orléans une place pour lui dans ses chasses, avec toutes sortes d'agréments et beaucoup d'utiles », *Mémoires Secrets*, 1[er] mai 1779, t. XIV, p. 43.

(2) Le marquis de Montalembert avait composé trois comédies lyriques qui furent jouées sur son théâtre (et qui ont été imprimées en 1786) ; *La Statue* (musique de Cambini, *La Bergère de qualité* (musique de Cambini) *La Bohémienne supposée* (musique de Thomeony).

mille du célèbre pharmacien Cadet de Gassicourt. Sa petite maison de la rue de la Roquette, qui rappelait tant de joyeux et tant d'aimables souvenirs, s'encanailla également : elle fut occupée par un industriel.

. . . .

De tous les grands seigneurs de ce siècle léger, charmant et futile avec tant de grâce, avec tant d'esprit, aucun peut-être n'a plus aimé le théâtre que le comte de Maurepas, nommé plus familièrement par la duchesse de Chateauroux, qui le connaissait bien, *Faquinet*, et dont un de ses ennemis intimes, le marquis d'Argenson, ce bâtard littéraire de Saint-Simon, a tracé ce peu bienvaillant portrait (1) :

« Un petit maître français, brillant et spirituel, installé dans le ministère à seize ans, doyen du conseil à trente-cinq, décidé et toujours fautif, parlant beaucoup, écoutant peu, traitant sérieusement les bagatelles et légèrement les grands objets, voilà quel est M. de Maurepas. »

Plus d'une fois, les chansonniers habiles, à saisir le côté faible de leurs victimes, raillèrent ce goût presque maladif pour les spectacles. En 1775, le jour où des émeutiers pillèrent le marché de Versailles, Maurepas (alors ministre) se trouvait « à

(1) Dans ses *Mémoires*.

son ordinaire » à l'*Opéra*. On fit contre lui cette épigramme.

Monsieur le comte, on vous demande ;
Si vous ne mettez le holà.
Le peuple se révoltera.
— Dites au peuple qu'il attende :
Il faut que j'aille à l'*Opéra* (1).

Ce qu'appréciait le plus ce *théâtromane*, c'étaient les pièces ironiques, aggressives, ordurières, les parades et les parodies (2) et, dès sa jeunesse, il en avait donné la preuve. Lors de sa disgrâce en 1747, le duc de Richelieu, qui ne l'aimait guère, lui décochait cette chanson, intitulée *les Talents de Maurepas*.

Il ne trompera plus les gens
Ni par ses souplesses,
Ni par ses finesses.

Mais pour exercer ses talents,
Les marionnettes
Et les girouettes
Deviendront son département.

(1) *Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle*, t. IX, p. 71.
(2) Piron l'appelle « le premier homme du monde pour les parades ».

Il pourra pour ses passe-temps
Jouer des parades,
Donner des cassades
Et divertir ses complaisants (1)...

Maurepas était un grand collectionneur de gravelures. Il trouvait à les recueillir, à les lire ou à les composer le même plaisir (2). Lorsqu'il était ministre, sous le règne de Louis XV, il se faisait remettre par le lieutenant de police toutes les pièces volantes, obscènes ou non, que celui-ci récoltait dans Paris, à l'aide de ses agents, avoués ou secrets. « Il y a même, assurent les *Mémoires Secrets* (3), un petit

(1) *Chansonnier historique du* XVIII*e* *siècle*, t. VI, p. 337.

(2) « On a longtemps accusé M. de Maurepas d'être le seul auteur ou instigateur des Noëls, des Couplets satiriques qui ont couru à la Cour.,. Le retour de la campagne, vers la fin de novembre, était ordinairement le temps de la composition. Les petits poètes de la Cour et les poètes de commande faisaient les vers dans les mois de décembre et ils paraissaient en public, dans le commencement de janvier, au nouvel an. M. de Maurepas en a fait quelques-uns mais il ne les a pas fait tous, il a composé, par exemple, le plus grand nombre de ceux contenus en cet ouvrage et en a remis le recueil à Sallé, rédacteur des présents Mémoires. » *Mémoires de Maurepas* (attribués à Sallé, son secrétaire, mais plus vraisemblablement de Soulavie), 1792, t. IV, p. 272.

(3) 5 octobre 1777, t. X, p. 260. Un trait à noter également est que Maurepas avait la manie de la mystifica-

bureau littéraire institué *ad hoc*, où les auteurs de ces facéties viennent les lire, et dont on fait un choix, sans qu'ils s'en doutent, pour amuser le Mentor du Roi. »

Cette littérature grivoise, Maurepas la cherchait passionnément partout où il pouvait avoir chance de la trouver. Il avait fait partie des fameux dîners du *Bout du Bauc*, présidés par la Quinault-Dufresne et où « ces Messieurs », comme on les nommait, composaient des facéties plus ou moins libres, réunies plus tard par un des habitués, Caylus, sous le titre d'*Etrennes de la Saint-Jean*.

Les représentations de la Foire n'avaient pas de plus fidèle spectateur, au moins parmi les gens de la Cour.

— Comment se fait-il, demandait-il à Beaumarchais, qui venait, au mois de novembre 1781, de lui lire *le Mariage de Figaro*, comment se fait-il qu'accablé d'affaires comme vous l'êtes, que vous immisçant de tout, que chargé même de négociations graves, et vous étant élevé jusqu'à la politique, vous vous amusiez encore à ces frivolités, que vous ayiez le temps de travailler?

— Monsieur, répondit Beaumarchais, j'ai pris celui où vous étiez à la *Redoute Chinoise* (1).

tion. Il recevait très souvent un certain M. Goys, remarquable pantomime et « grimacier », qui avait la spécialité de contrefaire tout le monde.

(1) *Mémoires Secrets*, t. XVIII, p. 181.

Cette idée, très fausse, qu'un homme qui s'occupe de politique se diminue en se délassant avec la littérature, a empêché Maurepas de signer bien des choses qu'il a écrites. Par suite, l'auteur chez lui reste assez mystérieux.

On sait, mais sans pouvoir suffisamment préciser, qu'avec son vieil ami Pont de Vesle, frère du comte d'Argental, il avait composé plusieurs comédies de société, très gaies et assez libres. On a de sérieuses raisons de porter à son actif *La Chauve-Souris du Sentiment*, pièce en un acte dont le succès fut très vif (1). Il a dû certainement collaborer à quelques-unes des parades de son secrétaire Sallé. Enfin, lorsqu'on représenta, en 1779, la célèbre parade *Janot ou les Battus paient l'amende*, bien des gens affectèrent de la lui attribuer et il ne s'en défendait pas trop (2).

Dorvigny (3), à vrai dire, n'était que trop sus-

(1) Représentée souvent sur des théâtres de Société, cette pièce eut deux éditions. Elle est dans le genre des romans de Crébillon fils, à qui certains bibliographes l'attribuent.

(2) V. *Mémoires de Fleury*, I, 182.

(3) Son nom était Archambaut. Il naquit « le 30 mars 1722, de François Archambaut, piqueur, et de Marie-Antoinette Petit, demeurant aux Tuileries ». On sait que le vrai piqueur, en cette affaire, avait été Louis XV.

« Dorvigny, dit la *Biographie des Contemporains*, composait le plus souvent ses pièces au cabaret : aussi était-ce

pect, de signer les ouvrages de son prochain. « Cette parade (*Janot ou les battus paient l'amende*), qui lui fit tant d'honneur, n'est autre chose que quelques scènes volées à Masson (*sic*) peintre et bouffon de société (1). Son proverbe d'*On fait ce qu'on peut* est aussi composé en scènes que Patras, Masson et Duché jouent aux soupers dont ils sont invités, et la plupart de ses pièces doivent leur existence à de vieux bouquins qu'on ne lit plus et qu'en revanche il lit beaucoup. Sa scène des *Perruques* est prise dans les *Réjouissances de la Paix* (2), ancienne pièce imprimée et dont l'auteur est mort. Sa pièce qu'il a donnée aux *Italiens* ayant pour titre *La Comédie à l'Impromptu*, se trouve tout entière dans le *Pédant Joué*, farce de Cyrano de Bergerac (3) ».

De tout ce qui précède, il résulte, croyons-nous, que Maurepas composa plusieurs parades, dont les personnages étaient des types populaires, Janot,

un proverbe reçu sur les boulevards qu'on trouverait plutôt *de l'esprit dans un mélodrame qu'un manuscrit de Dorvigny sans tache de vin* ».

(1) Il s'agit du fameux mystificateur Musson.

(2) La pièce en question doit être *Les Réjouissances publiques* ou *le Retour de la paix*, représentée par les marionnettes de Levasseur, à la foire de Saint-Germain, le 18 février 1749.

(3) *Le Desœuvré ou l'Espion du Boulevard du Temple*, Londres, 1782, p. 106.

Jérôme Pointu, Jocrisse, etc. Ces parades, auxquelles il attachait plus d'importance qu'il ne voulait en avoir l'air, il les faisait jouer soit dans son château de Pontchartrain, soit dans son hôtel de la rue de Grenelle Saint-Germain (1). Son meilleur acteur était le garde des sceaux Hue de Miromesnil. Les ministres à cette époque jouaient la comédie dans les salons : ils ne la jouent plus qu'à la Chambre.

« Les deux amateurs de France le plus renommés étaient le comte de Vaudreuil, le Molé de la société de la reine, et de M. Hue de Miromesnil, pour le moment (vers 1780) garde des sceaux, le Scapin le plus fin, le plus délié et le plus véritablement comique d'entre les acteurs de société, le Dugazon enfin des soirées dramatiques du ministre Maurepas (2). Tous deux se piquaient d'une grande

(1) La rue Grenelle Saint-Germain contenait de nombreux hôtels : Gontaut-Biron, Rochechouart, Cossé-Brissac, Beauvilliers, Bésenval, Monaco, du Chatelet. Lamoignon, d'Harcourt, Caumont de la Force, Castellane, etc. Celui de Maurepas portait en 1788 le n° 252.

(2) « Il parut, en 1783, une diatribe sanglante, comme toutes celles qu'on faisait alors. Elle était intitulée : *Très humble remontrance de Guillaume-Nicodème-Volanges, dit Jeannot, auteur des « Variétés Amusantes » à Mgr de Miromesnil, garde des Sceaux de France* ; elle avait trait à ce talent de jouer la comédie ; mais qui ne la jouait pas alors ? » (Note de Fleury).

science théâtrale ; il n'était pas un seul fait de l'histoire de la comédie qu'ils ne connussent, pas une particularité sur les comédiens qui leur fût échappée.

« Il arriva qu'un soir, à la suite d'une des parades que M. de Maurepas composait et qui étaient rendues à ravir par M. de Miromesnil, ce dernier, contrefaisant un ivrogne, avait été fort applaudi, excepté par M. de Vaudreuil, qui donna pour raison que cette ivresse lui avait paru fausse, outrée, et en tout point contraire aux *principes*. Comme on se récria sur ce terme de *principes*, M. de Vaudreuil posa pour axiome ceci : « M. de Miromesnil cherche à chanceler, les ivrognes cherchent à se retenir ; M. de Miromesnil cherche à perdre l'équilibre, et l'ivrogne qui va tomber cherche à le rétablir. Le comique de cette position est justement dans le travail de celui qui veut résoudre la solution du problème de la pesanteur et qui tâtonne sur ses points d'appui ; il ne fléchit pas parce qu'il est affaibli, le vin donnant des forces, mais il fléchit parce qu'il perd la mémoire de *marcher ;* c'est dans le haut du corps qu'on est ivrogne et surtout dans les yeux ; il faut qu'on voie le travail de l'imagination qui cherche et ne se souvient pas, qui essaie, et, se trouvant déçue, revient sur elle-même, se gronde, essaie de nouveau, puis quelquefois, désespérant, jette, comme on dit, sa langue aux chiens.

M. de Miromesnil a agi tout contrairement : il s'est dit : — Allons à gauche, à droite, en avant, en arrière, fléchissons sur nos jarrets, trébuchons, quittons la terre ; et l'ivrogne se dit : — N'allons ni à gauche ni à droite, ni en avant, ni en arrière, et surtout ne quittons jamais la terre, rappelons notre mémoire pour ne pas tomber, il faut se tenir droit ! — En conséquence, vous voyez l'ivrogne se cramponnant au sol par les pieds, ne les levant qu'avec précaution, et comme si, à chaque pas, il fallait dévisser un écrou : voilà l'ivrogne ! En était-ce ainsi de M. de Miromesnil ? »

« On fut étonné de cette leçon de professeur qui contrastait si fort avec les mœurs et le brillant de M. de Vaudreuil et comme chacun s'apprêtait à lui en faire des compliments légèrement épigrammatiques : — Ne vous moquez pas, Messieurs ! Ceci n'est qu'une citation : c'est du Garrick, du Garrick que M. de Lauraguais a entendu, présent à une lutte entre le comédien anglais et notre Préville. M. de Lauraguais fut témoin de la leçon, sur les boulevards, où notre grand comique l'exécuta devant des ouvriers et les rendit dupes, ce qu'il n'avait pas fait auparavant à quelque distance de là.

« Après cette preuve et la citation de telles autorités, tout le monde était tenté de se rendre et de déclarer M. de Miromesnil atteint et convaincu de s'être fait applaudir en usant de la

fausse monnaie de théâtre ; mais lui, avec ce ton de politesse qui contribua à lui donner les sceaux, autant peut-être que ses talents (en comptant celui de jouer la comédie) contredit M. de Vaudreuil sur l'authenticité de l'anecdote, et surtout sur l'endroit où elle s'est passée, le plaçant, lui, aux Champs-Elysées, et prétendant qu'il y avait là contre M. de Lauraguais un *alibi :* il offrit même à M. de Vaudreuil de parier pour les Champs-Elysées, à l'exclusion des boulevards. M. de Vaudreuil était piqué d'honneur ; mais il hésitait un peu, le pari était considérable, et d'ailleurs, M. de Lauraguais, son autorité se laissant parfois aller à quelque excès d'imagination, il y avait lieu d'examiner, quand Beaumarchais, alors favori de M. de Maurepas, vint dire à l'oreille du comte de Vaudreuil : « Pariez, je pars, je reviens et vous aurez gagné ». M. de Vaudreuil paria, et on se disposait à faire décider la question par Préville, lorsque Beaumarchais survint avec une lettre de Garrick établissant que les boulevards avaient été le lieu de la scène des « deux grands comédiens » (1).

(1) *Mémoires de Fleury*, t. I, p, 324.

VIII

LE THÉATRE CHEZ TURCARET

Quelques fermiers généraux.
Le Riche de la Popelinière et son Théâtre de Passy.

Sans doute un vieux fond d'esprit bourgeois survivait chez les financiers, au XVIIIe siècle, car ils ne paraissent pas avoir eu pour les spectacles grivois autant de goût que les grands seigneurs. Considéraient-ils cette affectation de libertinage comme un privilège de la noblesse ? Se croyaient-ils tenus, en leur qualité de dépositaires de la fortune publique, de voleurs brevetés (car ils le furent presque tous) à un certain décorum ? Ce qui paraît incontestable, c'est que sur leurs théâtres, les gravelures ne constituèrent jamais que des exceptions.

Chez Titon du Tillet, dans sa petite maison de la rue de Montreuil (1), on joua, en 1762, une

(1) Cette « folie » était passée de Maximilien Titon à son fils Titon du Tillet. A la mort de celui-ci elle fut mor-

comédie qui avait alors beaucoup de vogue. « L'*Annette et Lubin* de M. de Marmontel, notent le 8 avril les *Mémoires de Bachaumont*, court les théâtres particuliers. Cette pièce a été jouée avant-hier sur celui de la Folie Titon avec un concours de monde prodigieux » (1), et ils ajoutaient, le 2 mai, en signalant l'inconvenance de cette pseudo-pastorale : « On ne comprendra jamais trop comment une fille (Annette) qui porte un enfant dans le ventre, peut avoir une naïveté toujours étonnante et soit vertueuse, ayant aussi essentiellement dérogé à la pudeur. »

celée. Une des parties devint l'hôtel de Damas. Réveillon installa en 1787, dans un autre lot, sa fabrique de papiers peints qui fut incendiée, comme on sait, le 27 avril 1789. M. Lucien Lambeau, secrétaire de la commission du Vieux Paris, a retrouvé en 1901, au n° 13 de la rue de Montreuil, les derniers vestiges de la Folie Titon, un pavillon avec de magnifiques boiseries et un plafond peint (des amours voltigeant au milieu de guirlandes de fleurs). Ce plafond servit de modèle aux dessinateurs de Réveillon pour leurs premières planches.

Les vastes jardins de la Folie Titon s'étendaient de la rue de Montreuil à la rue des Boulets.

(1) *L'Annette et Lubin* de Marmontel (que Bachaumont trouve « plus ordurière » que celle de Mme Favart (ou plutôt de Lourdet de Santerre) avait été répétée, le 30 janvier 1762, chez La Borde, et représentée, le 30 mars, chez le maréchal de Richelieu (avec Mlle Meissel dans le rôle d'Annette et Clairval dans le rôle de Lubin).

En 1769, M. de Trudaine, intendant des finances (1), fit venir de sa campagne, par l'entremise du duc de Duras, son ami, des acteurs du *Théâtre-Français* qui jouèrent successivement toutes les pièces de Collé. Au mois de juin, Préville, sa femme, l'avocat Coqueley de Chaussepierre, qui suivait la troupe, etc., représentèrent *Les Accidents ou les Abbés,* « comédie de moi, remarque Collé dans son *Journal,* que je lui ai prêtée (à M. de Trudaine) et dont le fond est si libre que je n'ai point osé la faire imprimer avec les autres ». M. de Jarente, évêque d'Orléans, et l'évêque de Mâcon, assistaient à ce spectacle de haut goût.

Bouret (2) de Croix-Fontaine ; Baudard de Saint-

(1) A la mort de son père (1777), nommé à sa place au conseil des finances et au conseil du commerce, il sollicita comme une faveur de ne pas être payé : « On me demande si rarement, répondit Louis XV, de pareilles grâces que pour la singularité du fait je ne veux pas vous refuser ». M. de Trudaine était membre de l'Académie des Sciences, où Condorcet prononça son éloge, d'où nous extrayons ce passage qui se rapporte probablement à son goût pour le théâtre : « Aimable et doux dans la vie privée, se livrant avec plaisir à la Société, on eût pu l'accuser de trop de facilité et d'amour pour la dissipation ; mais le goût de la dissipation ne lui a fait négliger aucun devoir ».

(2) D'abord employé dans les étapes et voitures de sels du royaume, devint ensuite fermier général, secrétaire du Roi, du grand collège, etc., et mourut ruiné.

James (1), à la Folie Saint-James ; à Neuilly, La Borde ; le fermier général Fontaine de Cramayel, dans son château de Cramayel, dans la Brie ; Beaujon, soit à l'hôtel d'Evreux, plus tard Elysée Bourbon, soit à la Chartreuse ou Folie Beaujon, aux Champs-Elysées, donnèrent parfois la comédie à des initiés de choix mais d'une manière tout à fait occasionnelle.

Chez Pelletier, qui était fermier général mais honnête, se réunissaient « huit ou dix garçons, tous amis de la joie » (2). Il y avait là Collé, Crébillon fils, Marmontel, Barthe, l'auteur des *Fausses Infidélités*, Gentil Bernard et M. de Monticourt qu'on appelait « le Chat » à cause de ses malicieuses espiègleries. Dans cette société on jouait des pièces de Barthe et des parades de Collé.

Beaucoup plus que ceux que nous venons de citer, Bertin (3) avait le goût du théâtre et sa femme l'y encourageait de son mieux.

« Il a aujourd'hui (1764) une femme aimable qui l'adore et qui profite, avec tout l'empressement possible, d'une occasion de lui témoigner sa ten-

(1) Trésorier général de la marine, puis fermier général.

(2) *Mémoires Marmontel*, I, 364.

(3) « Bertin, rue d'Anjou au Marais, Receveur général des revenus casuels et deniers extraordinaires de Sa Majesté. » *Almanach Royal*, année 1762.

dresse. Elle lui a fait préparer la fête la plus agréable du monde pour son bouquet. Il se nomme Louis. Les sieurs Caillot, La Ruette, sa femme, la demoiselle Desglands, tous acteurs et actrices aux *Italiens*, doivent représenter aujourd'hui sur son théâtre, à sa petite maison de Passy, deux pièces, savoir : *Le Baiser pris et rendu*, pièce nouvelle d'Anseaume, et *La Laitière*, qui a été déjà donnée aux *Italiens*. Ce spectacle doit être embelli de deux ballets d'enfants, de la composition du sieur Pitrot, et la femme de ce danseur, qui est présentement de la dernière force, y dansera deux entrées et une chacone. Les répétitions de ce ballet se sont faites sur le théâtre des *Italiens*. Mme Bertin s'y est toujours trouvée. C'est incroyable l'émulation qu'elle a jetée parmi tous les sujets pour que tout se passe à la satisfaction de son mari. On assure qu'il n'en n'est point prévenu. Cette dame emporte les suffrages de tout le monde (1). »

Dans cette petite maison de Passy, où les représentations dramatiques semblent avoir été assez régulières, Bertin fit jouer, le 17 septembre 1778, *La Vérité dans le Vin*, de Collé, « ainsi que plusieurs parades très polissonnes ». Sa femme s'était chargée des principaux rôles et elle les remplit à la satisfaction générale. Il y avait ce jour-là un public très

(1) 24 août 1759. Rapport de l'inspecteur de police Marais.

choisi, l'archevêque d'Arles, l'évêque d'Orléans M. de Jarente, le duc de la Vrillière, Bertin le ministre, l'abbé Bertin, etc.

La même année, probablement, cette troupe de société avait donné *Thémire*, comédie en un acte avec ariettes (de Sedaine et Duni) qui fut ensuite représentée le 9 novembre, à Fontainebleau, devant la Cour.

. . . .

La Popelinière, de tous ces financiers, fut le seul qui ait eu un théâtre, un vrai théâtre, avec des représentations suivies.

C'était un singulier personnage que Le Riche de la Popelinière, fils d'un receveur général des finances et qui lui-même fut nommé fermier général, du bail de 1718. Ses contemporains ont porté sur lui les jugements plus contradictoires.

Pour Bachaumont c'était un « Turcaret sans grâce » ; et Mouffle d'Angerville, peu favorable d'ordinaire aux financiers, reconnaît qu'il avait « beaucoup d'esprit et beaucoup de monde (1) ».

Voltaire l'appelait « Mécénas La Popelinière »... « Pollion La Popelinière ». Il lui écrivait, le 15 février 1761: « J'ai dévoré votre *Daïra* (2) ; je vais la faire lire à Mlle Corneille... S'il est vrai, Monsieur, que

(1) *Vie privée de Louis XV*, 1781, t. I, 306.

(2) *Daïra, roman oriental*, 1760, in-8° (c'est un roman très libre).

vous ayez fait imprimer vos comédies, je vous prie de ne me point oublier dans la distribution des grâces... goûtez longtemps les plaisirs de l'esprit après avoir goûté tous les autres. Vous serez connu par de beaux ouvrages et de belles actions ». Quelques jours après, le 17 février, *Daïra* n'était plus pour Voltaire (dans une lettre à sa nièce, M[lle] de Fontaine), qu' « un des plus absurdes ouvrages qu'on ait jamais écrits ». Exemple typique à citer aux écrivains, vieux ou jeunes, qui prennent trop au sérieux les éloges qu'on leur fait de leurs livres.

L'enthousiasme, un peu artificiel, provoqué par les œuvres de La Popelinière (surtout chez ceux qui croyaient avoir besoin de lui) s'explique assez facilement. Il donnait beaucoup et sans compter (1), il avait un excellent cuisinier, et il possédait un hôtel (rue de Richelieu) et un château (à Passy) dans lesquels il recevait très luxueusement ses amis.

Vers la fin du xv[e] siècle, la seigneurie de Passy appartenait à Jean Spifame, dont le fils, devenu évêque de Nevers, fut condamné à mort et exécuté en 1566 pour avoir embrassé le protestantisme. Elle passa successivement à la famille Chahu, à

(1) Chaque année il dotait six filles pauvres. Il y avait à l'occasion de cette fête banquet au château et les jardins s'ouvraient au public.

d'Orbigny, au sieur de Fontaine, qui la possédait en 1678. Elle appartint ensuite aux fils de Samuel Bernard, de Saint-Serre et de Rieux, et enfin au fils de ce dernier, le marquis de Boulainvilliers, qui fit construire, au sommet de la colline, un nouveau château et le céda, en viager, avec ses droits seigneuriaux, à La Popelinière.

« Le château de M. de La Popelinière, dit d'Argenville dans son *Voyage pittoresque des environs de Paris* (1755), est la première maison considérable qui se trouve sur le chemin de Versailles. Ce château consiste en deux gros pavillons : l'un d'eux avance sur une terrasse dont la vue n'est pas moins variée qu'agréable. Au rez-de-chaussée de ce pavillon, on trouve, à gauche, la salle à manger, et à droite une première salle qui précède le salon, suivi d'un cabinet doré, dont les sculptures et les meubles sont d'un goût des plus galants. Le premier étage offre une galerie décorée de papiers de la Chine, entourés de baguettes dorées. La cheminée est de marbre de griotte d'Italie, enrichie d'ornements de bronze doré d'or moulu. Plusieurs tables placées entre les trumeaux portent de jolis modèles en terre cuite, faits par M. Vanderworst. Sur les quatre portes feintes qui accompagnent les portes d'enfilade sont autant de tableaux qui représentent : *Psyché admirant l'Amour endormi ; l'Amour qui abandonne Psyché ; Vénus portée sur les flots et entourée de Tritons et de*

Néréides ; Vénus et l'Amour ; ces trois derniers sont de Noël-Nicolas Coypel. La chapelle est de forme ovale et décorée de pilastres ioniques. Le plafond, fait en dôme, éclairé par un lanternon, et peint à l'huile sur plâtre, par de Troy le fils, qui a représenté l'Assomption à la Vierge, au moment que, sortie du tombeau, les Apôtres viennent pour l'y chercher. »

Les jardins, de quarante arpents, étaient ornés, suivant l'usage du temps, de sculptures plus ou moins mythologiques. Dans le potager coulait une fontaine d'eau minérale (1).

La Popelinière réunissait dans ce somptueux domaine, où il avait dépensé des sommes immenses, une société très disparate, sa *Ménagerie,* dont faisaient partie, chacun apportant une supériorité d'esprit, de talent ou de naissance, les peintres Latour et Carle Vanloo, Marmontel, le musicien Rameau, Vaucanson, lord d'Albermale, le comte de Kaunitz, etc. Vaucanson avait essayé au château de Passy l'aspic fabriqué pour la *Cléopâtre* de Marmontel, et qui seul eut le courage de siffler cette mauvaise pièce. Rameau, les jours de

(1) On sait que les eaux de Passy étaient alors très réputées. A la mort de La Popelinière, le marquis de Boulainvilliers reprit son château et pour la seconde fois le céda à vie au duc de Gesvres. Il n'en reste plus rien. On l'a complètement démoli en 1826.

fête, jouait de l'orgue à la chapelle. Mme Vanloo, qui avait une voix charmante, chantait dans les concerts qui étaient fréquents.

Un amphytrion qui a composé des comédies ne se montre d'ordinaire que trop porté à les faire jouer chez lui et à transformer ses invités en spectateurs, désarmés par la reconnaissance. « Ces comédies, dit Marmontel, quoique médiocres, étaient d'assez bon goût et assez bien écrites pour qu'il n'y eut pas une complaisance excessive à les applaudir. Le succès en était d'autant plus assuré que le spectacle était suivi d'un splendide souper auquel l'élite des spectateurs, les ambassadeurs de l'Europe, la plus haute noblesse et les plus jolies femmes de Paris étaient invités (1). »

(1) *Mémoires*. Favart est encore plus indulgent : « M. de La Popelinière, dit-il, joint à l'excellence du cœur tous les talents agréables de l'esprit. Il a fait des comédies charmantes que l'on n'exécute que chez lui pour l'amusement de ses amis ; il est fâcheux que sa modestie en prive le public ». *Mémoires et correspondances*, 1808, t. I, p. 161 (Lettre à M. le Comte de Durazzo, le 12 juillet 1761). L'auteur d'une lettre publiée dans le *Journal de Paris*, le 31 octobre 1787, et qui signe « Théatricus », émet une opinion moins flatteuse : « J'ai vu, dit-il, un financier ridicule par ses prétentions et son faste, que des grands et des gens d'esprit flattaient tout le jour en se moquant de lui dire tout haut que ce ne serait pas la peine de faire aujourd'hui des comédies, si l'on ne faisait pas mieux que

Si gazetiers, critiques, chansonniers, nouvellistes varient d'opinion sur les mérites littéraires du fastueux fermier général, ils sont tous d'accord pour constater ses infortunes conjugales. Rendons cette justice à La Popelinière que s'il fut cocu — et il le fut considérablement — il n'avait rien négligé pour arriver à ce résultat.

Le comédien auteur dramatique Florent Carton, dit Dancourt, avait eu de sa femme Thérèse Le Noir (sœur de La Thorillière) deux filles qui débutèrent au théâtre le même jour, le 10 décembre 1699. L'aînée épousa quelques années plus tard M. Fontaine, commissaire de marine. L'autre, après avoir obtenu, sous le nom de Mimi Dancourt, quelques succès dans les rôles d'ingénues et d'amantes « sensibles », se maria avec un riche gentilhomme, M. Deshayes, fils d'un lieutenant-général d'artillerie.

Mlle Deshayes, petite-fille de Dancourt, se piquait de littérature. Voltaire qui prodiguait volontiers les épithètes laudatives, parce qu'elles ne le lui coûtaient rien, l'avait surnommée Polymnie et

Molière, et il faisait applaudir sur son théâtre des comédies à la glace auxquelles ses complaisants beaux esprits n'auraient pas osé comparer celles de Molière ». La Popelinière donnait aussi assez souvent des concerts. Il avait engagé des musiciens qui logeaient chez lui et qui étaient placés sous la direction de Gossec.

disait beaucoup de bien du résumé d'un livre de Rameau qu'elle avait publié dans un journal du temps, le *Pour et le Contre.*

La Popelinière aimait beaucoup les actrices, comme le remarque, en s'en indignant, ce couplet d'une chanson faite en 1736.

Petit Sardanapale,
Faquin du dernier bail,
Poétique cigale,
Chante dans ton sérail ;
Mais pour la gent bursale,
L'opéra, je le dis,
Est un vrai pilori (1).

Depuis une douzaine d'années, Mlle Deshayes était la principale odalisque de ce sérail de La Popelinière lorsqu'en 1737 il se décida, un peu malgré lui, à régulariser sa situation : « Monsieur, lui avait dit le cardinal de Fleury, les grâces du Roi ne sont pas faites pour des gens qui vivent dans un scandale public, comme vous vivez avec Mlle Deshayes ; aussi, épousez-la, ou le roi vous ôtera votre place de fermier général ».

La Popelinière avait alors 45 ans. Sa femme était beaucoup plus jeune que lui. Elle l'avait trompé avant le mariage, elle continua après, et sans doute avec encore plus de plaisir.

(1) *Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle,* t. VI, p. 152.

Suivant l'usage, tout le monde s'en était aperçu, sauf le mari. L'envoi (vers 1748) d'un brevet de la calotte que nous donnons presque *in extenso*, car il nous paraît aussi curieux que peu connu, lui ouvrit les yeux.

« BREVET DE CALOTTE POUR M. LE RICHE DE LA POPELINIÈRE, FERMIER GÉNÉRAL (1) »

« Un de nos fermiers généraux
Au cœur triste, à la face blême,
Qui sait mieux Plaute que Barême,
Par mille traits originaux,
Tous les jours ici se distingue.
Sérieux comme un camerlingue,

(1) *Mémoires du duc de Richelieu*, 1829, t. V, p. 267.
« Cette calotte a été faite à l'occasion d'une dernière comédie jouée dans la maison de plaisir de M. Le Riche de La Popelinière, où s'est trouvé M. le maréchal de Saxe, avec beaucoup de seigneurs. Mais il arriva un incident qui pensa tout déranger. Mme Le Riche voulait qu'on commençât à l'heure annoncée, et son mari ne le voulut pas parce qu'on attendait la duchesse d'Aiguillon. La dispute fut vive entre la femme et le mari, et ne fut apaisée que par le duc de Richelieu, qui gagna qu'on attendrait ; ce qui mit la femme de si mauvaise humeur, qu'au lieu de déclamer son rôle, elle ne fit que le réciter, appuyée contre le piédestal d'une statue ». (Note de l'auteur de la calotte).

En pensant faire l'important
Il n'est tout au plus qu'un pédant;
Tantôt faisant des comédies,
Il se travestit en farceur,
Et prend les qualités hardies
D'héroïque et comique auteur.
Le penchant heureux de son âme
Parut dès ses plus jeunes ans :
Aussi voulut-il prendre femme
Qui pût seconder ses talents.
Il courut dans une coulisse,
Se choisir un extrait d'actrice,
Objet d'ailleurs des plus friands,
Sous des dehors doux et riants,
Couvant le plus malin caprice
Et des projets extravagants,
D'une grandeur imaginaire,
De mère en fille héréditaire.
Cet époux l'égala d'abord
A l'épouse d'un gros mylord :
Elle en prit les airs et le faste
Et jamais états différents
N'ont formé, dans si peu de temps,
Un si magnifique contraste.
On vit, au bout de quelques jours,
La fille de Mimi Dancourt,
Du grand, du sublime idolâtre,
Mépriser les gens de théâtre
Et ne plus fréquenter que des gens de la cour.
Mais son cher mari, convaincu,
Outre la peur d'être cornu,

Que l'orgueil, passant les limites,
Peut avoir de mauvaises suites,
Voulut *primo* par la raison,
En second lieu par le bâton,
Dont fut meurtri son beau visage,
La rendre moins vaine et plus sage ;
En voyant que rien n'opérait,
Il s'y prit par un autre endroit
Pour humilier son audace,
Et remettre tout à sa place.
Plein de bonnes intentions,
Il tenta donc de mettre en œuvre
Ses riches dispositions,
Et, par une adroite manœuvre,
De la faire ressouvenir,
De la condition infâme
Dont ses biens l'avaient fait sortir
Lorsqu'il légitima sa flamme.
Il résolut, à cet effet,
De faire une pièce comique.
Sans en chercher loin le sujet,
Il la prit dans son domestique.
Sachant de sa belle moitié
Le goût pour la magnificence,
Pour la grandeur et l'excellence,
Aucun trait ne fut oublié,
Pour hâter sa résipiscence
Et la réduire au petit pied.
Mais d'un si curieux ouvrage
Pour venir aisément à bout,
Ce grand esprit pensa surtout

A lui rendre le personnage
Qu'elle eut dû naturellement
Exercer sans son mariage
Et que jadis, si dignement,
Jouèrent sa tante (1) et sa mère
Et son grand-père et sa grand'mère,
Et qu'elle vient aux yeux de tout Paris
De remplir avec tant de gloire...
A ces causes, nous, souverain,
De ce grand peuple calotin
Répandu dans notre hémisphère,
De notre pouvoir spécial,
Nous avons du *Nouveau Molière*
De la gent falôte et ratière,
Donné le titre original
Au sieur de la Popelinière
Et l'exhortons par tous moyens
De continuer sans scrupule,
Et redoubler le ridicule
De sa chère femme et le sien.
Lui promettons, sous les auspices
Du duc, aujourd'hui ses délices (2),
Et le favori de l'Amour,
Si méchants que soient ses ouvrages,
De leur faire avoir les suffrages,
Et de la ville et de la cour.

La Popelinière commença dès lors à avoir des soupçons. Pour les déjouer, sa femme et le duc de

(1) Mme Fontaine-Bernard.

(2) Le duc de Richelieu.

Richelieu, l'amant officiel, imaginèrent le truc de la cheminée tournante.

Le duc fit louer sous un nom supposé, rue de Richelieu, une maison contiguë à l'hôtel du fermier général et il y plaça comme concierge une dame Gérard dont il se croyait sûr. Une des pièces n'était séparée que par un mur de la chambre de Mme de La Popelinière. Deux maçons introduits masqués dans cette pièce, et sans qu'on leur eût dit qui les chargeait de ce travail, percèrent dans le mur une ouverture qui correspondait à la cheminée de la chambre voisine. Cette cheminée à charnière tournait sur elle-même de manière à laisser un passage par où le duc de Richelieu pouvait entrer et sortir.

Une première fois les deux amants faillirent être surpris. La Popelinière se trouvait par hasard dans la chambre de sa femme lorsque Richelieu, pour une communication urgente, frappa contre le mur. Mouvement du mari, mais la femme ne perdit pas son sang-froid. Elle se plaignit de ses maudits voisins qui, souvent, avec le bruit qu'ils faisaient, l'importunaient, et, pour les faire taire, elle donna à la cheminée plusieurs coups de pincettes. Le voisin se le tint pour dit et ne bougea plus.

Cependant les lettres anonymes continuaient à arriver. Une de ces lettres avertit le mari, désireux de se convaincre qu'il était cocu et désespérant d'y réussir, que le duc de Richelieu s'introduisait chez

lui par quelque trappe mystérieuse. Du matin au soir, sans se décourager, il cherchait la trappe et ne trouvait rien.

De guerre lasse, La Popelinière résolut de recourir à son ami Vaucanson. Un soir, pendant que sa femme était à l'*Opéra* avec le maréchal de Saxe, toute la maison, depuis les cuisines jusqu'aux combles, fut passée en revue, soigneusement examinée.

On était arrivé à la chambre, et Vaucanson s'était tranquillement assis devant la cheminée lorsque se produisit cette amusante scène que Marmontel raconte dans ses *Mémoires*.

« Ah ! Monsieur, s'écria tout à coup Vaucanson en se tournant vers La Popelinière, le bel ouvrage que je vois là ! et l'excellent ouvrier que celui qui l'a fait ! Cette plaque est mobile, elle s'ouvre ; mais la charnière en est d'une délicatesse !... Non, il n'y a point de tabatière mieux travaillée. L'habile homme que celui-là ! — Quoi ! Monsieur, dit La Popelinière en pâlissant, vous êtes sûr que cette plaque s'ouvre ? — Vraiment ! j'en suis sûr, je le vois, dit Vaucanson, ravi d'admiration et d'aise ; rien n'est plus merveilleux. — Et que me fait votre merveille ? il s'agit bien ici d'admirer. — Ah ! Monsieur, de tels ouvriers sont fort rares ! J'en ai de bons, assurément, mais je n'en ai pas un qui... — Laissons-là vos ouvriers, interrompit La Popelinière... et qu'on fasse sauter cette plaque. — C'est

dommage, dit Vaucanson, de briser un chef-d'œuvre aussi parfait que celui-là. »

Que son ami fût cocu ou ne le fût pas, peu lui importait. La cheminée seule l'intéressait.

On la fit sauter tout de même et la mystérieuse cachette fut découverte.

Appelé par ce mari qui se révélait bourgeois, bourgeois incurable, dans sa ridicule colère, un commissaire de police survint, suivi de son clerc, et, sur papier timbré, constata la trahison. Ordre fut donné de ne laisser pénétrer personne dans l'hôtel Mme de la Popelinière. Sa femme de chambre, Mme Dufour, courut à l'*Opéra* pour la prévenir. Elle se hâta d'arriver, reconduite par le maréchal de Saxe qui força la porte de l'hôtel, car aucune place-forte ne résistait à ce héros, mais ses dénégations (c'est toujours par là qu'on commence) n'obtinrent pas le succès qu'elle espérait. Le mari, inexorable, lui mit sous les yeux deux lettres du duc de Richelieu qu'il venait de découvrir.

En galant homme, qui en a vu bien d'autres, le maréchal de Saxe essaya de s'interposer. Il s'étonna qu'on fit tant de bruit pour si peu de chose.

> ... Avec la liberté,
> D'un soldat qui sait mal farder la vérité,

il déclara qu'il ne voyait dans tout cela qu'un détail vraiment regrettable : que Mme de La Popelinière, puisqu'elle voulait tromper son mari, se

fût contentée d'un simple duc, au lieu de prendre un maréchal.

Cette manière de raisonner n'apaisa pas le fermier général. Par politesse, il ne répondit rien au maréchal, mais quand celui-ci se fut retiré, il s'empressa de renvoyer sa femme.

Réfugiée dans un modeste logement de la rue Ventadour, Mme de La Popelinière vécut, sans aucun confortable, d'une petite pension que lui faisait son mari et à laquelle chaque année le duc de Richelieu ajoutait douze cents livres. Dans cette dernière période de sa vie, qui fut courte — car elle mourut en 1752 — l'épouse coupable regretta ses fautes passées qui la privaient d'un luxe dont elle avait l'habitude. Cet état d'esprit provoqua chez elle un retour de sentiments religieux et, pour leur donner satisfaction, elle choisit comme amant un abbé (1). Ce fut le dernier. Elle n'eut pas le temps d'en prendre un autre.

L'histoire de la cheminée tournante amusa Paris pendant plus de six mois.

On disait, écrit Barbier dans son *Journal*, que M. de La Popelinière était bien heureux d'être fermier général, parce qu'on l'aurait fait payer aux barrières comme bête à cornes.

Il y eut des éventails, des tabatières, des coiffures *à la La Popelinière*. Des bijoux appelés *plaques de*

(1) L'Abbé de Sade.

cheminée, furent adoptés par toutes les grandes dames, aussi bien que par les actrices.

Une chanson mit en vers, assez mauvais d'ailleurs, cette aventure tragi-comique :

Voulez-vous apprendre l'histoire
De Monsieur de La Popelinière ;
Sa moitié, pour voir son galant,
Traversait une cheminée,
Qui semblait close par devant
Et par derrière était percée...

Après avoir laissé s'écouler un délai moral, M. de La Popelinière rouvrit son théâtre. La troupe de société se reforma autour de l'aimable vieillard et de nouvelles actrices remplacèrent les anciennes, Mlle Ducrest de Saint-Aubin, par exemple, qui devint plus tard Mme de Genlis. Elle remplissait avec beaucoup de charme des rôles puérils :

— Quel dommage, s'écria un jour le châtelain de Passy, qu'elle n'ait que treize ans ! (1).

Les jolis visages, les beautés juvéniles faisaient encore battre ce vieux cœur que la cheminée tournante n'avait pas guéri.

A défaut de Mlle Ducrest de Saint-Aubin,qui était

(1) C'est du moins ce que raconte Mme de Genlis dans ses *Mémoires*, où elle fait le plus grand éloge de M. de La Popelinière qui, très généreusement, avait payé les frais de son éducation.

vraiment trop jeune, M. de La Popelinière épousa, à 67 ans, une des étoiles de sa troupe, Mlle de Mondran, qui excellait dans les rôles d'ingénue et dont il aurait pu être le père. L'excellent homme jouait gros jeu, mais, cette fois, il gagna la partie. Il fut très heureux et il eut non pas beaucoup d'enfants (s'y étant pris un peu trop tard) mais un fils qui, sous la Restauration, devint maréchal de camp.

Au mois de juillet 1762, il perdit sa belle-mère et il eut la délicatesse de la regretter. En signe de deuil, il interrompit ses représentations (1).

Quand il les reprit, ce ne fut que pour peu de temps. Ce financier de lettres, qu'il faut louer de n'avoir pas trop aimé l'argent, mourut à la fin de l'année 1762.

Il laissait une excellente réputation et un livre très immoral, les *Mœurs du siècle*, dans le genre du

(1) « M. de la Poupelinière, cet homme rare, tout à la fois Plutus, Mécène et Apollon, continuait cette année à représenter, dans son superbe château de Passy, des comédies, des opéras de sa façon et de celle des autres. Sa digne moitié les jouait dans la suprême perfection. Cette maison était un Parnasse plus réel que celui de la fable. La mort de la belle-mère de ce respectable vieillard vient d'arrêter ces agréables divertissements, au grand regret des amateurs et du public ». *Mémoires secrets*, 17 juillet 1762. On dirait une note communiquée.

Portier des Chartreux et enrichi d'estampes qui aggravaient le texte (1).

On lui fit deux épitaphes qui ne se ressemblent guère et entre lesquels le lecteur pourra choisir. La première est de Marmontel, qui n'avait pas oublié les bons dîners de Passy.

« Sous ce tombeau repose un financier
Qui fut de son état l'honneur et la critique ;
Vertueux, bienfaisant, mais toujours singulier,
Il soulagea la misère publique :
Passant, priez pour lui, car il fut le premier. »

La seconde parut sans nom d'auteur :

Pour être auteur, ci-git qui paya bien :
Maint ouvrage s'est fait ainsi, c'est la coutume.

(1) « Ce vieux paillard s'est délecté à faire cette œuvre licencieuse. Il n'y en a que trois exemplaires existants. Ils étaient sous les scellés. Un d'eux est orné d'estampes en très grand nombre : elles sont relatives au sujet, faites exprès et gravées avec le plus grand soin. Il en est qui ont beaucoup de figures, toutes très finies. Enfin on estime cet ouvrage, tant pour sa rareté que pour le nombre et la perfection des tableaux, plus de vingt mille écus ». *Mémoires secrets*, 15 juillet 1763, t. I, p. 272. Cet ouvrage parut en 1761. Barbier prétend, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, que La Popelinière n'en avait gardé qu'un seul exemplaire qui, lors de la vente de sa Bibliothèque, fut saisi par ordre du roi.

De son dernier, en ne songeant à rien,
Il devint père, hélas! c'est son posthume (1) ».

(1) Cette épigramme a été publiée pour la première fois dans les *Mémoires de Favart* qui pourrait bien être l'auteur. Elle fait allusion à certains bruits qui couraient (et qui ne furent arrêtés que par une action judiciaire, d'après lesquels M. de La Popelinière n'aurait été que le père « nominatif » de son fils.

IX

LE THÉATRE CHEZ LES COMÉDIENS

Les « bouquets » de Mlle Dangeville. — Les divertissements de Préville. — Mlle Dumesnil et Grandval.

Un grand nombre d'acteurs et d'actrices, au XVIIIe siècle, donnèrent chez eux des représentations privées mais sans avoir, à proprement parler, des théâtres.

Chaque année, dans la maison de la rue de Vaugirard (1) où Marie-Anne Botot, dite Dangeville, avait pris sa retraite en 1763, les amis de l'ancienne soubrette de la *Comédie-Française* lui offraient le

(1) En 1792, Mlle Dangeville était co-propriétaire de cette maison. Les autres propriétaires étaient les héritiers de « feu Reynauld-César-Louis de Choiseul Praslin, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, ambassadeur de France auprès de leurs Majestés Siciliennes ». Ils rachetèrent les droits de l'ancienne actrice moyennant une rente viagère de 2.000 livres. V. le *Dictionnaire* de Jal, au mot Dangeville.

jour de sa fête un « divertissement », un « bouquet », une petite pièce de circonstance, composée par Saint-Foix, Dorat ou Rochon de Chabanes, et dans laquelle, chaque année, à la même époque, on célébrait ses louanges, sans que jamais, puisqu'elle était femme, puisqu'elle était actrice, elle en éprouvât la moindre satiété.

En 1768, après un dîner où se donnèrent rendez-vous ses anciens amis, dont la plupart étaient ses anciens amants, on lui éleva dans son jardin une statue, une statue intime, enguirlandée de fleurs, célébrée en prose et en vers. Les convives jouèrent la comédie, chantèrent des couplets, puis les bosquets, comme à la fin d'une apothéose, s'illuminèrent, et on introduisit « le peuple ». Mlle Dangeville, restée très jeune sous ses cheveux gris, ne vit pas ce que cette fête pouvait présenter d'aimablement ridicule et elle la trouva charmante (1).

Chez les Favart, à Belleville et plus tard rue Mauconseil, dans un milieu très gai que fréquentaient assidûment l'abbé de Voisenon, Crébillon le tragique, Dancourt, Lourdet de Santerre, Goldoni, Laujon, on jouait parfois la comédie, mais Favart était un bon bourgeois qui n'aurait pas supporté qu'on représentât dans sa maison des pièces trop lestes.

(1) Les *Mémoires secrets* ont longuement raconté cette fête.

Préville n'avait pas les mêmes scrupules et pour cette raison il doit nous arrêter un peu plus longtemps.

Né le 17 septembre 1721, rue des Mauvais-Garçons, faubourg Saint-Germain, derrière le *Théâtre-Français*, le grand acteur était le fils de Pierre Dubus, intendant de l'abbesse de Bourbon. Ce Pierre Dubus eut cinq enfants qui tous, repoussés par l'avarice de leur père, quittèrent la maison familiale pour chercher fortune (1).

Le futur Préville servit d'abord de gâcheur de mortier à un maçon, puis, sa destinée prenant une face nouvelle, il fut clerc chez un notaire.

Le théâtre l'attirait. Il s'engagea dans une troupe de comédiens errants et se fit bientôt une assez bonne réputation en province. Il venait de Lyon, où on l'appréciait beaucoup, lorsqu'il débuta, le 20 septembre 1753, à la *Comédie-Française*, dans les rôles de Crispin du *Légataire Universel* et de Saint-Germain de la *Famille Extravagante* (comédie en un acte, en vers, par Le Grand). Il avait épousé, le 31 octobre 1750, Marie-Angélique-Michelle Drouin, qui débuta la même année que lui et au même théâtre, le 28 décembre.

(1) Trois entrèrent au théâtre : Dubus-*Préville* à la *Comédie-Française*. Dubus-*Chanville* ou *Soli*, le second, à la *Comédie Italienne*, où il débuta le 29 mai 1749. Dubus-*Hyacinthe*, à l'*Opéra*, dont il devint un des premiers danseurs.

La vie théâtrale de Préville est assez connue pour que nous nous dispensions de la raconter une fois de plus. Rappelons seulement qu'il prit sa retraite le 1er avril 1786, qu'il reparut sur la scène à trois reprises, le 26 novembre 1791, dans la *Partie de chasse d'Henri IV* (rôle de Michau), le 3 fructidor an II, dans le *Bourru bienfaisant*, le 23 pluviôse an III, dans le *Mercure galant*, et qu'il mourut fou en 1799 (1).

On trouve dans le *Journal* de Collé (2) des détails intéressants sur une représentation qui eut lieu chez Préville :

« Le 8 septembre, dit Collé, je fus l'après-midi à Fontenay-sous-Bois, à la maison de campagne de Préville, y voir jouer ma comédie des *Accidents ou des Abbés*, précédée du prologue de la *Lecture* (3).

« Il est presque inutile de dire que ces pièces furent rendues par les comédiens dans la plus

(1) Un détail à noter dans la biographie de Préville, c'est sa manie de changer de logement. Il naquit rue des Mauvais-Garçons ; en 1755, il habitait rue des Fossés-Saint-Germain ; en 1760, rue Guénégaud ; en 1765, place Saint-Michel (et sa femme rue d'Hautefeuille) ; en 1771, au petit Carrousel, vis-à-vis la rue de l'Echelle ; en 1774, rue du Faubourg Saint-Martin ; en 1786, à Senlis. Enfin, en 1795, il vint s'installer à Beauvais chez sa fille, Mme Guesdon, et y mourut en 1799.

(2) T. III, p. 224.

(3) *La Lecture*, prologue en prose, composé en 1754.

grande perfection. Il suffit de nommer les acteurs.

« Dans la *Lecture,* Mme Préville faisait le rôle de la Présidente, Mme Lekain y joua très bien le sien, Dallainval l'auteur, Préville le Président, Feuilly le Commandeur, M. Cormoran l'abbé.

« Dans les *Accidents,* Préville l'abbé de Corqueley, Mme Préville la comtesse, Mme Bellecourt la marquise, Dallainval Saint-Jean, Feuilly mylord Tapp et M. Coqueley l'abbé Doux-doux.

« M. Coqueley de Chaussepierre, avocat au parlement (1) et conseil de la comédie en cette qualité est lui-même un des meilleurs comédiens que j'aie jamais connus. Il a un masque excellent, une intelligence supérieure, un comique et un naturel que je n'ai vus qu'à lui. Je ne crains pas de dire qu'il est au-dessus et fort au-dessus de Préville. Ce malheureux talent et un amour forcené du plaisir le font vivre à pot et à rôt avec les comédiens et les comédiennes. M. Coqueley est d'une très ancienne maison bourgeoise ; il a près de soixante ans et rien ne peut l'excuser de l'avilis-

(1) « Claude-Geneviève Coqueley de Chaussepierre, reçu le 11 juin 1736, demeurant au vieux Louvre, arcade de la rue Froidmanteau ». *Tableaux des avocats au Parlement,* Paris, 1781, p. 5. Il a publié quelques ouvrages de droit, un poème en quatre chants, *le Roué vertueux* (1770) et plusieurs parades, parmi lesquelles, en 1775, *Cassandre ou les effets de l'amour et du vert de gris.*

sement dans lequel ce commerce flétrissant l'a jeté ; mais les mœurs ne font rien à son talent dont j'ai déjà profité plus d'une fois. Je lui ai vu jouer à ravir le rôle du Président dans *La Vérité dans le Vin* et de Gasparini dans le *Galant Escroc* ».

Cet avocat féru de théâtre était en effet un assez triste sire, si on en juge par ce passage des *Mémoires* de Clairon à propos d'un livre que l'actrice avait commandé à Huerne de la Mothe contre l'excommunication des comédiens (1) :

« Coqueley de Chaussepierre, ami particulier de la maison Préville, allant dîner et souper chez tous les comédiens et, de plus, choisi pour être un des membres de leur Conseil (car tout excommuniés qu'ils sont, ils ont un conseil comme les potentats), ce Coqueley de Chaussepierre, homme assez bas pour être le censeur de Fréron, assez bas pour aller, à la suite de quelques comédiens, jouer dans les maisons où on les appelait ces petites gravelures qu'on n'ose entendre qu'en secret, assez malhonnête homme pour vouloir aggraver l'avilissement de ceux dont il était le conseil ; assez barbare pour ôter l'état et les moyens de vivre à son confrère, fit dénoncer le livre et l'auteur ».

. . . .

(1) *Mémoires à consulter sur la question de l'excommunication que l'on prétend encourue par le seul fait d'acteurs de la Comédie-Française*, par M. Huerne de Lamothe, 1761.

Marie-Françoise Marchand, dite Dumesnil, était née à Paris en 1713. Après avoir joué pendant plusieurs années en province et en dernier lieu à Strasbourg et à Compiègne, elle débuta à la *Comédie-Française*, le 6 août 1737, dans le rôle de Clytemnestre d'Iphigénie. Elle eut tant de succès, quoique inconnue la veille, que Boissy se crut obligé de faire son éloge dans sa comédie *L'Apologie du Siècle* où *Momus corrigé*, reprise au *Théâtre Italien* le 18 septembre 1737 (1) et augmentée de quelques scènes d'actualité. Il exprimait aussi son opinion et celle du public sur la jeune débutante :

« Dans son brillant essai qu'applaudit tout Paris,
Le suprême talent se développe en elle,
Et prenant son essor dont les yeux sont surpris
Elle ne suit personne et promet un modèle ».

M[lle] Dumesnil fut reçue le 8 octobre 1737. Actrice très supérieure mais très inégale, elle n'avait ni la souplesse des gestes ni la noblesse des attitudes, mais le *pathétique* était sa qualité principale. Diverses anecdotes bien authentiques montrent jusqu'à quel degré elle le poussait. Un jour, le parterre tout entier recula devant la puissance effrayante de son regard et laissa entre l'orchestre et les premiers rangs un espace vide. Un autre jour,

(1) Elle avait été jouée pour la première fois au *Théâtre Italien*, le 1[er] avril 1734.

elle jouait le rôle de Cléopâtre dans *Rodogune* — un vieil officier, assis dans les coulisses, fut tellement empoigné et exaspéré par son imprécation du cinquième acte, qu'il se leva, et lui donna un coup de poing dans le dos en s'écriant : « Va-t'en, chienne, à tous les diables. » Aucun applaudissement ne lui fit autant de plaisir que ce coup de poing dans le dos.

Un de ses meilleurs rôles fut celui de Mérope (1). « Ce n'est pas moi, écrivait Voltaire, qui ai fait la pièce, c'est Mme Dumesnil. » Comme on donne des bonbons ou un gâteau à un enfant qui a été bien sage, les auteurs dramatiques ont l'habitude, aujourd'hui surtout, d'accorder aux actrices qui ont joué dans leurs pièces des louanges demesurées qu'elles trouvent à peine suffisantes, mais, en cette occasion, l'éloge avait sa raison d'être : il fut ratifié par tous les connaisseurs.

La gloire, au théâtre particulièrement où les jalousies font bonne garde, s'expie. On reprochait à la grande comédienne d'aimer le vin et d'en boire plus qu'il n'était nécessaire pour se désaltérer. On prétendait que, plus d'une fois, elle monta sur la scène dans un état d'ivresse trop facile à constater. Fleury et Talma ont protesté contre ces accusations mensongères inspirées par l'habitude qu'avait

(1) Représentée pour la première fois au *Théatre Français*, le 20 février 1743.

l'actrice de prendre, chaque soir, dans les coulisses, du bouillon de poulet avec un peu de vin.

Calomnies à part, la carrière dramatique de Mlle Dumesnil fut tranquille et heureuse. En 1762, le Roi lui accorda une pension particulière à prendre sur le fond des Menus-Plaisirs. Moins hautaine et moins capricieuse que la plupart des princesses de théâtre, elle vécut en assez bons termes avec les autres affiliés du Tripot comique. La lettre qu'on va lire et qui est adressée « au secrétaire du comité des comédiens du Roi » permet, ce nous semble, d'entrevoir la cordialité et la bonhomie de son caractère.

« Monsieur et cher camarade

« Je me faisais fête d'aller aujourd'hui à l'assemblée y rendre grâce à mes camarades de l'intérêt qu'ils ont bien voulu prendre au bienfait dont on m'a honorée, mais, comme on dit très bien, l'homme propose, Dieu dispose, j'ai gagné (car c'est mon moment pour gagner) un mal de gorge affreux qui m'a alarmée, et qui n'était que l'avant-coureur d'un rhume. — Hô quel rhume ! je ne dors ni ne mange ; j'ai la teste rompue et une voix... ah ! dame, c'est ce qui s'appelle une voix ! Quand je puis m'en servir un instant, mes chiens en ont peur. Jugez l'effet qu'elle ferait à l'assemblée ! Il faut donc remettre à quelques jours le plaisir de



LE PHILOSOPHE MARIÉ

m'y présenter. J'ay eu très peu de fièvre jusqu'ici ; on la prévient par des soins ; je suis déterminée à me faire saigner si je passe encore une nuit comme les précédentes, et je me flatte pouvoir promptement me mettre en état de vous offrir tout ce qui dépendra de mon zèle et très sincère attachement avec lequel je suis, monsieur et cher camarade, votre très humble et très obéissante servante,

« Dumesnil. »

« J'ai la voix d'un dogue irrité, mais je ne mords pas ; aussi ceux de mes camarade qui voudront me faire l'amitié d'accepter ma soupe, sont bien sûrs qu'ils me feront grand plaisir ; je ne les abreuverai pas comme moi. »

Ce lundi, 5 novembre 1773 (1).

En 1776, Mlle Dumesnil quitta le théâtre avec 2.500 livres de pension (2). Elle avait 63 ans. On donna le 28 février 1777, à la *Comédie-Française*, une représentation (*Tancrède*) à son bénéfice. Sans

(1) Jal, *Dictionnaire critique*, au mot Dumesnil.

(2) « 1er mai. La demoiselle Dumesnil se retire enfin du *Théâtre-Français* après 39 ans de service. On ne connaît point d'acteur ni d'actrice qui ait resté aussi longtemps sur la scène, et se soit conservé des partisans et des admirateurs ainsi, presque dans la décrépitude du talent, car on ne peut disconvenir que celui de cette Melpomène n'eût étrangement baissé. C'est la Demoiselle Sainval qui prend ses rôles ». *Mémoires secrets*, t. IX, p. 145.

18

être riche, elle se retirait avec une situation de fortune qui lui permettait de n'avoir besoin de personne et de jouir, sans souci du lendemain, d'un repos bien gagné.

Depuis une trentaine d'années, Mlle Dumesnil vivait avec Grandval. Dans un quartier qui était presque la banlieue et où abondaient les guinguettes, les vide-bouteilles, les bâtisses légères, entourées de jardins, cachées dans la verdure, elle avait acheté, rue Blanche, pour 1.500 livres, à M. de la Roncière, fils de la Fillon, une maison petite, très simple mais assez commode (1). A côté, Grandval possédait deux villas minuscules contiguës que lui avaient vendues leurs propriétaires, M. Molière et M. Dourlan, et qu'il avait réunies pour n'en faire qu'une seule. Un jardin séparait l'acteur de sa vieille amie.

Ce ménage, quoique irrégulier, quoique formé par l'amour, coulait-il des jours paisibles ? On a prétendu le contraire. Un rapport de Marais assure qu'ils avaient l'un et l'autre la manie de boire et que de temps en temps ils se battaient. Marais doit exagérer. Il corsait volontiers ses rapports pour les rendre plus intéressants.

Nous pouvons supposer que Grandval et Mlle Du-

(1) Mlle Dumesnil avait une autre maison, rue Royale, près de la Barrière Blanche, qu'elle loua à Mlle Colombe, de la *Comédie Italienne*.

mesnil qui vécurent 45 ans ensemble, ce qui est un assez bel exemple de fidélité extra-conjugale, avaient l'un pour l'autre une réelle affection, difficilement conciliable avec les grossières habitudes que leur prête l'inspecteur de police.

Les visiteurs, des acteurs surtout, affluaient dans la maison de la rue Blanche, accueillante et cordiale. Les deux maîtres du logis y avaient fait construire un théâtre, où on ne jouait guère que du Grandval, père et fils, et qui semble avoir eu sa plus belle époque en 1749.

Ce fut en effet en 1749 que parurent sur ce théâtre (représentés par Grandval, Mlle Dumesnil et quelques-uns de leurs amis) *Agathe ou la chaste Princesse,* d° Grandval père, *L'Eunuque ou la Fidèle Infidélité,* de Grandval fils et probablement aussi *Les Deux Biscuits* du même auteur. Des analyses et des extraits de ces deux dernières pièces démontreront, croyons-nous, de la manière la plus évidente, que les divertissements dramatiques, auxquels se complaisait cette joyeuse bande, n'étaient pas destinés à des jeunes filles et n'avaient rien de commun avec ce qu'on désignera plus tard sous le nom de Théatre Blanc.

L'Eunuque ou la Fidèle Infidélité

Le Docteur « père ou cru père d'Isabelle » revient de voyage avec un prétendu eunuque dont il fait présent à sa fille, fiancée à Léandre, neveu de Cassandre. Or, Léandre a disparu depuis trois ans et Cassandre prétend épouser Isabelle. Celle-ci, encouragée par sa suivante Colombine qui, comme presque toutes les suivantes de l'ancien répertoire ne vaut pas cher, a eu trois enfants de trois pères différents.

L'Eunuque n'est autre que Léandre « déguisé en esclave turc, ayant une fausse barbe ». Il annonce l'arrivée prochaine de Léandre à Isabelle, déjà très éprise de lui, car c'est une fille qui prend feu facilement et qui apprécie beaucoup les nouveaux visages. Bientôt, l'eunuque s'étant retiré, apparaît Léandre. Il feint une terrible colère, et finit par déclarer que pendant les trois années qui viennent de s'écouler il n'a pas quitté Paris et que c'est lui qui, sous trois divertissements différents a engrossé Isabelle. Celle-ci, par conséquent, n'a commis que de fidèles infidélités, et tout se termine ainsi le mieux du monde.

La scène la plus amusante est celle de l'arrivée du Docteur.

Le Docteur

Et toi, ma fille, ne t'es-tu point ennuyée pendant mon séjour d'absence ?

Isabelle

Non, mon père, et j'ai appris un peu de géographie : je sais ce que c'est qu'une embouchure...

Colombine

(*Air de vaudeville*)

Tandis qu'un docteur en voyage,
Bravant et corsaire et naufrage,
A mille périls s'exposait,
Sans aller sur l'onde,
Sa fille touchait
Au bout... au bout... au bout du monde.

Le Docteur

As-tu bien eu soin de faire faire les réparations nécessaires à notre maison ?

(*Air de menuet*)

Lorsque l'on a pignon sur rue
Une maison veut bien des soins.

Colombine

Bon, bon, vous verrez qu'elle est crue,
En trois ans de six pieds au moins

Le Docteur

Comment ! Tu as bâti ?

Isabelle

Oui, mon père, sur le devant. On y était trop à l'étroit, mais à présent qu'il est changé, tout le monde y pourra loger à son aise.

Le Docteur

As-tu bien pris garde au feu ?

Isabelle

Ah ! mon père, je le crains comme un ange : trois hommes, que j'avais pris à mon service pour cela, y ont renoncé à cause de la fatigue.

(*Air de vaudeville*)

Le soir et la matinée,
Vous m'eussiez vue acharnée,
A chanter à ces gens-là :
Ramonez-ci, ramonez-là
La, la
La cheminée du haut en bas...

Le Docteur

Mais, qu'as-tu fait de plus encore, car je veux tout savoir.

Isabelle

(*Air de vaudeville*)

Trois gros garçons, mon père, ici sont nés,
Ce fut là mon plus fréquent exercice :
J'ai fait sevrer déjà les deux aînés,
Le plus petit tête encor sa nourrice.

Le Docteur

Fort bien, ma fille, fort bien. Est-il beau de rester toujours les jambes croisées?...

LES DEUX BISCUITS

L'*Eunuque* est une parade, les *Deux Biscuits* sont une tragi-parodie. Cette pièce fut imprimée (en 1752), sans nom d'auteur sur la feuille de titre, mais pour trouver ce nom, il suffit de prendre la première et la dernière lettre du nom des personnages, en commençant à gauche et en allant de haut en bas:

GaspariboUL	usurpateur du royaume d'Astracan.
R i s s o l E	pâtissier.
A b u b e F	princesse du sang des légitimes rois d'Astracan.
N a d e r I	confident de Gaspariboul.
D e l a z a L	fils du feu roi d'Astracan.
V a z i p o u r S	négresses suivantes d'Abubef.
A z i n A	négresses suivantes d'Abubef.

Les grands du royaume, la garde du roi et le peuple.

La scène se passe dans la capitale du royaume d'Astracan, au palais d'Abubef.

Pour ce genre de pièces qui tiennent de la tragédie et de la comédie burlesque, le procédé est presque invariable. L'auteur choisit un scénario très simple et il le complique, il l'enchevêtre de coqs-à-l'âne, de calembours, de quiproquos. Il prend l'alexandrin classique, qui n'évoque que de grands sentiments, et il s'en sert, en le défigurant à peine, pour les descriptions les plus licencieuses ou les plus vulgaires.

Voici déjà pour la plantation du décor :

« La scène représente une chambre à coucher, où l'on voit un lit placé entre deux portes ; l'une desquelles est la porte d'entrée et l'autre donne dans une garde-robe. Gaspariboul sort du lit et s'en va. Une négresse entre par la garde-robe : elle a soin de fermer toutes les portes, dès que Gaspariboul est sorti. Elle tire de dessous le lit une grande cassette fermée à clef ; après l'avoir ouverte, elle rentre dans la garde-robe. Le prince Delazal sort de cette cassette, regarde le lit et voit avec douleur la princesse Abubef qui dort. » Il exhale ses plaintes en vers mélancoliques, et déplore surtout que, pour le soustraire à la vengeance de Gaspariboul, qui rentrait inopinément, on l'ait caché dans la cassette,

Où l'on tient en dépôt ses sales caleçons,
Ses mouchoirs à tabac et jusqu'à ses chaussons.

Pendant ce temps, l'usurpateur, qui, après lui avoir pris son royaume, lui prenait son amante,

s'installait tranquillement auprès de la princesse, dînait avec elle et,

... dans sa concupiscence...
Ah ! si vous aviez eu la moindre conscience,
Dieux ! l'auriez-vous souffert ? Mon cœur faisait tic-tac.
Sur mon dos j'entendais le lit faire cric-crac.

Il est certain que pour un amant c'est une situation assez désagréable.

Eveillée par ce plaintif monologue, la princesse Abubef sort de son lourd sommeil et convient d'avoir dîné avec Gaspariboul, mais c'était uniquement pour aider Delazal à remonter sur le trône de ses pères.

Abubef
Ah ! j'atteste le Ciel...
Delazal, ironiquement.
Le ciel de votre lit !...
Abubef
Quelle preuve avez-vous d'un semblable forfait !
Delazal
Le tapage indécent que votre lit a fait.
Abubef
Voyez comme il défend sa vision cornue,
Il est cocu, dit-il, parce qu'un lit remue !

Heureusement, le cuisinier Rissole donne la clef du quiproquo :

Par vos ordres, dit-il à Abubef:

Par son ordre, j'avais employé tout mon art
A faire des biscuits de trois sols moins un liard.
L'un était composé de mouches cantharides
Qui redonne la force aux amants invalides ;
Dans l'autre dominait l'opium et le pavot
Qui font par leurs vertus dormir comme un sabot.

Aïe ! s'écrie la princesse, je me suis trompée. J'ai pris le biscuit opiacé et donné l'autre à Gaspariboul.

Mais celui-ci reparaît. Les suivantes d'Abubef enferment Delazal dans la garde-robe, où va le rejoindre la princesse, sous prétexte de prendre un lavement, et pendant que Gaspariboul, qui n'a pas digéré son biscuit et est encore tout brûlant d'amour, déclare qu'il voudrait être à la place du lavement, son confident Naderi vient lui apprendre que tous les gens de la ville, cocufiés par lui, se sont soulevés et occupent déjà tous les postes fortifiés.

En vain Gaspariboul se déguise-t-il pour s'enfuir. Les émeutiers s'emparent de lui. La princesse et Delazal sortent de la garde-robe. Delazal, proclamé roi, choisit comme reine Abubef et prononce ainsi la sentence du tyran.

Qu'on sépare de lui ce don de la nature
Qui sert à fabriquer notre humaine structure ;
C'est par cet endroit-là qu'il nous offensa tous ;
Qu'on extirpe le bien dont il fut si jaloux,

De sa postérité qu'on tarisse la source,
Que pour lui le bourreau soit un coupeur de bourse,
Qu'une cage de fer soit son appartement,
Qu'au chevet de mon lit il voie incessament
Dans mes draps, dans mes bras, cette jeune princesse
Que je veux accabler du poids de ma tendresse,
Que, privé de plaisirs, il regrette à jamais
Et tous ceux qu'il a pris et tous ceux qu'il a faits.

Depuis quelques années, on avait cessé de jouer la comédie sur le petit théâtre érotique de la rue Blanche, lorsque, le 24 septembre 1784, Mlle Dumesnil fit avertir ses anciens camarades du *Théâtre Français* que Grandval venait de mourir, ce même jour, et qu'on l'enterrait le lendemain.

Privée de cette vieille amitié qui avait commencé par l'amour et qui lui était d'autant plus chère, elle ne tarda pas à quitter Paris (1). Elle se réfugia à Boulogne-sur-Mer et y mourut très âgée, le 20 février 1803, ayant voulu, par un raffinement de sensibilité, regretter Grandval le plus longtemps possible et se montrer inconsolable pendant près de vingt ans.

(1) En 1794, sur un rapport de M. J. Chenier elle fut comprise sur la liste des artistes qui méritaient d'obtenir des secours et elle reçut 3.000 francs.

X

LES THÉATRES DE LA GUIMARD

La Royauté d'une Danseuse. Entrechats et gravelures.

De tous les théâtres de comédiens, le plus important, le plus célèbre, a été celui de la Guimard.

La gracieuse ballerine qui, à force de verve, d'esprit et de cynisme, devint une des reines du XVIIIe siècle, était née, le 27 décembre 1743, de Marie-Anne Bernard et de Fabien Guimard, « inspecteur des manufactures de toiles de Véron, en Dauphiné ».

Toute jeune, elle avait montré beaucoup de dispositions pour la danse et comme elle en avait au moins autant pour l'amour, l'*Opéra* semblait indiqué pour servir d'asile privilégié à ses talents divers.

En 1762 elle était danseuse figurante avec 600 livres d'appointements; en 1763, danseuse seule

en double avec 800 livres (1), en 1766 danseuse seule avec 2.000 livres, portée à 3.000 livres en 1767. A la fin de sa carrière, en 1784, son traitement à l'*Opéra*, en y comprenant les feux et gratifications, s'élevait à 7.000 livres. Heureusement qu'elle savait y ajouter des ressources supplémentaires. Comme beaucoup de ses camarades, elle n'était entrée au théâtre que pour cela.

A défaut de la régularité des traits, avec son teint jaunâtre, sa bouche trop grande, sa figure plate, elle avait la beauté du diable, celle que donnent la soif du plaisir et le culte assidu à tous les vices aimables.

Sa maigreur, cependant, était un peu exagérée :

De traits d'esprit Guimard pétille ;
Il n'est peut-être pas de fille
Plus séduisante dans Paphos ;

(1) A cette époque le personnel de la danse à l'*Opéra* (pour les femmes) se composait ainsi :

Danseuses seules : Mlles Lany, Lionnois, Vestris, Allard ;

Danseuses seules en double et figurantes : Mlles Dumonceau, Peslin, Guimard.

Danseuses dans les ballets : Mlles Denizé, Rey, Basse, Saron, Saint-Martin, Petitot ; *Surnuméraires* : Mlles d'Ornet, Lozange, Buard, Siane, Villette, Cornu, Dachè, Lacour, Martaise, Contat, Couston, d'Arcy, Télis, Favier.

Mais avec elle, ombre légère,
On commet le péché des os,
Il est le seul qu'on puisse faire (1).

Je ne conçois pas, disait Sophie Arnould, comment ce petit ver à soie est si maigre ; « il vit sur une si bonne feuille (2). »

Cette feuille si bonne, c'était celle des bénéfices (ecclésiastiques) dont l'évêque d'Orléans, de Jarente, qui en avait la direction, lui abandonnait en grande partie les produits (3).

Quelque lucratif que fût cet amant mitré, la danseuse ne s'en contentait pas.

« Mlle Guimard, notent en 1768 les *Mémoires Secrets*, est entretenue par M. le maréchal prince de Soubise dans le luxe le plus élégant et le plus incroyable. La maison de la célèbre Deschamps (une

(1) *Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle* (année 1769), t. VIII, p. 161.

(2) Dans une facétie publiée en 1779 et intitulée : *Annonces, affiches et avis divers, au Journal général de France, du vendredi 31 décembre 1779*, on lui consacrait cet articulet ; « Traité d'Ostéologie ou le squelette des Grâces, par Mlle Guymard (*sic*) ; rue de la Planche, à l'Arbre sec ».

(3) M. de Jarente, évêque de Digne, puis d'Orléans, avait pour second l'abbé de Foix, un abbé à tout faire qui lui servait de rabatteur.

Il s'était arrangé pour se procurer, en vendant les dignités ecclésiastiques, près de 300.000 livres de rente.

des *filles* de cette époque), ses ameublements, ses équipages, n'approchent en rien de la somptuosité de la moderne Terpsichore. Elle a trois soupers par semaine : l'un composé des premiers seigneurs de la cour et de toutes sortes de gens de considération ; l'autre d'auteurs, d'artistes, de savants qui viennent amuser cette Muse, rivale de Mme Geoffrin en cette partie ; enfin un troisième, véritable orgie, où sont invitées les filles les plus séduisantes, les plus lascives, et où la luxure et la débauche sont portées à leur comble (1) ».

Sans compter une demi-douzaine de greluchons qui ne tiraient pas à conséquence, il convient d'ajouter à M. de Jarente et au prince de Soubise le financier La Borde.

Une amusante caricature, qui eut beaucoup de succès, représentait la Guimard esquissant un de ses pas les plus réussis. Le prince de Soubise jouait du violon, l'évêque d'Orléans jouait du serpent et Dauberval soufflait dans un cor, tandis que La Borde, appuyé sur un balai, battait la mesure.

La jolie danseuse dépensait son argent, ou plutôt l'argent des autres, avec si peu de mesure qu'elle

(1) *Mémoires Secrets*, t. III, p. 287. La Guimard s'était fait fabriquer à cette époque des armoiries parlantes : un gui de chêne qui sortait d'un marc d'or. Elle ne fournissait que le gui, ses amants se chargeaient du marc d'or.

se vit, en 1769, sur le point de faire banqueroute. Elle devait 400.000 livres, ce qui représenterait aujourd'hui plus d'un million, et de ses trois bailleurs de fonds, l'un, le prince de Soubise, la privait momentanément des deux mille écus qu'il s'était engagé à lui donner chaque mois, et l'autre, La Borde, était à moitié ruiné. Pour combler ce déficit, elle se risqua à mettre en loterie, meubles compris, l'hôtel qu'elle possédait, dans la Chaussée-d'Antin, et plaça pour 300.000 livres de billets (1).

Cette crise financière dura peu ; et l'évêque, le prince et le financier s'unirent de nouveau pour entretenir leur maîtresse.

L'insolent bonheur de la Guimard avait fait naître autour d'elle bien des haines, surtout, on le pense bien, parmi ses camarades qu'elle traitait de haut. Lors de ses démêlés avec Mlle Dervieux, danseuse de l'*Opéra*, un poète satirique (qui très probablement était de la maison) lui consacra une pièce de vers dont elle n'eut pas à se louer, comme on en jugera par cet extrait :

Actrice au pays des pantins,
Dévote et courant l'aventure,
Buvant du vin outre mesure,
Devant à Dieu comme à ses saints...

(1) Les billets coûtaient vingt livres. L'hôtel fut gagné par la comtesse du Lau qui n'avait pris qu'un billet.

Elle a la taille de fuseau,
Les os plus pointus qu'un squelette ;
Le teint est couleur de noisette,
Et l'œil percé comme un pourceau (1).

Evidemment, ce portrait n'est pas flatté. On s'aperçoit tout de suite qu'il a été inspiré, sinon tracé, par une ancienne amie.

La Guimard appartenait à cette catégorie de femmes qui sont d'avis de laisser dire pourvu qu'on les laisse faire. Très résolument, comme bien d'autres, elle sacrifiait à son bonheur sa réputation. Elle ne se préoccupait que de mener, le plus longtemps possible, une vie joyeuse, pour laquelle elle avait la conviction d'être née.

Parmi les plaisirs qu'elle se procura, à haute dose, dans sa carrière de fille attachée à l'*Opéra*, non pas le plus doux assurément, mais un des plus

(1) Cette pièce de vers doit être de la même époque que l'épigramme ci-dessous, faite en 1779, lorsque, à l'occasion de l'accouchement de la Reine, les acteurs des principaux théâtres s'engagèrent à fournir une dot de trente louis à une jeune fille pauvre et que la Guimard fut chargée de recueillir les souscriptions à l'*Opéra* :

C'est la Guimard qu'on vient d'élire
Trésorière à l'*Opéra* :
On a raison, car elle a
La plus grande tirelire.

Mémoires secrets, 16 janvier 1779.

vifs fut le théâtre, le théâtre à domicile. De danseuse passer actrice, montrer qu'elle aussi pouvait jouer la comédie et détailler le couplet, avoir *ses* auteurs, *son* public, c'était pour la vaniteuse créature une satisfaction et une revanche qu'elle appréciait à leur valeur.

Elle eut en même temps deux théâtres, l'un à Pantin, dans sa maison de campagne, l'autre dans son hôtel de la Chaussée-d'Antin (1).

Le théâtre de Pantin nous est connu par un mémoire très détaillé de l'architecte Piètre, mémoire dont le manuscrit original faisait partie de la collection des Goncourt (2).

(1) Dans son *second* hôtel, dont nous parlerons plus loin. L'hôtel, mis en loterie en 1769, avait déjà eu un théâtre mais beaucoup moins important.

(2) *Mémoire sur la salle de spectacle de Mlle Guimare* (*sic*), Paris, 1773, in-folio de deux feuilles. « Ce mémoire manuscrit, redigé par l'architecte Piètre au moment où la Guimard, abandonnant le théâtre de Pantin pour celui de la Chaussée-d'Autin, cherche à vendre le premier, est le document unique renseignant sur la grandeur, les dispositions, la décoration de ce théâtre, si fort à la mode au XVIIIe siècle. » *Catalogue de la Bibliothèque du* XVIIIe *siècle des Goncourt*, p. 73.

Le duc d'Orléans qui avait eu l'intention, en 1773, d'acheter ce théâtre, chargea son architecte Pietre de lui en faire une description aussi exacte que possible. Il se proposait de le faire transporter dans une de ses résidences

Construite avec beaucoup de goût et de luxe, mais pour une réunion d'intimes, la salle, très petite, formait deux demi-ellipses.

Une de ces demi-ellipses, comprise entre la cloison de l'orchestre et les colonnes de l'entrée, avait une longueur de 51 mètres environ et une largeur de 7 mètres. C'était la partie réservée au public et elle pouvait contenir 234 spectateurs, sans les loges. La plupart de ces spectateurs n'avaient à leur disposition que des bancs fort étroits où ils devaient se trouver assez mal.

Les loges, de dimensions très restreintes (quatre pieds carrés environ) étaient ménagées dans l'avant-scène, trois de chaque côté, l'une au-dessus de l'autre.

Dans la seconde demi-ellipse, la scène, large de cinq mètres, s'ouvrait entre deux colonnes corinthiennes qui servaient de pendant à celle de l'entrée. Avec son rideau bleu et ses dorures, elle ne manquait pas d'élégance.

La hauteur de la salle, du plancher de l'orchestre au plafond, n'était que de huit mètres tout au plus.

L'architecte Le Doux, qui construisit en même temps que l'hôtel de la Chaussée-d'Antin — à peine

de Paris, mais les difficultés de cette opération le rebutèrent. Il n'offrit que 6.000 livres au lieu de 18.000 que demandait la Guimard et l'affaire n'eut pas lieu.

achevé en 1774 — le second théâtre de la Guimard, sut le rendre plus confortable que le premier. La dépense effrayait d'autant moins la danseuse qu'elle n'avait pas à la payer. « Ce fut l'Eglise, dit Fleury, qui éleva le palais de la danseuse. Mgr l'évêque d'Orléans avait fourni des deniers de la feuille des bénéfices cette somptueuse habitation où Guimard dédia à la muse de la comédie les plus délicieux boudoirs que l'imagination d'un architecte puisse fournir (1). »

Ce luxueux hôtel avait été très vite une des curiosités parisiennes. Dans son *Guide* (publié en 1787) Thiéry le décrit avec sa minutie et son exactitude habituelles :

« En descendant la rue (la Chaussée-d'Antin) du côté des Boulevards, on trouve à droite, au nº 5, la charmante maison bâtie par M. Le Doux, architecte du Roi, pour Mlle Guimard, célèbre danseuse de l'*Opéra*. Cette maison représente le Temple de Terpsichore (2), déesse de la danse : elle est aussi remarquable par son élégance que par sa distribution. Le porche est décoré de quatre colonnes, au-dessous desquelles un charmant groupe isolé représente Terpsichore, couronnée sur la terre par Apollon. Ces figures, en pierre de Conflans et de six pieds, sont de M. Le Comte, sculpteur du Roi,

(1) *Mémoires de Fleury*, 1847, t. I, p. 217.

(2) Le nom d'ailleurs lui en resta.

adjoint de professeur, qui a aussi exécuté dans le cul de four, derrière les colonnes, un délicieux bas-relief de 22 pieds de long sur quatre de haut, où cet habile artiste a représenté le triomphe de la Muse de la danse. On la voit sur un char traîné par des Amours... Au-dessus de la porte d'entrée de cette maison est une jolie salle de spectacle, dont le plafond a été peint par feu M. Taraval, peintre du Roi, et sous-inspecteur de la Manufacture royale des Gobelins (1). »

Fragonard avait été chargé de peindre les salons du Temple de Terpsichore, mais la déesse du lieu, trouvant sans doute que dans ses portraits, multipliés sur tous les murs, il ne la flattait pas assez, le renvoya. Il se vengea cruellement, par un tour de son métier. Voici comment Grimm raconte la chose :

« L'hôtel de Mlle Guimard est presque achevé ; si l'Amour en fit les frais, la Volupté même en dessina le plan, et cette divinité n'eut jamais, en Grèce, un temple plus digne de son culte. Le salon est tout en peinture ; Mlle Guimard y est représentée en

(1) *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, 1787, t. I, p. 145. « Il y avait aussi, dit Fleury, un délicieux jardin d'hiver, où, dans les entr'actes, on pouvait faire la promenade la plus agréable, et pendant la pièce, la plus mystérieuse ; cet accessoire était merveilleusement apprécié par les gens de goût admis dans la maison. » *Mémoires*, t. I, p. 218.

Terpsichore, avec tous les attributs qui peuvent la caractériser, de la manière du monde la plus séduisante. Ces tableaux n'étaient pas encore finis lorsque, je ne sais à quel propos, elle s'est brouillée avec son peintre, M. Fragonard ; mais la querelle a été si vive qu'il a été renvoyé, et qu'on a fait marché avec un autre artiste. Depuis, curieux de savoir ce que devenait l'ouvrage entre les mains de son successeur, M. Fragonard a trouvé le moyen de s'introduire dans la maison. Il pénètre jusque dans le salon sans y rencontrer personne. Apercevant dans un coin une palette et des couleurs, il imagina sur le champ le moyen de se venger. En quatre coups de pinceau il efface le sourire sur les lèvres de Terpsichore et leur donne l'expression de la colère et de la fureur, sans rien ôter d'ailleurs au portrait de sa ressemblance. Le sacrilège consommé, il se sauve au plus vite et le malheur veut que Mlle Guimard arrive elle-même quelques moments après avec plusieurs de ses amis qui venaient juger les talents du nouveau peintre. Quelle n'est pas son indignation en se voyant défigurée à ce point. Mais plus sa colère éclate, plus la charge devient ressemblante... Les épigrammes d'un peintre valent bien quelquefois celles d'un poète (1). »

Si Mlle Guimard se brouilla avec un peintre ar-

(1) *Correspondance*, t. VIII, p. 167.

rivé, elle permit, par un service rendu à propos, à un autre peintre qui débutait, de réussir plus tôt dans sa carrière.

Sans cesse occupée de son hôtel, elle le visitait à peu près tous les jours. Dans une de ces visites, elle remarque un jeune artiste qui dessinait sur les murs des arabesques et qui semblait aussi humilié que navré de cette besogne plus digne d'un décorateur que d'un peintre. Sa tristesse — et peut-être aussi sa figure — intéresse la danseuse. Elle l'interroge de la manière la plus obligeante. Il répond que, pauvre et n'ayant à compter ni sur sa famille, ni sur personne, il ne peut se livrer aux études qui lui permettraient de se présenter, avec des chances d'être reçu, au prochain concours. Touchée par ces confidences, la Guimard exige que le jeune artiste abandonne ce travail qu'il juge inférieur à son talent et auquel il ne se résignait que pour gagner sa vie et elle lui promet de lui donner chaque mois deux cents livres.

Ce jeune peintre à qui la noble charité de la Guimard permit d'avoir quelque temps après un premier prix et que cette récompense mit tout à fait en vue, sortit de l'ombre où il végétait, c'était David.

Comme les théâtres du duc d'Orléans, du comte de Clermont, des demoiselles Verrières, celui de la Guimard, aménagé avec beaucoup de soin, avait son orchestre, ses décors, ses coulisses, tout le ma-

tériel nécessaire. Avec ses tentures de taffetas rose, garnies d'un galon d'argent, il reproduisait assez bien la salle des petits cabinets de Versailles. Cinq cents personnes pouvaient y tenir à l'aise. Au rez-de-chaussée, des loges grillées permettaient à de grandes dames, qui avaient ou croyaient avoir leur réputation à ménager, d'assister aux représentations, sans trop risquer d'être vues.

En général, on prenait moins de précautions et on essayait au contraire d'être vu le plus possible dans ces deux théâtres de Pantin et de la Chaussée-d'Antin, également adoptés par le snobisme. Y paraître, ne fut-ce qu'une fois, suffisait à vous classer, à vous pourvoir définitivement et sans appel du titre d'homme du monde. Le caprice d'une danseuse de l'*Opéra* distribuait ainsi la considération.

« Ce que la jeunesse de Paris avait de plus brillant et de plus à la mode allait chez Guimard, donner le ton élégant et plus souvent encore le recevoir : c'était le foyer principal où s'élaboraient gaîment toutes les nouveautés d'alors ; les jours de représentation, et grâce aux loges grillées du rez-de-chaussée, beaucoup de femmes de cour y faisaient incognito des visites, pour se sauver ensuite par une porte dérobée, après avoir joui du spectacle.

« Ce spectacle était charmant ; les premiers artistes de la capitale y jouaient tour à tour et bri-

guaient l'avantage d'y jouer. Rien de ravissant comme le coup d'œil de cette salle délicieuse! Les plus jolies femmes de Paris y luttaient de beauté, de grâces et de toilette; en hommes on y voyait des princes du sang, des seigneurs de la cour, des présidents au parlement, et, dans les loges plus sombres, souvent des prélats, parfois des académiciens.

« C'était jour de fête pour un des nôtres quand il pouvait s'échapper de son désert de la *Comédie-Française*, et se présenter sur les planches d'un théâtre si agréablement meublé (1). »

Comme le constate Fleury dans le passage que nous venons de citer, une partie (la plus importante) de la troupe des deux théâtres était formée par des professionnels, acteurs de la *Comédie-Française* ou de la *Comédie-Italienne*. L'auteur du *Vol plus haut* (2) s'en indigne avec quelque rai-

(1) *Mémoires de Fleury*, t. I, p. 219. « Les philosophes, les beaux esprits, les gens à talent de toute espèce qui composent la cour de Mlle Guimard la rendent l'admiration du siècle. C'est à qui parmi nos bons auteurs sera joué sur son théâtre (de Pantin) et pour son amusement; c'est à qui parmi nos comédiens célèbres jouera pour lui plaire... M. le prince de Soubise et toujours au premier rang des spectateurs. On n'est admis à ces fêtes qu'après avoir été admis à la cour. » *Mémoires Secrets*.

(2) *Le vol plus haut ou l'Espion des principaux théâtres de la capitale*, Memphis (Paris), 1784 (par Dumont?)

son : « Nos meilleurs acteurs, écrit-il, fêtent une danseuse d'opéra ; et que nous rapportent-ils ? Une constitution fatiguée, qui déguise totalement les rôles qu'ils ont à représenter. »

Les comédiens étaient attirés chez la Guimard, Fleury n'hésite pas à l'avouer, bien moins par la certitude d'obtenir des succès d'artistes, que par l'espoir de conclure, au milieu de tant de jolies femmes très portées aux amours illégitimes, ce que le spirituel acteur appelle des « arrangements ». Une défense des gentilshommes de la Chambre modéra un peu leur ardeur.

Parmi les amateurs qui jouaient dans la troupe, brillaient au premier rang la Guimard et un de ses innombrables amants, le chevalier de Boufflers, à qui elle affectait — mais cette fantaisie dura peu — d'être fidèle, relativement fidèle. « Ces dames de l'*Opéra*, assurait-elle, prétendent que je fais schisme et je trouve à cela l'attrait du fruit défendu ».

Malgré sa voix rauque (qui venait sans doute de son goût trop vif pour le vin) la Guimard « montrait un talent réel pour la comédie (1) ». Son meilleur rôle, rôle d'émotion et de sentiment, fut celui de Victorine dans le *Philosophe sans le savoir*, de Sedaine. Fleury affirme qu'aucune actrice, sauf Mlle Mars, ne le joua aussi bien. L'Empereur Joseph II avait

(1) *Mémoires de Fleury.*

assisté incognito à une représentation au théâtre de Pantin. Il ne cacha pas son admiration pour la danseuse transformée en comédienne. « C'est étonnant, s'écria-t-il, qu'on puisse tirer un si bon parti d'un asthme ».

Une des premières pièces représentées au théâtre de Pantin fut *Alix et Alexis*, dont nous avons déjà parlé, à propos du théâtre de Choisy où cet opéra fut repris au mois de juillet 1769 (1).

Le théâtre de campagne de Mlle Guimard en était encore à ses débuts, lorsque le compliment de clôture qui y fut récité, le 27 septembre 1770, appela sur lui l'attention, beaucoup plus que n'aurait voulu sa directrice. La représentation terminée, un des acteurs s'était avancé vers le public et avait prononcé le petit discours qu'on va lire :

(1) « Les paroles sont d'un Dom *Antonio Poinsinetto*, aujourd'hui directeur d'une troupe de comédiens devant S. M. Catholique, et la musique est de M. de la Borde, premier valet de chambre du Roi. Ce drame, qui n'avait encore paru que sur le théâtre de Mlle Guimard, et qui pouvait être digne du lieu, n'était pas fait pour être joué à la Cour. La musique excellente, comme de la façon d'un amateur, ne peut lutter contre celle de nos grands maîtres d'aujourd'hui. Ce qu'on a le mieux goûté, c'est le vaudeville de la fin, dont un nommé Prieur, jeune homme de talent, a refait les paroles. » *Mémoires Secrets*, t. XIX, p. 114.

« Messieurs,

« Autant que l'usage des choses de théâtre a pu me donner de pratique : non, je mets la charrue devant les bœufs, Messieurs, je veux dire autant que la pratique des choses de théâtre a pu me donner d'usage, j'ai remarqué, en général, j'ai même expérimenté, que les clôtures sont bien plus difficiles à faire que les ouvertures ; que le moment où l'on rentre a quelque chose de bien plus gracieux, de plus agréable, que le moment où l'on sort ; et que les actrices ne pourraient jamais se consoler des regrets de la sortie, si elles n'envisageaient l'espérance d'un bout de rentrée. Ce discours tend à vous montrer d'un clin d'œil, à vous exposer d'une manière qui ne tombera pas en oreille d'âne, Messieurs, à rapprocher enfin par un trait insensible les avantages de la sortie d'avec ceux de la rentrée, la clôture, enfin, de l'ouverture.

« Mais ne pensons point à l'ouverture, quand nous en sommes à la clôture : ne pensons point au commencement du roman, quand nous en sommes à la queue. C'est le plus difficile à écorcher, Messieurs ; on le sait, et c'est pour cela que je rentre dans la matière de mon compliment, et que j'en reviens à la clôture d'aujourd'hui, qui fait le fond de mon sujet.

« Vous trouverez notre clôture bien courte, bien petite, en comparaison des ouvertures si grandes,

si brillantes, Mesdames, dont nous vous sommes redevables. Quelles obligations ne vous avons-nous pas pour les avoir soutenues aussi agréables, douces et faciles, pour avoir écarté à propos ces critiques qui vilipendent, sans cesse, un acteur, l'obligent de se retirer la tête basse et la queue entre les jambes ! Vous avez soutenu notre zèle, suppléé à notre faiblesse, en nous prêtant généreusement la main pour nous dresser selon vos désirs, et nous avez mis par ce moyen dans le cas d'entrer en concurrence avec les sujets du premier talent, qui marchent toujours la tête levée, et auxquels on ne peut reprocher qu'un peu trop de raideur, défaut dont ils se corrigeront aisément.

« Que dis-je. Je m'aperçois que je m'allonge un peu trop sur les efforts de nos acteurs ; que je pourrais m'étendre sur quelques-unes de nos actrices. Mais ce n'est pas là le moment : je me contenterai de vous dire, que si nous donnons aujourd'hui quelques relâches à nos amusements et à notre spectacle, c'est reculer pour mieux sauter. Et quoi qu'il ne soit pas permis à tout le monde d'être heureux à la rentrée, c'est cependant sur elle que nous fondons toute notre espérance ; et voici quel en est le motif :

Air : *Je suis gaillard.*

Esope un jour avec raison disait,
Qu'un arc qui toujours banderait

Sans doute se romprait.
Si le nôtre se repose,
Mesdames, c'est à bonne cause,
A ce qu'il nous paraît.
De ce repos vous verrez les effets ;
Nous ferons des apprêts,
Pour de nouveaux succès ;
Et nous le détendrons exprès,
Pour mieux le tendre après (1).

De la Borde, qui était le « régisseur » des théâtres de la Guimard, avait commandé ce compliment de clôture à Armand fils, concierge à l'hôtel des Comédiens et auteur de quelques pièces. Il lui avait recommandé de le faire aussi grivois que possible. On a pu voir qu'il fut servi à souhait.

Des filles, des actrices (la distinction en ce temps-là était assez difficile) formaient en grande partie, ce jour-là, le public, mais il y avait aussi, dans les loges grillées, des honnêtes femmes que les gravelures d'Armand intéressèrent infiniment plus que le plus onctueux sermon du prédicateur à la mode.

Des copies de ce compliment de clôture circulèrent dans Paris. Elles y excitèrent autant d'indignation que de curiosité. On s'étonna de l'indulgence de la police à l'égard de ceux qui avaient écrit, commandé, laissé prononcer en public un discours

(1) *Mémoires Secrets*, t. V, p. 195, t. XIX, p. 258.

aussi scandaleux. Puis tout ce bruit s'apaisa et la Guimard put continuer la série de ses représentations sensationnelles.

Le Théâtre de Pantin donna, avec le plus grand succès, la *Tête à perruque ou le Bailli*, comédie en un acte en prose, de Collé, et le 22 juillet 1772, *Mme Engueulle ou les Accords poissards*, comédie parade en un acte, par Pierre Boudin (1).

Les *Mémoires Secrets* (à la date du 23 juillet) rendent compte de cette dernière représentation : « Les spectacles de Mlle Guimard continuent à sa maison de Pantin. Elle y a fait jouer hier une parade toute nouvelle, qui a paru délicieuse à la société, c'est-à-dire extrêmement grivoise, polissonne, ordurière. Vadé, le coryphée (*sic*) de ce genre, n'a jamais rien fait de plus épicé... A la fin, Mlle Guimard et Dauberval ont dansé la fricassée, pantomime qui couronnait à merveille le spectacle (2). »

Mme Engueule est le prototype de Mme Angot. On sait que cette poissarde parvenue, pas bégueule et forte en gueule — d'où son nom — a pris naissance dans les comédies populaires de Lecluse et de Vadé. De toutes les pièces consacrées à sa gloire (3), au-

(1) *Mme Engueule ou les Accords Poissards, comédie parade en un acte* (en prose) *avec prologue et vaudeville.* A. Congo, 1754 (1re édition).

(2) T. VI, p. 185.

(3) Les plus connues (après *La Fille de Mme Angot*) sont

cune, quoiqu'en dise le rédacteur de la note citée plus haut, n'a le relief et la saveur de l'œuvre très ignorée de ce Pierre Boudin, qu'aucun dictionnaire biographique ne mentionne (1), et qui a peut-être écrit un chef-d'œuvre.

Les personnages de cette comédie-parade sont :

Mme Engueule,	marchande de poisson.	
Suzon,	fille de Mme Engueule.	
Cadet,	Polisson, frère de Suzon.	
Lavigueur,	batelier	amants de Suzon
Nigaudet,	commis de barrière	
Tranchet,	savetier, oncle de Suzon.	
Madame Tranchet,	blanchisseuse.	
Madame Ladouce,	revendeuse, mère de Nigaudet.	
Racolin,	intrigant, sergent de milice supposé.	

celles du chevalier Aude qui a non pas créé mais vulgarisé le type : *Mme Angot dans son ballon,* vaud. en un acte (*Théâtre de la Cité,* août 1798). *Mme Angot au sérail de Constantinople,* comédie en 3 actes (*Ambigu,* 21 mai 1800). Cette pièce eut un succès énorme. On la joua 237 fois de suite. *Mme Angot au Malabar ou la Nouvelle Veuve,* un acte (*Porte Saint-Martin,* 27 octobre 1803). *La Critique de Mme Angot,* prologue en un acte, à l'occasion de la reprise de *Mme Angot au sérail de Constantinople* (*Ambigu,* 11 février 1817).

(1) On sait seulement qu'il était de Paris et qu'il a composé un ouvrage intitulé : *Testament lyrique.*

M. Le Prude, notaire.

La scène se passe chez Mme Engueule.

Mme Engueule a décidé de marier sa fille à Nigaudet qui est un sot, mais qui a une bonne place (il vient d'être nommé commis aux barrières). Suzon aime Lavigueur, dont le nom lui promet beaucoup de plaisir, et elle veut l'épouser. Dans la scène première, ils combinent un plan qui empêchera le mariage projeté par la marchande de poisson. On fera engager par un faux sergent recruteur, Racolin, le fils de Mme Engueule, Cadet, et on fera passer pour un déserteur, pour un « fuyard de milice »,Nigaudet,« qu'est tout nouveau dévalé de son village et que sa mère n'a pas vu depuis plus de dix ans ». Le plan est de Lavigueur. Comme il faut donner de l'argent à Racolin, Suzon en volera à sa mère.

SCÈNE II (arrive Nigaudet).

Nigaudet

Eh ! là, là, Mademoiselle Suzon, ne courez donc pas si fort. Il me serait avis que je serais quéque vermine, tant vous fuyez dès que j'approche.

Suzon

Caressez donc ce petit mignon ! Il a l'air à ça, oui. Mais, dis-moi donc, modèle à pantins ; si tu

crois jamais venir à bout d'ensorceler queute créature, j't'avertis en conscience que t'es pour moi ni pus ni moins qu'un ragoût qui fait lever le cœur.

Nigaudet

Ah ! Je savons ben qu'en penser ; et ne v'la pas moins les bijoux que nous vous barons (*sic*) ce soir à nos accordailles, dà.

Suzon, prenant la boîte

Voyons ;.... Recule six pas, sinon je te campe une gifle.

Nigaudet

Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! toujou' gaye ; ça ne peut pas se retenir de lâcher quéques douceurs. Eh ! ben, quoique d'hasard (d'occasion), ça me coûte, sans mentir, quatre-vingt-trois francs.

Suzon

Nigaudet, je trouvons tout ça à mon goût.

Nigaudet

Oui ?

Suzon

Oui, et je t'avoue que si je savais un fondeux assez retors pour faire un lingot d'un malsoin, j't'y porterais tout brandy pour qu'i fassit de toi queute chose de propre afin de t'aimer une goutte.

Nigaudet

Eh ! Tenez, vous serez le fondeux, et dans votre moule, je deviendrai bijou (riant très fort.) Ah ! Ah ! Ah ! Ah !

Suzon

L'esprit l'y vient. Remets-toi donc. Tu tombes en délice.

Nigaudet

Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! j'crève.

Suzon, mettant la boîte dans sa poche

Oh ! t'es trop long, je bats aux champs.

Nigaudet, courant après

Doucement... Doucement... Comme vous empochez !... Ça ne se donne qu'en sinant. Oh ! donnant, donnant.

Suzon

Ha ! Ha ! prends donc garde, tu t'épanouis comme un goupillon.

Nigaudet

Rendez-moi ma boîte, là, vous ne sortirez pas que je ne l'aye, non.

Suzon, fuyant

Tu me crois donc eune laronesse ?

Nigaudet, la fouillant

Au guet ! Au guet !...

Mme Engueule, attirée par le bruit, intervient, et rassure Nigaudet rentré en possession de sa précieuse boîte. Bientôt après arrive la famille pour assister à la lecture du contrat. Lavigueur se présente ramenant Cadet qu'il a « repêché dans le ruisseau » et Mme Engueule gronde son fils de passer son temps à se battre et à vagabonder dans la rue.

Cadet, effrontément

« Eh ! ben, quoi. Qu'est-ce que vous nous bavez, vous ? Ne faut-y pas que je nous laissions saccager, voyons ? Car v'là comme c'est venu, tenez : j'étions dévalé à ce chou...i-là (*sic*)... sous les pilliers (*sic*) où je tapions simplement d'un septier de six yards à l'avenant du contoi. Oh ! Tape-à-l'œil était là itou qu'entarait le dernier coup de la chopeine, et parce qu'il a de la rancune en devars nous, au vis-à-vis de ce que je l'ons triché, eune miette à ce matin à la brique, y s'maginait que j'allions fouiner raide ; mais, un chien, qui recule, avet nous ; si ben doui que ça l'y fichait malheur. Oh ! le v'là qui file du long, et pis qui m'accueille d'un revars dans l'seuils en façon de salut. Parle donc, hay farau, de la goaille, j'l'y dis ; non, c'est de bon, m'fit-y ; y sort, moi de d'même ; zon, j'vous l'y détache deux emplans sus les visières, y'me repart queuques coups de souyers en venant à l'accolage. Oh! un moment, m'fis-je, Cadet, pas d'abattage ici. Sans parde de temps, j'recule six pas pour prende du champ ; et pis, zin, zon (tou ou de volée) je l'y sarvons par ci par là qu'eutes suçons sus la gueulle ; y tombe à gauche, et là j'vous le travaillerions encore d'un fier goût si Lavigueur n'était venu m'arracher de dessus sa voirie. »

Puis tirant une cocarde de sa poche il apprend à sa mère qu'il vient de s'engager.

Madame Engueule, pâmée

Ah ! j'sommes une mère aux abois.

Lavigueur

Tenez, j'agis royalement. Si vous v'lez, je prends Suzon pour notre épouse, le sargent de Cadet est de mes cotteries, drès ce soir je vous mettons son congé en main.

Suzon

Ah ! v'là qu'est parler ça.

Madame Engueule, vivement

Suzon pour ton épouse ! Tu viens donc encore flogner son aloyau ? Tu seras des accords, si tu veux. Regarde si ça te convient, sinon détale.

Cependant le notaire, M. le Prude, fait son entrée. Il ne manque que la mère de Nigaudet, Mme Ladouce, mais elle arrive à son tour.

SCÈNE XI

MADAME TRANCHET, apercevant Madame Ladouce

Ah ! la v'la donc. Ah !

Cadet

Ah

Suzon

Ah !

Cadet

Ah ! ah ! ah !

Madame Ladouce

Pourquoi tous ces ha ! là.

Madame Engueule

C'est pour la joie qu'on a de vous voir. Assisez-vous.

Madame Ladouce

Y me paraît que j'arivons ben à point. Mais la dot ?

Suzon

Oh ! alle n'est pas loin.

Madame Engueule, au notaire

Non, non. Mais, Mosieur ! que ça ne vous empêche pas de trimer. Pour moi, je n'ai jamais tant vu reculotter, ça m'allume à la fin.

M. le Prude

Commençons. M. Nigaudet, fils de qui ?

Suzon, gaiement

Couchez hardiment : fils de Toupie. V'là sa mère.

Madame Ladouce

Parle donc, hay ! vestale de Vaugirard. T'es pucelle comme ma poche, toi.

Suzon

Qu'est-ce donc que tu dis, hay ! pâture à corbeaux, Rossignol sans plumes, t'es venue au monde pour le gâter.

Madame Engueule, gravement

Suzon, tairas-tu ta gueule ?

Madame Tranchet

Ta mère a raison. Que veux-tu répondre à eune poissarde ?

Madame Ladouce

C'est tes yeux qui poissent. Hay! idole à savequier... tenez, ne me faites pas parler, pour votre honneur.

Madame Tranchet

Mais regardez-la donc, c'te Simonne, avec son honneur ! Ah ! si y t'en reste. C'est de c'tila à tout un chacun.

Suzon

Vantés. Encore est-il bercé par eune Laronesse.

Madame Ladouce

Suzon, t'as envie encore que j'te magne.

Suzon, se levant

Toi ? ne te mêle pas de ça. T'as perdu ta raideur, les jambes en l'air ; y ne te reste pas que la mèche, qu'est ta chienne de langue. Encore est-elle comme une abandonnée dans son vilain carrefour, car si t'as queuques chicots, le nez les sent, mais les yeux n'y ont que faire. Et tu viendras menacer les autres ! Jarnichien ! faut que j't'abîme.

(Elles se battent).

Madame Tranchet

Ah ! j'en serons (Elle s'y joint).

Cadet

Ma mère ! Mettez donc les hola !

Madame Engueule, tirant sa fille

Veux-tu lâcher, chienne.

Madame Tranchet, lui portant un coup de poing

Eh ! pourquoi voulez-vous qu'à se laisse agonir?

Madame Engueule, lui ripostant

Comment ! effrontée, tu toucheras sur une femme comme nous !

Lavigueur

Ah ! vous y v'là. Oh ! de l'ardeur.

M. Tranchet

V'là pourtant... quatre personnes... dans les éprintes. Ma femme, laisse ça... là.

Cadet

Haut, haut, Suzon. Touche sur la mère Ladouce.

M. le Prude, allant se cacher

Attendons pour reparaître... Eh !... ma perruque...

Sur ces entrefaites, le faux sergent Racolin vient s'emparer de Nigaudet qu'il affecte de considérer, malgré ses dénégations, comme un déserteur. Il finit par déclarer qu'il lui fera grâce moyennant quarante écus. Nigaudet donne les bijoux. Puis Racolin exige quinze louis pour rompre l'engagement de Cadet. On s'accorde à douze louis et Lavigueur promet de les débourser à condition que Mme Engueule consentira à son mariage avec Suzon. La mère accepte. Enfin le contrat est signé, quoique

Mme Engueule apprenne de Cadet que l'argent avec lequel on a payé Racolin lui a été volé, et la pièce se termine par des couplets que chantent Suzon, Lavigueur et Mme Tranchet. En guise de morale, Mme Tranchet, dans son couplet final, donne aux époux d'excellents conseils :

Oui, vous v'là mari-z-et femme,
Eh ! ben c'est charmant !
Mais en varsant votre flamme
Allez doucement.
Au méquier, quand on s'dépêche,
Bentôt on apprend
Que, l'jus sorti de la pêche,
G'nia pas d'agrément

Telle est cette pièce où paraissent, comme on vient de le voir, une marchande de la Halle, un commis aux barrières, un savetier, un sergent raccoleur, et qui, avec ses types consacrés, forme un tableau très vivant des mœurs populaires, à Paris sous l'ancien régime.

Quelques mois après la représentation de *Madame Engueule*, qui fut une des dernières du théâtre de Pantin, le théâtre de la Chaussée-d'Antin s'inaugura, en décembre 1772, par *La Partie de chasse d'Henri IV*, de Collé. Cette pièce était très souvent donnée sur les scènes de société. Elle avait l'avantage d'être un hommage aux Bourbons, dans la personne du plus populaire d'entre eux, et elle

pouvait appeler sur les théâtres où on la jouait, la bienveillance de la police. Comment ne pas se montrer indulgent à l'égard de si fidèles royalistes ?

Avec *La Partie de chasse d'Henri IV*, l'une faisant passer l'autre, on devait jouer *La Vérité dans le Vin*, mais l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, en fut averti et obtint qu'on interdît la représentation de cette pièce, remplacée au dernier moment par une pantomime, *Pygmalion*.

L'archevêque intervint encore en 1776, avec le même zèle et le même succès, grâce à l'appui du Roi.

« Les aimables libertins de la cour, pour donner plus de piquant à leurs plaisirs, avaient imaginé de faire une souscription entre les mains des plus fameuses courtisanes de Paris pour former un pique-nique délicieux, qui devait être précédé d'un spectacle, suivi d'un feu d'enfer et de tout ce qui peut accompagner une pareille orgie. M. le duc de Chartres et M. le comte d'Artois devaient en être : chaque convive était taxé à cinq louis (1). La comédie devait être prise chez Mlle Guimard, où la demoiselle Duthé aurait chanté ; et la demoiselle Dervieux, surintendante du repas, avait ordonné le festin chez un traiteur sur les boulevards. La partie de plaisir avait d'abord été projetée pour le

(1) On les appela *les Chevaliers de Cinq Louis*.

carnaval, mais afin de la rendre plus célèbre et plus singulière, on l'avait remise au premier jeudi de carême. Le jour étant venu, tout était près pour le spectacle qui devait consister en deux pièces connues, *La Colonie* (1) et *Les Sabots,* lorsqu'un ordre du Roi est intervenu qui a tout arrêté, même le souper. On ne doute pas que le zèle de M. l'archevêque n'ait pas beaucoup contribué à faire supprimer une fête aussi scandaleuse. L'Altesse Royale qui devait en être n'a pas permis au lieutenant de police de seconder le zèle du prélat. Il n'a fallu rien moins que l'autorité du Monarque, vengeur des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique, qui auraient été à coup sûr étrangement violées dans l'assemblée d'une jeunesse aussi gaie et aussi effrénée. Le commandant du guet avait reçu ordre de garder les avenues du traiteur et d'empêcher qui que ce soit d'y entrer (2). »

Douze mille francs avaient été recueillis : les souscripteurs les envoyèrent, sans enthousiasme, à l'archevêque.

(1) Il y a deux comédies qui portent ce titre : Une en 3 actes en prose par Saint-Foix, qui fut jouée au *Théâtre-Français,* le 25 octobre 1749 ; l'autre en deux actes, traduite de l'italien et mêlée d'ariettes, parodiées d'après des airs à Sacchini, et qui fut représentée pour la première fois à la *Comédie Italienne,* le 26 août 1775. C'est de cette dernière qu'il s'agit.

(2) *Mémoires Secrets,* 24 février 1776, t. IX, p. 75.

L'année suivante, le 22 septembre, après la répétition d'*Armide*, le théâtre de la Chaussée-d'Antin donna à son public ordinaire de filles et de grands seigneurs *Berlingue*, parodie *d'Ernelinde* (1), par Despréaux, danseur à l'*Opéra*.

Cette parodie eut un grand succès, chez la Guimard, et elle ne réussit pas moins, à Choisy, quelques jours après, devant la Cour (2), mais lorsqu'au mois d'octobre on la transporta à la *Comédie Italienne*, les juges du parterre, dont la décision est sans appel, la trouvèrent « basse et plate, sans critique et sans saillies » (3).

En même temps que des pièces fort convenables, *Turcaret, Le Philosophe sans le savoir, La Partie de chasse d'Henri IV, La Colonie,* etc. — destinées sans doute à désarmer la critique, à servir d'enseigne morale à des spectacles très peu moraux, les théâtres de la Guimard jouaient des comédies badines, comme les *Proverbes de Carmontelle*, et, à huis clos, sans que le public en sût rien, avec les plus grandes précautions, des saynètes qui n'étaient, à vrai dire, que des

(1) Cette parodie venait un peu tard. *Ernelinde*, tragédie lyrique en 3 actes, par POINSINET (d'abord intitulée *Les Trois Couronnes*) avait été jouée pour la première fois à l'*Opéra*, le 24 novembre 1767.

(2) Le Roi en fut si content qu'il donna une pension à l'auteur.

(3) *Mémoires Secrets*, 15 octobre 1777.

exhibitions et dont l'érotisme était poussé jusqu'aux dernières limites.

Leurs titres peuvent en donner l'idée. On se figure aisément ce que peuvent être des pièces intitulées : *Junon et Ganymède, La Vierge de Babylone, Minette et Finette.*

Ces saynètes érotiques étaient réunies dans un recueil manuscrit qui avait pour titre : Théatre d'Amour et qui appartenait, en 1880, à M. Hankey (1).

Pour satisfaire un public toujours plus exigeant, la Guimard avait même songé à rééditer ces *Fêtes d'Adam* ou du *Paradis terrestre* exécutées sous la régence à Saint-Cloud et dans lesquelles des ballets étaient dansés par les principaux sujets, hommes et femmes, du corps de ballet de l'*Opéra*, simplement vêtus d'une feuille de vigne (2). On lui fit comprendre qu'elle allait un peu loin et qu'elle s'exposait à quelque histoire désagréable.

Dans les derniers mois de l'année 1779, la ballerine, qui n'était plus très jeune, perdit une fille

(1) *Ces Demoiselles de l'Opéra* (par un vieil abonné), 1887, p. 82. « Nous avons entendu dire qu'un riche bibliophile établi à Paris (M. Hankey ?) possède un recueil manuscrit de pièces inédites, jouées chez Mlle Guimard. » A. Dinaux, *Les Sociétés badines*, 1867, I, 395.

(2) V. *Journal de Mathieu Marais*, 28 février 1722. *Mémoires du chevalier de Ravanne*, t. II, p. 109. *Les Maîtresses du Régent*, par M. de Lescure, 1861, p. 245.

dont elle n'aurait pu très facilement préciser le père, mais qu'elle aimait beaucoup. Cette mort lui inspira des idées de retraite.

Le *Temple de Terpsichore* fut vendu en 1786 (1), et trois ans plus tard, en 1789, prise d'un goût imprévu pour le mariage, après avoir tout sacrifié à l'amour, Mlle Guimard épousa le danseur Despréaux (2).

Dans ses dernières années (elle mourut très âgée, en 1816), elle aimait à se rappeler ses anciens succès et il lui arrivait encore, de temps en temps, de jouer tant bien que mal, devant un public indulgent.

« Je me souviendrai toujours, raconte Dumersan, d'une soirée originale qui eût lieu en 1812 chez Despréaux, homme d'esprit, quoiqu'il eut été danseur, auteur d'un assez joli recueil de chansons, et qui avait épousé la célèbre Guimard...

« Cette bonne Guimard avait toujours aimé la comédie... Elle avait quatre-vingts ans passés lorsque Despréaux m'engagea pour cette soirée dramatique,

(1) Après avoir appartenu à MM. Ditmer, Perregaux, Laffitte, il fut à peu près complètement démoli en 1844. Dix ans après, la maison élevée sur son emplacement était occupée par un banquier et, au rez-de-chaussée, par un pharmacien.

(2) Né en 1748, mort en 1820. Il a composé plusieurs parodies, *Berlingue* (1773), *Momie* (1778), *Roman* (1778), *Syncope* (1786) et un recueil de vers : *Mes Passe-temps*.

où je jouais le rôle d'un cordonnier *théâtromane;* Mlle Guimard ou Mme Despréaux jouait ma femme. Despréaux avait composé cette petite pièce pour la Cour où elle avait été jouée une trentaine d'années auparavant dans les petits appartements (1). On joua avec cela une parade et un proverbe. Les acteurs qui jouaient avec moi dans cette soirée formaient une troupe assez distinguée. En voici la nomenclature : Jouy, Alexandre Duval, Picard, Campenon, de l'Académie Française, Tulou, Charles Plantade, Coupigny. Parmi les spectateurs étaient Regnault de Saint-Jean d'Angely, le prince Eugène de Beauharnais, et je ne me rappelle plus combien de sommités de l'époque.

« La pièce finit assez singulièrement. Pendant que j'étais en scène, celui qui faisait Pierrot vint me dire tout bas à l'oreille qu'Arlequin se déshabillait. — Pourquoi ? lui demandais-je. — Par amour-propre, me dit-il. Il trouve que la pièce va mal, et il ne veut pas finir son rôle. — Jugez de mon embarras ! Je ne pus trouver d'autre moyen de finir la pièce que d'engager la société à s'aller mettre à table pour souper. Ce dénouement en valait bien un autre, car le souper fut meilleur que la comédie. (2) »

(1) Probablement *Berlingue*, jouée à Choisy.

(2) *Souvenirs dramatiques*, publiés dans le journal (fondé par Gérard de Nerval), *Le Monde Dramatique*, n° du 27 mai 1841.

APPENDICE

PIÈCES LIBRES JOUÉES SUR DES THÉATRES PUBLICS
LES THÉATRES D'AUDINOT.

Le 22 août 1702, on joua pour la première fois, au *Théâtre-Français, Le bal d'Auteuil,* comédie de Nicolas Boindin, procureur du roi au bureau des Finances de la généralité de Paris. Cette pièce qui contenait des passages très lestes excita quelque scandale. Louis XIV fit réprimander les Comédiens par le duc de Gesvres et *le bal d'Auteuil* fut interrompu à la deuxième représentation. Depuis cette époque, les pièces de théâtre, avant d'être jouées, durent porter le visa d'un censeur.

Par suite de ce régime, qui dure encore, on ne put représenter, sauf de très rares exceptions, de pièces libres (nous ne disons pas légères) que sur des scènes de société, qui échappaient au contrôle de la censure.

Au *Théâtre-Français,* où le public se montrait, par genre, très collet-monté, les spectateurs, loin



Mlle Dumesnil

de blâmer les sévérités du règlement, les secondaient de leur mieux, les trouvaient parfois insuffisantes. Ce rigorisme avait évidemment son utilité et sa raison d'être — il n'était pas mauvais qu'il existât à Paris un théâtre où pussent aller les honnêtes femmes — mais il dépassait parfois le but.

Au mois de décembre 1768, on devait donner, au *Théâtre-Français*, *Hylas et Sylvie*, de Rochon de Chabanes. Cette pastorale avait déjà été jouée chez la duchesse de Mazarin et avait choqué la pudeur, trop chatouilleuse (au moins à certaines heures) de quelques dames de la cour. Certains vieux amateurs, qui ne supportaient les écarts de langage de Molière qu'à cause de leur respect pour le répertoire classique, s'alarmèrent et appelèrent l'attention du lieutenant de police sur le spectacle « scandaleux » qui se préparait. M. de Sartine, assisté de M. Moreau, procureur du Roi, fit répéter la pièce devant lui, chez le maréchal de Richelieu. Ces juges sévères reconnurent que la pastorale de Rochon de Chabanes n'avait rien d'inconvenant et elle fut jouée, quelques jours après, le plus tranquillement du monde, si tranquillement qu'elle en mourut.

A la *Comédie Italienne*, quoique le répertoire fût un peu moins littéraire et beaucoup plus vivant, les censeurs veillaient avec soin à ce que la troupe ne donnât pas de pièce trop libre. Cependant leur

contrôle fut quelquefois mis en défaut. Déjà, en 1772, *le Faucon*, comédie en trois actes de Sedaine, avait provoqué certaines protestations (1). Une pièce du même auteur, *Les Femmes vengées*, représentée le 20 mars 1775, eut un succès de scandale qui d'ailleurs ne lui fit pas trop de tort, parce qu'elle était une des mieux réussies et des plus amusantes de Sedaine. « Le premier jour, disent les *Mémoires Secrets*, cette pièce fort graveleuse (2) amusa beaucoup les hommes, tandis que les femmes ne savaient quelle contenance faire. Il a fallu supprimer quelque chose pour la seconde représentation, mais le fond étant lui-même très délicat à traiter, il n'est pas possible de le changer. Au surplus, M. Sedaine n'a fait que suivre presque le canevas d'une semblable facétie donnée chez Nicolet (3) ».

(1) « On cite une plaisanterie de Mlle Arnoux (*sic*), renommée pour ses bons mots ; c'est à l'occasion du *Faucon*. On parlait de cette pièce devant elle avant qu'elle parût : elle semblait n'en avoir pas bonne opinion ; elle se fit presser quelque temps pour s'expliquer et déclarer les motifs de son préjugé : *c'est que* (reprit-elle avec vivacité, par ce vers de Boileau,) *rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.* » *Mémoires Secrets*, 22 mars 1772, t. V, p. 128.

(2) Tirée du conte de Lafontaine. — *Les Remois*. La musique est de Philidor.

(3) *Mémoires Secrets*, 24 mars 1775, t. VII, p. 347. « Tout considéré, ajoutent les *Mémoires Secrets*, le 26 mars,

Les amateurs de spectacles égrillards (et nous n'avons pas besoin de remarquer qu'ils étaient nombreux, aussi nombreux qu'aujourd'hui) avaient la ressource, dont ils usaient largement, des *Théâtres de la Foire* et des *Théâtres du Boulevard.*

La Foire Saint-Germain, très ancienne — elle existait avant Philippe le Hardi — fut rétablie en 1482 par Louis XI au profit de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui en tirait de gros bénéfices. Elle s'ouvrait le 3 février et durait jusqu'au dimanche des Rameaux, c'est-à-dire pendant tout le carnaval et la plus grande partie du carême. Son domaine s'étendait entre les rues du Four (Saint-Germain), du Petit-Bourbon et de Seine, et elle se tenait sous d'immenses halles en charpente construites en 1511, dans une ville de bois qui fut incendiée dans la nuit du 16 au 17 mars 1762 et rebâtie en 1763, sur un plan beaucoup moins vaste. On y vendait de tout, excepté des livres et des armes. Des rues, des places, bordées de minuscules maisons à deux étages (une boutique en bas, une chambre en haut) et qui devaient leur nom au genre de commerce qui s'y faisait, étaient occupées par des marchands, des pâtissiers, des bateleurs, et par plusieurs petits théâtres. Des joueurs de profession, des escrocs, des soldats, des filles s'y

la pièce des *Femmes Vengées* est la plus jolie qui ait été donnée au *Théâtre Italien* depuis longtemps. »

donnaient rendez-vous et la société y était aussi nombreuse que peu choisie. Une des meilleures comédies de Regnard (et Dufresny), *La Foire Saint-Germain* (1), jouée au *Théâtre Italien* le 26 novembre 1695, trace un tableau très pittoresque et très verveux de ce grouillement de foule, et c'est dans cette pièce, soit dit en passant, que paraissent, pour la première fois peut-être, les expressions *demi-castor* et (à peu de chose près) *demi-vierge*.

Arlequin est directeur, à la Foire Saint-Germain, d'un théâtre « qui représente la bouche de la Vérité », Colombine vient le consulter pour savoir si elle se mariera dans l'année :

Arlequin

Pour vous dire cela bien sûrement, il faudrait savoir auparavant si vous êtes fille ?

Colombine

Si je suis fille ?

Arlequin

Mais fille, fille. Il y en a bien qui usurpent ce nom-là. De tous les titres, c'est le plus aisé à falsifier ; et telle porte un lozange en écusson, qui pourrait entourer ses armes de bien des cordons de veuve. *A la prova.* Mettez votre main dans la bouche de la vérité. Si vous êtes aussi fille que vous le dites, elle répondra à votre demande ; mais

(1) Cette pièce se trouve dans le *Recueil de Gherardi*, t. VI.

si vous n'êtes qu'une demi-fille, elle vous mordra si fort qu'elle ne vous lâchera peut-être pas de dix ans.

Colombine

Qu'est-ce que c'est, s'il vous plaît, qu'une demi-fille ?

Arlequin

Mais une demi-fille, c'est une fille qui... dans l'occasion... Avez-vous jamais vu des castors ?

Colombine

Oui, Monsieur.

Arlequin

Eh ! bien, il y a des castors et des demi-castors. Une demi-fille c'est comme qui dirait un demi-castor ; il y entre un certain mélange qui fait... que... tout le monde vous dira cela .

La Foire Saint-Laurent, fondée au commencement du XIIe siècle, et qui ne durait d'abord qu'une journée (le jour de la Saint-Laurent) puis deux semaines environ, de la fin de juin au 15 juillet, était ouverte, vers le milieu du XVIIIe siècle, trois mois entiers. Elle avait été installée, en 1662, dans l'enclos Saint-Lazare (1).

Dans l'une et l'autre foire, les théâtres, d'abord réduits à leur plus simple expression, ne commen-

(1) La Foire Saint-Laurent fut abandonnée vers 1775, lorsque les théâtres forains purent s'établir sur les boulevards. La Foire Saint-Germain, disparut en 1786.

cèrent à avoir quelque importance qu'en 1678, lorsqu'on y joua la pièce anonyme, *La Force de l'Amour et de la Magie,* la première pièce à peu près digne de ce nom et dans laquelle on pouvait démêler un semblant d'intrigue, noyé dans des pantalonnades, des ballets et des tours d'acrobatie.

En 1697, à la disparition de l'ancienne troupe de la *Comédie Italienne,* chassée pour avoir osé attaquer Mme de Maintenon dans la *Fausse Prude,* les entrepreneurs des spectacles forains transportèrent sur leurs scènes un répertoire dont les Parisiens ne pouvaient plus se passer. Il y eut dès lors, l'affluence du public permettant les grandes dépenses, de vrais théâtres, avec loges, parquets, décors, mais la *Comédie-Française,* embusquée derrière son privilège, protesta. Elle protesta, avec plus ou moins de succès, pendant plus d'un demi-siècle.

Nous n'avons pas à raconter ici cette longue lutte, mais à en signaler un des résultats qui se rattache à notre sujet.

Le privilège de la *Comédie-Française* (sans parler de ceux, non moins jaloux, non moins agressifs, de la *Comédie-Italienne* et de l'*Opéra*) condamna les théâtres forains à des spectacles « populaires » où la fine littérature et même la décence n'avaient que très peu de chose à voir. On ne leur permit de vivre qu'à condition de donner à leur public des représentations qui sentaient le tréteau en plein vent et la parade. Les censeurs, malgré leur

tendance à se montrer sévères, furent obligés de tolérer ce genre avec toutes les libertés qu'il comportait. Quant aux spectateurs, non seulement ils le tolérèrent, mais ils y prirent un très vif plaisir.

Il fut admis qu'à la Foire Saint-Germain ou à la Foire Saint-Laurent, dans un milieu de bateleurs, de montreurs d'ours, de marchands d'orviétan, de chanteurs des rues, à côté des cabarets d'où débordaient la joie et le vice, devant un public composé en grande partie de Manons et de Des Grieux de bas étage, les acteurs pouvaient dire bien des choses qui ailleurs eussent été impossibles. On peut croire qu'ils ne s'en privèrent pas.

Des auteurs, attachés à leurs théâtres, leur fournissaient des pièces légèrement grivoises. Ils y ajoutèrent, pour les rendre tout à fait graveleuses, du poivre à pleines mains. C'étaient les traditions de l'ancienne comédie italienne.

Par suite, la plupart de ces pièces, comme *Arlequin sultane favorite* (1), le *Camp des Amours* (2),

(1) Par Letellier, opéra-comique en 3 actes en vaudevilles, joué pour la première fois à la Foire Saint-Laurent, le 3 février 1719. « L'auteur retrancha depuis quelques couplets des plus libres et certains endroits un peu trop longs. C'est de cette manière qu'elle a été imprimée. » *Dictionnaire des Théâtres*.

(2) Par Fuzelier, opéra-comique en un acte, en prose, joué en 1720, à la Foire Saint-Laurent (par la troupe Lalauze et Restier). Dans cette pièce, Junon jalouse de Jupiter

La Béquille (1), qui avaient été écrites pour obtenir l'autorisation nécessaire, avec une réserve relative, devenaient, grâce aux quolibets et aux calembredaines dont les accompagnait la verve inépuisable des comédiens, aussi obscènes que pouvait le désirer le public.

Voici, par exemple, une scène charmante du *Camp des Amours* :

Vénus, à l'Amour Volage

Allons, voyons un peu comment vous distribuez vos postes, et quels sergents les occupent ?

L'Amour Volage

J'enverrai la Verdure à une des portes du Bois de Boulogne.

Vénus

Fort bien.

Arlequin

Optime, ma foi : la Verdure convient fort au Bois de Boulogne.

transforme sa rivale, qui est couturière, en aiguille, ce qui donnait lieu aux plus grossières équivoques.

(1) Par Laffichard et Valois, opéra-comique en un acte en vaudevilles, joué pour la première fois à la Foire Saint-Laurent, le 21 septembre 1737. Il s'agit de la fameuse béquille du père Barnaba, qui avait alors toute sa vogue et qui dut fournir aux acteurs qui jouaient dans la pièce toutes les grasses plaisanteries dont ils avaient besoin pour corser leur spectacle.

Vénus

Et qui mettez-vous en faction à l'*Opéra*?

L'Amour Volage

Jolicœur.

Arlequin

Jolicœur à l'*Opéra* : vous n'y pensez pas. L'*Opéra* n'est pas ce qui convient à Jolicœur. Il faut y envoyer Pillebagage.

Vénus

Il a raison. Cela sera mieux.

L'Amour Volage, voyant entrer un Amour Romanesque

Parbleu, c'est là quelque transfuge : je ne connais pas cela.

Vénus

C'est un Amour Romanesque : voyez comme il a l'air timide et déconcerté. Ce drôle-ci a fait sa première campagne du temps de Cyrus.

L'Amour Romanesque

Oui, j'ai été douze ans à soumettre le cœur de Mandane.

Arlequin

Comment, ventrebleu? le blocus de cette fille a plus duré que le siège de Troie?

Vénus

Cet Amour combattait du temps que l'artillerie de Paphos n'était pas encore inventée. Nous n'avions ni les canons dorés de la finance, ni les bombes foudroyantes de Champagne.

Arlequin

La peste ! depuis que l'on s'en sert, on a bien bombardé des belles.

Vénus

Ah ! Ah ! Voici le Doyen des Amours.

Arlequin

Quoi ! Des cheveux blancs ! Cet Amour-là devrait porter la perruque.

Vénus

Allons, vieux drille, cassé, cassé.

Arlequin, le chassant

Oui, cassé, concassé.

On devine ce que cette scène, d'un érotisme délicat et spirituel, pouvait devenir lorsqu'elle était interprétée par des acteurs-improvisateurs habitués à forcer la note et contraints par leur public à cette verve grossière qui était la marque distinctive des Théâtres de la Foire.

De temps en temps l'autorité se croyait tenue de déployer quelque sévérité.

L'opéra-comique de Piron, *Les Jardins de l'Hymen ou la Rose*, d'abord pourvu d'un titre moins printanier et moins convenable, avait été composé en 1726, et devait paraître, cette année-là, à la Foire Saint-Laurent.

Le censeur, l'abbé Cherrier, très bon homme, ne refusa pas son autorisation : « Le nom et le

titre, *la Rose*, disait-il dans son rapport (1), ne jette aucune idée sale par elle-même. On dit, tous les jours, dans le commerce du beau monde, cueillir la rose, quand on parle d'un galant qui a saisi les premières faveurs d'une jeune personne. Ainsi on ne peut attaquer le titre. »

Quelques expressions dans la pièce, très innocentes en apparence (*rose, jardin, houlette, voir le loup*, etc.) le choquaient un peu, mais il n'en exigeait pas la suppression.

A côté de ces vers :

A l'âge qu'elle a,
Sentir quelque chose
Frétiller déjà...

Il avait écrit en marge : « Crainte d'un mauvais geste, se mettre la main sur le cœur ». Cet excellent abbé connaissait les jeunes actrices et se défiait un peu de leurs frétillements.

Mécontent de ce rapport, le lieutenant de police Hérault fit examiner la pièce par l'abbé Raguet, qui, moins indulgent que son confrère, ne la trouva pas jouable. Cette houlette et cette rose ne lui disaient rien qui vaille.

Piron présenta une requête à M. de Maurepas pour protester contre la décision du second censeur. En vain fit-il ressortir que la pièce incriminée

(1) Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit 3534.

avait été lue, sans provoquer aucun scandale, « dans une compagnie où il y avait deux évêques sexagénaires et quelques dames qui en sont déjà aux directeurs ». L'interdiction fut maintenue. Cependant Piron la fit jouer au Théâtre de Rouen, où elle n'eut qu'une représentation. Une vingtaine d'années plus tard, Monet, directeur de l'*Opéra-Comique*, qui donnait à Favart deux mille livres par an, outre ses droits d'auteur, pour remanier les anciennes pièces du théâtre de la Foire, lui remit *les Jardins de l'Hymen*, dont il avait retrouvé le manuscrit à Rouen, et la pièce, soigneusement expurgée, débarrassée de ses passages les plus scabreux, fut représentée à l'*Opéra-Comique*, le 5 mars 1745 (1).

Les Boulevards (2), quand la vogue se fut écartée des Foires Saint-Germain et Saint-Laurent, les remplacèrent. Leurs théâtres eurent un répertoire analogue, avec la même manière de l'interpréter.

Les premiers, vers 1760, Restier, Gandon et Nicolet (3) avaient abandonné l'enclos Saint-Lazare

(1) V. *Histoire de l'Opéra-Comique*, 1769 (par DESBOULMIERS), t. I, p. 461.

(2) C'est-à-dire le Boulevard du Temple, bien plus étendu que celui qui porte aujourd'hui ce nom.

(3) Nicolet Ier qui faisait la parade et jouait les Arlequins au théâtre en planches de Restier, sur le boulevard. Ce théâtre brûla en 1760. Nicolet fils le rebâtit et devint directeur de la troupe pour laquelle il obtint le titre de Grands Danseurs du Roi.

pour venir entreprendre un voyage d'exploration, d'exploration dramatique, dans un quartier, très peu animé encore, mais que la mode faisait mine de vouloir adopter. Ils eurent bientôt de nombreux concurrents, et quelque vingt ans après l'heureuse tentative de ces précurseurs, on comptait, de la Bastille au boulevard Montmartre, six ou huit théâtres très florissants.

Les principaux étaient :

Les Grands Danseurs du Roi.

L'Ambigu Comique.

Les Associés, à côté du musée de cire de Curtius.

Les Délassements Comiques

Les Variétés Amusantes (de Lécluse)

Des guinguettes, des cafés — les cafés Sergent, Yon, Caussin, Armand, Alexandre, Crêté, Fortin, etc. — fréquentés par la plus mauvaise compagnie, encadraient ces théâtres et lui fournissaient une clientèle très assidue. Pendant la plus grande partie de la journée, le boulevard retentissait du boniment des bateleurs, de l'appel aux marchands de plaisir,

Voilà le plaisir, Mesdames !

auxquels se mêlait la musique, monotone et grinçante, des vielleuses et les vociférations des chansonniers.

Une odeur de lapin sauté — qui n'était parfois que du chat de gouttière — se dégageait des cabarets, cachés sous des treillis de bois peint en vert et où étaient attablés Jocrisse et Suzon, Lafleur et Margot.

On était sûr de trouver là, à certaines heures de la journée, toute l'écume de Paris, gardes-françaises entretenus par de vieilles duègnes trop sensibles, pseudo-gentilshommes des bords de la Garonne dont quelques-uns portaient, non pas leurs armoiries, mais celles du Roi, sur l'épaule, greluchons professionnels en quête d'actrices disposés à les aimer passionnément, en y mettant le prix, joueurs trop habiles et fausses ingénues, duellistes brevetés à la moustache en croc, filles du monde maquillées comme des poupées de cire, empanachées comme des corbillards — sans compter les grandes dames qui venaient au boulevard, le soir, en bonne fortune, pour y retrouver un amant peu titré mais solide au poste.

Voilà comment se composait (en y ajoutant un certain nombre de bons bourgeois et à quelques grands seigneurs, désireux de s'encanailler de temps en temps) le public qui se pressait chaque soir dans les théâtres dont nous parlions tout à l'heure et auxquels on peut appliquer ce que les *Mémoires Secrets* disent des *Variétés Amusantes* : « C'est la fureur du moment ; malgré les grossièretés dont ce théâtre est infecté, les femmes les

plus qualifiées, les plus sages en raffolent (1). »

De cet engouement pour les pièces grivoises aucun directeur ne sut profiter aussi habilement qu'Audinot.

Nicolas-Médard Audinot était né le 8 juin 1732, à Bourmont en Lorraine. Il en partit un beau matin, pour aller chercher fortune, « des sabots aux pieds, une paire de souliers dans la poche d'une grande veste de bure, la tête cachée sous un épais bonnet de laine, un mauvais chapeau par dessus, à la main une gaule qui, appuyée sur son épaule, soutenait un paquet de quelques chemises de toile grise (2) ».

Dans cet équipage, il arriva à Paris. Un de ses frères, perruquier au faubourg Saint-Honoré, le reçut chez lui et lui apprit son métier, mais entre les fers à friser et les plats à barbe, Audinot, qui était né ambitieux, rêvait à une destinée plus haute. Un jour qu'envoyé chez un acteur à l'*Opéra-Comique* pour le coiffer, il attendait dans l'antichambre que cet illustre personnage daignât lui confier sa tête, pour passer le temps et tromper son ennui, il se mit à chanter d'une voix maladroite, mais fraîche et bien timbrée. L'acteur qui l'avait entendu, ouvrit la porte, le fit entrer et, tout heu-

(1) 13 juillet 1779, t. XIV, p. 130.

(2) *Le Désœuvré ou l'Espion du Boulevard du Temple*, 1782 (par Mayeur de Saint-Paul), p. 77.

reux de jouer un peu au Mécène, lui demanda s'il serait satisfait de prendre des leçons de chant.

— Assurément, répondit Audinot, mais je n'en ai pas les moyens et je suis obligé de gagner ma vie, en faisant un métier qui ne me plaît pas.

— Eh ! bien, je me charge de la dépense.

Voilà comment Audinot, parce qu'il avait chanté dans l'antichambre d'un acteur, fut mis à même de cultiver sa voix et put entrer à l'*Opéra-Comique*.

Il était, heureusement pour lui, très souple, très habile, et dénué de scrupules. Il sut se ménager de sérieux appuis : c'était déjà une condition indispensable pour arriver à quelque chose. Le prince de Conti le protégea, le fit jouer à l'Ile-Adam, à Versailles, à Bordeaux, et, en 1758, facilita son entrée à la *Comédie Italienne*, où il n'eut d'abord que fort peu de succès. Un de ses biographes raconte qu'un soir qu'il jouait le *Tonnelier* (1), on le siffla si fort, avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'il n'osa pas, tant que dura le bruit, sortir de son tonneau.

Cette humiliation dut lui paraître d'autant plus cuisante que le *Tonnelier* était de lui. Du moins il

(1) Opéra-comique en un acte, joué le 28 septembre 1761, à la Foire Saint-Laurent (la représentation ne put en être continuée) et repris, avec des remaniements, le 16 mai 1765 à la *Comédie Italienne*. « C'est, dit Grimm, dans sa Correspondance du 1er avril 1765, une rhapsodie détestable de quolibets et de doubles croches ».

le prétendait, mais bien des gens refusaient de le croire, quoique la pièce fût assez mauvaise (1).

Après une longue période d'essais peu encourageants, Audinot finit par se procurer une spécialité, celle des rôles populaires et surtout des rôles de savetiers.

Il en profita pour réclamer une augmentation et ses camarades, à l'unanimité, la lui refusèrent. Il envoya aussitôt sa démission et, avec de l'argent prêté par le prince de Conti, il fit fabriquer des marionnettes dont chacune représentait un des acteurs du *Théâtre Italien*. Le prince de Conti accepta de devenir le patron de cette petite troupe des *Comédiens de bois* (2).

(1) « J'ai eu l'imprudence de me donner pour l'auteur du *Tonnelier*, en dépit de cinq auteurs au moins qui l'ont fait, refait, corrigé et recorrigé, et qui publient dans tous les carrefours que je n'en ai composé qu'un misérable petit air. » *Confession générale d'Audinot* (1774), réimpression de 1880, p. 14. D'après Mayeur de Saint-Paul, le *Tonnelier* serait de Quétant et de Rigarde.

(2) « Allons gai, Marionnettes,
Donnez-vous des airs gentils ;
Vos façons et vos courbettes
Sont en vogue en ce pays.
On voit faire vos pirouettes
Aux Financiers, aux Robins, aux Marquis,
On ne rencontre à présent à Paris
Que Marionnettes. »

A cette époque, Gandon, ancien arlequin, avait, à la Foire Saint-Germain, un théâtre de marionnettes. Audinot en fit construire un autre à côté et il engagea le fils d'un musicien des *Italiens*, Moreau (qui imitait à merveille Carlin) pour donner la réplique à Polichinelle. Plus tard, il augmenta la troupe de sa fille et de deux jeunes actrices, les sœurs Colombe, dont une acquit dans la suite une assez belle réputation à la *Comédie Italienne*.

Il ne manquait plus qu'un répertoire. L'ancien menuisier Arnould, qui avait fabriqué les comédiens, fabriqua par dessus le marché les comédies, celles du moins qu'on joua dans la période des débuts.

Une vogue extraordinaire récompensa l'esprit d'initiative de l'intelligent impresario. Il eut alors l'idée de faire construire sur le boulevard, dont il devinait l'avenir, un petit théâtre où devaient jouer, comme à celui de la Foire Saint-Germain, des marionnettes et des enfants.

Ce théâtre (qui deviendra l'*Ambigu Comique*) fut inauguré en 1769 par une pantomime, *Acis et Galathée*, précédée d'une pièce représentée par les Comédiens de bois, *Le Retour de Polichinelle de l'autre monde*.

La soirée des Boulevards (par FAVART et plusieurs autres auteurs), *Ambigu*, joué au *Theâtre Italien* le 13 novembre 1750.

De plus en plus les marionnettes devaient céder le pas aux enfants, jusqu'au moment où ceux-ci furent remplacés à leur tour par des acteurs ordinaires.

Parmi ces enfants de la troupe d'Audinot, les brochures du temps nous font connaître :

Jean-Thomas Talon (l'aîné), qui avait en 1774 17 ans, surnommé l'Abbé, depuis le jour où il avait joué et créé le rôle de l'abbé dans la *Guinguette*, comédie de Pleinchesne (1), représentée à Montargis lors du passage de la comtesse d'Artois dans cette ville, en 1771 (rôles d'abbés et d'amoureux) ;

Claude-Joseph Talon, dit le Petit Gascon, 15 ans (rôles ridicules de pères et de pédants) ;

François Bordier, 15 ans, enfant vicieux, fluet, débile, type des enfants de théâtre que Mayeur de Saint-Paul appelait quelques années plus tard « un libertin, un rouleur de nuit, un riboteur (2) » (rôles de petits maîtres, de Crispins et de pères nobles) ;

Moreau, 19 ans, avait débuté chez Audinot en 1769. Il le quitta en 1780 et revint à son théâtre en 1782. C'était le meilleur acteur de la troupe (rôles d'Arlequin) ;

(1) Jouée pour la première fois au théâtre d'Audinot, en 1770.

(2) *Le Désœuvré ou l'Espion du Boulevard du Temple*, p. 101.

Eulalie-Joseph Audinot, la plus jeune des filles du directeur (gymnasiarque très réputée) ;

Les demoiselles Colombe ;

Fanfan, Cléophile, Tonton, Durand, Chélard, Rousseau, chargés de rôles secondaires.

Audinot s'était associé deux auteurs assez médiocres, de Pleinchesne et Moline (1), victimes comme lui mais victimes mal résignées des dédains de la *Comédie Italienne.* Il leur avait recommandé de ne faire pour son théâtre que des pièces plus ou moins grivoises, ce à quoi les deux compères n'étaient que trop bien disposés (2).

Faire réciter par des enfants des gravelures dont ils augmentaient l'effet par leur apparente candeur, c'était un raffinement de libertinage dont Audinot, qui connaissait bien son époque, avait escompté le succès. On allait voir, avec une curiosité dans laquelle il entrait pas mal de sadisme, ces acteurs

(1) Roger Timothée Regnard de Pleinchesne était un ancien officier d'infanterie du régiment de Saintonge, qui avait été aussi gouverneur des pages à la grande écurie du Roi. Son collaborateur Moline devint, pendant la Révolution, très jacobin, et publia en 1794, avec Léonard Bourdon et Plancher-Valcour, *Le Tombeau des Imposteurs et l'Inauguration du Temple de la Vérité,* sans-culolide dramatique.

(2) « La liberté qu'ils ont crue propre à ce genre de spectacle, leur a donné lieu d'y glisser beaucoup de polissonneries. » *Mémoires Secrets,* 7 octobre 1771.

minuscules qui prononçaient d'un air ingénu des phrases ordurières, ces fillettes qui parlaient de leurs maris ou de leurs amants.

Toute cette troupe enfantine, dévoyée par une vanité précoce, prématurément gâtée par l'atmosphère corruptrice des coulisses, avait les mêmes vices que les troupes des autres théâtres. Ces fruits verts n'étaient que des fruits pourris (1).

Il y eut quelques protestations, au milieu de l'engouement presque universel. Des esprits chagrins s'étonnèrent que le lieutenant de police laissât jouer par des enfants (en 1770) une comédie érotique, *Les Audiences de Cythère* (2).

Au mois d'octobre 1771, la petite troupe ayant représenté une parodie lyrique d'Alceste, *Le*

(1) « Je donne parfois du pied au cul aux petits garçons et je chatouille souvent le revers aux petites filles ; au reste, je me prête à la faiblesse d'âge de celles-ci et je leur présente volontiers de quoi faire joujou. » *Confession générale d'Audinot*, p. 27.

« En 1772, il fit rebâtir sa salle et y joignit un corridor qui donnait de la rue basse dans une loge grillée où le feu prince de Conti se rendait sans être aperçu. Dès qu'Audinot était averti que le prince venait d'arriver, il prenait la plus jolie de ses actrices et la menait à Monseigneur qu'il laissait en tête à tête avec elle. » *Le Désœuvré ou l'Espion du Boulevard du Temple*, p. 89.

(2) Comédie en un acte en prose par Jean-François Mussot, qui devint, en 1775, l'associé d'Audinot.

Triomphe de l'Amour et de l'Amitié, Audinot revêtit d'aubes et de chasubles ses jeunes acteurs. L'archevêque de Paris se plaignit à M. de Sartine qui fit appeler le directeur et le blâma de cette « licence », mais Audinot, soutenu par le public, finit par avoir gain de cause. Encouragé par la tolérance de l'autorité, il continua à gagner beaucoup d'argent avec son répertoire grivois, et donna, en 1772, comme s'il voulait juger lui-même ses acteurs, *Il n'y a plus d'enfants,* comédie de Nougaret, où il y a, remarquent les *Mémoires Secrets,* « de la naïveté et des scènes d'une morale peu épurée (1) ».

Ce ne fut que lorsque la vogue des petits phénomènes fut épuisée, qu'il se contenta, comme les autres directeurs, de comédiens ayant atteint leur majorité — et qui n'en jouaient pas plus mal.

Audinot était un précurseur. Il connaissait l'utilité du scandale. En 1779 on avait publié à Paris, sous ce titre, *Les Curiosités de la Foire Saint-Germain* (2), une brochure dans laquelle les filles les plus en vue, qu'elles fussent ou non actrices, étaient très durement traitées. Le libelliste consacrait à M[lle] Duthé (3) ce passage :

« Un très bel automate curieux. Il représente une

(1) *Mémoires Secrets,* 9 avril 1772.

(2) *Mémoires Secrets,* 1779.

(3) Maîtresse du comte d'Artois, de Sartine et d'une infinité d'autres. Elle était bête et laide, mais très élégante.

belle créature, qui fait tous les actes physiques, mange, boit, danse, chante et agit comme une personne naturelle, comme un corps animé, doué d'intelligence. Il dépouille un étranger proprement. On serait flatté de le faire parler. Les connaisseurs y ont renoncé, les amateurs aiment mieux le faire mouvoir. »

Cette facétie amusa beaucoup les Parisiens, sauf ceux dont elle signalait, sans ménagements, les petites faiblesses. « Un auteur des boulevards avait imaginé d'en faire une pièce de théâtre pour Audinot. Le titre piquant avait attiré beaucoup de monde dès la première représentation. La princesse en question (Mlle Duthé) qui se montre à toutes les nouveautés de ce genre y était. Elle fut cruellement attrapée de se trouver dépeinte de façon à ne pouvoir s'y méprendre : elle tomba en pâmoison, en syncope. Cette aventure fit un bruit du diable parmi ses partisans, et le duc de Durfort, en qualité de son ancien chevalier, crut devoir prendre sa défense. Il s'arme de pied en cap pour sa dame, et, moderne Don Quichotte, va trouver le directeur forain. Il veut absolument savoir quel est l'insolent qui a osé jouer Mlle Duthé. Heureusement pour le poète menacé de la dangereuse ire du paladin, le sieur Audinot tient bon. Alors elle retombe tout entière sur celui-ci ; il lui est enjoint d'être plus circonspect, et surtout de s'abstenir de mettre en scène les courtisanes, de

peur de voir son théâtre mis en pièces, réduit en poudre. Il y est tenu pour dûment averti et a fort bien fait de ne pas se jouer à cet étourdi. (1) »

De même que certains directeurs actuels, Audinot louait sa salle pour des représentations privées.

Au mois de janvier 1771 des officiers purent jouer dans une de ces représentations une pièce si indécente que le duc de Choiseul, alors ministre de la guerre, donna l'ordre de les envoyer à la prison de For-l'Evêque. Ils n'échappèrent à cette punition que grâce à l'entremise du duc de Chartres, qui avait été un des spectateurs.

Quelques années plus tard, une « société bourgeoise » avait loué le théâtre d'Audinot pour y donner, le jour de la fête d'une des dames de cette société, *La Partie de Chasse d'Henri IV*. Il y a dans cette pièce un repas. Le directeur, qui était fort avare, oublia de le faire servir, et lorsque son cuisinier Michel lui eut transmis les plaintes de la petite troupe d'amateurs :

— Ne sont-ils pas trop heureux, s'écria-t-il, de jouer devant moi et sur mon théâtre ? Faut-il encore leur donner mon souper et mon vin.

A défaut de vin, il leur accorda généreusement de l'eau, à discrétion. La pièce finie, il reçut, en guise de remerciement, ces vers composés par un membre de la société, Debarré :

(1) *L'espion Anglais*, t. II, p. 84.

Dans un tonneau
Saint Nicolas (1) fit un miracle,
Dans un tonneau
Il tira trois enfants de l'eau;
A ton saint tu deviens contraire,
Car aux acteurs tu voudrais faire
Boire de l'eau.
Garde ton eau
Pour laver le cul de Jeannette (2),
Garde ton eau
Pour tâcher de blanchir sa peau.
Il en faut aussi pour ta fille,
Pour toi, pour toute ta famille,
Garde ton eau (3).

Peu importait à Audinot qu'on l'injuriât, en prose ou en vers, pourvu qu'il continuât à attirer le public, à transformer son théâtre en sérail et à gagner beaucoup d'argent. Il empocha cette épigramme, comme les autres, sans sourciller.

Au moment où éclata la Révolution, sa carrière

(1) Patron d'Audinot.

(2) Marie-Jeanne ou Jeannette Jouglas, fille d'un garde des maréchaux de France. Elle fut une des nombreuses maîtresses d'Audinot qui finit par l'épouser.

(3) *Le Désœuvré ou l'Espion du Boulevard du Temple*, p. 93. L'auteur du *Vol plus haut* attribue ces vers à Montauciel ou plutôt Montausier un des parasites qui gravitaient autour d'Audinot qui est peut-être l'auteur de la *La Confession générale*.

directoriale était terminée et sa fortune était faite. Il disparut de la circulation, laissant à des acteurs plus tragiques, Danton, Robespierre, ou Marat, le soin d'intéresser un public qu'avaient jadis amusé ses comédiens de bois ou ses enfants prodiges, et il mourut, très oublié, le 11 mai 1801.

Ce fut un habile homme et, qui mieux est ,un rusé coquin. Il méritait de réussir.

FIN

TABLE DES NOMS CITÉS

C

D

H

I

J



M.LLE GUIMARD dans le ballet du Navigateur.

Elle unit les vertus, l'esprit et la bonté
A la grace plus belle encor que la beauté.

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVE D'IMPRIMER

le trois septembre mil neuf cent quatre.

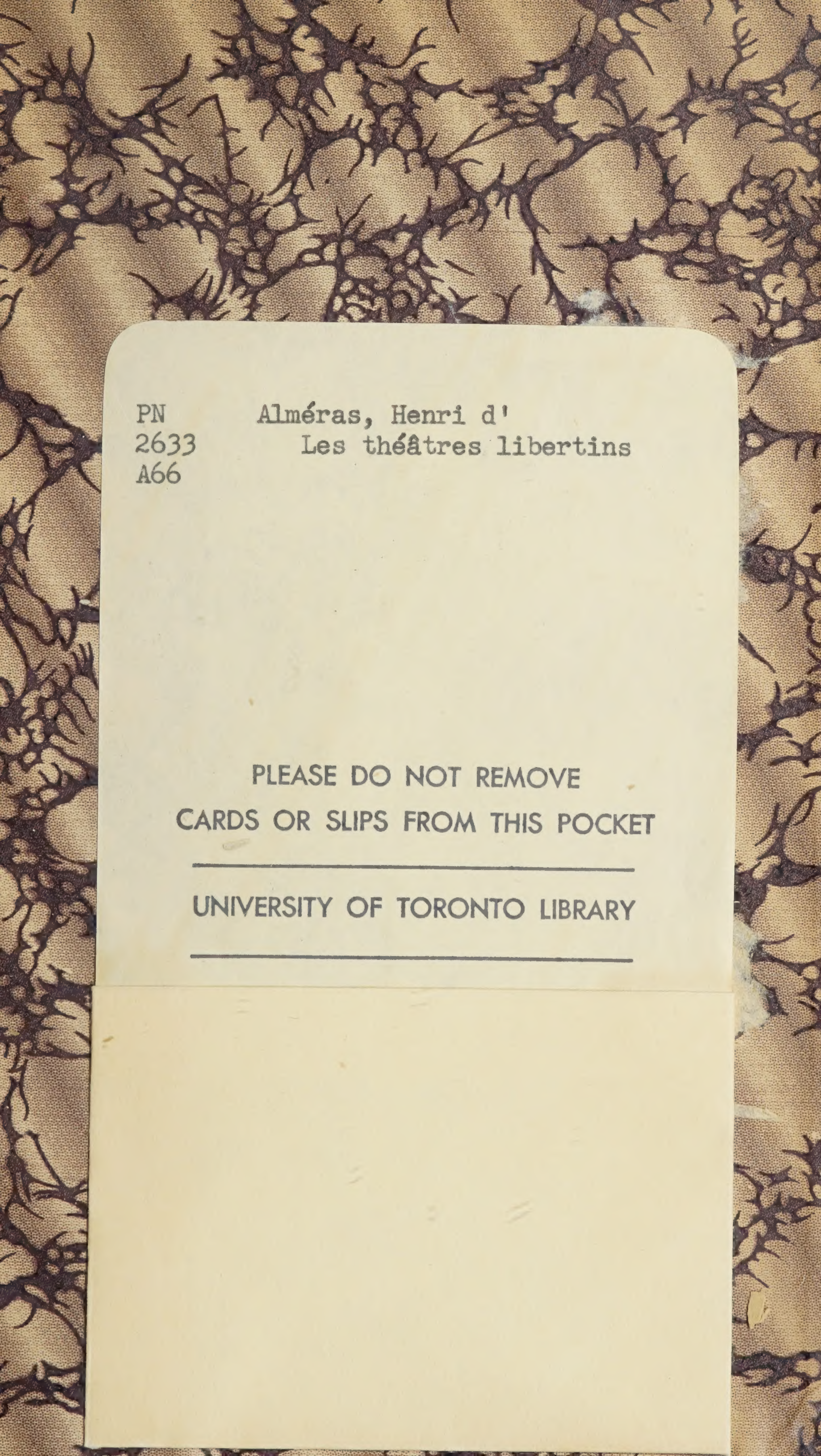
par BUSSIÈRE

SAINT-AMAND (CHER).

pour

H. DARAGON, éditeur.




PN
2633
A66
Almèras, Henri d'
Les théâtres libertins
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

